

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1987.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

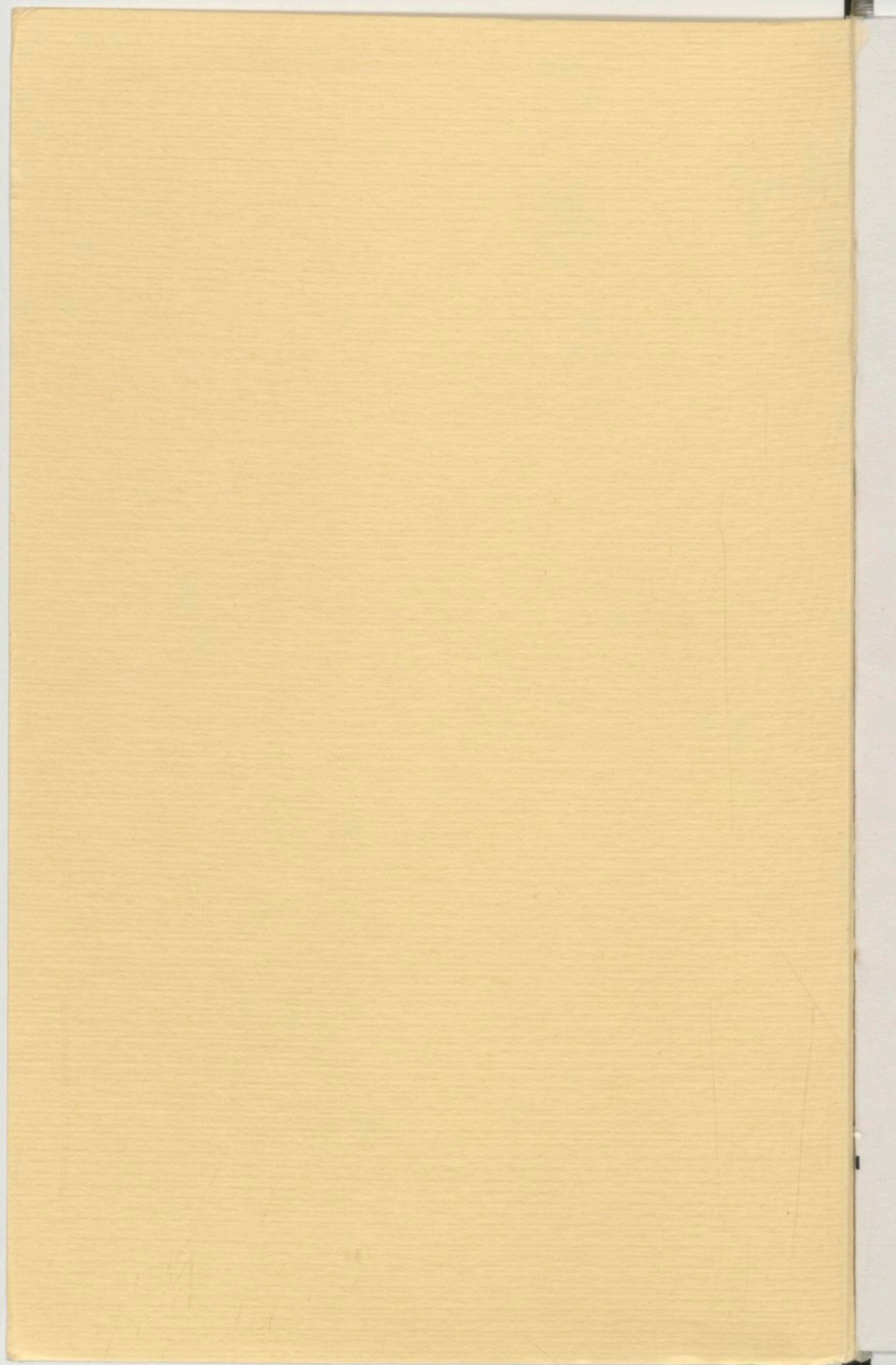
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

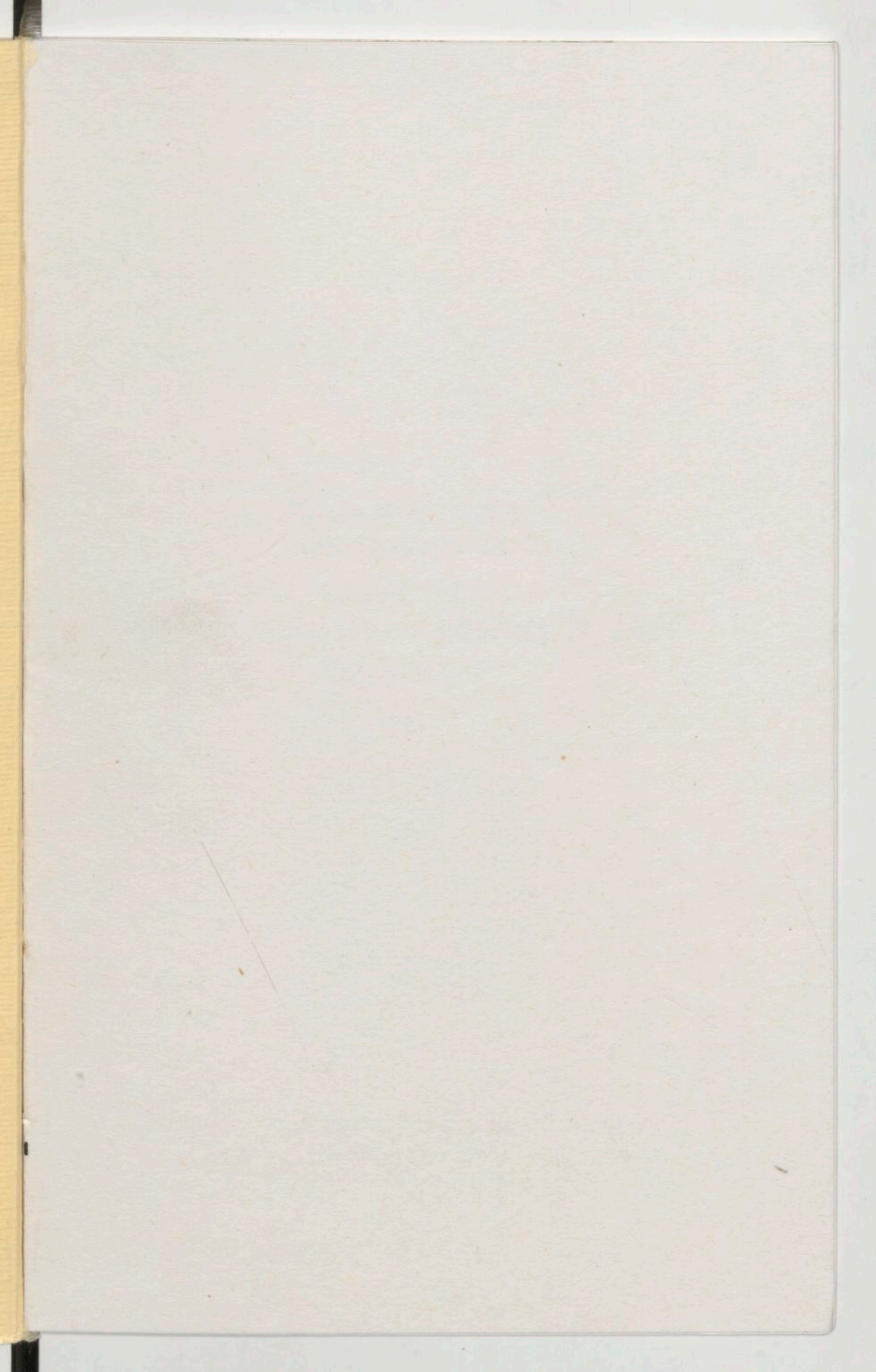
PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

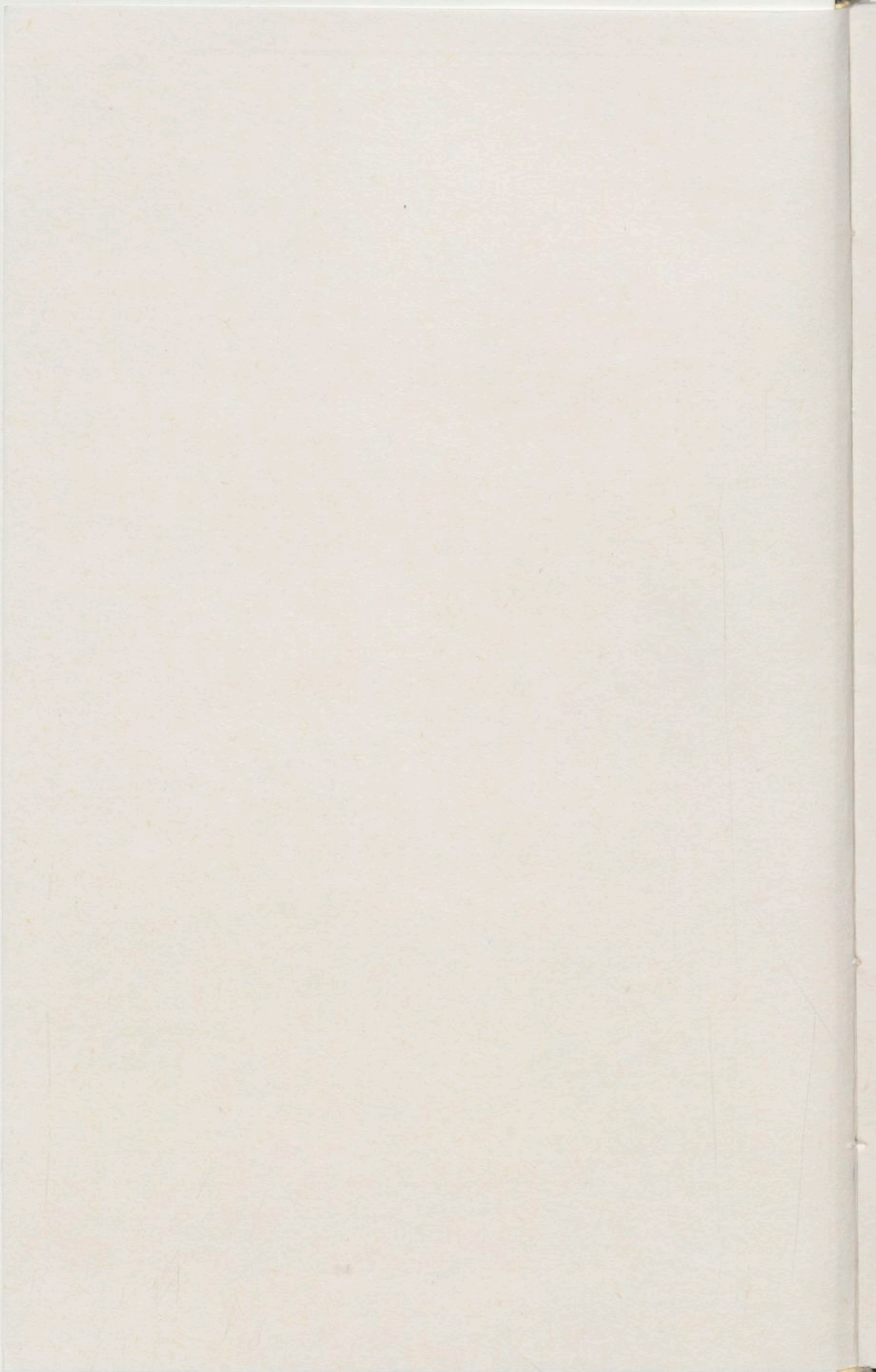
1987



FÉCAMP
L. DURAND & FILS
1989

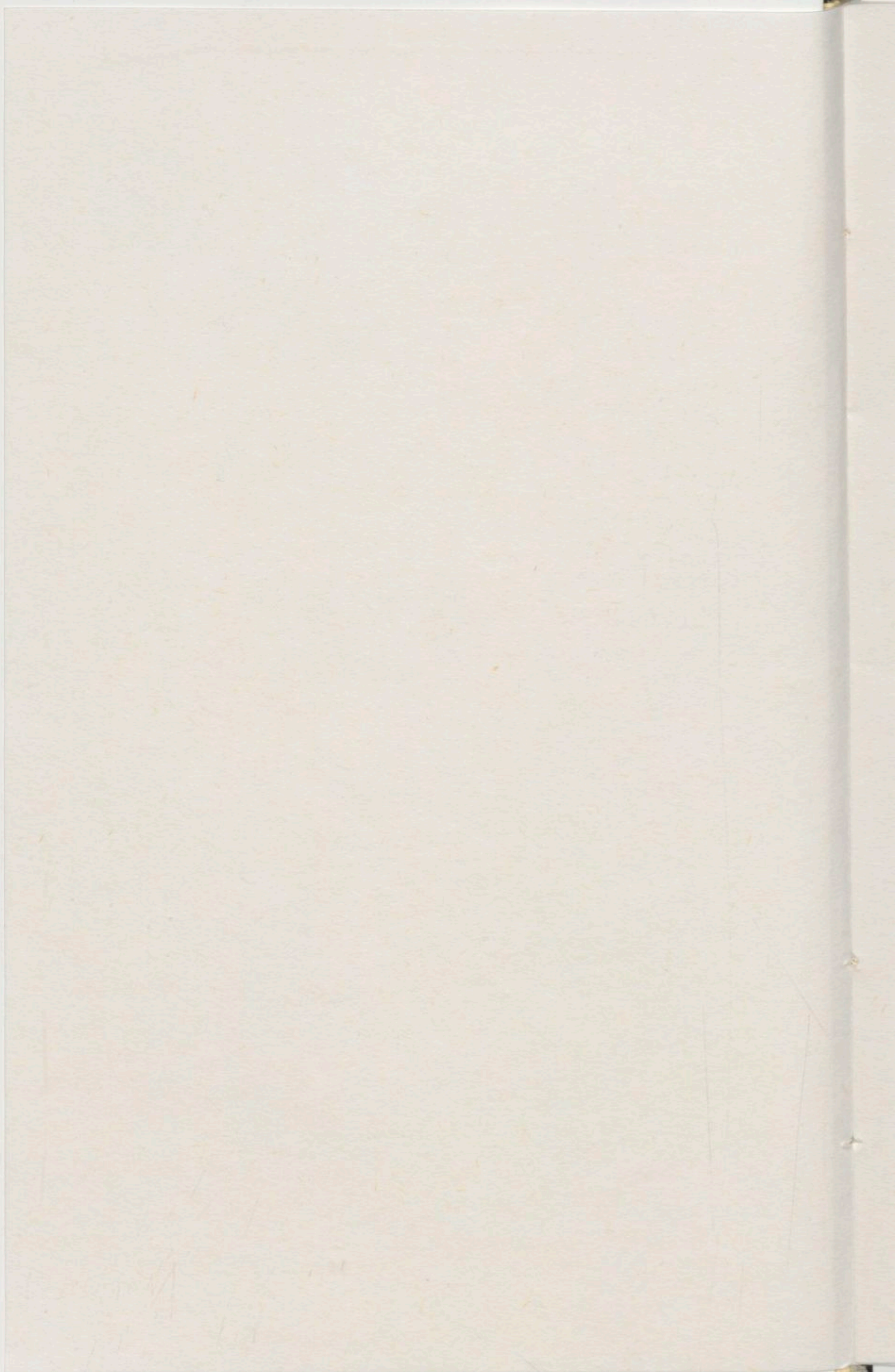






PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1987



PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1987



Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen
Hôtel des Sociétés Savantes
190, rue Beaumont, 76000 Rouen

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis de ses travaux*.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen
Hôtel des Sociétés Savantes
190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1987



FÉCAMP - L. DURAND & FILS

1989

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

Cette disposition est répétée chaque année, dans le
Précis de ses travaux.



Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen
Rue de la République, 1000 Rouen

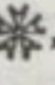

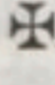

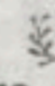
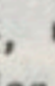
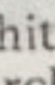
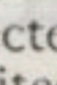
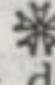
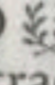
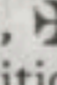
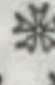
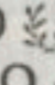
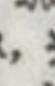
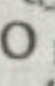
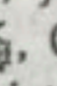
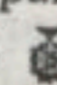
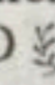
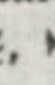
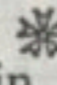
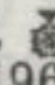
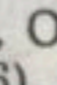


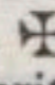
TABLEAU
de
L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

(au 31 Décembre 1987)

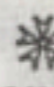
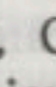
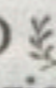
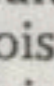
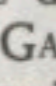
MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE.
- M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL.
- M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL.
- M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE.
- M. LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ.
- M^{me} LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
- M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.
- M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 23^e DIVISION TERRITORIALE.
- Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
- M. LE MAIRE DE ROUEN.

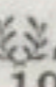
MEMBRES TITULAIRES

- M. René-Gustave NOBÉCOURT, O   , secrétaire perpétuel émérite, historien (12 mai 1939).
- M^{lle} Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste paléographe (22 novembre 1947).
- M^{lle} Elisabeth CHIROL,   , diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur honoraire des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).
- M. André ROBINNE, O  , architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).
- M. Daniel LAVALLÉE,  O  , professeur honoraire, chargé de mission au Musée des traditions et d'art normands de Martainville (13 février 1960).
- M. André RENAUDIN,  O , journaliste honoraire (27 mai 1961).
- M. Charles SCHNEIDER,  O  O , président d'honneur de la Société normande d'études préhistoriques et historiques et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).
- M. Bernard LEFEBVRE,  O  , art et techniques photographiques (18 mai 1963).
- M. François BURCKARD,   O , directeur des Archives de la Seine-Maritime (25 juin 1966).
- M. Raoul LEROY, C   , architecte en chef honoraire du département de la Seine-Maritime, ancien membre du Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes (28 janvier 1967).

- M. Xavier CAMILLERAPP, C ✱, ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École nationale supérieure des Mines, président honoraire de l'Union des Groupements d'Ingénieurs de Haute-Normandie, vice-président de l'Union Nationale des Aveugles de Guerre, (24 juin 1967).
- M. Bernard BOULLARD, O ✱, C ✱, docteur ès sciences, professeur émérite de biologie végétale à l'Université de Rouen (24 février 1968).
- M. Philippe DESCHAMPS, O ✱, professeur honoraire (14 février 1970).
- M^e Fedia JULIA, ✱, ✱, ✱, avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (11 avril 1970).
- M. le docteur Jean-Louis BILLIARD-DUCHESNE, ✱, ✱, médecin honoraire des hôpitaux de Rouen, ancien président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins (6 juin 1970).
- M^{me} Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY, orientaliste, maître de conférences à l'École des Hautes Études en sciences sociales, Paris (27 mars 1971).
- M. Bernard COURMONTAGNE, ✱ 39-45, ingénieur agronome, journaliste honoraire (24 avril 1971).
- M. le chanoine Robert DELESTRE, ancien maître de chapelle de la Cathédrale, membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts (6 novembre 1971).
- M. Georges MAC GRATH, O ✱, docteur en droit, préfet honoraire (élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre titulaire le 21 octobre 1972).
- M. Gaston SÉBIRE, ✱, artiste peintre, (24 novembre 1973).
- M. Maurice MORISSET, poète (16 février 1974).
- M. François DE BEAUREPAIRE, historien (26 octobre 1974).
- M. Jean-Pierre CHALINE, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres de Rouen (23 octobre 1976).
- M^{me} Nadine-Josette CHALINE, agrégée d'histoire, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres d'Amiens (23 octobre 1976).
- M. Maurice REMY, O ✱, C ✱, ✱, inspecteur d'Académie honoraire (5 novembre 1977).
- M. André GRÉGOIRE, ✱ ✱, ✱, architecte des Monuments historiques (11 mars 1978).
- M. Pierre HOMMERIL, O ✱, agrégé de l'Université, docteur ès sciences, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Rouen (3 juin 1978).
- M. Max PINCHARD, compositeur de musique (13 janvier 1979).
- M. le docteur René LAUMONIER, professeur honoraire à la Faculté de Médecine, ancien directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri-Becquerel) (29 mars 1980).
- M. Barthélémy MERCADAL, agrégé des Facultés de Droit et des Sciences économiques, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers (10 mai 1980).
- M. Joseph-A. LAFOND, ✱, courtier maritime honoraire, premier juge honoraire au Tribunal de Commerce, vice-doyen du Corps consulaire, administrateur de sociétés maritimes (6 décembre 1980).
- M. le colonel Jacques VANDAELE, O ✱, ✱ 39-45, ✱ T.O.E., ✱ (4 avril 1981).
- M. François BERGOT, ✱, O ✱, conservateur en chef des Musées de France, directeur des Musées de la Ville de Rouen (30 janvier 1982).

- M. Jean MALAURIE, géographe, directeur de recherches au C.N.R.S. et du Centre d'études arctiques, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en sciences sociales (20 mars 1982).
- M^e Max BRIÈRE, ✱, O , , avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (12 juin 1982).
- M. Christian GOUBAULT, docteur ès lettres, critique musical, musicologue (5 février 1983).
- M. le docteur Hubert PIGUET, ✱, O , professeur à la Faculté de Médecine, directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri-Becquerel), membre correspondant de l'Académie nationale de Médecine (5 novembre 1983).
- M. Pierre HAYMANN, docteur ès sciences, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Rouen (24 mars 1984).
- M. François GAY, O , C , maître de conférences de géographie à l'Université de Rouen (e.r.), directeur de la Revue « Études normandes » (11 mai 1985).
- M. Pierre LANDEMAINE, doyen du Corps consulaire, Consul général du Sénégal (19 avril 1986).
- Mme Odile LE BERTRE-TURBAN, membre de la Commission départementale des Antiquités, membre correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques (élue membre correspondant le 10 octobre 1981, reçue comme membre titulaire le 24 octobre 1987).

MEMBRES HONORAIRES


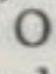
- M. François BLANCHET, ✱, I , conservateur honoraire aux Archives nationales (9 décembre 1950).
- M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).
- M. Michel CHEVALIER, ✱, agrégé de l'Université, Professeur à la Sorbonne (29 octobre 1966).
- M^{me} Germaine RICOU, ✱, ingénieur-docteur, maître de recherche à l'INRA (e.r.), vice-présidente de la Fédération française des Sociétés de prospection de la Nature (3 février 1973).
- M. Jean-Claude BERNEDE, président de la Société des Concerts Lamoureux, directeur de l'École nationale de musique d'Évreux (14 janvier 1978).

MEMBRES ASSOCIÉS

- Dom Paul GRAMMONT, ancien abbé du Bec (15 mai 1971).
- M. Michel DE BOÜARD, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Caen, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (membre correspondant le 27 février 1960, membre associé le 2 mars 1974).
- M. Robert HIRSCH, G O ✱, ancien préfet de la Seine-Maritime, ancien président de « Gaz de France » (20 mai 1978).
- M. Jean FAVIER, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur général des Archives de France (6 octobre 1979).
- M. François LEFEBVRE DE LABOULAYE, ambassadeur de France (1^{er} décembre 1979).

- M. Léopold Sédar SENGHOR, ancien président de la République du Sénégal, membre de l'Académie française (11 octobre 1980).
 M. Paul GUTH, écrivain (25 février 1984).
 M. Étienne WOLFF, membre de l'Académie française, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine (6 octobre 1984).
 M. Jean DELANNOY, président de l'Institut des Hautes Études Cinématographiques et de l'Académie nationale du Cinéma (30 novembre 1985).
 M^{lle} Régine PERNOUD, archiviste-paléographe, directeur honoraire du Centre international Jeanne d'Arc à Orléans (3 mai 1986).

MEMBRES CORRESPONDANTS

- M. Marcel BAUDOT, inspecteur général honoraire des Archives de France (3 mai 1940).
 M. Maurice YVART, ancien conservateur des Musées de Lillebonne et de Fécamp (30 janvier 1954).
 M. ARGUILIÈRE, ancien directeur des Papeteries de La Chapelle (25 octobre 1958).
 Comte DE TOULOUSE-LAUTREC, Grigneuseville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).
 M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).
 M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Étrangères (13 mai 1961).
 M. François DE VAUX DE FOLETIER, directeur honoraire des Archives de la Seine, à Paris (1962).
 M. l'abbé Maurice GRAINDOR, maître de recherche au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).
 M. François LENOVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).
 M. Marcel THOMAS, inspecteur général honoraire des Bibliothèques (11 février 1967).
 M. Bernard FLAVIGNY, professeur au Conservatoire d'Aix-en-Provence (11 février 1967).
 M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).
 M. Jacques GUILLOUET, ancien conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).
 M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la Marine (8 mars 1969).
 M. Jacques NOBÉCOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).
 M. Pierre GEORGEL, conservateur en chef du Musée Picasso (22 mars 1969).
 M. Ivan CLOULAS, conservateur en chef aux Archives nationales (16 janvier 1971).
 M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château, à Dieppe (16 janvier 1971).
 M. Michel CIRY, artiste peintre et graveur, à Varengeville-sur-Mer (16 janvier 1971).
 M. Jacques LE ROY-LADURIE, président de la Fédération des Comités de propagande des produits agricoles, ancien député, ancien ministre de l'Agriculture, à Villeray (Calvados) (15 mai 1971).
 M. Michel MANGARD, archéologue, à Troyes (25 mars 1972).
 M. Armand JARDILLIER, O , O , président de la Société libre de l'Eure, conservateur du château d'Harcourt (2 février 1974).

- M^{me} Françoise PERROT, archéologue, directeur de recherche au C.N.R.S., (24 mai 1975).
- M. l'abbé Jean SAUSSAYE, vice-président de la Commission d'Art sacré du diocèse d'Evreux, membre de la Commission supérieure des Monuments historiques (24 mai 1975).
- M. Jacques HENRY, membre de la Société historique de Lisieux et de la Société des Antiquaires de Normandie, président des Écrivains normands, à Bonnebosq (Calvados) - (24 avril 1976).
- M. Philippe MANNEVILLE, historien et archéologue (20 mai 1978).
- M. le docteur Jean FOURNÉE, historien (28 octobre 1978).
- M. Henry CAHINGT, archéologue, membre de la Commission départementale des Antiquités (26 mai 1979).
- Le Père Roger FOUQUER, père blanc (1^{er} décembre 1979).
- M^{me} Christine DE VOGÜÉ-BAZIN, pianiste (15 mars 1980).
- M. Bernard LAVOINNE, C^{*}, éleveur, membre de la Chambre d'Agriculture (11 octobre 1980).
- M^{me} Marie-Claire BANCQUART, professeur de littérature contemporaine à l'Université de Paris X (23 octobre 1982).
- M. André PLAISSE, historien (4 décembre 1982).
- M. André MORMICHE, ingénieur général des Eaux et Forêts (11 octobre 1986).
- M. Henri DUBOIS, agrégé d'Histoire, directeur de l'U.E.R. d'Histoire de l'Université de Paris-Sorbonne, membre du Comité de la Société de l'Histoire de Normandie et de la Société de l'Histoire de France (10 janvier 1987).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, historien (14 mai 1960).
- M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
- M^{lle} Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society, professeur à Oxford, Angleterre.
- M. Giulio PRUNAÏ, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
- M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokyo (2 décembre 1967).
- M^{me} Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Melbourne (20 mai 1978).
- M. René DE CHANTAL, ministre des Affaires culturelles à l'Ambassade du Canada à Paris (7 février 1981).
- M. Alberto CAVALLARI, directeur du « Corriera della Serra », professeur à l'Université de Paris II (22 janvier 1983).
- Princesse Gréta STURDZA, art et science du jardin, à Sainte-Marguerite-sur-Mer (7 mai 1983).

N.B. - La date mentionnée après chaque nom est celle :

- pour les membres titulaires : de leur réception ;
- pour les membres honoraires : de leur réception comme membre titulaire ;
- pour les membres associés, pour les membres correspondants français et étrangers : de leur élection.

MEMBRES DÉCÉDÉS

Membres associés :

- M. Michel DE SAINT-PIERRE (2 mars 1974) décédé le 19 juin 1987.
 M. Emmanuel BONDEVILLE (26 janvier 1952) décédé le 26 novembre 1987.

BUREAU

ANNÉE 1987

- Président* : M. François BERGOT.
Vice-Président : M. Pierre HOMMERIL.
Secrétaire pour la classe des Lettres : M. Bernard COURMONTAGNE.
Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Bernard BOULLARD.
Trésorier : M. Charles SCHNEIDER.
Archiviste : M. François BURCKARD.

CHRONIQUE

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 1987

10 JANVIER. — M. Joseph Lafond transmet la présidence à M. François Bergot auquel, à la vice-présidence, succède M. Pierre Hommeril. — M. Charles Schneider, trésorier, donne un aperçu de la situation financière. — Il est ensuite procédé à l'élection en qualité de membre correspondant, de M. Henri Dubois et à la désignation des membres des Commissions.

17 JANVIER. — Messe pour les membres défunts et les bienfaiteurs de l'Académie, célébrée en la Chapelle des Sœurs d'Ernemont par M. le chanoine Delestre.

24 JANVIER. — M. François Bergot informe l'Académie de la visite que les membres du Bureau viennent de faire à M. René-Gustave Nobécourt doyen d'élection de la Compagnie, secrétaire perpétuel émérite pour la classe des Lettres, qui célèbre ce jour même son 90^e anniversaire, afin de lui exprimer, en même temps que leurs vœux, les sentiments de déférente amitié et d'admiration que ses confrères éprouvent à son égard. Les applaudissements chaleureux qui ponctuent les paroles de M. Bergot confirment qu'en s'adressant à M. Nobécourt, il a été un parfait interprète de tous les membres de l'Académie.

Celle-ci procède ensuite à l'élection de Mme Odile Le Bertre-Turban, en qualité de membre titulaire, puis elle entend une communication de M. Georges Mac Grath : « 1939 - 1940 — Les causes du désastre — La 53^e D.I. — Souvenirs d'un riz-pain-sel ».

7 FÉVRIER. — Communication du Frère Jean-Pierre Ribaut, chargé de cours à la Faculté libre des Lettres de Lille : « Résidence bourgeoise et foyer littéraire — le souvenir d'Ulric Guttin-guer et d'André Gide au château d'Amfreville-la-Mi-Voie ».

21 FÉVRIER. — Conférence publique de M. Christian Goubault avec projection de diapositives et illustration musicale : « Debussy et le sentiment de la mer ».

14 MARS. — En séance publique, conférence du Comte de Toulouse-Lautrec, membre correspondant : « Toulouse-Lautrec inconnu ». Projection, commentée par le conférencier, de diapositives représentant quelques toiles du peintre.

28 MARS. — Communication de M. le Bâtonnier Max Brière : « Dans le sillage de Racine : de La Ferté-Milon à Rouen » en présence de quelques descendants rouennais de la famille de Racine.

11 AVRIL. — En séance publique, conférence de M. Michel de Saint-Pierre, membre associé : « Un écrivain face à ses personnages ».

9 MAI. — Séance privée au cours de laquelle le Président Léopold Sédar Senghor, de l'Académie française, membre associé de la Compagnie, fait sur « La Francophonie », une communication qu'à son terme, le président François Bergot qualifiera de « magistrale et de nature à enthousiasmer les amoureux de la langue française ».

19 MAI. — Grande Conférence sur le thème : « Un lieu de mémoire : le musée d'Orsay ». Prennent successivement la parole : M. François Bergot, président, pour un propos d'ouverture : « De la muséographie considérée comme un des beaux-arts » ; Mme Caroline Mathieu, conservateur au musée d'Orsay, chargée du département d'architecture : « Orsay, musée d'art : une mémoire universelle » avec projection de diapositives et M. Roland Schaer, agrégé de l'Université, directeur du service culturel au musée d'Orsay : « Présence des idées et de l'Histoire dans un musée d'art ». La soirée se termine par un dialogue nourri entre le public et les conférenciers.

23 MAI. — M. André Mormiche, élu membre correspondant, prend publiquement séance. A son discours : « Sylviculture, art ou technique ? » répond celui de M. Bernard Boullard, secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences : « La Saga de la forêt ».

13 JUIN. — Séance publique dans le cadre des manifestations organisées à Rouen à l'occasion du IX^e Centenaire de la mort de Guillaume le Conquérant. M. Michel de Boüard, membre de l'Institut, membre associé de l'Académie, donne une conférence : « Guillaume, l'État et la raison d'État ».

10 OCTOBRE. — Sur rapports présentés successivement par M. Pierre Landemaine et M. Fédia Julia, l'Académie vote des félicitations au professeur Jean-Pierre Lemerrier et à M. Jean Morisot. — Elle entend ensuite une communication de M. Pierre Hommeril : « Le pittoresque est-il zonal ? Prétexte à illustration du rôle pictural de l'aridité ». Une projection de diapositives illustre cette communication.

24 OCTOBRE. — En séance publique, réception de Mme Odile Le Bertre-Turban, élue membre titulaire. A son discours en remerciement : « La Collégiale de Blainville : une église dans l'histoire d'un village » répond celui de M. François Burckard : « Les cent clochers de la ville ».

7 NOVEMBRE. — Hommage, par M. Maurice Morisset, à la mémoire de M. Michel de Saint-Pierre, membre associé, décédé. — Sur rapport de M. Daniel Lavallée, vote de félicitations à M. Alain Gaspérini. — Communication de M. François de Beaurepaire : « A propos d'un deuxième centenaire : la vie et la mort d'Auguste Le Prévost ».

21 NOVEMBRE. — Attribution des prix du dévouement, de la vocation, des prix littéraires et d'un prix artistique. L'Académie constate que la modicité de son budget la contraint à limiter le nombre de ses lauréats et le montant des prix qu'elle leur attribue, ce qu'elle estime être très regrettable, en raison des mérites de la plupart des candidats.

L'Académie entend ensuite une communication de M. André Grégoire : « Rencontre en Campanie, Flora di Stabia ».

26 NOVEMBRE. — Grande Conférence : « Des lieux de mémoire (II). Les Monuments Historiques ». Après le propos d'ouverture de M. François Bergot : « Les Monuments historiques : rôle décoratif ou rôle actif dans la vie contemporaine », prennent successivement la parole M. Jean Feray, inspecteur principal honoraire des Monuments Historiques : « L'extension de la notion de Monuments Historiques » et M. Denis Lavalley, inspecteur des Monuments Historiques : « Le problème des grands décors intérieurs dans les Monuments Historiques ».

La séance se termine par un dialogue entre le public et les conférenciers.

12 DÉCEMBRE. — En séance privée, adoption, à l'unanimité des membres présents, d'un vœu adressé à Monsieur le Sénateur-Maire de Rouen et demandant que le nom d'Emmanuel Bondeville, membre associé de l'Académie depuis 1952, récemment décédé, soit donné à l'auditorium du Conservatoire. — Élection du Bureau. Sont élus, pour 1988 : président, M. Pierre Hommeril ; vice-président, M. Barthélémy Mercadal. Sont élus pour trois ans : secrétaire pour la classe des Sciences, M. Bernard Boullard ; secrétaire pour la classe des Lettres, M. Bernard Courmontagne ; trésorier, M. Charles Schneider ; archiviste, M. François Burckard.

L'Académie tient ensuite sa séance publique annuelle. Discours de M. Pierre Hommeril : « Éloge de la vocation ». Remise des Prix du Dévouement, de la Vocation, des Prix littéraires et d'un Prix artistique, entrecoupée par l'audition d'un extrait de l'oratorio de Philippe Davenet : « Le Poème de la traversée » (grand prix de l'Académie) et la projection de deux films prêtés par le Musée d'Orsay : « Quand les horloges suivaient l'horaire » et « Le fantôme du Théâtre ».

Le secrétaire de la classe des Lettres,
B. COURMONTAGNE

PRIX DE L'ACADÉMIE

PRIX LITTÉRAIRES ET PRIX ARTISTIQUE

ANNÉE 1987

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE :

M. Philippe DELERM pour *Rouen* (Rapporteur M. François Bergot).

M. Philippe DAVENET pour *Le Poème de la traversée*, oratorio sur un poème de Joël Doutreleau (Rapporteur M. Christian Goubault).

PRIX BOUCTOT (Prix d'Histoire locale) :

M. Marc BOULANGER pour *Les Hospices civils de Rouen de 1939 à 1945* (Rapporteur M. le professeur Hubert Piguët).

PRIX LA REINTY :

Mme Claudine POULAIN pour *La Tournée de l'Oncle Prosper en Pays de Caux* (Rapporteur M. Jean-Pierre Chaline).

PRIX DE POÉSIE :

Mme Gine DELIEURE pour *Le Cœur et les Saisons* (Rapporteur M. Georges Mac Grath).

MENTION :

Mme Anne BOURIENNE pour *Les Massif, les Savoye et leurs demeures en Pays de Caux* (Rapporteur M. Jean-Pierre Chaline).

★
★★

PRIX DE VERTU, DE LA VOCATION ET DU DÉVOUEMENT

PRIX LIGER (Prix de la vocation) :

M. Jacques ROCCHIA, géologue, volcanologue (Rapporteur M. Pierre Hommeril).

PRIX GADON (Prix du dévouement) :

Association Vie et Espoir (Rapporteur M. le bâtonnier Max Brière).

La Commission a eu l'honneur de recevoir de M. le Ministre de l'Éducation nationale, le 15 mai 1937, la lettre suivante :

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé de vous adresser.

PRIX DE L'ACADÉMIE

Le rapport que vous m'avez demandé de vous adresser est le résultat de l'étude que j'ai faite de vos ouvrages et de vos travaux. Je suis heureux de constater que vous avez fait de remarquables progrès dans votre œuvre et que vous avez atteint un haut degré de perfection.

PRIX LITTÉRAIRES ET PRIX ARTISTIQUES

ANNÉE 1937

Le rapport que vous m'avez demandé de vous adresser est le résultat de l'étude que j'ai faite de vos ouvrages et de vos travaux. Je suis heureux de constater que vous avez fait de remarquables progrès dans votre œuvre et que vous avez atteint un haut degré de perfection.

Le rapport que vous m'avez demandé de vous adresser est le résultat de l'étude que j'ai faite de vos ouvrages et de vos travaux. Je suis heureux de constater que vous avez fait de remarquables progrès dans votre œuvre et que vous avez atteint un haut degré de perfection.

Le rapport que vous m'avez demandé de vous adresser est le résultat de l'étude que j'ai faite de vos ouvrages et de vos travaux. Je suis heureux de constater que vous avez fait de remarquables progrès dans votre œuvre et que vous avez atteint un haut degré de perfection.

PRIX LA REINTE

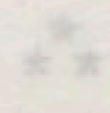
Mme Claudine Poirain pour la Toussaint de l'Œuvre Française en Pays de Caux (Rapporteur M. Jean-Pierre Chaline).

PRIX DE POÉSIE

Mme Gene Dalens pour Le Cœur et les Saisons (Rapporteur M. Georges Mac Grah).

MENTION :

Mme Anne Boucquet pour Les Muses, les Saisons et leurs Muses en Pays de Caux (Rapporteur M. Jean-Pierre Chaline).



PRIX DE VERTU, DE LA VOCATION ET DU DÉVOUEMENT

PRIX LIBER (Prix de la vocation) :

M. Jacques Rocher, géologue, volcanologue (Rapporteur M. Pierre Hommer).

PRIX GADON (Prix du dévouement) :

Association Vie et Santé (Rapporteur M. le Doyen Max Blier).

La Collégiale de Blainville

Une église dans l'histoire d'un village

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M^{re} O. URBAN DE RÉCEPTION

J'ai été très surpris quand Monsieur le Secrétaire perpétuel m'a fait part de votre intention de m'élire dans votre Compagnie en qualité de membre titulaire. J'étais loin de m'attendre à cet honneur. En effet, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen compte tant de personnalités chargées de titres éminents que je me sentais bien peu digne de prendre place parmi vous. Je le fais cependant avec joie, sachant que votre bienveillance me restera acquise. Sensible à cette marque d'estime, je vous exprime tous mes remerciements.

Monsieur le Président,

Vous avez intitulé la grande conférence de l'Académie de ce jour dernier « La Musée d'Orsay, un lieu de mémoire ». Pourquoi pouvons-nous dire aussi qu'une église est un lieu de mémoire. Vous nous avez dit « Le musée vous révèle une partie ignorée de nous-même ». Etait-elle église, les habitants d'un village pouvaient reconnaître la trace de ceux qui les ont précédés et admirer les œuvres d'art qu'ils leur ont laissées. Ils y trouvaient leur racine. Ils y sont, dans l'ensemble, très attachés.

Ainsi ai-je pu, à vous parler ce soir de la Collégiale de Blainville-Quercy, un village situé tout près de Rouen, et dont l'histoire est liée à celle de la capitale normande, Blainville.

DISCOURS
DE RÉCEPTION

La Collégiale de Blainville

Une église dans l'histoire d'un village

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M^{me} Odile LE BERTRE-TURBAN

(24 octobre 1987)

J'ai été très surprise quand Monsieur le Secrétaire perpétuel m'a fait part de votre intention de m'élire dans votre Compagnie, en qualité de membre titulaire. J'étais loin de m'attendre à cet honneur. En effet, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen compte tant de personnalités chargées de titres éminents que je me sentais bien peu digne de prendre place parmi vous. Je le fais cependant avec joie, espérant que votre bienveillance me restera acquise. Sensible à cette marque d'estime, je vous exprime tous mes remerciements.

Monsieur le Président,

Vous avez intitulé la grande conférence de l'Académie du 19 mai dernier : « Le Musée d'Orsay, un lieu de mémoire ». Peut-être, peut-on dire aussi qu'une église est un lieu de mémoire. Vous nous avez dit « Le musée nous révèle une partie ignorée de nous-même ». Dans leur église, les habitants d'un village peuvent rechercher la trace de ceux qui les ont précédés et admirer les œuvres d'art qu'ils leur ont laissées. Ils y retrouvent leurs racines. Ils y sont, dans l'ensemble, très attachés.

Aussi ai-je pensé à vous parler ce soir de la Collégiale de Blainville-Crevon, un village situé tout près de Rouen, et dont l'histoire est liée à celle de la capitale normande. Blainville,

où s'élevait autrefois un important château fort, dont les vestiges ont été mis au jour durant ces vingt dernières années, avec compétence et enthousiasme, par un groupe de jeunes archéologues passionnés. Château dans lequel se sont succédé des familles illustres : les Mauquenchy d'abord, qui comptèrent parmi eux un Maréchal de France, puis, au XV^e siècle, les Estouteville.

Si l'on consulte l'*Histoire de la Ville de Rouen*, écrite par Farin, au début du XVIII^e siècle, on peut lire :

Le 16 septembre 1494, le corps de Messire Jean d'Estouteville, Chevalier, en son vivant seigneur de Torcy et de Blainville, fut apporté de l'église des Chartreux à deux heures après midy, accompagné des quatre Religions mendiantes, des Religieux de Saint Lô et de la Madeleine, du Clergé de la ville, des Chanoines de Blainville et des Cordeliers de l'Observance de sainte Claire, qui le posèrent sous la porte Saint Hilaire. Il y avait soixante hommes revêtus de deuil portant chacun une torche où étaient attachées les armoiries du défunt. Messieurs les Chanoines et les Chapelains de la Cathédrale se trouvèrent en ce lieu, et, en leur compagnie l'Abbé de Sainte Catherine, le Prieur de Saint Lô, L'Évêque de Philadelphie, la Communauté de la ville, les Officiers du Roi, les Conseillers, les Quarteniers, et autres, jusqu'au nombre de quatre vingt ou cent personnes.

Voilà la description d'une partie de la procession funèbre de Jean d'Estouteville. Quelle était donc la notoriété de ce seigneur de Blainville, pour être enterré, à Rouen, avec tant de pompe ?

D'une famille de grands officiers de la couronne, Jean d'Estouteville, comme ses ancêtres, se mit au service du roi de France. Ce fut d'abord Charles VII, dont il fut le chambellan et le conseiller, et qu'il aida à reconquérir son royaume. En 1449, le sire de Blainville fut même le premier capitaine français qui entra dans Rouen possédé depuis trente ans par les Anglais.¹

Louis XI le nomma grand maître des arbalétriers. Charles VIII, lieutenant général du pays entre la Somme et la Seine. Il sera, en même temps, capitaine du château d'Arques et y recevra le Roi.

C'était un homme rude auquel on prête ces propos tenus aux États Généraux de 1484 : « Moi, je connais les vilains ; si

1. F. BOUQUET : *Recherches historiques sur les Sires et le Château de Blainville*, Rouen, 1863, p. 28.

on ne les comprime en les surchargeant, bientôt ils deviennent insolents. Si donc vous leur ôtez cet impôt des tailles, il est sûr que tout de suite, ils seront rebelles et insupportables ».²

Et l'on est surpris de savoir que le même homme était un poète, très apprécié à l'époque, en particulier de la dauphine Marguerite d'Écosse, éprise, elle aussi, de lettres et de poésie. Il nous reste de lui une ballade et deux rondeaux fort bien tournés.³

Il avait épousé Françoise de la Rochefoucauld, dame de Montbazou.

A la fin de sa vie, il se préoccupe de son salut, désire qu'après sa mort des prières soient dites pour lui, son épouse, sa famille et les rois qu'il a servis. Il décide alors de construire, à Blainville, une église où il établira un collège (d'où son nom d'église collégiale), un collège de douze chanoines qui prieront à toutes ses intentions.

L'église est dédiée à la Trinité et à saint Michel. En effet, saint Michel, protecteur du royaume, était cher à la famille d'Estouteville. Louis d'Estouteville, cousin de Jean, avait été nommé capitaine de la forteresse du Mont-Saint-Michel par Charles VII. Son frère, le Cardinal Guillaume d'Estouteville, plus tard archevêque de Rouen, fut le premier abbé commendataire de l'Abbaye. Quant à Jean d'Estouteville, il fut l'un des quinze premiers chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, créé par Louis XI en 1469.

L'acte de fondation de la collégiale est du 5 janvier 1488.⁴ Le fondateur fait donation de biens produisant les rentes nécessaires à l'entretien de l'église et à la vie des chanoines. Il indique leurs attributions, les offices qu'ils doivent célébrer ; il précise l'ordre des séances du chapitre, le mode des délibérations, et insiste sur la manière dont doivent vivre les chanoines : « Je deffends expressement que nul d'eux ait avec lui demeurant aucune femme suspecte de dissolution, et aussi qu'aucun d'eux ne hante les tavernes ».⁵ Il établit le droit de présentation et de nomination des chanoines, pour lui-même, ses héritiers, ou les seigneurs de Blainville. Tout est prévu, dans les moindres détails ;

2. R. SAVIGNAC : *Torcy le Grand*, Paris, 1952, p. 131.

3. Société des Anciens Textes Français : *Rondeaux et autres pièces du XV^e siècle*, publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale par Gaston Raynaud. Paris, 1889. t. XXXII, pp. 23 et 77.

4. Archives départementales de la Seine-Maritime, 2 J 9/1.

5. Arch. Dép., V 4 101.

il demande même à l'archevêque de Rouen de bien vouloir se contenter pour sa visite annuelle de dix livres tournois. ⁶

Il donne le terrain sur lequel doit s'élever l'église, et, après approbation de l'archevêché, les travaux commencent. La construction est rapide, puisque la dédicace par l'archevêque de Rouen, Robert de Croixmare a lieu le 29 septembre 1492, soit quatre ans après. Le fondateur put y assister et put profiter pendant encore deux années du chef d'œuvre qu'il avait fait élever, puisqu'il mourut le 11 septembre 1494, à 84 ans.

Après les Estouteville, Blainville revint, par mariage, à une famille originaire d'Auvergne, les barons d'Alègre. Famille turbulente dont l'un des membres, Christophe II d'Alègre, petit-fils de Marie d'Estouteville, fut seigneur de Blainville en 1580. Rallié au parti d'Henri IV, il dirigeait des expéditions contre les Ligueurs, pillant et rançonnant la campagne environnante. Puis il rentrait se mettre à l'abri dans son château de Blainville. Le Parlement de Rouen devait écouter les plaintes des propriétaires spoliés, et « le Chapitre de la Cathédrale celles non moins vives des chanoines ligueurs de la Collégiale, que d'Alègre avait dépouillés et jetés dans les prisons de son château, pour les punir de leur attachement à un parti qui n'était pas le sien ». ⁷ Comme les chanoines tenaient leurs revenus de la famille du seigneur, celui-ci prétendait leur imposer sa façon de penser en matière politique.

Le 21 février 1590, Christophe d'Alègre réussit même « par ruse et corruption, nous dit-on, à s'introduire avec quelques soldats dans le château de Rouen, d'où, s'il avait eu la précaution de faire appuyer sa tentative par les troupes royales, il aurait pu gravement menacer la ville ». ⁸ Mais le château fut repris dès le lendemain, les traîtres punis, et d'Alègre, qu'on avait obligé à capituler en lui promettant de le laisser sortir avec les honneurs de la guerre, put recommencer à terroriser la région.

Nommé gouverneur de Gisors, il se signale par ses cruautés. On nous raconte qu'il fit un jour asseoir un lieutenant général « sur un baril de poudre, mèche allumée, lui donnant pour prendre parti le temps que mettrait cette mèche à se consumer ». ⁹

6. F. BOUQUET, p. 33.

7. F. BOUQUET, p. 47.

8. P. DE VAISSIÈRE : *Une famille, les d'Alègre*, Paris, 1914, p. 240.

9. P. DE VAISSIÈRE, p. 242.

Après avoir assassiné François de Montmorency, nommé gouverneur de Gisors à sa place, d'Alègre fut contraint de s'expatrier. A la fin de sa vie, amendé, il revint à Blainville et donna à l'église paroissiale une cloche qui porte son nom.

Les descendants de Christophe d'Alègre exercèrent plusieurs fois leur droit de présentation pour la nomination des chanoines. La dernière fois fut pour remplacer le chanoine Charles Daniel, qui fut inhumé dans la collégiale, et dont on peut encore voir l'inscription dans la chapelle sud du transept : « Cy gist noble et discrète personne Messire Charles Daniel, vivant prestre chanoine en l'église Collégiale de Saint Michel de Blainville » et nous pouvons lire qu'il a donné aux chanoines par contrat passé devant notaire, et avec hypothèque, une rente de vingt et une livres, pour qu'un service soit célébré tous les ans pour le repos de son âme, et il ajoute « auquel assisteront tous les dicts chanoines, à peine de perdre toutes les distributions »... Messire Charles Daniel était un homme prudent.

Puis Blainville, par le mariage de Marie Marguerite d'Alègre avec Jean-Baptiste Colbert, fils aîné du grand Colbert, passa dans la famille Colbert-Seignelay. En 1682, il échange des fiefs avec les chanoines de Blainville. Cette transaction avait l'avantage de mettre tous les biens de la Collégiale à proximité, et d'en rendre ainsi l'administration plus facile.¹⁰ Il était convenu également dans ce contrat que, les rentes de la Collégiale étant devenues insuffisantes, on réduirait de douze à neuf, le nombre des chanoines. Le droit de présentation du seigneur du lieu demeurerait.

Ensuite, toujours par mariage, Blainville devint la propriété du Maréchal de Luxembourg, qui usa, comme ses prédécesseurs, de son droit de présentation. Les chanoines firent à cette époque déclaration par « aveu » des biens appartenant à la Collégiale, le 5 octobre 1743 : « Nous, trésorier, chantre et chanoines de l'Eglise Collégiale de Saint Michel de Blainville, tenons et avouons tenir de mondit seigneur, à cause de sa dite terre chastellenie de Blainville, les édifices, maisons, héritages, rentes, droits, offices et revenus cy après spécifiés ». ¹¹ Suit l'énumération de tous les biens en possession des chanoines, qui, à cette époque, n'étaient plus que six.

10. F. BOUQUET, p. 81.

11. F. BOUQUET, p. 85.

Les chanoines de Blainville semblent s'être, à peu près, bien entendus. Cependant, les archives départementales conservent la trace de graves dissensions qui, au milieu du XVIII^e siècle, les divisèrent. C'est un chanoine, chantre, nommé Machuel, qui se plaint à l'Archevêché du relâchement qui règne dans la Collégiale. Les messes obligatoires pour les fondateurs ne sont plus dites, les comptes ne sont plus tenus, et il termine : « Liges, complots, procédés inouis, voyes de fait, outrages, calomnies, insultes atroces, fourberies exercées par trois confrères contre le sieur Machuel, chantre... ». ¹² Nous sommes loin des obligations de bons rapports entre les chanoines prescrites par Jean d'Estouteville.

Les chanoines de la Collégiale entretenaient des relations plus ou moins bonnes avec leurs seigneurs, mais ils étaient aussi l'objet de la surveillance des archevêques de Rouen.

Citons Monseigneur Colbert, qui, lors de sa visite à Blainville, se préoccupe des reliques, des ornements et demande qu'une armoire soit faite pour les conserver. Il s'inquiète aussi des réparations à faire à l'église. ¹³

Au début du XVIII^e siècle, Monseigneur d'Aubigné constate que l'église est « très solidement construite et assez bien entretenue ». Il remarque que « l'autel du chœur est encore décoré d'une ancienne contretable gothique, de petites figures en relief représentant un crucifiement ». ¹⁴ Il parle du jubé qui existait à cette époque, et s'informe des comptes.

Citons encore, mais il ne s'agira plus alors des chanoines, mais des administrateurs de la fabrique, la visite pastorale, en 1828, du Cardinal prince de Croy, archevêque de Rouen, jour certainement mémorable pour les blainvillais, car le prélat arrivait « avec ses dix chevaux, ses voitures et ses gens ». Le vicaire général Libert qui l'accompagnait, raconte : « Le prince va toujours à cheval. Il me fait conduire dans sa voiture. Je suis là seul, comme un prince. J'y dis mon bréviaire ou je dors, ou plutôt j'admire la foule de monde qui accourt de tout côté sur notre passage, parce que la voiture suit toujours le prince avec son beau cheval blanc, tout équipé en rouge, accompagné de deux gens d'armes et de plusieurs de ses gens à cheval ». ¹⁵

12. Arch. Dép., G 1444.

13. Arch. Dép., G 1444.

14. Arch. Dép., G 739, pp. 210 et 211.

15. N.-J. CHALINE et A. FOURÉ : *Hier, une Chrétienté?*, Société de l'Histoire de Normandie, Rouen, 1978, p. 80.

L'église-collégiale de Blainville fut affectée au service des fidèles au moment de la Révolution. En effet, la petite église paroissiale Saint-Germain était, à cette époque, en très mauvais état, ainsi que le constate le curé de Sainte-Croix-sur-Buchy, agissant sur l'ordre du Cardinal de la Rochefoucauld. Il écrit : « La nef vient d'être inondée par les eaux qui sont occasionnées par des sources abondantes au point que les tombeaux qui sont dans la dite église se sont ouverts et que les ossements ont été élevés sur la surface du pavé qui se trouve soulevé dans tout l'espace de la nef. Lesquelles concavités répandent dans toute l'étendue de l'église une odeur pestilente qui a déjà préjudicié à la santé de plusieurs habitants qui s'y sont trouvés mal au point de perdre connaissance ». ¹⁶

Les notables, au nombre desquels le Curé et le Maire, réclamèrent que la collégiale leur fut remise pour en faire une église paroissiale. Cette supplique datant du 13 février 1791 fut favorablement accueillie. « En conséquence, (je cite), au lieu d'aliéner la ci-devant collégiale pour laquelle des soumissions étaient déjà ouvertes, la Nation fit vendre l'ancienne église, le cimetière qui l'entourait et le presbytère de cette église, et les habitants furent laissés en possession de la collégiale où le culte divin fut désormais célébré. Pendant un régime qualifié avec raison de régime de la Terreur, durant lequel le culte catholique était prohibé, la ci-devant collégiale qui n'avait échappé au marteau des démolisseurs qu'à la faveur de la réclamation des habitants de Blainville-Crevon, fut transformée en maison commune. Elle était le siège des réunions populaires et de la Municipalité... Après le rétablissement de la liberté des cultes, les habitants provoquent du corps municipal une autorisation pour se réunir dans l'église et y célébrer le culte catholique, ainsi qu'il résulte d'une délibération en date du 25 mai 1795 ». ¹⁷

Ce n'est pas seulement à Blainville que le choix des habitants a sauvé un monument historique important. A Saint-Martin-de-Boscherville par exemple, l'abbatiale Saint-Georges a été ainsi préservée. Au contraire, à Jumièges, le curé, craignant des frais d'entretien trop élevés, a refusé l'abbatiale, ce qui a entraîné sa ruine.

Les biens et rentes des collégiales sont donnés, par la loi

16. Arch. Dép., G 1444.

17. Arch. Dép., V 4101. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Blainville-Crevon. (Expédition certifiée conforme le 6 juin 1860).

du 25 mars 1805, aux fabriques¹⁸, c'est-à-dire aux conseils paroissiaux. A Blainville, les fabriciens essaient de gérer, de leur mieux, les biens qui leur sont confiés. En feuilletant les archives, on les voit aux prises avec des locataires récalcitrants, comme celui de leur auberge nommée « A la Grâce de Dieu », ou avec des habitants du village qui s'installent dans les bancs de l'église sans les avoir loués, cette location annuelle étant une ressource non négligeable pour la fabrique.

Ils ont aussi quelques difficultés avec la commune qui revendique la propriété de la place qui entoure l'église, ou leur demande de coopérer à la construction du nouveau presbytère, ce qu'ils ne peuvent faire, leurs finances étant entièrement prises par l'entretien du monument.¹⁹ Les chanoines avaient déjà dû faire face à des réparations importantes, pendant tout le cours du XVIII^e siècle.²⁰ Au XIX^e siècle, il y eut trois grandes campagnes de travaux : en 1828, le clocher ; en 1868, Barthélémy dirige les travaux de réparations des voûtes ; en 1893, c'est Lucien Lefort, architecte en chef du département et des Monuments Historiques, qui conduit une importante campagne de restauration. Il note « l'agréable proportion du plan, les fenestres bien compris des baies, la hardiesse de la flèche, entourée d'une élégante couronne de plomb » et déclare « l'édifice mérite à tous égards l'intérêt que lui témoignent la population et les pouvoirs publics ». ²¹ Les administrateurs de la Fabrique sont obligés, à ce moment-là, de vendre des titres et de faire appel au préfet et au ministre des Beaux-Arts pour obtenir des subventions. Ils ouvrent aussi une souscription volontaire auprès des habitants de la commune, qui, disent-ils, « a largement dépassé nos espérances ».

Il est juste de dire que la Collégiale de Blainville a été conservée grâce à la vigilance des habitants.

L'église est construite en silex et grès, formant damiers, appareil que l'on retrouve assez fréquemment dans la région, à cette époque. La balustrade du porche a été refaite au XIX^e siècle.

Du côté sud, nous pouvons voir une belle porte qui, probablement autrefois, servait de passage aux chanoines dont les

18. Arch. Dép., 2 J 9/2.

19. Arch. Dép., 2 J 9/1.

20. Arch. Dép., 2 J 9/2.

21. Arch. Dép., V 7153.

petites maisons s'alignaient à droite de l'église. Il en reste encore quelques unes de nos jours, évidemment très remaniées.

On restaure actuellement le clocher. Il était encore, au début de cette année, entièrement recouvert d'ardoises. Cependant un dessin, intitulé « Vue du Château et du Bourg de Blainville », daté de 1696, venant de la collection Gaignières, conservé à la Bibliothèque Nationale, montre le clocher, avec de petites arcades à la base de la pyramide. Comme il présentait par ailleurs quelques inexactitudes, ce dessin n'avait pas été pris en considération, jusqu'à ce que des réparations entraînent la dépose des ardoises sur toute cette partie. Des pièces de bois en forme d'arcature sont alors apparues et l'on décida de restituer le clocher dans son état primitif, ce qui donnera beaucoup plus d'élégance à l'ensemble et surtout nous permettra de retrouver la silhouette de l'église telle que l'avait voulue son fondateur, Jean d'Estouteville.

L'intérieur de l'église donne la même impression d'unité, d'équilibre, d'harmonie que l'extérieur. Les fenêtres de l'abside ont retrouvé les vitraux anciens, heureusement déposés pendant la guerre. En effet, un avion en perdition a lâché ses bombes sur les collines entourant le village, et les vitraux restés en place sont tombés.

Le vitrail central du chœur présente une très belle Crucifixion. Au pied de la Croix, la Vierge s'essuie les yeux, geste que l'on retrouve assez souvent chez les peintres du XV^e siècle. Saint Jean a le visage osseux et tourmenté typique de cette époque.

A la base, est représentée la donatrice, Françoise de la Rochefoucauld, femme de Jean d'Estouteville, agenouillée devant une Pietà. Elle porte une coiffure semblable à celle que l'on peut voir sur les tableaux représentant Anne de Bretagne. Elle est accompagnée de son patron, saint François, suivi d'une sainte, probablement sainte Claire ou sainte Colette, car Jean d'Estouteville et son épouse avaient fondé, en 1485 à Rouen, un monastère de Clarisses de la réforme de sainte Colette. C'est là que fut inhumé Jean d'Estouteville « au milieu du chœur, dans un tombeau magnifique »²² après la cérémonie de funérailles dont nous avons parlé, qui fut « une des plus belles que Rouen ait jamais vues ». ²³ Nous pouvons encore voir, près de la rue Saint-Hilaire, quelques vestiges de ce couvent, dont le

22. FARIN : *Histoire de la Ville de Rouen*. Tome second, 6^e partie, p. 95.

23. F. BOUQUET, p. 39.

portail a été remonté à l'entrée du jardin du Musée des Antiquités, grâce à l'action des Amis des Monuments Rouennais.

De chaque côté du vitrail central, des verrières restaurées en 1844 par les soins de quelques paroissiens et administrateurs de la fabrique, représentent d'une part saint Germain et saint Jacques, d'autre part saint Jean et saint Christophe.

Si l'on s'aperçoit, en consultant les inventaires, que certains objets de l'église ont disparu, la grande majorité nous a été heureusement conservée. Cependant, on ne regrettera jamais assez le départ pour les États-Unis du magnifique retable en bois sculpté orné de scènes de la Passion, dont parle Monseigneur d'Aubigné, lors de sa visite pastorale en 1715. D'abord placé derrière l'autel central puis dans la Chapelle de la Vierge, il fut acheté, en 1833, par Espérance Langlois, artiste à Sèvres, fille de Hyacinthe Langlois, qui, après l'avoir restauré et remis en état, l'a vendu à un antiquaire de Rouen, nommé Hésine.²⁴ Acheté par M. de Bellegarde, collectionneur rouennais, il figure à l'exposition d'art et d'archéologie de Rouen en 1861, où il est très admiré.²⁵ Il est acquis ensuite, probablement par vente privée, par Jacques Seligman, le grand marchand parisien. Enfin, il est acheté en 1911 par Henry Walters pour sa collection de Baltimore, devenue depuis la « Walters Art Gallery », où il se trouve toujours.

A la fin du XV^e siècle, en France, beaucoup de retables venaient des Flandres. Ils étaient fabriqués, presque en série, par des artisans qui se spécialisaient souvent dans l'exécution d'une scène ou d'un personnage. Chaque petit tableau était indépendant. Ils étaient réunis ensuite dans un grand ouvrage de menuiserie, souvent en forme de T renversé, comme à Blainville. On voit très nettement sur ce retable le travail de plusieurs artistes. Les scènes des extrémités (l'Arrestation du Christ et la Résurrection) sont d'une facture différente, en particulier dans la représentation du Christ. Les costumes et les armures sont bien de la fin du XV^e siècle. Ce retable étant l'ornement majeur de l'autel principal, il est permis de penser que Jean d'Estoutville l'a commandé pour qu'il soit en place le jour de la dédicace, c'est-à-dire le 29 septembre 1492. Il est tout à fait regrettable que cette œuvre ait quitté la France.

24. *L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*. Publication mensuelle de la Société des Architectes de la Seine-Inférieure, janvier 1900.

25. M. DARCEL : *L'exposition d'art et d'archéologie de Rouen*, Rouen, 1861.

Installé maintenant à la place occupée autrefois par le retable, un grand autel en bois, néo-gothique, a été commandé par les membres du Conseil de Fabrique, en 1860.²⁶ Il a remplacé la grande pierre d'autel qu'on retrouve, utilisée en pavage, dans la nef, à la hauteur du transept, dont on peut distinguer encore les cinq croix de consécration. Ce procédé n'était pas inhabituel à l'époque, car l'abbé Cochet nous dit que trois belles dalles tumulaires du chœur ont été sciées en 1836 pour daller la nef.²⁷ Cependant une pierre tombale d'un chanoine a été conservée sous la chaire.

On peut regretter que ce grand autel en bois ait été mutilé, dans une intention de dépouillement, après le Concile. Les trois pinacles réunis par des arcs qui décoraient la partie supérieure ont été enlevés, et l'autel, travail d'ébénisterie soigné, présente maintenant un aspect sec qu'il ne devait pas avoir.

Il n'est pas possible d'étudier ici tous les objets d'art qui ornent la collégiale de Blainville. Cependant les habitants du village se sentent peut-être plus concernés par certains d'entre eux. Les stalles, par exemple, qui constituent un bel ensemble de l'art des « entailleurs d'images » de la fin du XV^e siècle. Elles étaient abritées primitivement sous un dais continu, encore mentionné à l'inventaire prescrit par la loi de 1905²⁸, et fâcheusement disparu par la suite.

Décorées de lions, emblème héraldique des Estouteville, elles sont séparées par de petites statuettes formant accoudoirs. Différentes les unes des autres, elles représentent prêtres, bourgeois, moines, femmes, en costume de cette époque, se livrant à leurs occupations habituelles : un moine prie, une femme revient du marché avec son panier, un bourgeois serre sa bourse...

Les miséricordes des stalles sont, elles aussi, ornées d'hommes, d'animaux, de petites scènes : on trouve souvent un personnage déployant un phylactère, ou une tête d'homme caricaturale ; deux têtes sous le même bonnet ont l'air de peu s'apprécier, un ermite lit devant sa petite maison, une femme ailée porte un animal imaginaire, un bourgeois contemple sa bourse, un roi brandit épée et bouclier. Quelques animaux fantastiques sont aussi représentés, et même une scène de chasse avec cerf, sanglier et chien. Enfin, le jeu de la panoye : les deux joueurs assis l'un en face de l'autre calent entre leurs pieds

26. Arch. Dép., 2 J 9/1.

27. Abbé COCHET : *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*, Paris, 1871, p. 272.

28. Arch. Dép., 2 J 9/1.

un bâton et de leurs mains, essaient de l'attirer à eux ; scène que l'on retrouve sur une stalle de la cathédrale de Rouen et sur une de celles de l'ancienne cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges.

Il ne faut pas chercher de signification dans toutes ces représentations, mais simplement le plaisir du sculpteur qui a laissé libre cours à son imagination, ou, quand celle-ci lui faisait défaut, a repris les thèmes habituels : vie familiale, métiers, jeux, personnages ou animaux fantastiques... Le clergé d'ailleurs laissait à l'« ymagier » toute liberté.

Ces stalles étaient le plus souvent exécutées par des artisans locaux. Le traitement de celles de Blainville est assez fruste, mais plein de saveur dans les attitudes des personnages, plein de vigueur aussi dans les plis fortement cassés des costumes et les traits accusés des visages.

Les stalles de la cathédrale furent commandées par le Cardinal Guillaume d'Estouteville, alors archevêque de Rouen. Elles furent exécutées de 1457 à 1469, sous la direction de Philippot Viart « Maistre huchier » à Rouen, qui dirigeait toute une équipe de Français et de Flamands.²⁹ C'est probablement sous cette influence, peut-être même sur ce chantier, que se formèrent les artisans qui travaillèrent à Blainville. Ils ont dû exécuter aussi les stalles que l'on peut voir dans l'église de Venables ou dans celle de Préaux, près de Blainville. Il s'agit certainement d'un atelier qui a travaillé dans la région, avec des résultats plus ou moins heureux, selon la qualité de l'artisan.

Ces stalles permettent aux générations qui se sont succédé dans le village de retrouver la trace de leurs ancêtres. Et les écoliers qui viennent visiter leur église sont toujours passionnés en relevant les miséricordes de découvrir ainsi quelques aspects de la vie au Moyen Age, illustrations beaucoup plus frappantes pour eux que celles de leurs manuels scolaires.

La statuaire de Blainville est de grande qualité. Il faut surtout signaler une grande statue de saint Michel terrassant le démon qui avait été un peu oubliée, au revers du portail, sans ses ailes, et recouverte de badigeon blanc. Remise en état avec beaucoup de soin en 1976, sous la direction du service des Monuments Historiques, puis conservée dans la salle du chapitre, elle vient d'être réinstallée dans l'église.

29. E. Hyacinthe LANGLOIS : *Stalles de la cathédrale de Rouen*, Rouen, 1838, pp. 180-181.





LA STATUE DE SAINT MICHEL
DANS LA COLLÉGIALE DE BLAINVILLE-CREVON

Cette statue représente l'archange vêtu d'une armure semblable à celle que portaient les chevaliers, à la fin du XV^e siècle. D'un calme souverain, il brandit son épée pour tuer le monstre qui se tord à ses pieds. Il porte un magnifique collier de l'Ordre de Saint-Michel de forme primitive : statuette de saint Michel pendant sur la poitrine, collier fait de coquilles réunies entre elles par un lacet à simple boucle. Si l'on examine la première clef de voûte du chœur de la collégiale, on y trouve, entourées par un collier de l'Ordre de Saint-Michel exactement semblable à celui de la statue, les armoiries de Jean d'Estouteville : celles des Mauquenchy et des Estouteville réunies depuis le mariage de Nicolas d'Estouteville et de Jeanne de Mauquenchy. La collégiale ayant été construite de 1488 à 1492, on peut penser que ce collier de pierre a été sculpté un peu avant cette dernière année, ce qui nous donne une date relativement précise pour la statue de saint Michel, commandée très probablement pour sa collégiale, par Jean d'Estouteville. Nous avons vu en effet que celui-ci, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, était très attaché au culte de l'Archange et qu'il lui avait consacré son église.³⁰

C'est une statue tout à fait remarquable par son élégance, sa mesure, et que nous pouvons rattacher plutôt, à cette époque d'« art international » à un courant français. Faut-il voir ici l'influence de Michel Colombe « l'un des plus célèbres sculpteurs français de la fin du XV^e siècle » ? Il travaillait souvent avec Fouquet « le peintre du roy », qui avait exécuté la miniature qui orne le splendide manuscrit des statuts de l'Ordre de Saint-Michel, et qui était, en quelque sorte, « le spécialiste officiel de l'iconographie de saint Michel, dans la période qui suivit la création de l'Ordre »³¹. Il arrivait à Michel Colombe de donner des modèles de statues « en petit volume »³² et de laisser à d'autres artistes le soin de l'exécution. Rouen était à cette époque un centre artistique important et de nombreux sculpteurs travaillaient sur les chantiers de la Cathédrale et de Saint-Maclou. Est-ce l'un d'eux qui a réalisé le saint Michel de Blainville ? Cette statue ne porte aucune marque de sculpteur, ni d'atelier. D'autre part, on n'en a trouvé, jusqu'à maintenant, aucune trace dans les archives. On ne peut que constater que c'est une œuvre tout à fait exceptionnelle de la sculpture de la fin du XV^e siècle.

30. O. LE BERTRE : *La statue de Saint Michel dans la collégiale de Blainville-Crevon*. Commission des Antiquités de la Seine-Maritime, 1976.

31. P. PRADEL : *Michel Colombe*, Paris, 1953, p. 21.

32. P. PRADEL : *Michel Colombe*, Paris, 1953, p. 62.

Les habitants de Blainville se sont beaucoup intéressés à la restauration de « leur » saint Michel. Quelques-uns d'entre eux ont pu en suivre les étapes dans l'atelier de Bernard Legrand. Et, le 3 octobre 1976, jour de sa réinstallation solennelle dans l'église, ils sont venus, très nombreux, l'admirer.

Enfin, d'une qualité moins exceptionnelle, mais cependant tout à fait remarquable, il faut citer une petite statue de saint Adrien. Il est vêtu d'une armure de chevalier recouverte d'un grand manteau, et coiffé d'un chaperon aux couleurs vives. Il porte une enclume et tient dans sa main droite une épée, instruments de son martyre. En effet, il a eu les os rompus sur une enclume, puis la tête tranchée. A ses pieds, un lion, symbole de courage, mais peut-être aussi allusion à l'emblème héraldique des Estouteville. Cette petite statue, en pierre, de la fin du XV^e siècle, d'un style plus rude que la précédente, un peu gauche dans son attitude, est néanmoins très intéressante, car le visage est certainement un portrait. Or, à cette époque, on représentait souvent le seigneur du lieu sous les traits de saint Adrien. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que c'est Jean d'Estouteville qui est ici représenté. Le visage est dur, avec une expression intense, les sourcils proéminents, le nez fort, la bouche volontaire. C'est bien là un chef de guerre, un grand seigneur impérieux, mais un artiste aussi, à qui nous sommes redevables d'une des plus belles églises de notre campagne normande : la Collégiale de Blainville.

30. O. Le Berre : La statue de saint Michel dans la collégiale de Blainville. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et des Beaux-Arts*, 1976, t. 100, p. 101-102.
 31. P. Pradel : Michel Colombe, Paris 1957, p. 41.
 32. P. Pradel : Michel Colombe, Paris 1957, p. 62.

Les cent clochers de la ville

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de Mme ODILE LE BERTRE-TURBAN

par François BURCKARD

Madame,

LORSQU'EN 1981 l'abbé Fouré proposa aux suffrages de l'Académie votre désignation comme membre correspondant, nous ne pouvions encore imaginer avec quelle assiduité vous alliez participer à nos travaux. Non contente de correspondre, vous avez assisté à nos séances avec une fidélité exemplaire, chaque fois que vos nombreuses occupations vous en laissaient le loisir.

Vous venez de faire revivre pour nous la collégiale de Blainville-Crevon, en montrant comment l'église d'un village est le témoin des événements de son histoire. J'ajoute que c'est même très souvent, avec les registres paroissiaux et le cadastre napoléonien conservés à la mairie, le seul témoin plus que séculaire. Cette église de Blainville vous est chère, et tout particulièrement le grand saint Michel, la plus belle statue de France peut-être, qui vous a longtemps attendue, cachée sous son badigeon blanc, et dont vous vous êtes attachée à identifier le modèle. Ce n'est pas le patrimoine de Blainville seulement, mais celui de toute cette région située à l'Est de notre département, du Crevon à l'Epte, de l'Andelle à la Bresle, qui vous doivent d'être mieux connus, mieux protégés, grâce à vos tournées, grâce à vos interventions. La Commission des antiquités, la Commission départementale des objets mobiliers, la Commission supérieure des

monuments historiques dont vous êtes membre correspondant, le Secrétariat régional de l'Inventaire vous connaissent depuis longtemps et apprécient les communications, à la fois discrètes et savantes, que leur vaut votre grande culture artistique. Rappelez-vous que vous êtes, notamment, une ancienne élève de l'École du Louvre, dans les sections d'histoire générale de l'art, de muséologie, et d'égyptologie ? Vous avez activement participé en 1975 à la célébration du centenaire de la mort de l'abbé Cochet. Vous avez pris votre part, en 1979, de l'Année des abbayes normandes en magnifiant l'activité artistique de Bellozanne. Née à Dieppe, vous y transportez parfois votre centre d'intérêt et nous avez comblés naguère par une intéressante communication sur l'école des dentellières. Nous nous réjouissons, Madame, de vous recevoir parmi les membres titulaires de notre Académie.

L'église, témoin de la vie, nous avez-vous montré. Je voudrais continuer dans cette direction, bien modestement car je ne pourrai qu'effleurer, en évoquant pendant quelques instants les cent clochers de notre ville de Rouen :

La ville aux cent clochers carillonnant dans l'air

.....
Dont le front hérissé de flèches et d'aiguilles

Déchire incessamment les brumes de la mer,

écrivait Victor Hugo, en 1830.

Cent clochers, n'est-ce pas un excès, qui n'aurait rien d'inusité sous la plume de Victor Hugo ? Et cependant, comptez 36 paroisses, *intra muros*, à la veille de la Révolution, quelques paroisses proches et hors les murs, 27 couvents, des églises et chapelles parfois dotées de plusieurs tours, et vous atteindrez sans grande peine la centaine. Une lithographie du XIX^e siècle, mais qui reconstitue la situation du XVI^e, en donne une petite idée¹. Certaines églises étaient très voisines : entre la cathédrale — qui abritait elle-même sous la tour de Beurre, comme une poupée gigogne, la paroisse de Saint-Étienne-la-grande-église — et la place du Vieux-Marché, on n'en trouvait pas moins de sept : Saint-Herbland, Saint-Cande-le-Jeune, Notre-Dame-la-ronde, Saint-Jean, Saint-Georges, Saint-Michel et Saint-Sauveur ; ajoutons-y le clocher du Gros horloge. A proximité de la rue des Bons-Enfants, cinq : Saint-Martin-sur-Renelle, Sainte-Croix-des-

1. « Rouen au XVI^e siècle. Vue générale prise de la rive gauche de la Seine. »
 Reconstitution dessinée et lithographiée au XIX^e siècle par Mansson.

Pelletiers, Saint-Pierre-l'honoré, Sainte-Marie-la-petite, Saint-Vigor. Nombreuses étaient celles qui avaient été reconstruites après la guerre de Cent ans, comme dit un poème contemporain :

*Quant Angloys furent dehors,
Chacun se mit en ses efforts
De bastir et marchander
Et en bien super abonder.*

Les couvents, eux, occupaient surtout le quart nord-est de la ville, où subsiste encore une partie de leurs jardins. Les échevins étaient conscients de leur multiplicité : lorsqu'arrivèrent les Ursulines en 1615 ils refusèrent d'abord de les admettre ; depuis quelques années, disaient-ils, 400 maisons ont été absorbées par des communautés, et la ville sera bientôt déserte, les gens de mainmorte ayant remplacé les marchands et les contribuables.²

Vingt-quatre paroisses furent supprimées sous la Révolution, mais la plupart des églises subsistèrent encore quelque temps et lorsque Victor Hugo découvrit Rouen il n'y avait eu que peu de changements. André Maurois pouvait encore écrire en 1927 : « Des croupes vertes de Bonsecours aux pentes de Canteleu, le ciel était peuplé de tours, de clochers ». Je me propose d'évoquer quelques-uns de ces clochers et surtout la vie qu'ils abritaient, telle que nous la font apparaître les documents. Je vous demanderai de partager l'état d'apesanteur chronologique auquel m'a habitué le contact quotidien des archives de onze siècles, et surtout de pardonner un discours qui paraîtra à certains bien frivole. J'insisterai surtout sur la diversité de ces sources.

Les flèches d'une grande hauteur, couvertes d'ardoises ou de plomb, étaient nombreuses, plus que ne le laissent imaginer les premières photographies d'ensemble de Rouen où l'on voit la plupart déjà réduites à l'état de moignons. Ainsi l'intéressante photographie de 1850-1855 publiée par M. Pessiot ne laisse-t-elle apparaître sur l'église Saint-Martin-sur-Renelle qu'un petit toit quadrangulaire³ alors qu'elle avait eu, nous dit Eustache de la Quèrière en 1859, sur une tour au sud-ouest, une flèche recouverte d'ardoises d'une très grande hauteur. Les gens heureux n'ont pas d'histoire ; inversement l'histoire est connue en grande

2. Ch. DE BEAUREPAIRE : *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse avant 1789*, t. 2, Évreux, 1872.

3. Guy PESSIOT : *Histoire de Rouen, 1850-1900, en 500 photographies...*, Rouen, 1981, p. 14.

partie par les accidents : ainsi c'est par un conflit en 1505 avec un voiturier qui avait transporté des pierres, un autre litige en 1542 avec une veuve de la rue Ganterie qui n'avait pas payé sa quote-part, qu'on peut dater la construction de cette église Saint-Martin-sur-Renelle. L'église était restée inachevée : si elle avait un chœur de grande allure, comparable à ceux de Saint-Nicaise et de Saint-Éloi (on le voit sur une bannière actuellement à Saint-Patrice), elle était restée fermée à l'ouest par un mur de bois et de plâtre recouvert d'ardoises. Vendue en 1792 à un négociant, l'église devint entrepôt, puis fabrique de voitures, avant de disparaître par la construction de la rue de l'Impératrice, future rue Jeanne-d'Arc, malgré les protestations d'Eustache de la Quérière. Elle laissait quelques vitraux, actuellement à l'église Saint-Romain, et un panneau représentant le Baptême du Christ, à Saint-Patrice.⁴

Eustache de la Quérière ne sauva de cette percée qu'un autre clocher, celui de Saint-André. Il a montré mieux encore la diversité des sources jalonnant l'histoire de cette église Saint-André, qu'il s'était attaché à défendre. Point de départ : des lettres de Charles VIII en 1487, permettant à la paroisse d'imposer chaque héritage, ou bien immobilier, de trois sous pour achever le chœur. Farin, historien de Rouen, avait vu cette charte ; il écrivait en 1668 qu'il s'agissait d'une « église bâtie à la moderne... Son clocher est un ouvrage achevé, percé au jour de tous côtés ». Puis la charte disparut : un inventaire de 1708 cite : « Pièces curieuses trouvées dans un sac. Roole pour la taxe de 3 sols pour pied d'héritage... Ladite charte ne s'y est trouvée ». Puis des comptes, en 1521-1522, font voir une dépense à l'hôtel du corbeau, où avaient fait affaire les trésoriers, le marchand de bois et le charpentier qui avait allongé la nef, et la même année une recette pour la vente de « la grue, poulies, ferailles, croq et louve, ainsi qu'elle se pourportait », aux bourgeois de Caudebec qui construisaient alors leur propre église. En 1791, les archives relatives aux biens nationaux montrent le transfert à Saint-Éloi (où ils sont toujours) de quatre pilastres de marbre. La Quérière lui-même décrit en 1862, pour la dernière fois, la nef de Saint-André, partagée en étages et servant de magasin, tandis que la tour abritait une fonderie de plomb de chasse. Il cite enfin, comme exemple du sort inattendu des archives, la découverte à Rome, au couvent des Ermites de Saint-Augustin, par un habitant d'Amfreville-la-Mi-Voie qui allait

4. Eustache de LA QUÉRIÈRE : " *Saint-Martin-sur-Renelle, ancienne église paroissiale de Rouen* ", dans *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. 24, 1859, pp. 291-303.

y dessiner les monuments, d'une épure sur parchemin permettant de dater, au XVI^e siècle, la flèche qui surmontait la tour. Elle fut abattue par un ouragan en 1683.⁵

Par le récit d'une Bénédictine du Saint-Sacrement, nous apprenons que le clocher d'une autre église, Saint-Michel (à l'extrémité ouest de la rue du Gros-Horloge), tomba sur une maison, qu'il écrasa, lors du violent orage qui dévasta la ville le vendredi 25 juin 1683 de 4 à 7 heures du soir. Les tuiles et les vitres volaient en morceaux. A la cathédrale la partie supérieure du portail s'écroula sur les orgues. Il tomba des grêlons de la taille d'un œuf, entourés de pointes aigües, dont on ramassait encore une partie le dimanche.⁶

La religieuse nous précise que cette flèche de Saint-Michel était semblable à celle de Saint-Maclou. Cette dernière nous est décrite avec plus de précision par Farin : une aiguille de 60 mètres, en bois, revêtue de plomb et d'or fin, et surmontée d'une croix de 756 livres. Elle coiffait la tour-lanterne construite à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle par le curé Fillon, pour parachever la troisième église Saint-Maclou, dont la construction est connue, elle, par des lettres du roi d'Angleterre Henri VI (« leur église, qui s'est écroulée, ils l'ont fait démolir de fond en comble ; ils la font réédifier de neuf et plus grande et plus belle qu'elle avait été », 1436), par les comptes de la paroisse (dépense de 43 livres 10 sous pour Pierre Robin, auteur du « parchemin où l'église est jetée toute complète », 1437), et par les listes des souscripteurs, qui s'étaient partagé quatre quartiers, appelés « eaux bénites » parce qu'ils apportaient de l'eau bénite en échange des oboles. La belle flèche d'or de Saint-Maclou tomba de vétusté en 1734, et fut remplacée par un beffroi provisoire avec toit en ardoise, qui dura jusqu'à la flèche en pierre de Barthélemy en 1871. Barthélemy fut fort téméraire, en faisant reposer une flèche en pierre sur un transept qui n'avait été prévu que pour une flèche de bois, et la tour-lanterne faillit bien s'écrouler lors du bombardement de juin 1944. Comme s'était écroulée l'église précédente, par le milieu, en 1432.⁷

Pendant que s'écroulait la deuxième église Saint-Maclou, on travaillait activement, en ce milieu du XV^e siècle, au chœur de

5. Eustache de LA QUÉRIÈRE : *Saint-André-de-la-ville, église paroissiale de Rouen*, Rouen-Paris, 1862.

6. Abbé RENEULT : *Le Monastère des bénédictines du Saint-Sacrement*, Fécamp, 1923.

7. Chanoine L. PRÉVOST : *Histoire de la paroisse et des curés de Saint-Maclou*, Rouen, 1970.

la cathédrale, dont on refaisait les fenêtres hautes. Si l'histoire d'autres églises n'est souvent connue que par allusions, les comptes du chapitre de la cathédrale permettent ici de faire, au contraire, de la micro-histoire. Entre 1430 et 1433 on voit acheter des pierres à tailler pour « clarificare » au-dessus du chœur (entendons : ouvrir des verrières), d'après « certain portrait en parchemin » fait par Jean Salvant et Jean Roussel. On consulte des ouvriers du Bec-Hellouin sur ces plans. On donne 4 livres 5 sous à Lyonnet de Montigny, peintre, pour « deux fois pourtraire sur plâtre et sur toile » en la salle de l'œuvre, le Christ, Notre-Dame et saint Jean : ce sont les cartons des vitraux, et on sait même que les aunes de toile nécessaires ont coûté 30 sous. On achète 23 sommes et demie de verre à un verrier de Foucarmont.⁸ On mentionne même le don par le chapitre d'un « capuce » à la femme du verrier.⁹

Les comptes du chapitre sont aussi prolixes sur tous les détails des travaux de la cathédrale. On connaît la date, le prix et l'auteur de la moindre statuette des portails : ainsi 25 sous en 1406-1407 à Pierre Lemaire, « imaginier », « pour une petite gargouille où il y a un homme sauvage assis », dans un angle du portail Saint-Jean¹⁰ ; — le même prix, 25 sous, en 1431-1432 à un prêtre pour le gouvernement des horloges.¹¹ Pour les stalles (les « chaires du chœur », disait-on), faites à partir de 1457, on voit un huchier, Paul Mosselmen, faire 24 apôtres et 24 anges, un autre, Laurent Isbre, flamand, faire « les branches et les épis en façon de feuilles de choux et de cardons » ; on leur donne aussi une prime de 15 sous pour le mouton de l'Ascension. En 1460 on voit le responsable de ce chantier, Philippot Viart, aller au Pardon de Saint-Denis et en profiter pour visiter des ateliers de huchiers à Paris à la recherche d'ouvriers : on le sait par les frais de déplacement, 7 sous 4 deniers.¹² En 1465 Guillaume Basset, autre huchier, va de même chercher des ouvriers à Abbeville, Montreuil-sur-Mer, Bruxelles, Douai, Arras : vingt jours de voyage.¹³ En 1457-1458 on revend une vieille pierre 40 sous à Jehan Audis, imagier en pierre, et on lui paye 10 livres pour une grande image de saint Michel, « à mettre au-dessous de l'O du bas du portail aux libratiers ». ¹⁴

8. Arch. Dép., G 2487.

9. Arch. Dép., G 2491.

10. Arch. Dép., G 2481.

11. Arch. Dép., G 2490.

12. Arch. Dép., G 2494.

13. Arch. Dép., G 2501.

14. Arch. Dép., G 2492.

En 1462 on blanchit et on peint en rouge la chapelle de saint Étienne,¹⁵ et en 1465 on « carrelle » de rouge les voûtes des chapelles, « carrel » acheté au Val-des-leux.¹⁶ En 1463 on descend du portail des libraires des images « en danger de choir »¹⁷ — déjà. En 1465 on verse plusieurs sommes à un peintre, Hans Voisel, pour « étoffer », c'est-à-dire peindre les figures de plusieurs statues.¹⁸ Quant à la chaire de Monseigneur, on sait, toujours par les comptes, qu'un huchier venu d'Auxerre a passé un mois à « faire le patron en parchemin », « faire les traits et lever les moules », avant de rentrer à Auxerre pour parfaire ce travail.¹⁸

La tour-lanterne était surmontée depuis la première moitié du XIII^e siècle par la Grêle tour, aiguille de charpente et de plomb. On la voit réparée en 1386 grâce au don fait par le duc de Bourgogne de seize chênes coupés et « esbochés » dans les forêts de Roumare et de Brotonne.¹⁹ Cette flèche brûla en 1514, remplacée par la tour de pierre de Roulland le Roux et la flèche en bois qui brûla à son tour en 1822, donnant lieu à la description épique d'Eugène Noël des gargouilles vomissant du plomb et des ruisseaux de métal en fusion se figeant dans les rues du Bac et de l'Épicerie.²⁰ Celle-ci est à déduire des cent clochers de Victor Hugo.

Mais revenons à l'orage du 25 juin 1683, « un ouragan des plus furieux », dit Dom Pommeraye, « un orage très furieux », dit l'abbé Puffier, curé de Saint-Sever, dans un petit *Calendrier ou journal historique de la ville et diocèse de Rouen* publié en 1698, « de manière que toutes les maisons de la ville furent endommagées par la grêle,... les tours des églises renversées, qui brisèrent la voûte et les orgues de la cathédrale, qui renversèrent l'église de Saint-André-dans-la-ville ». Le « houragan », comme le nomme le rapport d'un maçon, d'un charpentier, d'un couvreur et d'un vitrier chargés d'évaluer les dégâts à l'église Saint-Ouen : il fallait rétablir 43 toises de claire-voie autour des parapets ; la couverture d'ardoise de la nef et des tourelles de Saint-Ouen avait été cassée par la grêle et emportée sur 98 toises ; celle de l'autre côté du comble, en tuiles, elle, sur 75 toises.²¹ Nous retrouvons nos Bénédictines réfugiées dans leur chapelle, alors

15. Arch. Dép., G 2497.

16. Arch. Dép., G 2501.

17. Arch. Dép., G 2499.

18. Arch. Dép., G 2501.

19. Arch. Dép., G 2483.

20. Eugène NOËL : *Rouen, rouennais, rouenneries*, Rouen, 1894, p. 30.

21. Arch. Dép., 14 H 441.

rue des Arsins, prosternées contre terre, en larmes, attribuant à leurs péchés tous ces malheurs, avec un grand nombre de voisins venus mourir avec elles. Elles demandèrent alors à leur aumônier de donner la bénédiction du Saint-Sacrement, et à peine eut-il levé le Saint Ciboire, nous dit la religieuse, la tempête s'apaisa. On attribue à cet événement le grand attachement des Rouennais aux Bénédictines. ²²

Clochets, clochetons sur les nombreux couvents, abritent les cloches qui martèlent les événements. A l'église des Bénédictines, rue Morand cette fois, le 12 août 1790, c'est quelques coups de la grosse cloche qui annoncent l'arrivée des représentants du District venus notifier le décret de l'Assemblée supprimant les vœux solennels des religieux. Visite fort courtoise, écrit la secrétaire du chapitre : « La Mère prieure compte sur eux comme sur des bienfaiteurs et des pères », et l'on s'est quittés « sur la promesse que nous leur avons faite de prier pour eux ». Mais quelque temps après elles étaient expulsées, emportant leur « bambino » de cire dans lequel elles avaient caché l'Eucharistie. ²²

Quelques années auparavant, lorsqu'une pensionnaire avait mis le feu au couvent, le mardi-gras 18 février 1738, c'étaient les cloches de Saint-Patrice et de Saint-Godard, puis de toutes les églises de Saint-Sever à Boisguillaume, Georges d'Amboise enfin, à la cathédrale, à partir de 3 heures du matin, qui avaient sonné le tocsin pour appeler à l'aide. Tout le monde s'était rassemblé, nous raconte un témoin oculaire dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque municipale. La pompe était arrivée mais pas les tuyaux. On avait eu des tuyaux mais pas d'eau : il y avait peu d'eau en cette partie élevée de la ville. « Il y a peu d'occasions pareilles où on ait plus mal commandé, écrit-il, ceux qui donnaient des ordres n'y entendaient rien, et les ordres mal donnés étaient encore plus mal exécutés ». ²²

Cloches sonnantes à toute volée pour célébrer les événements familiaux, au point qu'en 1730 le vice-promoteur de l'Officialité (nous pourrions dire : l'avocat général de l'archevêque) dut sévir : « L'usage sagement autorisé par l'Église d'accompagner la cérémonie du baptême du son des cloches pour annoncer aux peuples la joie que ressent cette pieuse mère d'avoir donné un enfant à Dieu, est dégénéré en abus en plusieurs endroits » dit son monitoire. A Saint-Sever, où l'on voulait distinguer ainsi les enfants et les filleuls des trésoriers, toutes les cloches étaient

22. Abbé RENEULT : *Le Monastère des bénédictines...*

cassées.²³ En septembre 1791, la joie de voir le roi accepter la constitution fut si grande que les cloches sonnèrent encore à toute volée, au point que la plus forte, celle de Saint-Vincent, se rompit : nous le savons par une lettre de la paroisse au District pour en demander une autre.²⁴ Étaient-ils vraiment si expansifs, nos paroissiens de Saint-Vincent, ou habiles calculateurs ? Ils eurent leur cloche quelques années plus tard : celle de Saint-Gervais. Entre temps l'église Saint-Vincent était devenue entrepôt de harengs, l'abside des Cordeliers, toute proche, cave à vins, Saint-Ouen silo à blé.

C'est par l'église Saint-Ouen que nous aurions pu commencer, Saint-Ouen qui est en effet associé à l'un de nos plus anciens documents, en 872. Une charte nous apprend que l'archevêque Riculphe a visité le corps de son illustre prédécesseur Dadon (devenu en latin *Audoenus* puis Ouen). Pour la grande dévotion qu'il portait à ce saint il en a pris quelques reliques, et pour permettre l'entretien des lampes qui brûlaient devant son tombeau il a donné une terre avec quatre serfs, dont nous avons les noms : Bertuin, Vuinetrude, Gimbergue et Radius.²⁵ C'était en fait à Gasny, sur l'Epte, où les reliques avaient été emportées lors des invasions normandes, et dont elles ne revinrent, triomphalement, qu'en 918, devenant la base de la grande prospérité de l'abbaye. La construction de l'église actuelle de Saint-Ouen, la troisième, est jalonnée elle aussi par des documents très divers : documents décisifs comme l'acte capitulaire de 1321 qui décidait de réserver annuellement certains revenus aux frais de construction (c'est ce qui permit un chantier continu)²⁶ ; rapports d'experts, comme ce rapport alarmant de deux maîtres des œuvres de maçonnerie et charpenterie du roi au bailliage — les architectes en chef de l'époque — alertant sur la charge pesant sur les piliers du transept : « S'il arrivait que lesdits piliers et les grands arcs doubleaux lâchassent tant soit peu, l'église esquerrait en un tel meschief que la tour querrait et le chœur la suivrait tout en un tas »²⁷ : on ne peut être plus évocateur ; — bulles pontificales concédant des indulgences pour l'achèvement de l'église : elles étaient destinées aux fidèles se rendant à Saint-Ouen à certaines dates et la dotant d'aumônes

23. Arch. Dép., G 4979.

24. Arch. Dép., QP 1433.

25. Arch. Dép., 14 H 156.

26. Arch. Dép., 14 H 439.

27. Arch. Dép., 14 H 440.

suffisantes ; mais aussi procès contre les établissements qui faisaient une concurrence déloyale : l'abbaye de Beaulieu, près de Loches, par exemple, venue capter les capitaux des fidèles : on saisit un jour, à l'hôtel du Signot, paroisse Saint-Laurent, le cheval du procureur de cette abbaye²⁷ (que venait-il faire là ?) ; — témoins directs, enfin, comme ces notes au crayon, de 1536, se rapportant aux travaux des voûtes, avec des noms, peut-être ceux des ouvriers, sur les pages de garde d'un petit inventaire de la fabrique paroissiale de Sainte-Croix-Saint-Ouen.²⁸

Sous la tour et les clochetons de Saint-Ouen, les moines chantaient, faux peut-être, en tous cas avec cacophonie si l'on en croit le règlement institué par l'archevêque en août 1659, à la suite d'une visite. Après s'être justifié de l'envoyer, de Gaillon, par une simple lettre (sans trop de modestie il se référait aux lettres de saint Paul, et au miracle du martyr Martinien sauvé d'un grand naufrage pour avoir eu les lettres de l'apôtre dans sa poche), l'archevêque prescrivait notamment : « Le service divin sera célébré aux heures ordinaires avec toute la dévotion et révérence possible, chantant et psalmodiant distinctement, sans qu'aucun religieux puisse dire en particulier son office ni lire aucun livre durant ledit service ». ²⁹

Service parfois tumultueux, reflétant, sinon une rivalité entre couvents et paroisses — la plupart étaient bien modestes — en tous cas la prééminence que défendait Saint-Ouen, son privilège : chanter le *Te Deum* en même temps qu'à la cathédrale, sonner les cloches le samedi saint, suivre immédiatement la croix de la cathédrale dans les processions. Il arriva qu'on fasse passer la paroisse Saint-Maclou avant, et ce fut un drame, aussitôt traduit dans les archives par un mémoire. Mémoire aussi contre les curés de la ville qui s'avaient d'accompagner les corps lors des inhumations à Saint-Ouen, au lieu de rester à la porte, à la rigueur au troisième pilier de la nef. Les arguments étaient péremptoirs : « C'est une maxime capitale dans le gouvernement de l'Église et de l'État, qu'il faut suivre les anciennes coutûmes et réprimer les innovations », Saint-Ouen est une abbaye de fondation royale, « le titre de maison royale... est un titre d'autorité et de rang ». Prétend-on que l'humilité préconisée par saint Benoit doit obliger les religieux ? Au contraire, on pèche contre l'humilité en s'élevant au-dessus de son rang, comme font les prêtres : « L'humilité nécessaire à tous les chrétiens est essentielle aux prêtres ». Lors de l'enterrement à Saint-Ouen de M. de Chalon, doyen de la Chambre des comptes et

28. Arch. Dép., 14 H 439.

29. Arch. Dép., 14 H 156.

paroissien de Saint-Étienne-la-grande-église, ce fut l'incident : on renversa les tréteaux qui devaient recevoir le cercueil, le président de la Ferté ayant eu la malheureuse initiative d'ordonner qu'on transportât le corps jusqu'à l'entrée du chœur, « le clergé s'y porta avec une impétuosité si grande » que le prieur, Dom de Sainte-Marthe, fut jeté à terre, la communauté chargée d'injures, et le corps du malheureux défunt abandonné sur le pavé hors du chœur pendant que les curés y entraient « plutôt en soldats qu'en prêtres ». ²⁹

Mais, ailleurs, couvent et paroisse pouvaient faire meilleur ménage. Ainsi à Saint-Lô : deux autres clochers, couvrant une cohabitation de plusieurs siècles. A l'ouest, la nef, église de la paroisse Saint-Lô, avec un clocher carré, ouvrant sur la rue Neuve-Saint-Lô (devenue rue Socrate pendant la Révolution); à l'est, le chœur, église des Grands Carmes, surmontée d'un petit clocher visible sur le plan de Gomboust, et ouvrant sur la rue Saint-Lô par la belle porte gothique qui existe toujours. Les travaux des paroissiens avaient suivi, au début du XVI^e siècle, par une saine émulation, ceux des religieux. Un grand mur les séparait depuis le Moyen Age, avec une porte pour permettre aux paroissiens d'aller sonner les cloches, au sacristain du couvent d'aller percevoir des droits dans la paroisse. Il existait encore à la fin du XIX^e siècle bien que l'église se fût écroulée à la fin de la Révolution après avoir abrité quatre ans les chaudières en ébullition d'une fabrique de salpêtre, et que le couvent, devenu prison puis école, eût été démoli en 1883. ³⁰

Nous ne pénétrons qu'indirectement à l'intérieur des églises. Un dessin, surtout s'il a été repris par une gravure, en a fait connaître certaines. Quelques témoignages ont été recueillis à temps pour conserver l'aspect d'édifices disparus. Eustache de la Quêrière rapporte le témoignage d'un ancien paroissien de 80 ans sur les piliers peints d'un semis de fleurs de lys de l'église Saint-Martin-sur-Renelle. Ailleurs c'est la location des chaises, à Saint-Herbland, qui permet d'avoir le plan de l'église, et de connaître son ouverture sur la rue du Gros-Horloge. Ou ce sont les comptes, comme à Saint-Éloi, qui permettent d'évoquer la peinture jaspée du XVIII^e siècle. Le mobilier liturgique, les vases sacrés ne sont connus que par les inventaires très sommaires dressés lors des visites de l'archevêque, ou à l'époque de la Révolution, ou encore en 1905 : en 1791, pris au couvent des Cordeliers, un soleil et sa couronne, une boîte aux saintes

30. L. de GLANVILLE : *Histoire du prieuré de Saint-Lô de Rouen*, Rouen, 1890.

huiles, deux calices de vermeil sont portés à la Monnaie de Paris, un calice envoyé à Elbeuf, un ciboire à Saint-Paul.³¹ Tous ces objets relevaient de la corporation des orfèvres et de celle des fondeurs-doreurs-étaimiers, défenseurs actifs de leur monopole contre l'emprise des dinants-chaudronniers. Par les registres des corporations, nous apprenons que des vols, déjà, avaient lieu dans les églises : la communauté des orfèvres tenait un registre des forfaitures, où j'ai rencontré, parmi les dépôts d'objets divers qui cinq ou six fois par mois étaient proposés par des inconnus dans des boutiques d'orfèvres, entre un manche de couteau, un morceau de boîtier de montre et un hochet d'enfant en argent : « Deux côtés de reliquaire ».³²

On voyait, bien entendu, dans les églises les statues qui en font toujours la richesse, mais des statues toujours neuves, ou remises à l'état neuf : celles qui avaient été jugées trop « anti-ques » se retrouvent cachées dans les murs, ou dans le puits de l'œuvre, comme à Saint-Éloi, ou sous de belles couches de badigeon comme votre saint Michel, Madame. Plus curieux, nous apprenons par la découverte qu'en fit jadis Eugène de Beaurepaire, que certaines scènes, notamment *l'Ensevelissement du Christ*, étaient fréquemment animées : à la cathédrale, la Vierge apparaissait dans un jardin fleuri monté au-dessus du tabernacle de la chapelle des ciriers et confiseurs. Les Pères Augustins déchaussés, qui pourtant attiraient l'estime de tous pour les soins qu'ils apportaient aux pestiférés du quartier Martainville, causèrent même un petit scandale en 1677 en montrant une *Mise au tombeau* avec statues de cire ou de bois revêtues de riches habits prêtés par les grandes familles du voisinage, et changés de temps en temps. Une plaquette anonyme s'en fit l'écho :

*Celle qui devant eux (il s'agit de Nicodème et Joseph d'Arimathie) étale ses appats,
Qui de ses cheveux bruns, sur un front tout profane,
Fait deux touffes à la paysanne,
Qui ne refuse aux yeux que ce qu'elle n'a pas,
Un genou haut, un genou bas,*

...
C'est la pieuse Madeleine..., etc.

31. Arch. Dép., L 1190/1.

32. Arch. Dép., 5 E 610.

L'auteur avait été d'autant plus choqué que pour orner les murs les Pères avaient emprunté aux pieuses familles du quartier des tapisseries sans se rendre compte de leurs sujets profanes : *le Jugement de Paris*, ou *les Amours de Déiphobus*. Et d'évoquer

*Dans le silence, dans la nuit,
Pendant que la chandelle luit,
Ou peut-être au clair de lune,*

*...
Ces Pères à l'envi consumer tant de soins
A vêtir une blonde, à coiffer une brune.*³³

On conçoit, dans ces conditions, l'interdiction de toute représentation profane sur le parvis des églises. En 1641, un médecin, Baptiste Delamarre, et son opérateur, avaient été assignés par l'Officialité « pour leur voir faire défense de monter un théâtre — nous dirions un stand — les jours de fêtes et le dimanche » pour vendre leurs médicaments. Mais, observaient-ils, « pour enseigner le peuple les jours de fêtes et dimanches sont plus propres, attendu que le simple peuple est à loisir », et ils s'engageaient à s'abstenir désormais de toute farce.³⁴

Un théâtre pourtant, ou podium, ou puy, était admis à l'intérieur d'une église : le puy des Palinods, à l'église Saint-Jean, où l'académie du même nom, créée par la confrérie de l'Immaculée Conception, organisait des lectures de vers.

Les registres de délibérations des fabriques paroissiales reflètent avant tout la vie matérielle des églises : vérification des comptes, achat de bancs, fourniture au suisse d'un habit, d'un chapeau à plumes et d'épaulettes à gros grain, rapports avec les boutiquiers qui louaient les échoppes ceinturant les églises, voire même à Saint-André, les entrepreneurs qui entreposaient leurs matériaux dans le cimetière. A certaines églises rouennaises étaient liées des fondations : ainsi à Saint-Maclou une fondation pour distribuer du bouillon et du vin aux malades pauvres les lundis, mardis et vendredis.³⁵

Mais ce sont surtout les clochetons des couvents qui abritaient les institutions sociales, sanitaires et scolaires de jadis.

33. E. de BEAUREPAIRE : *Les Marionnettes chez les Augustins Déchaussés de Rouen*, Rouen, 1889.

34. Arch. Dép., G 4908.

35. Chanoine L. PRÉVOST, *ouvr. cité*, p. 55.

Les Mathurins, situés au haut de la ville, sur la paroisse Saint-Nicaise, rachetaient les pauvres chrétiens pris en captivité par les infidèles. Les religieuses bénédictines installées par Laurence de Bellefonds à deux pas d'ici, ainsi que les Ursulines, assuraient l'éducation des jeunes filles. Les Capucins, comme les Augustins déchaussés, s'occupaient des pestiférés ; les Capucins de Rouen étaient aussi chargés du vestiaire de leur ordre pour toute la province de Normandie, et leurs registres mentionnent, entre deux missions, des achats de balles de laine d'Italie et d'Espagne et des envois de tuniques. Les Carmes, près de la porte Sainte-Apolline, s'occupaient de l'entretien des enfants exposés ; les Visitandines visitaient les malades et les pauvres ; les religieuses d'Ernemont, qu'on appelait encore « Capotes », formaient des maîtresses d'école.

Voici quelques échos, épars, de nos cent clochers et de la vie qu'ils abritaient.

Le *Livre des fontaines*, écrit et dessiné en 1525 par Jacques Le Lieur³⁶, évoquera mieux que mon trop long discours la silhouette de quelques-uns d'entre eux :

- Saint-Martin-du-pont, au bas de la rue Grand pont ;
- Saint-Sauveur, l'église de Pierre Corneille ;
- Saint-Pierre-le-portier, en-dessous de la rue Cauchoise ;
- la cathédrale, mais elle n'avait plus sa « Grêle tour » et pas encore sa flèche de bois ;
- Saint-Pierre-du-chatel ;
- Saint-Herbland, en construction : le devis de Roulland le Roux et Richard Roussel est de 1510, le marché pour le portail principal seulement de 1530 ;³⁷
- les Célestins, près de la porte Saint-Hilaire ; ils avaient été établis là par le duc de Bedford ; Victor Hugo ne put voir ce clocher car ils furent supprimés en 1783 et l'église, vendue à un fripier, démolie en 1785 ;³⁷
- non loin d'eux, hors les murs, l'église Saint-Gilles-de-Repainville ;
- les Augustins, ou « Sachets », du nom de leur habit en forme de sac, leur clocher avait été donné par un bourgeois de Rouen, Denis Langlois ; la flèche fut abattue par un coup de vent en 1773, remplacée, et le clocher finalement démoli en 1825 ;³⁷

36. JACQUES LE LIEUR : "Le Livre enchaîné" ou *Livre des fontaines de Rouen*, publié par Victor Sanson, Rouen, 1911.

37. E. NAILLON : *Églises, chapelles et cimetières à travers les âges*, Rouen, 1936-1938.

— les Cordeliers, une des plus belles églises de la ville ; mais le clocher gothique revêtu de plomb dut être démonté dès 1580 parce qu'il menaçait ruine, et l'église détruite en 1791 pour le percement de la future rue Camille Saint-Saëns.³⁷

De la promenade que j'ai faite parmi les cent clochers de notre ville, et dont je ne vous ai livré que quelques souvenirs, je retiens ces images : de grandes flèches, de plomb, de bois ou d'or, très élancées — 50 mètres, 60 mètres même — qui s'élevaient au-dessus de maisons pas très hautes et donnaient à la ville, vue de la côte Sainte-Catherine ou de Saint-Sever, cette silhouette hérissée d'aiguilles. Au ras des rues par contre, des églises engoncées dans leurs échoppes, et qui n'apparaissaient que par leurs portails, parfois par le voisinage d'un cimetière. Je garde le souvenir d'églises flamboyantes et fragiles, s'écroulant par le milieu, sans cesse menacées par le feu, le vent, l'eau et la foudre, mais toujours reconstruites. J'ai été frappé par la fréquence, contraire à l'idée courante, des plans d'architectes, ces fameux « pourtraits en parchemin » souvent cités, et qui ont à peu près tous disparu — je n'en connais plus qu'un, au Trésor de la cathédrale : le parchemin était une matière solide et imperméable et l'on a beaucoup récupéré ces grandes peaux pour faire des reliures, des gargousses à poudre pour les guerres révolutionnaires, ou simplement pour couvrir des pots de confiture.

Églises, lieux de mémoire, avez-vous dit très justement, Madame. Églises, objets de recherches archéologiques et artistiques, mais aussi, et surtout, églises, lieux de prière. Et je terminerai en vous demandant de penser à ce que pouvaient représenter dans notre ville, étroitement ceinturée par ses remparts, trente-six églises et les chapelles de vingt-sept couvents ouvertes à la prière de ses habitants.

Les Cordeliers, une des plus belles églises de la ville, mais le clocher gothique revêtu de plomb fut ébranlé par le choc d'un boulet en 1791 pour être détruite en 1793 pour le percement de la rue Camille Saint-Saëns, et reconstruite en 1845. Elle est remarquable par ses sculptures et ses peintures. Elle est surmontée d'une tour carrée qui sert de clocher. Elle est l'œuvre de l'architecte Jean-Baptiste Leprieux.

Je garde le souvenir d'églises flamboyantes et tristes, s'élevant par le milieu sans cesse menacées par le vent, le feu et la foudre, mais toujours reconstruites, j'ai été frappé par la fréquence, contraire à l'idée courante, des plans d'architectes ces derniers jours, pour la reconstruction de ces églises. On a pu dire que ces églises ont à peu près tous disparus. Je n'en connais plus qu'un au Trésor de la cathédrale; le parterre est une masse solide et impénétrable et l'on a beaucoup reculé ces grandes poutres pour faire des retours, des gargouilles à pointe pour les portes révolutionnaires, ou simplement pour couvrir des pots de confiture.

Madame, église objet de recherches archéologiques et artistiques, mais aussi, et surtout, église lieu de pèlerinage. Et je terminerais en vous demandant de penser à ce que pourraient représenter dans notre ville, étroitement circonscrite par ses remparts, trente-six églises et les chapelles de vingt-sept couvents ouvertes à la prière de ses habitants.

Le livre est paru chez M. Lemerle, 17, rue de la Harpe, Paris, 1911.

1939 - 1940

LES CAUSES DU DÉSASTRE

- LA W.D.F. -

SOUVENIRS D'UN «RIZ-PAIN-SBL»

par Georges MAC GRATH

CONFÉRENCES PUBLIQUES

&

COMMUNICATIONS

Introduction

Il m'a de vous parler de ce sujet en est venu, à l'issue d'une communication de M. Nohéty remontant à deux ans en arrière, sur la résistance des troupes françaises, en Normandie en juin 1944, face aux forces allemandes.

Ce sujet est maintenant inclus dans le remarquable ouvrage de votre confrère Les Soldats de 1944 dans la dernière bataille de Normandie, récemment paru.

Mai et juin 1940, deux mois tragiques qui virent, en quelques semaines, s'effondrer dans un élan déconcertant, notre Armée, et bientôt après elle, la plupart des villages et localités de notre pays.

Vous vous souvenez (pour un certain nombre d'entre vous, les autres l'ayant appris dans vos livres d'histoire) de la brève période des troupes allemandes fanfaronnes occupant la Belgique, contenant l'Armée belge sur le canal Albert, envahissant les Ardennes, traversant la Meuse, atteignant ensuite un vent de vent vers la mer, très inquiète pour les troupes alliées du Nord de la France, la suite devait le prouver amplement.

La suite, ce fut Dunkerque.

Après le franchissement de la Seine, puis de la Loire, vint l'heure d'angoisse de cette guerre éclair : la défaite française.

CONFÉRENCES PUBLIQUES
&
COMMUNICATIONS

1939 - 1940

- LES CAUSES DU DÉSASTRE -

- LA 53^e D.I -

- SOUVENIRS D'UN «RIZ-PAIN-SEL» -

par Georges MAC GRATH

(Séance du 24 janvier 1987)

Introduction

L'IDÉE de vous parler de ce sujet m'est venue, à l'issue d'une communication de M. Nobécourt remontant à deux ans environ, sur la résistance des troupes françaises en Normandie en juin 1940, face aux forces allemandes.

Ce récit est maintenant inclus dans le remarquable ouvrage de notre confrère : *Les Soldats de 1940 dans la première bataille de Normandie*, récemment paru.

Mai et juin 1940, deux mois tragiques qui virent, en quelques semaines, s'effondrer dans un immense désarroi, notre Armée, et bientôt avec elle, la plupart des rouages et institutions de notre pays.

Vous vous souvenez (pour un certain nombre d'entre vous, les autres l'ayant appris dans leur livre d'histoire) de la brutale poussée des troupes allemandes fanatisées, occupant la Hollande, bousculant l'Armée belge sur le canal Albert, envahissant les Ardennes, traversant la Meuse, amorçant ensuite un mouvement tournant vers la mer, très inquiétant pour les troupes alliées du Nord de la France, la suite devait le prouver amplement.

La suite, ce fut Dunkerque.

Après le franchissement de la Seine, puis de la Loire, vint l'issue dramatique de cette guerre-éclair : la défaite française,

l'occupation des deux tiers de notre sol, ce que l'on appelle aujourd'hui : le désastre de 1940.

A la suite de cette communication de René-Gustave Nobécourt, des échanges de vue, courtois comme toujours, avaient eu lieu sur les raisons de cet effacement soudain, brutal, inattendu de l'Armée française.

Le général Moreau, alors commandant de la Division Territoriale, avait en conclusion déclaré : « Cette défaite est due essentiellement à l'absence de moral de nos soldats ; des chars, nous en avons autant que les Allemands ; mais manquait la volonté de combattre, de s'opposer à l'ennemi. D'où l'écrasement de nos troupes ».

Cette réponse catégorique me laissa perplexe — et pas seulement moi — mais aussi des confrères, des invités qui m'en firent part ensuite.

Cependant, ce jugement sévère sur le combattant de 1940 est aujourd'hui répandu. De mon point de vue, il correspond pour une part à la réalité. Mais pour une part seulement. Car il y eut d'autres raisons à cette défaite ; d'autres raisons qui, d'ailleurs, agirent effectivement sur le moral des troupes.

Quelles sont donc ces autres raisons ? Quelles furent en vérité les causes profondes du désastre ?

Comme nous l'avons tous plus ou moins fait, les uns et les autres, j'ai souvent réfléchi, dans les années d'après guerre, à ce grave problème sans pouvoir, plus que d'autres, le résoudre. Mais aujourd'hui, plus de 46 ans après ces événements, maintenant que les passions sont éteintes, que l'histoire a accompli son œuvre clarifiante et apaisante, les travaux attentifs des chercheurs, les études objectives des historiens, les analyses des stratèges nous apportent enfin, je pense, les réponses attendues.

Et ce sont celles-ci précisément, telles qu'elles me sont apparues en conclusion de mes recherches, que je vais maintenant essayer de résumer, en les accompagnant des lumières de ma faible expérience.

J'ai dépouillé sur ce sujet les ouvrages les plus complets et les plus récents. Les voici :

P.-E. CATON : *1939-1940 - Une guerre perdue en 4 jours*, L'Amitié par le livre, 1969.

A. GOUTARD : *La Guerre des occasions perdues*, 1956.

Pierre MIQUEL : *La Seconde Guerre mondiale*, Arthème Fayard, 1986.

Claude PAILLAT : Tome V des Dossiers secrets de la France contemporaine : *La Guerre-éclair*, 1985, Robert Laffont.

Guy ROSSI LANDE : *La drôle de guerre*, avec une préface de René Rémond, Armand Colin, 1977.

Bien que d'un caractère inévitablement plus limité puisque consacré aux combats en Normandie, il faut ajouter à cette liste l'ouvrage de M. Nobécourt que je citais tout à l'heure.¹

Cette liste comporte sans doute des omissions. Les ouvrages sur la guerre 39-45 sont en nombre considérable. Je ne pouvais tout dépouiller.

LES CAUSES DU DÉSASTRE.

Voici donc maintenant, telles que j'ai pu les dégager de tous ces ouvrages, après de longues réflexions, ce que peuvent être, ce que sont sans doute les principales causes de la défaite.

La première, d'une exceptionnelle gravité fut l'impréparation d'une bonne partie de nos grandes unités, appelées au combat avec des moyens insuffisants : par exemple, des *transmissions* quasi inexistantes (j'en parlerai tout à l'heure en évoquant les moyens de la 53^e D.I.); une grave pénurie d'*avions*, ce qui s'avéra catastrophique dès les premiers jours de l'offensive allemande : pas de réplique aux attaques des *stukas*; des *chars* approchant en nombre celui des Allemands — un peu moins cependant : 1755 au total — mais dont plus de 500 (les F.T.) dataient de la guerre 14-18, et entre eux pas de liaison radio, pas de D.C.A. d'accompagnement.²

Il y avait surtout la conception erronée de l'emploi de ces chars : en appui de l'infanterie, non point, sauf exception, en unités blindées : un tiers seulement appartenaient à ces unités ; 1125 étaient éparpillés ainsi dans les régiments d'infanterie, et de ce fait peu opérationnels ; on connaît les démarches du Général de Gaulle, auprès du Grand État-Major pour corriger cette situation et aboutir à la constitution de divisions blindées : son mémorandum de novembre 1939, son travail : *L'avènement de la Force mécanique* du 26 janvier 1940. En pure perte.

Et pourtant, il y avait eu l'expérience éloquente de la guerre

1. M. Nobécourt souligne le caractère aléatoire de la manœuvre Dyle dont le déploiement en Belgique fut si néfaste.

2. Cf. Claude Paillat ; Pierre Miquel.

de Pologne. En fait, le 10 mai 1940³ existaient seulement trois divisions cuirassées. Mais elles étaient peu opérationnelles par manque de logistique : pas d'ateliers mobiles de réparation, nombre insuffisant de camions citernes de ravitaillement en carburant.

Notre artillerie : 8600 canons, avait apparemment la supériorité sur celle des Allemands. Mais il y avait un trop grand nombre de canons de 75 datant de 1914-1918 : certains avaient tiré plus de 3000 coups ce qui rendait le tir plus incertain ; le ravitaillement en munitions n'était pas à la hauteur des besoins.⁴ Il faut souligner aussi l'insuffisance en nombre, la relative vétusté ou l'inadaptation à leur tâche des véhicules du *Train* (j'en parlerai à l'occasion de mon exposé sur la 53^e D.I.). Pierre Miquel parle de « l'Armée hippomobile », incroyable au temps des Panzers.

Pierre Miquel aussi bien que Claude Paillat mettent en cause également le nombre insuffisant des *officiers d'active*, l'inexpérience trop fréquente des *officiers de réserve* (à cause de périodes trop courtes et d'une instruction trop souvent faite sur les bases de la guerre 1914-1918), les moyens périmés de l'Intendance (j'en donnerai des exemples).

Sont encore évoqués : les incohérences de la *mobilisation* (j'en ai fait personnellement l'expérience), le départ trop massif des *affectés spéciaux*, le concours trop réduit de l'*Armée britannique*, sa trop grande tendance à suivre les directives du War office plutôt que celles du G.Q.G.

Toutes ces insuffisances étaient parfaitement connues des Allemands, le 10 mai 1940. Pendant la « drôle de guerre » ils avaient eu tout le loisir de prendre des milliers de photos au-dessus de nos lignes.

Et le *moral des troupes*. Je me bornerai sur ce sujet, à rappeler ici un jugement de Guy Rossi-Lande dans son ouvrage cité tout à l'heure (pp. 175 et 176) : « Ce moral était médiocrement ferme à l'entrée en guerre. Il s'est dégradé pendant la « drôle de guerre ». Comment les chefs ne se sont-ils pas rendu compte qu'une troupe qui ne se bat pas pourrit sur place ». J'en donnerai dans un instant des exemples éloquents.

Si l'on veut essayer de rapporter aussi complètement que possible tout ce qui nous fut défavorable lors de cette campagne 39-40, il nous faut rappeler l'*inachèvement de la ligne Maginot*, dressée au long de la frontière allemande et s'arrêtant à la frontière belge sous le vain prétexte de la neutralité de la Belgique, alors que l'histoire nous démontrait amplement que ce pays était

3. et 4. Cf. Claude Paillat ; Pierre Miquel.

depuis toujours le chemin des invasions venant de l'Est. Si cette ligne de fortifications avait été poursuivie jusqu'à la mer, la stratégie et le sort des armées eussent été différents.

Il nous faut aussi rappeler un fait d'histoire survenu de façon inattendue à la veille de la guerre : *la signature le 23 août 1939 du pacte Germano-Soviétique*, enlevant tout souci à l'Allemagne sur sa frontière orientale. Les Allemands après la conquête de la Pologne pouvaient donc disposer de la totalité de leurs troupes contre les Alliés. Ceux-ci, étant donné ce fait, auraient dû redoubler de prudence et de perspicacité, et ne pas s'engager à la légère. On ne saurait prétendre qu'il en fut ainsi.

Mais j'en viens aussi, et enfin, aux faits constituant la cause fondamentale de la défaite française : *les fautes stratégiques* et surtout la plus néfaste : celle qui consista à répondre le 10 mai 1940 à l'invasion allemande, en Hollande, Belgique et Luxembourg par *l'envoi immédiat en Belgique des troupes françaises* du Nord de la France, certes des unités modernes pour la plupart, voire même mécanisées, mais cependant sans comparaison possible avec les formations allemandes de pointe. Celles-ci étaient composées d'unités spéciales surentraînées : parachutistes, troupes aéroportées, aviation d'appui au sol, régiments voire brigades de Panzers, qui n'avaient pas leur équivalent de notre côté.

La manœuvre Dyle.

Ce mouvement des troupes françaises, c'était l'exécution de la manœuvre Dyle, conçue depuis longtemps par le Haut État-Major du général Gamelin, valable peut-être en d'autres circonstances, mais condamnée à l'échec devant cette redoutable et puissante attaque brusquée des Allemands.

Et ce, d'autant plus qu'on entra en Belgique sans aucune préparation, aucun accord avec l'État-Major belge, refusé jusqu'au dernier moment par Léopold III.

En sorte que nos troupes ne trouvèrent en ce pays aucun point d'appui sérieux pour s'accrocher au sol, et s'opposer avec quelque chance de réussite, à l'invasion allemande. C'est bien simple, les Allemands occupèrent avant nous la plupart des objectifs de la manœuvre française.

Que comportait cette manœuvre ?

Celle-ci, étudiée depuis longtemps par les stratèges français avant la guerre, avait pour objet d'entrer en Belgique avec comme objectif d'atteindre Anvers à la frontière belgo-néerlan-

daise, et même d'envoyer une avant-garde jusqu'à Bréda⁵, de couvrir à l'Est la région de Bruxelles⁶, de s'établir sur la ligne Ernage-Gembloux-Namur⁷ au long de la Dyle, une zone dépourvue de défenses naturelles. Les Belges, pour cette raison, avaient prévu d'y disposer des obstacles Cointet (de fortes barrières métalliques, enchaînées les unes aux autres et se développant sur plusieurs kilomètres). Mais elles n'y étaient pas. On peut d'ailleurs rester sceptique sur leur efficacité, si elles avaient été mises en place.

Bien entendu, une liaison était assurée entre les troupes alliées qui seraient placées tout au long de ce dispositif, et les forces françaises des Ardennes prenant alors position sur la Meuse belge, de Givet au sud de Namur.⁸ Les Ardennes pour peu qu'elles soient un peu gardées, on les estimait imprenables à cause du relief; quelle profonde erreur! D'autres formations militaires françaises devaient intervenir sur la frontière belgo-luxembourgeoise, d'autres enfin au-delà de la frontière allemande à l'ouest de la Moselle.⁹

Cela représentait « un immense mouvement d'hommes, de chevaux et de véhicules, dont la réalisation exigeait plusieurs jours » (Claude Paillat, p. 81).

En cas d'invasion de la Belgique et de la Hollande par les Allemands, ce dispositif devait théoriquement, en cas de réussite, leur interdire les ports belges, améliorer le guet aérien, et les possibilités de la D.C.A., enfin couvrir les ressources industrielles du Nord de la France.

Mais outre l'abandon à l'ennemi d'une bonne partie du territoire belge, elle créait le risque de voir les *forces alliées rejetées à la mer par l'ennemi; et c'est bien ce qui eut lieu.*

Décrétée pour les 15 et 17 septembre 1939, cette opération ne fut pas déclenchée, en l'absence d'accord belge comme je viens de le dire.

On resta donc sur ses positions. Et P.-E. Caton écrit : « c'était la première fois dans l'Histoire que l'on voyait des nations déclarer la guerre et presque aussitôt, n'avoir d'autres perspectives que de se mettre sur la défensive derrière les frontières; c'était la drôle de guerre ».

5. Mission incombant en Mai 40 à la VII^e Armée (Général Giraud).

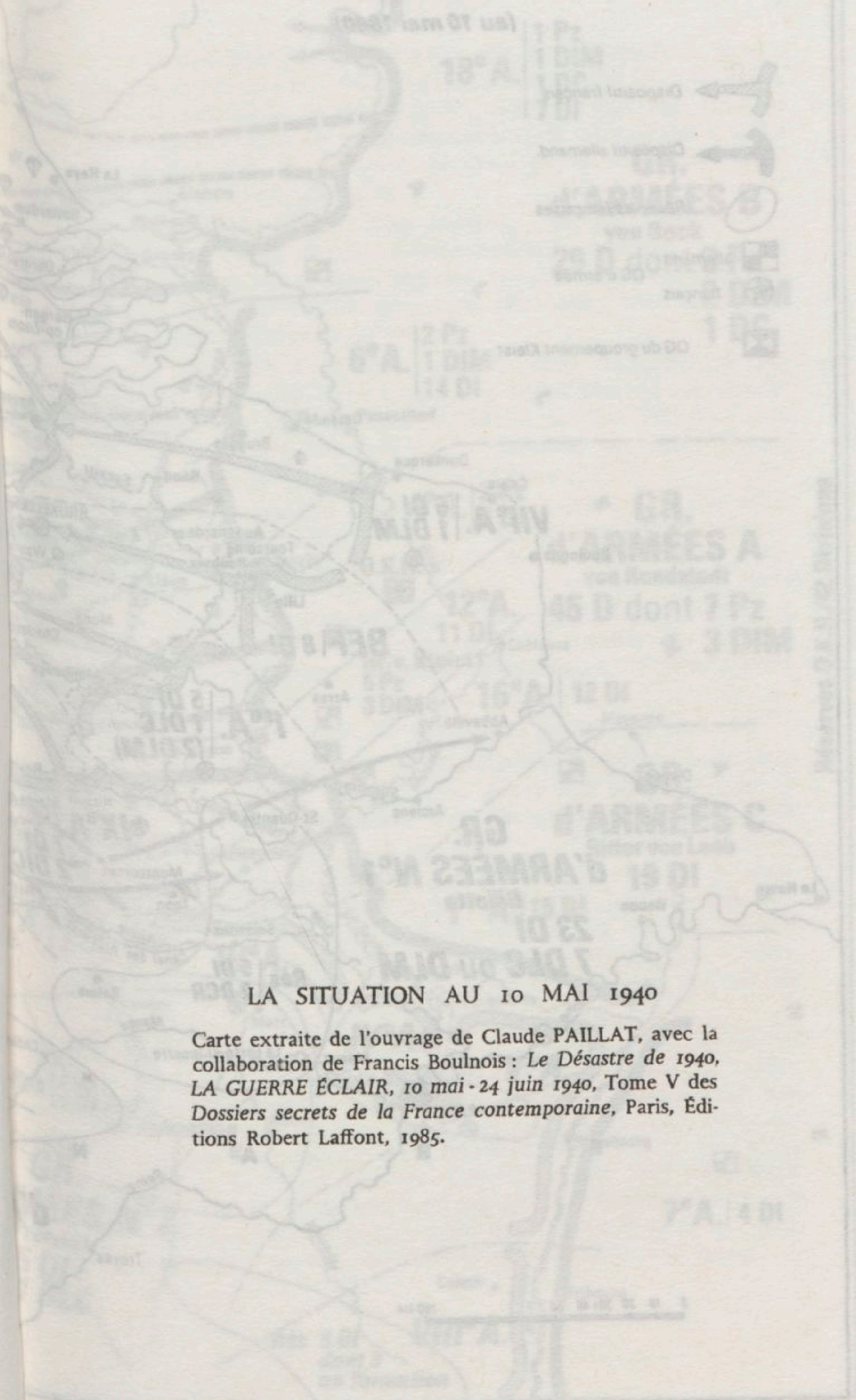
6. Mission incombant en Mai 40 au Corps expéditionnaire britannique (Lord Gort).

7. Mission incombant en Mai 40 à la I^{re} Armée (Général Blanchard).

8. IX^e Armée (Général Corap) 2 D.C.L. 1 Brigade de Spahis Marocains.

9. II^e Armée (Général Huntziger).

LE DISPOSITIF ET LES PLANS
FRANÇAIS ET ALLEMANDS



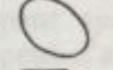


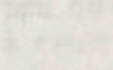


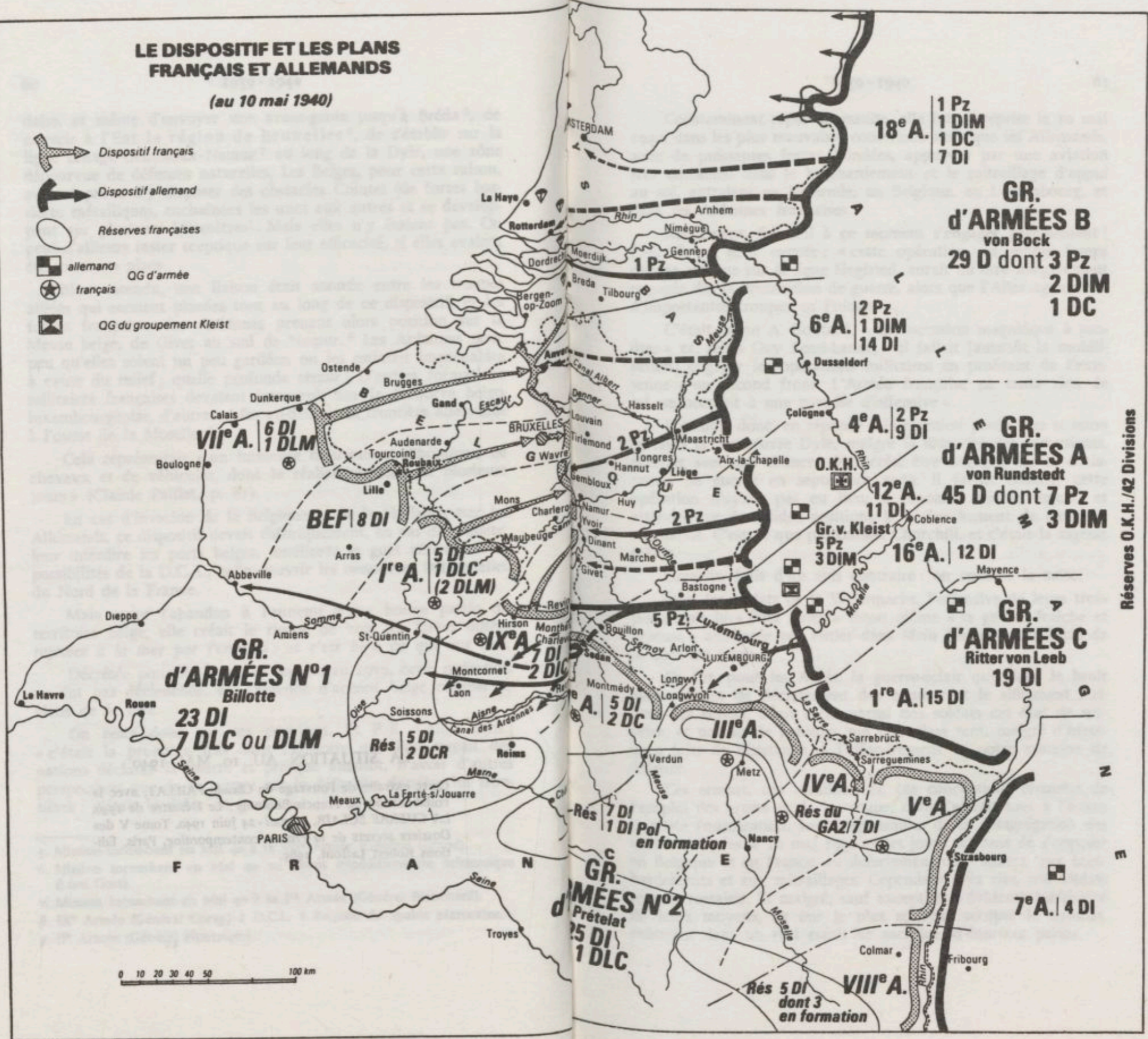
LA SITUATION AU 10 MAI 1940

Carte extraite de l'ouvrage de Claude PAILLAT, avec la collaboration de Francis Boulnois : *Le Désastre de 1940, LA GUERRE ÉCLAIR, 10 mai - 24 juin 1940*, Tome V des *Dossiers secrets de la France contemporaine*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1985.

LE DISPOSITIF ET LES PLANS FRANÇAIS ET ALLEMANDS

(au 10 mai 1940)

-  Dispositif français
-  Dispositif allemand
-  Réserves françaises
-  allemand QG d'armée
-  français
-  QG du groupement Kleist



18^e A. | 1 Pz
1 DIM
1 DC
7 DI

GR. d'ARMÉES B
von Bock
29 D dont 3 Pz
2 DIM
1 DC

6^e A. | 2 Pz
1 DIM
14 DI

4^e A. | 2 Pz
9 DI

GR. d'ARMÉES A
von Rundstedt
45 D dont 7 Pz
3 DIM

O.K.H. | 12^e A.
11 DI

Gr. v. Kleist
5 Pz
3 DIM

16^e A. | 12 DI

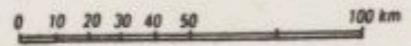
GR. d'ARMÉES C
Ritter von Leeb
19 DI

1^{re} A. | 15 DI

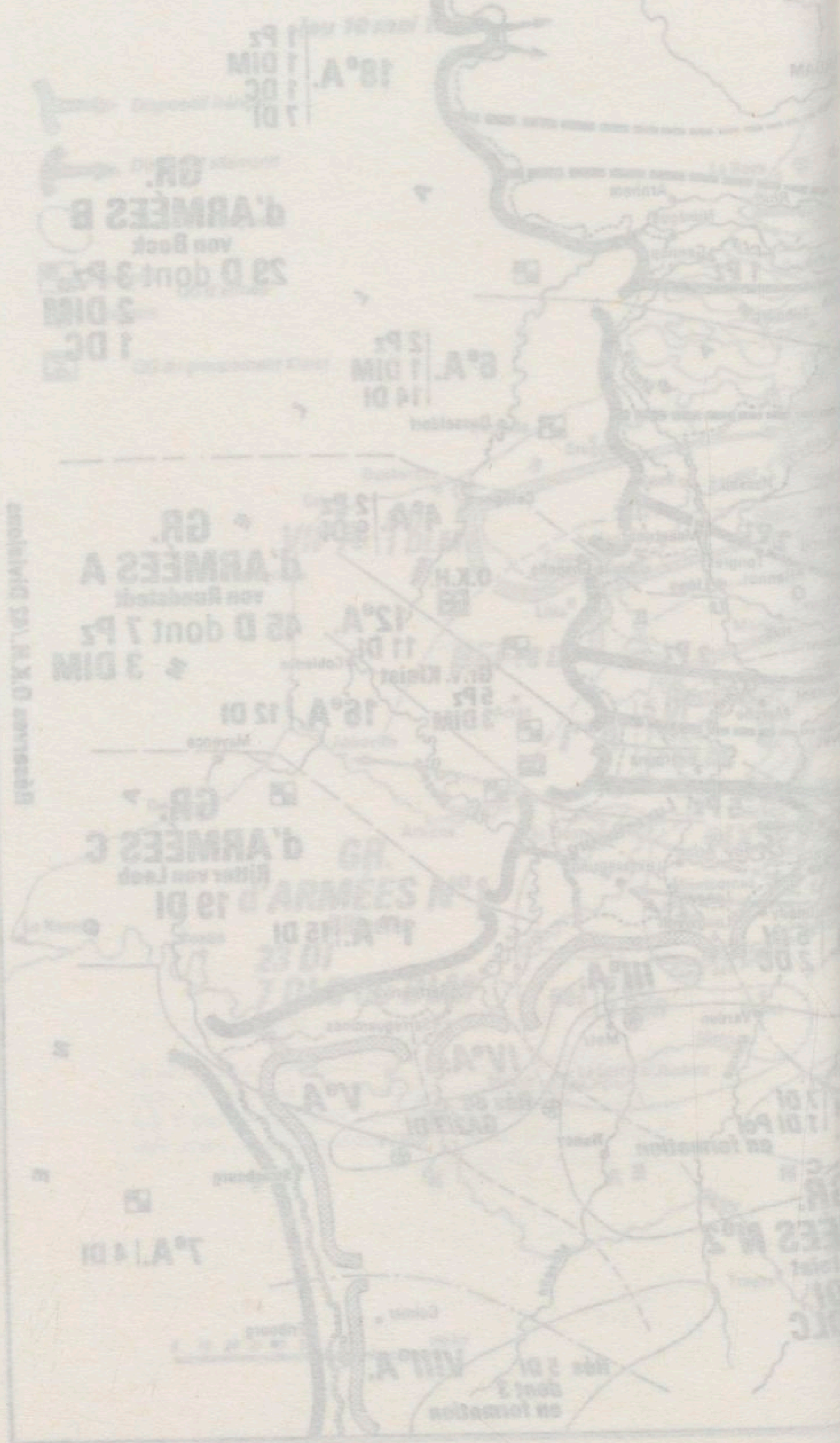
GR. d'ARMÉES N°2
Prételat
25 DI
1 DLC

Rés 5 DI
dont 3
en formation

Réserves O.K.H./42 Divisions



LE DISPOSITIF DES LIGES FRANÇAISES ET ALLEMANDES



Constamment reportée ensuite, elle fut entreprise le 10 mai 1940, dans les plus mauvaises conditions alors que les Allemands, avec de puissantes forces blindées, appuyées par une aviation très entraînée dans le bombardement et le mitraillage d'appui au sol, entraient en Hollande, en Belgique, en Luxembourg, et dans les Ardennes françaises.

Réellement, fallait-il à ce moment s'engager pareillement ? P.-E. Caton écrit encore : « cette opération, en même temps qu'une attaque sur la ligne Siegfried, aurait du être massivement engagée dès la déclaration de guerre, alors que l'Allemagne avait d'importantes troupes en Pologne ».

C'était, selon A. Goutard, « une occasion magnifique à profiter » et, selon Guy Rossi-Lande, « il fallait [aussitôt la mobilisation] engager les opérations militaires en profitant de l'existence d'un second front. L'Armée française ne tenta rien de tel, se bornant à une parodie d'offensive ».

Il semble donc, en réponse à la question posée, que si selon certains la manœuvre Dyle, malgré la disparité des armements, pouvait avec des chances de succès, être engagée dès la déclaration de guerre en septembre 1939, il fallait ensuite, cette opération n'ayant pas eu lieu, y renoncer définitivement, et attendre sur de solides positions le déclenchement de l'attaque allemande. C'est ce que préconisait Churchill, et c'était la sagesse même.

Gamelin était d'un avis contraire : on connaît la suite.

Pour les soldats de la Wehrmacht, l'offensive de leurs troupes c'était la « Blitz Krieg » sinon même « la guerre fraîche et joyeuse » annoncée par Hitler dans *Mein Kampf*, cette bible de la doctrine nazie.

Ce fut, pour les Alliés, la guerre-éclair qui, dans le bruit assourdissant de l'éclatement des bombes et le sifflement strident des stukas, allait créer parmi nos soldats cet état de surprise, et parfois de panique, qui contribua tant, malgré d'héroïques faits de résistance, à l'effondrement de notre système de défense.

Ces erreurs, ces insuffisances, ces conceptions erronées de l'emploi des armes et de la troupe, dont j'ai fait tout à l'heure la triste énumération, sont responsables de la désagrégation des unités chargées le 10 mai 1940 et les jours suivants de s'opposer en Belgique et en France, au déferlement des Panzers, aux bombardements et aux mitraillages. Cependant, très vite, nos soldats se sont ressaisis. Et malgré, sauf exception, l'évidente infériorité de leurs moyens, ils ont le plus souvent accepté le combat, subissant dans un réel esprit de sacrifice, d'énormes pertes.

Ils ne sont pas connus, comme ils devraient pourtant l'être, les faits méritoires de résistance à mettre à leur actif.

On s'est plu, pendant un temps, à n'évoquer que les défaillances, les abandons, voire les actes de lâcheté constatés. Il y en eut. C'est inévitable. Il en est ainsi dans toutes les guerres — et peut-être davantage en celle-ci — à cause de l'impréparation morale de notre Armée.

C'est le mérite des auteurs que je viens de citer tout à l'heure de souligner dans leurs ouvrages, le civisme, l'esprit de discipline, l'esprit de corps des régiments français, prenant part avec une énergique détermination à des combats dont, pourtant, ils sentaient confusément qu'ils étaient sans espoir.

C'est le mérite aussi de notre confrère René-Gustave Nobécourt, de décrire avec clarté et précision, l'action retardatrice menée avec sang-froid et ténacité contre les Panzers, en Normandie, par les débris regroupés de nos Divisions éprouvées au cours de précédents combats, voire même par nos unités territoriales : les régiments régionaux. Ne demeuraient parfois seulement, en présence des Panzers, que quelques poignées d'hommes, se sacrifiant sur place avec un courage exemplaire.

En terminant tout à l'heure cette communication, après vous avoir parlé d'une Division normande : la 53^e à laquelle j'ai un temps appartenu, je vous donnerai lecture de témoignages inédits d'hommes de cette grande unité illustrant ces mêmes vertus.

La raison de toutes ces carences.

Mes chers confrères, après ces réflexions sur les causes du désastre, un autre problème s'est posé à mon esprit : Quelle est la raison profonde de toutes ces carences ?

Ici encore, sur ce point, je rejoindrai Rossi-Lande qui écrit « que tout réside dans le rôle néfaste, joué par la politique vis-à-vis de l'Armée : intrigues pacifistes au Parlement — Rivalités au sein du Gouvernement Raynaud — Léthargie des partis — Imprécision des buts de guerre ».

Il conclut : « Il faut bien rappeler que c'est la médiocrité du personnel parlementaire, l'absence d'un grand chef politique qui ont laissé s'accumuler ces fautes. On restera toujours confondu devant leur nombre et tant d'erreurs ».

J'ai vécu cette période, ces années d'avant guerre, mêlé très jeune, à 20 ans, à la politique, de par mes fonctions d'Attaché au Cabinet du Préfet du Calvados. Si j'en ai connu parfois les

grandeurs, j'en ai vu surtout les petites, parfois les à-côtés sordides.

Après la grande épreuve, on pourrait dire la grande saignée de 1914-1918, le pays renaissait, se cherchait. Et ce n'était pas toujours les plus valeureux qui s'introduisaient dans les coulisses du Pouvoir. Ce fut une époque d'affreux scandales : l'affaire Stavisky, l'affaire Bony, Marthe Haneau, l'affaire Prince, et combien d'autres. C'était, par ailleurs, le temps des Croix-de-Feu du colonel de La Rocque, les clans armés s'opposant les uns aux autres.

Que de soubresauts alors dans les milieux politiques et par voie de conséquence dans les Corps de l'État. L'Armée, la grande muette subit inévitablement les secousses consécutives à cette dégradation des Pouvoirs publics.

C'est pourquoi ma conclusion sur ce sujet, rejoint inévitablement le jugement de l'auteur que je viens de citer.

*
**

Et j'en viens maintenant à la partie anecdotique me concernant directement c'est-à-dire, et successivement, mes souvenirs de simple soldat, commis à l'Intendance de la 53^e D.I. ; ceux de l'élève Aspirant que je fus ensuite ; enfin en mai et juin 1940, ceux de l'Aspirant en service au 3^e Dépôt de C.O.M.A.¹⁰ à Grand-Quevilly.

Le Service de l'Intendance auquel j'appartenais, aujourd'hui c'est le Commissariat aux Armées. Nous, les gens de l'Intendance, on nous appelait familièrement autrefois les « riz-pain-sel ». Vous voyez évidemment pourquoi.

J'étais l'un d'entre eux. Comment cela s'est-il fait ?

C'est toute une histoire assez incroyable que je n'aurai pas l'outrecuidance de vous conter. Sachez quand même, qu'incorporé le 6 octobre 1936 comme élève Aspirant du Commissariat de la Marine, j'étais le 30 octobre suivant réformé temporaire, maintenu ainsi en août 1937, pris Service Armé en août 1938 et appelé comme simple soldat au 8^e R.I. à Cherbourg. Je pensais que mon cas était définitivement réglé.

Pas du tout : le 21 novembre suivant j'étais réformé définitif.

De quoi, après toutes ces tribulations, être à tout jamais dégoûté de l'Armée. Il faut croire que non (je m'en étonne

¹⁰. Commis et Ouvriers Militaires d'Administration.

encore aujourd'hui) puisque le 29 août 1939, je contractais un engagement pour la durée de la guerre. Éliminé de la Marine, puis de l'Infanterie, une autre arme, dans mon cas, ce n'était pas envisageable. Restaient les Services : j'optais pour l'Intendance.

MON TEMPS A LA 53^e D.I.

Ainsi que le prévoyait mon fascicule de mobilisation, je rejoignais le 3 septembre 1939 le 3^e Dépôt de C.O.M.A. à la Caserne des Gripes à Grand-Quevilly. Elle existe toujours avec le même objet.

Les C.O.M.A. dans le civil, appartiennent aux professions de l'alimentation ou de l'habillement ou aux Services administratifs publics ou privés ; on y mettait aussi les gens du service auxiliaire.

Dès mon arrivée, je fus affecté à l'Intendance de la 53^e D.I. Ensuite, ce fut le regroupement de celle-ci (4 officiers, une dizaine de sous-officiers, 50 hommes) dans un château abandonné à Bois-Guillaume, et le surlendemain, le départ, par train de nuit pour notre destination de guerre que nous ignorions.

Ce qui nous étonna profondément, c'est que durant toute cette nuit, nous n'entendîmes, dans notre train, aucun bruit de guerre. Nous savions pourtant, quels bombardements, quelles horreurs avaient accompagné la Campagne de Pologne. Ceci ne manqua pas de nous laisser perplexes.

Pour ma part, l'aventure que je vivais m'intéressait et m'étonnait tout à la fois.

Voici, en effet, que n'ayant accompli aucun service militaire, ignorant tout du service de l'Intendance, l'on m'envoyait en campagne, avec des camarades, eux pleinement informés, dans une Intendance divisionnaire où chacun aurait à jouer un rôle spécialisé que j'ignorais totalement. Cela me semblait étrange, et réellement assez incompréhensible. Notre train arriva le lendemain matin à Bourbourg, près de Dunkerque, où les gens vauaient à leurs occupations, comme si de rien n'était.

Notre Division était chargée du secteur de défense Gravelines-frontière belge. Puis nous fûmes transférés à Strazeele, petite commune proche de Bailleul, chef-lieu de canton à 15 km d'Hazebrouck où était installé le Q.G. de la D.I.

Nous étions cette fois chargés, au long de la frontière belge, de la défense du secteur d'Hazebrouck. Mais voyons maintenant

la composition de cette division : tout d'abord le 66^e G.R.D.I. (Groupe de Reconnaissance de Division d'Infanterie) à deux escadrons, l'un à cheval, l'autre motocycliste, ensuite trois régiments d'infanterie : le 239^e de Rouen, le 329^e de Caen et Le Havre, le 208^e de Cherbourg et la 13^e Compagnie de Pionniers, toutes ces formations se déplaçant à pied.

Puis deux régiments d'artillerie : le 222^e R.A. de Vernon et le 22^e R.A.D. et une batterie de D.C.A. toutes ces formations hippomobiles.

Il y avait encore un P.A.D. (Parc d'Artillerie Divisionnaire), une compagnie du Génie, une compagnie du Train et les services habituels : Intendance, Santé, Trésorerie, Poste, Prévôté, troupes de Q.G. au total 16.000 hommes.

C'était une Division B ; je l'ai su plus tard. Ces divisions selon Claude Paillat (p. 642) étaient « pauvrement armées et mal instruites ; leur moral incertain, souffrant gravement du manque de valeur des cadres de réserve ».

Mais, s'il en était ainsi, pourquoi alors nous placer sur un secteur frontalier, qui tout à coup, en cas de violation de la neutralité belge (ce qui eut lieu) nous amènerait en première ligne au contact avec les troupes ennemies inévitablement suréquipées et fortement instruites.

Nous verrons plus loin, qu'en fait, ce n'est pas dans les Flandres mais dans les Ardennes, que notre Division reçut de plein fouet le choc des Panzers.

Tout ceci, dans le poste bien modeste que j'occupais au Q.G. de la Division, et vu par ailleurs ma totale ignorance en matière d'armement et de défense, je n'étais évidemment pas en mesure de m'en rendre compte.

Cependant, après quelque temps, me déplaçant sur le territoire de notre D.I., je me suis senti, parfois, quelque peu troublé devant les moyens réduits dont nous disposions : troupes à pied ; traction hippomobile ; comme véhicules de Train : des autobus parisiens ; et surtout Transmissions assurées par pigeons-voyageurs de la voiture colombophile : une cariole, engrillagée, contenant une trentaine de pigeons.

Mais la propagande nationale par affiches et par radio me rassurait. L'on nous répétait constamment, et l'on voyait partout, sur les murs de nos cantonnements (et c'est incroyable) ce slogan : « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts ».

Accomplissant consciencieusement notre tâche quotidienne, nous avons vécu alors « la drôle de guerre » : une époque

inattendue, une période tranquille, propice à la mise en place de notre mission de ravitaillement des troupes de la Division et au paiement des soldes. Nous nous préoccupions bien sûr de ce qui se passait dans l'Est, sur la frontière franco-allemande, en forêt de la Warndt. Mais il nous semblait que peu à peu ces opérations de Corps Francs et de Commandos se stabilisaient. Qu'advierait-il de cette guerre ? C'était notre grande question.

Notre intendance était installée dans une vaste maison abandonnée, et le groupe d'exploitation, chargé d'exécuter nos ordres dans une ferme attenante. Personnellement, j'avais pour tâche de collecter chaque jour les demandes en denrées des différentes unités de la D.I. (celles-ci étant elles-mêmes fonction des effectifs : permissionnaires, malades), de les répercuter au Corps d'Armée, et de réceptionner pour exécution les messages de celui-ci nous donnant satisfaction (parfois sous des formes inattendues).

J'utilisais pour cela un téléphone de campagne datant de l'autre guerre (avec pédale à manipuler par l'un et l'autre pour communiquer). Il y avait des conventions à respecter : les quintaux de pain, par exemple, s'appelaient des pianos. Ainsi dans l'hypothèse où des espions ennemis auraient surpris nos conversations, ils auraient, paraît-il été déroutés. Incroyable naïveté.

Chaque matin, un train complet de ravitaillement arrivait en gare de Strazeele contenant vivres et denrées annoncées : quartiers de viande frigo ; wagons de pain ; tonneaux de vin (au picrate disait-on) ; sacs de lentilles, haricots, pommes de terre, comme sur un marché local ; enfin, les inévitables « boîtes de singe ».

La réception en gare était assumée par les officiers d'Intendance, les hommes du Groupe d'exploitation répartissant les vivres, selon leurs ordres entre les officiers d'approvisionnement des différentes unités, présents à l'arrivée du train avec leurs voitures régimentaires, hippo naturellement.

Nous assumions aussi le service de la solde et la gestion financière des unités. Chaque quinzaine nous envoyions les bons de caisse nécessaires aux officiers de détails des régiments, chargés de faire face aux dépenses de fonctionnement des unités.

Nous payions les officiers et sous-officiers à solde mensuelle et cela est inénarrable — car à la solde, pour chaque grade, s'ajoutaient tout d'abord les charges militaires, et les rations réglementaires : deux pour les sous-officiers, trois pour les officiers subalternes, cinq pour les officiers supérieurs, sept pour le général. Et ces rations d'aliments, de chauffage d'hiver, d'é-

clairage à la chandelle, par exemple, nous entraînaient, pour leur reconversion en argent, selon les tarifs des B.O., dans des décomptes interminables (sans calculatrice bien entendu) nous prenant un temps fou.

Tout ceci se passait, au contact des régiments et bataillons de la Division, qui pouvaient inopinément se trouver tout à coup en pleine bataille.

Si j'évoque ces travaux administratifs accomplis par notre Intendance, en bordure de la ligne de front, c'est pour souligner leur caractère insolite et dépassé.

J'ignore comment, par rapport à nous, pratiquaient les Allemands.

Mais en octobre et novembre 1944, j'ai vu faire les Américains, et c'était d'une incroyable facilité. Quelques jours après la libération, en août 1944, de la petite ville de Vouziers où j'étais sous-préfet, celle-ci fut le siège du Quartier Général d'une Division américaine. Je pris contact avec le Supplies-Service, c'est-à-dire l'Intendance. Aucun rapport avec ce que nous faisions : les besoins étaient centralisés par messages radio en termes convenus, les livraisons faites par camions, en denrées conditionnées, c'est-à-dire prêtes pour chaque homme à être consommées sans aucune préparation (sans décomptes, ou découpes, ou recours aux cuisines roulantes, comme c'était le cas pour nous). Les boissons (jus de fruit, coca-cola) étaient livrées par camions de 100 ou 150 jerrycanes.

Les soldes étaient versées forfaitairement selon le grade, les droits individuels étant revus et liquidés à l'arrière.

En vérité notre Service était resté au même stade qu'en 1914-1918. Claude Paillat évoque d'ailleurs dans son ouvrage (p. 287) ces tâches administratives « pesantes, inefficaces, ubuesques ». C'est, indépendamment de nous, toute l'organisation militaire divisionnaire qui était dans ce cas. Tout était conçu dans l'hypothèse d'une guerre de positions (comme à Verdun). En cas de guerre de mouvement, davantage encore de guerre-éclair, tout risquait de s'effondrer ; et c'est bien ce qui eut lieu.

Quant à notre existence matérielle, à nous, soldats, commis et ouvriers militaires de l'Intendance, elle était acceptable. Pour la plupart d'entre nous, nous avons trouvé une chambre chez l'habitant. Nous prenions théoriquement nos repas à la cuisine roulante du Groupe. Elle était fruste et mauvaise. En réalité, un charpardage systématique, sur les denrées de l'ordinaire, habilement organisé en liaison avec notre propriétaire, nous dotait de vivres frais, excellents, cuisinés par le fermier. C'était un avantage apprécié, mais aussi un vol manifeste, un honteux

trafic qui amenait un certain nombre d'entre nous à nous poser quand même des questions.

Certains faits particulièrement graves, relevés par la Prévôté finirent par provoquer de sérieuses condamnations de la part de la Justice militaire.

Quant à nos officiers, ils vivaient hélas loin des hommes, en popote, dans des conditions de confort que certains peut-être n'avaient pas dans le civil.

Après quelques mois, plusieurs d'entre eux, à notre Intendance, mais aussi en d'autres unités de la D.I., firent venir leur femme. Et cela fut du plus mauvais effet sur la troupe. Il fallut une circulaire impérative du Général pour mettre fin à ces errements déplorables.

Dès novembre 1939, les permissions furent instituées : tout d'abord les permissions de mariage de trois jours : je fus l'un des premiers à en bénéficier. Puis les permissions de détente de dix jours. La plupart de nos camarades de l'Intendance étaient des ruraux ; à leur retour de permission, ils ramenaient de chez eux deux à trois bidons entiers de Calvados. Nous en dégustions à un rythme incroyable : le matin parfois, par quarts entiers. Si la drôle de guerre avait duré six mois de plus, nous serions devenus des alcooliques invétérés.

Le 24 janvier 1940, je quittais cette Division (non sans émotion tant est vive et prenante la camaraderie de l'Armée) pour me rendre à Bouguenais près de Nantes, au Centre d'Instruction des Élèves-Aspirants du Service de l'Intendance, auquel je venais d'être affecté : une nouvelle existence commençait pour moi, sans aucun rapport avec celle que je quittais.

Au Centre d'Instruction des Élèves-Aspirants.

J'ai appartenu à ce Centre pendant trois mois et demi environ jusqu'au 5 mai 1940. J'en conserve, d'une part, un souvenir amusé, d'autre part une impression navrante. Un *souvenir amusé*, parce que les hommes que nous étions, 25 ans environ et souvent davantage, tous déjà engagés dans des professions, parfois d'un certain rang, étaient en cette école, soumis à une véritable discipline de potaches. Ce centre, c'était d'ailleurs l'École Militaire d'Administration de Vincennes (occupée par le G.Q.G.) et transférée à Bouguenais.

L'encadrement était composé d'officiers et de sous-officiers d'Infanterie, faisant preuve à notre égard d'une rigueur impitoyable.

Tous les matins, nous pratiquions l'ordre serré dans la cour de l'école (un séminaire réquisitionné par l'Armée). Et gare à ceux qui ne marchaient pas au pas, ou qui n'étaient pas assez rapides, dans le « Présentez-Armes ».

Les remarques, parfois blessantes, puis les consignes pleuvaient à un rythme incroyable.

C'était, paraît-il, pour nous former à l'obéissance immédiate. Je me demande cependant s'il n'y avait pas aussi quelque malice, de la part de nos chefs, dont certains avaient connu l'épreuve terrible de 14-18, dans l'Infanterie, à secouer ainsi ces futurs « officiers porte-plume » comme ils vous appelaient. Mais j'en conserve *aussi un souvenir navrant* : car en dehors de l'enseignement concernant notre spécialité, le ravitaillement, la solde, la gestion des unités, donné par d'excellents officiers d'Administration, malheureusement hélas, selon des directives dépassées, datant de l'autre guerre, notre préparation aux fonctions de chef de section d'infanterie était plus que rudimentaire.

Des marches et encore des marches — de jour et de nuit — pour nous endurcir, sans doute. Nous étions dotés d'un fusil Gras, à un coup, avec baguette de nettoyage incorporée. Mais nous n'avions pas de cartouches. Ce qui était normal : elles ne devaient pas exister, le fusil Gras datant, me semble-t-il de la guerre de 1870. Sans doute les avait-on extraits du Musée de l'Armée.

En sorte que pendant ce séjour à l'école, nous n'avons pas tiré un seul coup de fusil. D'ailleurs, il n'y avait pas de stand de tir.

On nous faisait également démonter la mitrailleuse Saint-Étienne. Mais jamais nous la fîmes tirer. Par contre, nous faisons de l'escrime à la baïonnette, et nous apprenions à tirer fictivement sur les avions à l'aide de réglettes de tir.

Instruction illusoire en réalité ; sans rapport avec ce qui nous arriverait si nous nous trouvions en face de fantassins allemands, et que nous eussions, comme le prévoyait le règlement, à défendre notre Intendance.

En conclusion, c'était un Centre d'Instruction bien tenu, sérieux, donnant la meilleure impression, mais de mon point de vue impropre à la formation d'officiers gestionnaires modernes, capables, dynamiques et susceptibles de participer à la bataille.

L'Instruction : les méthodes de cette école étaient aussi périmées hélas que les errements suivis par la 53^e D.I. dont je vous parlais tout à l'heure.

Mon retour à Grand-Quevilly.

Au sortir de l'École, je fus affecté le 10 mai 1940 au 2^e Dépôt de C.O.M.A. à Grand-Quevilly, dont je dépendais, en vue sans doute comme au lendemain de la mobilisation, d'une affectation ultérieure aux Armées.

Ce n'était plus la cohue d'alors. Tout était calme et organisé : le petit train-train d'une ville garnison. Cela n'allait pas durer.

Dès le 13 ou le 14 mai, nous vîmes en effet arriver au quartier des militaires venant des formations de l'Intendance des Armées, qui ayant perdu le contact avec leurs unités, n'avaient rien trouvé de mieux que de rejoindre leur Dépôt d'origine.

Sur l'ordre du capitaine, je les mis en prison pour désertion. Mais ce ne fut pas pour longtemps, car le lendemain et les jours suivants, il en arriva d'autres. Les locaux disciplinaires de la caserne n'y suffisaient plus. Le Commandement prit le parti de les regrouper en un détachement renvoyé par fer aux Armées.

Notre Dépôt n'était hélas pas le seul dans ce cas.

Cependant, la percée allemande vers la Somme puis la Seine devenait préoccupante.

Le 5 juin, Amiens était attaqué, et ce même jour avait lieu un bombardement allemand sur Rouen. J'ai vu la D.C.A. en action. On dit qu'il y eut des avions allemands abattus. Je n'en ai pas été le témoin.

Les esprits s'inquiétaient, s'échauffaient. Et pourtant cela n'empêchait pas les services du Dépôt de tourner comme si de rien n'était.

Nous n'avions aucun ordre particulier du Commandement territorial. Il ne nous était pas demandé de mettre notre quartier en état de défense. Il y avait au Dépôt 60 personnes environ dont trois officiers et une dizaine de sous-officiers. Les cadres ayant leur famille à Rouen ou dans la banlieue retournaient matin et soir déjeuner, dîner et coucher chez eux. Et jusqu'au dernier jour, l'arrivée des Allemands aux abords de Rouen, il en fut ainsi. De telle sorte qu'entre midi et 2 h, et le soir, malgré ma faible expérience, je faisais fonction de Commandant de Dépôt. Il faut que je rapporte ici une communication téléphonique que je reçus le samedi 8 juin à midi. C'était le Quartier Général qui nous appelait : le standardiste me passe la communication que je garde en mémoire, dans ses termes exacts, tant

elle fut inattendue et odieuse : « Attention, on vous passe le Général ». Et voici la suite : « Ici le Général Lallemand, commandant le secteur Nord de défense de la Basse-Seine. Qui est à l'appareil ? — Je donne mes nom et qualité — Eh bien, lieutenant, prenez note. Je fais mouvement ce soir avec mon État-Major. Il faut absolument que vous m'envoyiez tantôt pour 16 heures, avant notre départ, quatre cuisiniers, mais pas n'importe lesquels, entendez-vous, des gens capables, qualifiés. Veillez-y. J'ai pris note de votre nom. Si je ne suis pas satisfait vous entendrez parler de moi ».

Quelle dérision. C'était écœurant. Voilà à quoi pensait un général chargé d'arrêter les Allemands sur la Seine, alors que ceux-ci étaient aux portes de Rouen.

Je pensais qu'il m'appelait pour me demander nos effectifs, quel était notre armement, ce que nous pouvions faire pour contribuer à la défense.

Quelle colère de notre part et quelle tristesse.

Ce soir là vers 17 heures, je me rendis à Rouen, à bicyclette, afin de voir comment les choses se passaient en ville.

Depuis plusieurs jours déjà, les ponts étaient minés ; et en bordure de Seine, côté rive droite bien entendu, avaient été aménagés de petits retranchements permettant une résistance sommaire.

Une partie importante de la population avait déjà dû quitter la ville ; une autre s'était enfermée dans les sous-sols ; car il n'y avait presque personne dans les rues. Maisons particulières et commerces, pour la plupart, avaient leurs volets fermés ou leurs rideaux de fer tirés.

Je rentrais par le pont Corneille, gardé par quelques soldats ; à la sortie rive gauche, à ma grande surprise, un char, un seul ; près de lui un sous-officier fumant tranquillement une cigarette.

M'arrêtant je lui demandais ce qu'il faisait là. Il me dit que si les Allemands se présentaient, sur la rive opposée, il avait l'ordre de passer de l'autre côté et de tirer. J'admirais sa détermination, son calme et son sang-froid devant sa mission qui ne pouvait être que de sacrifice.

Les Allemands étaient à Bois-Guillaume.

Le lendemain, comme vous le savez, ils descendaient vers la Seine par la rue de la République.

Effectivement ce matin là, selon M. Nobécourt, un char stationnant au bas de cette rue, à l'entrée du pont tira sur l'avant-garde allemande. Se joint à lui le tir des hommes occupant le retranchement à proximité.

Des engins ennemis furent détruits. Les Allemands à leur tour détruisant le char français, et causant des victimes dans le retranchement. Était-ce le char vu la veille. Impossible de répondre. En tout cas... défense de ce pont, par un seul char, incroyable, non ?

Rentré au Dépôt vers 18 heures, j'y trouvais le Capitaine dans une grande anxiété. Il attendait d'un moment à l'autre un ordre d'évacuation. La veille, dans ce but il m'avait envoyé réquisitionner un camion. En fin de soirée, nous entendîmes quelques coups de canon tirés sur le quartier Richepanse.

Et le dimanche 9 juin, vers 5 heures du matin, nous parvenait l'ordre d'évacuer le Quartier et de nous rendre aux abords de Lisieux, à Norolles si je me souviens bien.

Le Capitaine, son épouse, les deux lieutenants, plusieurs sous-officiers partirent en voiture, emmenant dans leur camion, archives et ravitaillement.

Personnellement, je reçus l'ordre de partir à bicyclette avec une cinquantaine d'hommes, cyclistes comme moi.

Après avoir chargé nos affaires dans le camion, les soldats ne gardant que leur fusil et moi mon revolver (un revolver à barillet, énorme, modèle 73, qui tirait des balles en plomb à 30 ou 40 mètres) nous prîmes vers 6 heures du matin, la route dominant la Seine et les raffineries de pétrole en direction de Bourgtheroulde.

Ces raffineries avaient été incendiées un peu plus tôt par leurs responsables sur les ordres du Q.G. Un nuage sombre formé par les fumées était au-dessus de nos têtes, répandant une odeur âcre, et empêchant les rayons de soleil de parvenir jusqu'à nous. L'atmosphère était froide dans tous les sens du terme, les moments que nous vivions tragiques.

Le Capitaine m'avait recommandé de passer par Montfort-sur-Risle et Cormeilles afin d'éviter les circuits trop fréquentés.

Nous fûmes à diverses reprises survolés par les avions allemands volant, en toute liberté à 200 ou 300 mètres d'altitude. Pas d'avions français. Pas de D.C.A.

A tout hasard, lors de ces survols, j'invitais les hommes à se disperser pour être moins vulnérables au mitraillage. Lors d'un tel mouvement un soldat se tournant vers moi, sollicita l'autorisation de tirer avec son fusil contre les avions : « Mais mon lieutenant, si personne ne les arrête, me dit-il, jusqu'où iront les Allemands ? ». Parole de bon sens — propos indigné — d'un homme du rang. Sans illusion sur l'efficacité d'un pareil tir, je laissais faire, sans résultat évidemment.

Au soir, à la nuit, nous retrouvâmes nos officiers et l'encadrement parti avec eux en auto le matin. Ils campaient à l'école du village. Nous demeurâmes sur place deux jours, le temps de juger de l'affreuse pagaille régnant à Lisieux. Puis, transférés dans une ferme de la banlieue sud-ouest de Caen, nous prîmes trois jours plus tard — ce devait être le 14 ou le 15 juin, à Carpiquet, près du camp d'aviation — un train vers la Bretagne. Le lendemain, il s'arrêtait brutalement à l'entrée de la gare de Rennes. L'aviation allemande bombardait celle-ci. Un train de munitions qui y stationnait (c'est incroyable) fut touché, et sauta toute la journée. Nous repartîmes dans la soirée toujours par fer, vers d'autres périples, qui en huit jours au total, nous menèrent à Agen, terminus de cette triste retraite ferroviaire.

*
*
*

Mes chers Confrères, j'ai longtemps hésité avant de vous livrer ces souvenirs.

A quoi bon en effet, évoquer ce passé douloureux ?

Certains camarades que j'avais prié de m'adresser une relation de ce qu'ils avaient vu, déclinèrent ma proposition.

Nous avons, me dirent-ils, tiré un trait définitif sur ce passé.

D'autres au contraire me firent parvenir des rapports soulignant leur impuissance devant les moyens performants de l'adversaire — leur impuissance, mais aussi leur découragement.

Quant à mon témoignage, ce n'est que le compte rendu modeste et insuffisant d'un homme des Services, un pauvre « riz-pain-sel ». Mais j'ai pensé que, presque un demi-siècle après ces événements, avant que tous les témoins bientôt ne disparaissent, il n'était pas inutile de dire ce que dans ma petite sphère j'ai vu et ressenti.

Retour à la 53^e D.I.

Mais si vous le voulez bien, revenons encore quelques instants à cette malheureuse Division normande, la 53^e que j'ai quittée pour le cours d'Aspirant fin janvier 40. Qu'est-elle devenue ensuite ?

Elle quitta le secteur d'Hazebrouck pour Boulogne, puis Montmorency, en région parisienne pour assumer une mission de maintien de l'ordre qui fut en définitive sans objet. Elle fut aussi appelée (incroyable mais vrai) à fournir de la main-d'œuvre pour l'agriculture.

Début mai, elle prenait position dans les Ardennes à Novion-Porcien et Château-Porcien, près de Reithel. Elle était alors rattachée à la IX^e Armée du général Corap.

Claude Paillat (p. 257) écrit à son sujet : « Elle venait en renfort de la 102^e D.I.F. de la IX^e armée dangereusement étirée le long de la Meuse, sur un front hors de proportions avec ses moyens ».

Il ajoute plus loin : « Au secours d'une division déjà faible, on envoie une grande unité, également diminuée, pour faire face à ce qui est l'élite des Panzers et des fusiliers allemands appuyés par des centaines d'avions. Le résultat ne peut être que catastrophique ».

Et voici sur cette Division le point de vue de Pierre Miquel (p. 103) : « Gênés par les colonnes de réfugiés, par le climat de panique qui commence à se répandre dans l'Armée, les fantassins de la 53^e reçoivent une série d'ordres, et de contrordres, exécutant marches et contre-marches sans savoir au juste où il faut arrêter l'ennemi ».

« Un régiment de la 53^e a bien tenté de les arrêter derrière le Canal des Ardennes, avec l'aide d'un bataillon de Spahis et quelques éléments de la 5^e D.C. Mais les chars allemands étaient nombreux, soutenus par les Stukas. Les cavaliers ont reçu un ordre de repli après avoir aussi vaillamment résisté que les unités du 329^e R.I., qui se sont finalement dégagées pour prendre position plus à l'ouest. La brèche ouverte, il ne restait plus à l'ennemi qu'à poursuivre ».

Deux comptes rendus d'un soldat et d'un lieutenant

Et voici maintenant, avant d'en terminer avec la navrante histoire de cette D.I., le compte-rendu d'un soldat de 2^e classe faisant fonction de caporal au 208^e R.I., Jean Sébire, libraire à Caen, décédé en septembre dernier, et celui d'un lieutenant vétérinaire, Maurice Delmaire du 222^e R.A.D., retiré à La Rochette près de Melun.

Jean SÉBIRE :

Le 14 mai, ma Compagnie a quitté Poix-Terron (ordre de retraite). Dans mon groupe, des hommes s'étaient attardés à la halte, et nous avons perdu le contact avec la Compagnie, qui avait tourné à droite sans que je m'en aperçoive. Nous avons filé tout droit mes 12 hommes et moi, et avons marché toute la nuit.

A 6 heures du matin, donc le 15 mai, nous nous sommes arrêtés pour dormir dans une grange. Réveillés à 9 heures par un bruit de pas. C'était le 239^e R.I. qui lui aussi battait en retraite.

Nous lui avons emboîté le pas, marché pendant 2 heures, puis arrêt dans un bois à Neuvisy.

A 17 heures nous avons pris position sur une route pour parer à une attaque blindée allemande ; on nous a répartis de chaque côté de la route avec mission de tirer sur les blindés avec nos fusils, nos fusils-mitrailleurs et nos mitrailleuses, alors qu'il aurait fallu des canons de 75 pour être efficaces. La colonne blindée est passée devant nous, dédaignant les porteurs de fusils-mitrailleurs dont j'étais, mais tuant tous les mitrailleurs.

La colonne blindée passée (cela avait duré 10 minutes) la pagaïe a commencé à régner dans les rangs ; en l'absence d'ordres, les uns ont tiré à droite, les autres à gauche, s'éparpillant au fil des kilomètres, si bien qu'à 6 heures du matin, je me suis retrouvé tout seul, traînant la jambe avec tout mon barda qui pesait lourd, car je n'avais rien jeté.

Au sommet d'une petite côte, dans un virage, j'entends un " Haut les mains " impératif sorti de la bouche d'un caporal allemand caché dans un bosquet avec son groupe et ravi de me cueillir.

Lieutenant Vétérinaire Maurice DELMAIRE :

Fin avril, notre Régiment se trouvait en Région parisienne pour aider aux travaux agricoles, et s'exercer aux tirs d'artillerie en Forêt de Fontainebleau. Il reçut l'ordre d'embarquer en direction des Ardennes.

Son groupe séjourna alors près de Vouziers puis ensuite dans les bois de Guignicourt, en direction de Charleville le 10 mai.

C'est alors que l'aviation allemande apparut dans un beau ciel bleu et commença à nous mitrailler. Toute la journée, les escadrons allemands se succédèrent et arrosèrent tout le secteur. Aux tirs des mitrailleuses se joignirent les bombes sifflantes particulièrement éprouvantes.

Aucun avion allié ne fut signalé.

A la fin du jour nous apprenions que l'ennemi approchait. Les liaisons avec l'infanterie et les premières lignes étaient coupées. Le contact ne fut pas rétabli.

Notre groupe hippo se composait de 3 batteries de 155 court qui dataient de la première guerre mondiale et pour certains avaient tiré plus de 3000 coups, ce qui exigeait des rectifications de tir.

Nous étions maintenant aux vues de l'ennemi : le capitaine d'une de nos batteries n'hésita pas à tirer à vue, en tir direct, sur les Allemands dont la progression fut ainsi freinée.

Nous résistions cependant et nous traversâmes l'Aisne rejoignant à Attigny la 14^e D.I. du général de Lattre. Celle-ci contint l'avance Allemande sur l'Aisne jusqu'au 10 juin, entre Rethel et Vouziers. Mais après cette date, au prix de gros sacrifices les panzers allemands forçaient les barrages.

Ensuite Maurice Delmaire évoque les longues étapes de retraite au cours desquelles son unité fit l'objet de salves d'artillerie (77 autrichiens au tir sec et brutal) et surtout de nombreux mitraillages d'avions à basse altitude causant de nombreuses pertes.

Et ce, jusqu'à son encerclement par les blindés allemands aux portes de Bourgogne.

De l'Intendance de la Division, je ne dirai que quelques mots. Privée dès le déclenchement de l'offensive allemande, du ravitaillement venant du Corps d'Armée, elle poursuivit cependant sa mission en recourant à l'exploitation des ressources locales, réquisition de boucheries, boulangeries, de bétail sur pied, de centres d'abattage, de dépôts de vivres.

Dès le début de l'offensive, l'Intendant fut fait prisonnier. L'attaché d'Intendance également. Mais avec courage, il sauta du char sur lequel les Allemands l'avaient placé, échappant par miracle au mitraillage dirigé contre lui, échappant aussi à la captivité. Quant aux deux officiers d'Administration, ils retraièrent indépendamment de leurs hommes, avec leur propre voiture ; à l'arrivée leur première préoccupation était de s'assurer si leurs cantines avaient suivi.

Après le 15 juin, l'Intendance perdit le contact avec la plupart des unités de la Division, séparées par les troupes de pointe allemandes. Cependant, elle ne renonça pas à sa tâche, ravitaillant comme elle put, parfois sous le mitraillage adverse, les troupes de son voisinage, voire des groupes de réfugiés.

Conclusion.

Voici, mes chers confrères, j'en ai terminé. Encore un mot cependant.

Je sais bien qu'il est vain de s'essayer à réécrire l'histoire.

Néanmoins je persiste à penser que si les soldats de 40 avaient disposé de moyens de combat à la mesure de leurs adversaires, si le Haut-Commandement avait eu des vues plus réalistes, si par exemple nos troupes n'avaient pas été victimes de l'incompréhensible manœuvre Dyle, si elles avaient eu des chefs mieux informés sur les données de la guerre moderne, alors les Allemands n'auraient pu entreprendre et réussir leur fulgurante campagne.

Le sort des Armes aurait pu être différent.

N'oublions pas en effet, qu'en six semaines de campagne, plus de 100.000 de nos soldats, ce qui est un chiffre considérable, furent tués, la plupart tombés alors qu'ils répondaient, avec des moyens dérisoires, aux ordres reçus de leur chef, se sacrifiant ainsi pour l'honneur du Pays et de son Armée.

Conclusion
 Voilà, mes chers collègues, j'en ai terminé. Encore un mot
 cependant.

Je sais bien qu'il est vain de s'essayer à rectifier l'histoire.
 Néanmoins je persiste à penser que si les soldats de 40
 avaient disposé de moyens de combat à la mesure de leurs
 adversaires, si le Haut-Commandement avait eu des vrais plus
 réalistes, si par exemple nos troupes n'avaient pas été victimes
 de l'incompréhensible manœuvre Lyle, si elles avaient eu des
 chefs mieux informés sur les données de la guerre moderne, alors
 les Allemands n'auraient pu entreprendre et réussir leur fulgur-
 tante campagne.

de la part des Américains, aurait pu être différenciée. Mais
 Nous ne pouvons pas en effet, qu'en six semaines de campagne
 plus de 100.000 de nos soldats, ce qui est un chiffre considérable,
 furent tués, la plupart tombés alors qu'ils répondaient, avec des
 moyens dérisoires, aux ordres reçus de leur chef, et sachant
 ainsi pour l'honneur du pays et de son Armée, que si
 ils avaient eu...

De l'insuccès de la Division, je ne dirai que quelques
 mots. Privée dès le début de l'opération allemande de
 renforts venant du Corps d'Armée, elle pour des raisons
 techniques et tactiques, à travers un terrain de combat
 très difficile, se trouva isolée, sans soutien, et fut
 vaincue.

Dès le début de l'opération, l'intendant fut fait prisonnier.
 L'absence d'intendance fut un handicap. Mais avec courage il sut
 par ses propres moyens, à l'aide de ses hommes, échapper à la
 capture. Il réussit à organiser une garnison de résistance
 dans une zone très dangereuse, et à maintenir ses hommes
 jusqu'à l'arrivée de leurs collègues.

Après le 14 juin, l'intendant perdit le contact avec la
 plupart des unités de la Division, séparées par les troupes de
 choc allemandes. Cependant, elle se maintint, et sa résistance
 fut une véritable source d'inspiration pour les autres troupes.
 Elle continua de fonctionner jusqu'à la fin de la guerre.

Demeure bourgeoise et foyer littéraire :

Le souvenir d'Ulric Guttinguer et d'André Gide au château de la Mi-Voie

par le frère Jean-Pierre RIBAUT

Chargé de cours

à la Faculté libre des Lettres de Lille

(Séance du 7 février 1987)

EN décembre 1976, quelque deux cents ans après sa construction, disparaissait sous la pelle des démolisseurs, le château d'Amfreville ou plutôt, comme on disait au XIX^e siècle, « le château de la Mi-Voie ». La richesse culturelle d'une vieille nation ne permet pas toujours de conserver chacun des édifices légués par le passé ; le critère architectural étant souvent déterminant dans les autorisations de démolition accordées par l'administration, le château de la Mi-Voie, belle demeure de la seconde moitié du XVIII^e siècle, n'offrait sans doute pas assez d'originalité pour mériter de survivre. A aucun moment, semble-t-il, le souvenir des écrivains qui ont habité ou fréquenté le domaine n'a été mis en avant pour le sauver de la destruction : c'est sans doute regrettable car, dans le courant du XIX^e siècle il a su ajouter à son rôle de demeure bourgeoise celui de foyer littéraire dont poèmes ou romans perpétuent la mémoire.

Cette démolition ne fut cependant pas une surprise : depuis vingt ans déjà le château était condamné ; *Paris-Normandie* en faisait état, le 2 juillet 1970, dans un article consacré au centenaire de la naissance d'André Gide :

Cette importante bâtisse blanche héberge actuellement plu-

sieurs familles qui travaillent à Tréfinétaux. Les jours du château sont comptés : il va être détruit dans quelques temps et des logements modernes construits dans son parc.

Avant de faire revivre le domaine disparu par les pages qu'il a su inspirer, évoquons tout d'abord la propriété telle que la connurent leurs auteurs ; les archives notariales nous aideront, à maintes reprises, à nous faire une idée précise des lieux qui n'apparaissent souvent dans les œuvres littéraires que comme le cadre général d'une action.

1. *Une demeure bourgeoise.*

En s'appuyant sans doute sur le style des bâtiments, Pierre le Verdier a pu écrire que « La Mivoie paraît avoir été construite aux dernières années du XVIII^e siècle ». ¹ La date de 1788 forgée sur une grille de balcon soutenait cette hypothèse. Or les actes notariés nous apprennent que le domaine est déjà constitué en 1770 quand un certain sieur Hallot, qui tenait au moins partiellement cet héritage de son frère, en fit donation à Jacques-André Gueudry, un notable rouennais. La première description que nous connaissons de cette demeure apparaît dans l'acte notarié du 23 novembre 1770 faisant état d'

... Une maison de maître et autres bâtiments limitrophes, un jardin au bout duquel est un étang une terrasse ou plate forme plantée en partie de charmilles au-delà du dit étang une prairie aussy close et plantée qu'elle est à partir de la dite terrasse jusques à la Rivière de Seine un terrain qui part de la grande Route tendant de Roüen au port de Saint Oüen lequel terrain édifié de deux bâtiments et est enclos de murs aboutit à une Ruelle qui passe et le long de la Cour de la dite maison de maître ; le tout situé en la paroisse de la mivoye borné d'un côté sur toute sa longueur une autre ruelle qui part de la dite grande route et aboutit à la rivière de Seine, d'autre côté plusieurs d'un bout la dite Rivière de Seine et d'autre bout la dite grand route.

Cet acte du 23 novembre 1770, à l'instar de ceux qui suivront, ne nous renseigne guère sur la distribution intérieure du bâtiment principal ; des plans dressés à la veille de la seconde guerre mondiale nous permettent heureusement de nous faire une représentation assez exacte du « château » qui ne semblait

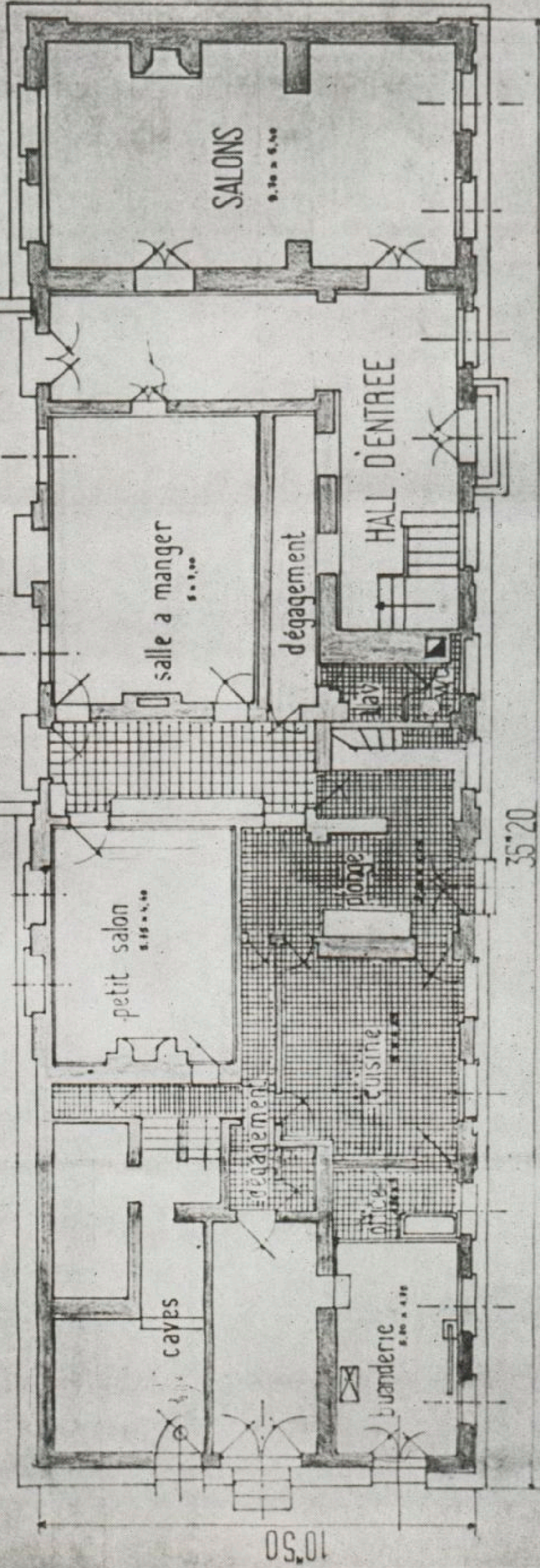
1. Pierre le VERDIER : *Une famille de haute bourgeoisie rouennaise, Histoire de la famille Rondeaux*, Rouen, 1928, p. 247.



CHATEAU DE LA MI-VOIE
 d'après des plans dressés en 1940
 par bouvier et chevalier architectes à paris

coté parc et seine

PERRON



35.20

COTE ROUTE

10.50



LE CHATEAU DE LA MI-VOIE

— détruit en décembre 1976 —

pas alors avoir subi de transformations importantes depuis le XIX^e siècle.

L'édifice aux proportions imposantes s'étalait sur 35,20 m de long, et 15,50 m de large ; sur la façade regardant la route de Paris, deux portes permettaient d'entrer au rez-de-chaussée ; celle de gauche, réservée au personnel, ouvrait directement sur les locaux de service, tandis que celle de droite donnait accès aux luxueux appartements des maîtres : grand salon de plus de 50 m², salle à manger de 35 m² avec vue sur le parc et communiquant, au-delà d'un couloir dallé de marbre, avec un salon auquel ses 25 m² de surface valaient le qualificatif de « petit ». Il est vrai que, de l'autre côté du vestibule, la cuisine, à peine moins grande, côtoyait un local destiné à la vaisselle qui ne couvrait que 10 m² ; caves et réserves, situées au rez-de-chaussée en l'absence de sous-sol, occupaient le restant de cette partie dévolue au personnel.

Huit chambres indépendantes, d'une hauteur sous plafond de 2,85 m, constituaient le premier étage. Celle qui donne sur le parc, au centre de la façade, et qui comporte cabinet de toilette, antichambre et salon, servait sans doute d'appartement au poète Ulric Guttinguer lors de ses séjours à la Mi-Voie, de 1820 à 1830. Le second étage, dévolu aux domestiques, fut, selon toute vraisemblance, agrandi à la fin du XIX^e siècle afin d'obtenir une pièce supplémentaire sans gêner toutefois l'accès à la terrasse que ceinturait une élégante colonnade surmontée, à chaque angle, d'un pot-à-feu.

2. Où vivent des notables rouennais.

Cette confortable demeure, aux portes de Rouen, constituait une « maison de campagne » idéale. Elle semble d'ailleurs avoir souvent joué ce rôle pour ses différents propriétaires. Mention explicite en est faite, le 19 septembre 1807, dans l'acte de décès de Jacques-André Gueudry « mort le jour d'hier sur les sept heures du soir en sa maison de campagne » ; Jean-Ulric Guttinguer vient y finir son existence « dans la solitude » comme le souligne l'article nécrologique que consacre le *Journal de Rouen* du 6 novembre 1825, à la suite de sa mort survenue à Amfreville-la-Mi-Voie, le 30 octobre.

Les archives communales ou paroissiales attestent de l'attachement et de l'intégration des propriétaires successifs à cette paisible bourgade. Si aucune naissance ou aucun mariage n'y sont consignés, les registres de l'état-civil nous indiquent que les maîtres du domaine y achèvent volontiers leurs jours, au

XIX^e siècle notamment : Jacques-André Gueudry y meurt le 18 septembre 1807, Jean-Ulric Guttinguer, le 30 octobre 1825. Ils sont inhumés dans le petit cimetière où reposent également Virginie Gueudry, première épouse du poète Ulric Guttinguer, décédée en 1819 à l'âge de 27 ans et Marie-Rose Filleul, sa belle-mère décédée dix ans plus tard.

La seconde épouse d'Ulric, Alexandrine Bouquet, morte à Paris au cours de l'été 1856 y est ramenée, et, selon toute vraisemblance, Ulric en 1866, puis sa fille aînée Maria en 1893, suivie de près par son fils unique Charles en 1896. C'est également au domaine de la Mi-Voie que décèdent Édouard Rondeaux, le 17 octobre 1860, puis son épouse Julie Pouchet, le 20 octobre 1873.

Trois familles surtout ont marqué de leur empreinte le château de la Mi-Voie. Les Gueudry en premier lieu. On a vu que Jacques-André Gueudry avait reçu, à la fin de 1770, ce superbe domaine en donation. Jacques-Guillaume Hellot le précédent propriétaire, négociant à Rouen issu de parents de la « religion prétendue réformée » avait été autorisé par le roi, par un brevet en date du 10 novembre 1770, de faire cette donation au Procureur en la Cour des comptes aydes et finances de Normandie, comme preuve « des marques de son amitié », et sous certaines réserves d'usufruit.

Né à Duclair vers 1733, Jacques-André Gueudry avait acquis, avant la quarantaine, une situation enviable : « commis à la recette générale des finances », c'est-à-dire receveur général des finances pour la Généralité de Rouen durant les dernières années de l'Ancien Régime ; il est élu député à l'Assemblée provinciale de Haute Normandie, il devient membre du Directoire de la Seine-Inférieure en 1790.

Le nouveau propriétaire fit vraisemblablement apporter des modifications au bâtiment principal puisqu'une grille de balcon en fer forgé visible sur la façade Nord de l'édifice portait la date de 1788.² A sa mort, en 1807 le domaine revint à sa fille Virginie.

Le mariage de cette riche héritière avec Ulric Guttinguer devait faire entrer le domaine dans l'histoire littéraire. Pourtant c'est tout d'abord un négociant estimé sur la place de Rouen que Virginie épouse en 1811 ; fils d'un ancien député du Consulat et de l'Empire devenu en 1806 directeur du Comptoir d'Escompte

2. A la demande des Bâtiments de France, cette grille ainsi que deux pots-à-feu du XIX^e siècle provenant de la balustrade sont conservés au château de Martainville.

de la Banque de France à Rouen, Ulric Guttinguer avait succédé à son père dans un florissant commerce de place. Ne rêvant que littérature, il est admis à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen en décembre 1813 et délaisse progressivement sa boutique pour se consacrer à la poésie et au roman. Le règlement de la succession de Madame Guttinguer, décédée en 1819, laisse dans un premier temps l'usufruit de « Lamivoie » à l'époux survivant avant de l'attribuer à Francine, la seconde fille du foyer, en 1832. Mariée à Adolphe Moutier en 1835, la jeune femme réside quelque temps à la Mi-Voie dont son mari devient maire. Ayant quitté la Normandie pour Paris, les Moutier aliènent successivement leurs propriétés et vendent, en avril 1850, pour 52.000 F, le château de la Mi-Voie à Édouard Rondeaux.

Plus encore que les Gueudry, domiciliés rue Grand-Pont quand les Guttinguer habitaient rue de la Madeleine, les Rondeaux étaient leurs voisins : leur immeuble de la rue de Crosne faisait face à la demeure rouennaise du poète, 35 rue de Fontenelle. Tout comme les Guttinguer et les Gueudry, les Rondeaux figuraient parmi les notables. Négociant associé puis fabricant d'indiennes à Bolbec, Édouard Rondeaux (1789-1860) fut successivement membre de la Chambre de Commerce de Rouen et Conseiller général ; l'histoire littéraire en garde le souvenir parce qu'il fut le grand-père maternel d'André Gide.

3. *Un lieu familier de poètes romantiques.*

Maison de campagne du ménage Guttinguer, de 1811 à 1819, la propriété de la Mi-Voie devait prendre après le décès de Virginie, une part de plus en plus importante dans la vie du poète. C'est là tout d'abord qu'il se retire, tout à son chagrin, au souvenir de la disparue et à l'éducation de ses deux filles ainsi qu'il le consigne dans la première ébauche de son roman autobiographique *Arthur*³, cachant le domaine sous un nom d'emprunt qui ne trompait personne :

Je passai ainsi une année en famille, à ma terre de la Luzellerie, dans les larmes, la solitude, formant des projets de retraite studieuse et austère, revenant à la religion, me nourrissant comme d'une manne céleste de cette divine

3. Curiosité bibliographique ce roman connaît trois étapes. Dans un premier temps Guttinguer fournit à Sainte-Beuve des matériaux que celui-ci agence : l'ouvrage inachevé par suite de divergences survenues entre les deux écrivains au lendemain de juillet 1830 ne sera publié qu'au début du XX^e siècle : SPOELBERCH DE LOVENJOUL, *Sainte-Beuve inconnu*, Paris, 1901, pp. 1-140. Tout à sa conversion, Guttinguer consigne les

poésie de Lamartine qui était alors dans sa plus fraîche nouveauté.⁴

Pour perpétuer le souvenir de la disparue, le poète fit élever sur la pelouse de la Mi-Voie une colonne surmontée d'une urne avec cette inscription :

A VIRGINIE

L'absence est le plus grand des maux

Partageant tout d'abord son temps entre Rouen et la Mi-Voie, puis, devenu plus volontiers campagnard quand il a abandonné son commerce pour se consacrer à l'écriture, le poète Guttinguer fait accéder son domaine à l'histoire littéraire lui octroyant une place de choix aussi bien dans sa correspondance que dans ses différentes œuvres.

A Victor Hugo, qui rentre de Reims où il a assisté au sacre de Charles X, il écrit le 17 juin 1825 :

Puisque vous voyagez, venez donc dans notre belle Normandie, c'est un pays Romantique où vous avez des amis qui vous chantent. Je vous offre en tout l'hospitalité sur les bords de la Seine, qui baigne mes tilleuls et ma prairie.⁵ Une ode que vous composeriez sous mes ombrages les immortaliserait.⁶

Hugo ne vint sans doute jamais à la Mi-Voie et ce n'est que tardivement, lors d'une réédition en 1829, qu'il dédia à Guttinguer l'ode « L'Homme heureux ». Pourtant ce nom de la propriété lui était si familier que c'est à cette adresse qu'il envoie deux courriers à Guttinguer au cours de l'automne de 1844, alors que depuis douze ans la propriété est passée aux mains d'une de ses filles, comme en fait état la réponse du 9 octobre 1844 :

Je ne suis point à la campagne et la preuve, comme dirait

notes de ses lectures pieuses dans *Arthur, Religion et solitude*, 3^e partie (sic), Rouen, 1834. Les deux premières parties annoncées ne verront jamais le jour ; mais l'ouvrage définitif, moitié roman, moitié carnet spirituel paraît dans l'indifférence générale deux ans plus tard chez l'éditeur Renduel à la fin de 1836 mais avec le millésime de l'année suivante : *Arthur*, Paris, 1837.

4. SPOELBERCH DE LOVENJOUL, *op. cit.*, p. 44.

5. Selon le désir du Conservateur régional des Bâtiments de France cette double allée de tilleuls, encadrant la pelouse située entre le château et la Seine, a été conservée.

6. Maison de Victor Hugo, Paris.

A. Dumas, c'est que je fais le courrier de la campagne. Hélas ! surtout je ne suis point à Lamivoie ! perdue pour moi, tombée dans le lot d'une de mes filles qui l'a donnée à un gendre, un M. Moutier, lequel a loué le lieu de mes premières amours à un Sieur Rondos (sic) Pouchet qui garde le tombeau de la pauvre jeune femme dont l'ombre n'aperçoit plus que lui sous les arbres qu'elle planta avec moi il y a trente ans ! Voilà où vont les rêves de notre jeunesse, mon pauvre ami, aussi j'ai bondi sous votre vers que j'ai baigné de mes larmes et qui résume tout.

" Ton bois ma bien-aimée est à des inconnus "

Mais c'est bien à vous d'avoir retenu ce nom de Lamivoie que vous entendiez en 1820 pour la première fois.

Vos deux lettres n'en sont pas moins arrivées à leur adresse.⁷

Lors d'un séjour parisien, Guttinguer rencontra Sainte-Beuve chez Victor Hugo, en mars 1829. Fondée sur des affinités poétiques naquit alors entre les deux hommes une amitié profonde dont leur correspondance permet de suivre l'évolution. De Normandie où il séjourne alors, Ulric envoie cette invitation au critique, dans les premiers jours de juillet 1829 :

Je vous regrette beaucoup, mon cher ami, vous seriez charmé ici de l'eau, des arbres, des prairies et de l'hospitalité. Vous eussiez pu y travailler, et augmenter la foule de ces beaux vers dont je m'enivre au milieu de mes chagrins⁸ et de mes heureuses afflictions⁹.

Sainte-Beuve ne répondit pas à cette première invitation, mais il effectua deux séjours chez son ami en mai et juillet 1830. Il se rendit très vraisemblablement à la Mi-Voie dont une évocation apparaît, on le verra plus loin, dans certains poèmes ; pourtant on n'en trouve pas mention, dans ses lettres à Victor ou Adèle Hugo qui font une relation précise du séjour de Sainte-Beuve en Normandie alors que sont explicitement signalées la maison de Rouen, les futaies des Hayons, la forêt de Saint-Gatien et jusqu'aux Quatre-Favrils « terre retirée en Basse Normandie ».

Dans des conditions similaires et à l'époque même de sa rencontre avec Sainte-Beuve, Guttinguer fait la connaissance

7. Maison de Victor Hugo, Paris.

8. Toujours sous le coup de l'abandon d'une maîtresse aimée, « l'infidèle » Rosalie, Guttinguer fait de Sainte-Beuve le confident privilégié de sa peine.

9. Coll. Spoelberch de Lovenjoul, Institut de France, D 589, folio 100.

d'Alfred de Musset, âgé d'à peine dix-huit ans. Le malheureux Ulric, inconsolable de l'abandon d'une maîtresse infidèle, fit sur le jeune homme une vive impression. A l'automne de cette même année 1829, alors que Guttinguer se trouvait à Honfleur il invita Musset à des réjouissances organisées dans le port normand, ainsi qu'il le rapporte à Sainte-Beuve :

Là s'organisaient des bals et des fêtes ; j'en écrivis à Alfred de Musset en lui demandant s'il voudrait venir!... Il y est venu ! Il a étonné, enfoncé, toute la jeunesse de Honfleur avec son gilet, sa cravate et son air d'aristocrate, il a fait des toilettes admirables et troublée la tête de deux ou trois femelles de province ; nous avons en moisson de scènes ridicules et dramatiques. Puis il s'est jeté dans une banque avec deux matelots, et il a couru à cheval avec moi sous de grand bois, sur de belles bruyères et il était sublime et bon. Il a couché à Lamivoie, il a vu mes enfants et est arrivé à Paris pour la deuxième représentation d'Othello ¹⁰.

Musset apparaît donc comme le seul visiteur romantique célèbre ayant laissé une trace de son bref passage à la Mi-Voie. Pourtant l'accès au domaine, situé en bordure de la route de Paris, semble des plus aisés. Lors d'un séjour qu'il y fait en juillet 1834 pour mettre la dernière main à son premier *Arthur*, Guttinguer le rappelle à Sainte-Beuve :

Je vais être à Lamivoie pour huit jours, douze jours au moins. La diligence vous y conduirait en moins de dix heures — la diligence d'en bas — et vous déposerait à notre grille. Vous la reprendriez le lendemain et après avoir rendu moi et mes filles bien heureux vous y auriez une paix profonde. Ce serait pour le temps comme si vous alliez à Versailles ou à Saint-Cloud. Ce serait là vos eaux ministérielles. ¹¹

Accaparé par sa besogne, Sainte-Beuve reste insensible au chant des sirènes, fussent-elles normandes, et demeure à Paris durant tout l'été.

10. Cette seconde représentation de la pièce de Vigny eut lieu le 27 octobre. Lettre du 1^{er} novembre : Coll. Lovenjoul, D 584, folios 110-11.

11. *Ibid.*, folios 194-195.

4. Mais plus encore présent dans l'œuvre littéraire.

Dans les milieux romantiques, le domaine de la Mi-Voie n'exerce cependant pas une attraction aussi forte que celle du chalet que Guttinguer fera construire dans la forêt de Saint-Gatien, aux environs de Honfleur, de 1831 à 1833.¹² Pourtant la propriété des bords de Seine sert de cadre à maint poème ou roman, non seulement de Guttinguer mais aussi de Sainte-Beuve.

Évoqué plus que décrit, le site de la Mi-Voie apparaît dans l'un des plus célèbres poèmes de Guttinguer, « L'Éloignement », onzième souvenir de son recueil de *Mélanges poétiques* (Paris, Boulland, 1824), associé au souvenir de Virginie :

*Ami, vois-tu ce fleuve et ces îles fleuries,
Vois-tu ces monts lointains, ces lointaines prairies ?
Par-delà sont encor des fleuves et des monts,
Des îles et des prés, des mineaux, des vallons ;
Mais après, mais bien loin hélas ! est la demeure
D'un être dont le Ciel m'avait gardé la foi.*

Toujours associé au souvenir de la jeune épouse prématurément disparue, le paysage se précise dans *Amour et opinion*, roman en trois volumes que Guttinguer fait paraître en 1827. Dans ce roman par lettres, Gustave, le narrateur, rapporte ici à Eugénie, les tourments du héros, Anatole :

*Nous marchions le long d'une prairie que baigne la rivière et d'où l'on aperçoit des collines couvertes de pommiers en fleurs. Au milieu d'eux s'élève le clocher du village dont quelques tilleuls cachent la base. Je remarquai qu'Anatole ne pouvait en détacher sa vue et je me souvins qu'il m'avait appris que c'était dans le cimetière de cette église qu'était ensevelie cette jeune et belle femme frappée dans la fleur de ses ans, au milieu de tout ce qu'elle aimait par une mort imprévue.*¹³

Dans son ouvrage *La jeunesse dorée sous Louis-Philippe*, Léon Séché rapporte qu'il a pu admirer au début du siècle chez un arrière-petit-fils du poète, M. d'Ervillé, un dessin au crayon représentant la petite église de la Mi-Voie et un coin de la

12. Cf. notre étude "Un haut-lieu romantique : le chalet de Guttinguer", *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, 1972, N° 66, pp. 35-53.

13. *Op. cit.*, Paris, Udron, 1827, tome III, p. 60.

propriété; un court poème inédit portant la date de janvier 1845 avait été retranscrit par Ulric Guttinguer au bas de ce dessin :

*Témoin des jours choisis, doux et triste séjour,
Où tant d'heures jadis au bonheur sont écloses,
Je ne vois plus en toi, regardant à l'entour,
Que pierre et que cyprès où fleurissaient les roses,
Que la mort et le deuil où rayonnait l'amour.*¹⁴

ces quelques vers résument bien à eux seuls l'importance de ce lieu perdu pour leur auteur et justifient l'attachement qu'il lui porta jusqu'à son dernier jour puisqu'il souhaita y être inhumé au côté des êtres chers qui l'avaient précédé dans l'au-delà.

5. Paysage familial de Sainte-Beuve.

Curieusement Sainte-Beuve, qui avait passé sous silence un vraisemblable séjour à la Mi-Voie lors de ses étapes normandes de l'année 1830, fait preuve d'une connaissance précise des lieux dans des stances « Pour mon ami Ulric G. » placées à la suite de *Joseph Delorme*. Une note insolite en précise le caractère : « Les cinq pièces suivantes sont écrites comme par l'ami même à qui elles sont adressées. En général, durant toute cette période intermédiaire, *Joseph Delorme* ayant trop peu à dire pour son propre compte, exprimait et rimait volontiers les sentiments de ses amis ». Comme chez Guttinguer, le paysage familial sert ici de cadre au poème qui s'ouvre sur une description qui met en valeur le rapport intime qui l'unit de façon étroite au personnage :

*Par ce soleil d'automne, au bord de ce beau fleuve,
Dont l'eau baigne les bois que ma main a plantés,
Après les jours d'ivresse, après les jours d'épreuve,
Viens mon Ame, apaisons nos destins agités :*

.....
*Viens, respire, ô mon Ame, et contemplant ces îles
Où le fleuve assoupi ne fait plus que gémir,
Cherche en ton cours errant des souvenirs tranquilles
Autour desquels aussi ton flot puisse dormir...*

Tout naturellement l'évocation des lieux s'accompagne de celle des personnages qui y vivent, ce qui permet à l'auteur,

¹⁴ *Op. cit.*, Paris, Mercure de France, 1910, p. 102.

après avoir évoqué l'aïeul ou les enfants de nous tracer, chemin faisant, un savoureux « auto-portrait » d'Ulric dans sa maturité :

*Hélas ! dans ces jardins dont j'aime le mystère,
Que de jours écoulés, sereins ou nuageux !
A midi sur ce banc s'asseyoit encor mon père ;
Mes filles ont foulé ces gazons dans leurs jeux.*

.....

*Voici toujours les lieux, les places trop connues,
Et l'ombre comme hier flottant dans ce chemin
Vous toutes seulement qu'êtes-vous devenues ?
Et quelle autre à mon bras doit y marcher demain ?*

*Je n'ai point passé l'âge où l'on plaît où l'on aime ;
Mes cheveux sont touffus et décorent mon front ;
Les regards de mes yeux ont un charme suprême,
Et, bien longtemps encor, les âmes s'y prendront.*¹⁵

Le domaine préféré, celui auquel se rattachent les plus fervents souvenirs disparaît de l'œuvre de Guttinguer après 1830. Certes, le règlement de la succession de Virginie Gueudry, le 26 juillet 1832 ne l'attribue à la seconde des filles, Francine, qu'en accord avec le père. Décidé à quitter Rouen, le poète a fait choix de la propriété des Rouges Fontaines, près de Honfleur, où il va faire édifier son célèbre Chalet. Ce lieu de retraite idéal, dans la solitude, favorise sa conversion et la rédaction de son premier *Arthur*. Pourtant quand il doit y mettre la dernière main, il demande l'hospitalité à sa fille et vient achever l'ouvrage sur les bords de la Seine ainsi qu'il le confie à Sainte-Beuve au mois d'août : « Huit jours à Lamivoie ont tout terminé ».

La carrière littéraire du château de la Mi-Voie semble alors terminée ; il disparaît au profit du Chalet qui attirera dans les décennies suivantes des célébrités romantiques. Pourtant les hasards de l'existence devaient lui valoir de réapparaître fortuitement à la fin du siècle.

6. *Lointain souvenir pour André Gide.*

Né en 1869, André Gide n'avait guère que quatre ans lorsque mourut sa grand-mère maternelle, Madame Édouard Rondeaux, le 20 octobre 1873. L'image qu'il pouvait garder de la Mi-Voie n'aurait sans doute donné lieu à aucune relation si des circons-

15. SAINTE-BEUVE, *Poésies complètes*, Paris, 1867, pp. 169-170.

tances nouvelles n'avaient fait resurgir le domaine à sa mémoire.¹⁶

Dans les premiers souvenirs qu'il consigne, il évoque Anna Schackelton, une anglaise qui fut à la fois gouvernante et institutrice dans la famille Rondeaux et se lia d'amitié avec les filles, mère et tante de l'écrivain. Le château familial resurgit à cette occasion :

*« Anna dessinait aussi et peignait à l'aquarelle. Des vues qu'elle prit de la Roque¹⁷, consciencieuses, harmonieuses et discrètes ornent encore la chambre de ma femme à Cuverville ; et de la Mivoie, cette propriété de ma grand' mère sur la rive droite de la Seine, en amont de Rouen, qu'on vendit quelque temps après sa mort et dont je ne me souviendrais guère si je ne pouvais la revoir du train à chaque voyage en Normandie, près de la colline de Saint-Adrien, au-dessous de l'église de Bon-Secours, peu d'instant avant de passer sur le pont. L'aquarelle la représente encore avec la gracieuse balustrade de sa façade Louis XVI que ses nouveaux propriétaires se hâtèrent d'écraser sous un massif fronton ».*¹⁸

La vente du château, en 1874, donna l'occasion à Madame Francine Moutier de confier sa tristesse à Monsieur Henri Rondeaux, dans une lettre écrite de Pierrefitte-en-Auge où elle résidait alors. Tout en le félicitant de l'attribution qui lui était faite de la demeure familiale de la rue de Crosne où le salon de tapisserie d'Aubusson de la Mi-Voie est retourné, elle regrette qu'un lieu aussi chargé de souvenirs disparaisse à tout jamais de son univers familial :

La pensée que cette chère demeure est passée dans des mains indifférentes m'a bien un peu émue, mais on doit se dire que l'homme n'a pas ici bas de demeure permanente. J'ai eu de grandes leçons à cet égard, car j'ai quitté bien des choses et bien des choses m'ont quittée. Je comprends donc mieux que personne le bonheur que vous avez de posséder la maison paternelle ; il y a jusque dans les murs un parfum d'enfance et de joie qu'on ne retrouve nulle part, lors même qu'on s'est transplanté avec tout son entourage ; la terre où

16. M. René-Gustave Nobécourt a étudié ces influences provinciales sur la personne et l'œuvre de l'écrivain dans *Les nourritures normandes d'André Gide*, Paris, 1949.

17. Le château de la Roque-Baignard, dans la vallée d'Auge. André Gide fut maire de cette commune du Calvados de 1896 à 1899.

18. André GIDE, *Si le grain ne meurt*, Paris, 1945, pp. 31-32.

*la racine a pris naissance est toujours la meilleure à la plante.*¹⁹

Le propos nostalgique de Francine Guttinguer, déplorant l'aliénation du cadre de ses années d'enfance, et la morale qu'elle en tire pourraient nous servir de conclusion. Mais plutôt que de rester sur une note de mélancolie, toute romantique qu'elle soit, mieux vaut conserver, au-delà de la regrettable disparition d'un bâtiment attachant, la mémoire d'une demeure qui survit dans l'œuvre de plusieurs écrivains.

Nous trouvons là une modeste illustration d'une fonction secondaire et cependant importante de la littérature : nous rendre présents, malgré l'épreuve du temps, des lieux chargés de souvenirs. Il faut savoir gré à Sainte-Beuve et Hugo, mais plus encore à Gide et Guttinguer, de nous avoir fourni les éléments de cette évocation du château de la Mi-Voie où les lettres et la bourgeoisie vécurent, au XIX^e siècle, en si parfaite harmonie.

19. Cité par Pierre le Verdier, *op. cit.*, p. 248.

la partie supérieure est toujours de meilleure qualité
plante 18

Le projet consistait à faire un plan de l'édifice, à l'aide
de ses plans d'origine, et à le faire reproduire
en une ou deux copies de couleur. Mais il est
resté sur une note de mélancolie, toute romantique
mieux vaut conserver au-delà de la respectable
distinction attachée à l'œuvre d'un artiste dans
l'œuvre de plusieurs siècles.

Nous trouvons la plus modeste illustration d'une fonction
secondaire et cependant importante de la littérature : nous
trouvons présents, malgré l'œuvre de temps, des lieux chargés
de souvenirs. Il faut savoir lire à l'œuvre de l'homme, mais
plus encore à l'œuvre de l'œuvre, de nous avoir fourni les
mots de cette évocation du château de la Moisse ou les lettres
et la bourgeoisie vécurent au XIX^e siècle en parfaite harmonie.

Le château de la Moisse est un des plus beaux
châteaux de la région de la Moisse.

Le château de la Moisse est un des plus beaux
châteaux de la région de la Moisse. Il est situé
à l'ouest de la Moisse, sur la rive gauche de la
Moisse. Le château de la Moisse est un des plus
beaux châteaux de la région de la Moisse.

Le château de la Moisse est un des plus beaux
châteaux de la région de la Moisse. Il est situé
à l'ouest de la Moisse, sur la rive gauche de la
Moisse. Le château de la Moisse est un des plus
beaux châteaux de la région de la Moisse.

Le château de la Moisse est un des plus beaux
châteaux de la région de la Moisse.

Le château de la Moisse est un des plus beaux
châteaux de la région de la Moisse.

Le château de la Moisse est un des plus beaux
châteaux de la région de la Moisse.

Debussy et le sentiment de la mer

par Christian GOUBAULT

(Séance du 21 février 1987)

La mer est plus belle que les cathédrales

PAUL VERLAINE

A Margaret G. COBB,
fervente debussyste de New York

CLAUDE DEBUSSY découvrit la mer pour la première fois à Cannes, en 1870, chez sa marraine Clémentine Roustan. Il avait huit ans. Il y rencontra en même temps la musique. Au début de 1871, il prend, sur les rives de la Méditerranée, des leçons de piano avec Jean Cerrutti. La musique l'emportera sur le long cours. C'est une période assez trouble et troublée que traverse l'enfant. Cannes est, en effet, un refuge, au moment de la Commune à laquelle participe son père jugé « galvaudeux » par son fils. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'on saura que le capitaine Manuel Debussy, affecté à la 2^e Compagnie du 13^e Bataillon fédéré, avait pris part à la bataille d'Issy, avait été emprisonné à La Muette, puis à Satory, avant d'être frappé par quatre années de suspension de ses droits civiques et familiaux.

En juillet 1880, après son premier prix d'accompagnement et d'harmonie pratique remporté au Conservatoire de Paris, le jeune homme rejoint à Arcachon Madame Nadejda von Meck, veuve d'un ingénieur russe des chemins de fer et bienfaitrice de Tchaïkowski. Aucun témoignage ne nous est parvenu de ce séjour au bord de l'océan, pas plus que son sentiment sur Florence où les von Meck passent le reste de l'été.

Pensionnaire à la Villa Médicis, à Rome, Achille-Claude est invité par son premier protecteur, le Comte Giuseppe Primoli, dit « Gégé », fils d'une princesse Bonaparte, à venir s'installer au mois d'août 1885, dans sa délicieuse villa de Fiumicino, sur la côte de l'Agro Romano, non loin d'Ostie. Des travaux d'assainissement avaient été entrepris dans cette région. Le musicien est heureux de son séjour d'un mois à « Fiumisellino ». Il l'écrit à Eugène Vasnier : « c'est un endroit charmant, où les Romains viennent prendre des bains de mer ; il y a un petit port avec de petits bateaux du pittoresque le plus réjouissant ».

Claude se rend pour la première fois sur les bords de la Manche au mois d'août 1887. Il rejoint ses amis les Vasnier à Dieppe, chez le peintre Mélicourt. Deux ans plus tard, à un questionnaire : « Si vous n'étiez pas musicien, que seriez-vous ? », il répond : « Marin ». Ne nous étonnons pas si la mer occupe ses pensées avec une belle constance, au point d'éveiller une vocation qui conduira à un transfert musical.

Il revoit la mer, le 3 avril 1889, à Saint-Enogat près de Saint-Lunaire. Vrai paysage de peintre. On songe à un Courbet. Par mer mauvaise, Claude effectue une traversée mouvementée pour Cancale. « En fait de sensations fortes, c'en est une que je n'ai encore jamais connue, dit-il, celle du danger ! Ce n'est pas déplaisant. On vit ! ». Debussy abandonne ses hôtes pour être seul avec la mer, pendant quelques jours. « Là est la lointaine origine de *La Mer*, assure Marcel Dietschy, le ciel et la mer l'exaltent ; leur immensité, leur mobile majesté ont pour lui quelque chose d'unique par le mystère qu'ils supposent, qui est celui de la vie et du monde ».

Pendant plusieurs années, Claude aura une existence exclusivement parisienne. Le 12 juillet 1902, il traverse pour la première fois la Manche pour se rendre à Londres, à l'invitation de André Messager. Il en profite pour voir *Hamlet* et visiter la salle des Turner à la Tate Gallery. On sait que cette visite sera le point de départ de la pièce pour piano *L'Isle joyeuse* qui, toutefois, ne trouvera son complet achèvement qu'à Saint-Hélier dans l'île de Jersey, au moment de sa liaison avec Emma Bardac, épouse d'un banquier parisien et qui deviendra la seconde Madame Debussy. De nouveau, il se rend à Londres en avril 1903, envoyé spécial du *Gil Blas* pour les représentations de la *Tétralogie* au théâtre du Covent Garden. Pour lui, certaines pages du *Ring* sont irrésistibles comme la mer. Au retour, il traverse la Normandie, « toute revêtue de la délicate floraison blanche des pommiers », qui lui fait penser à une estampe japonaise, dans le style du *jardin à Kameido* de Hiroshige Utagawa. En août, il commence *La Mer* à Bichain, dans l'Yonne, chez son beau-père,

ancien contrôleur des télégraphes aux chemins de fer. Il en poursuit la composition à Jersey et à Dieppe, auprès d'Emma, et enfin à Paris, jusqu'à son terme le 5 mars 1905.

A Saint-Hélier, en juillet 1904, Claude Debussy est heureux et tranquille. Il travaille en toute liberté, loin du monde, à l'abri derrière le rempart de la mer. Inoubliable séjour pour les amoureux, ajoute Marcel Dietschy : « Le soleil est fou dans le ciel, comme eux sur la terre, et la mer superbe, au-delà du passage de la Déroute ». « La mer a été très bien pour moi », écrit Debussy, « elle m'a montré toutes ses robes. J'en suis encore tout étourdi (comme chante cette pantoufle de Manon) ». A Dieppe, entre le 7 août et le 24 septembre, il travaille à *La Mer*, mais ne parvient pas à la terminer. Cri du cœur adressé à son éditeur Durand : « J'aurais voulu terminer *La Mer* ici ». A *Messenger*, il se confie davantage : « J'ai travaillé... pas comme je l'aurais voulu... Était-ce trop d'inquiétude, ou peut-être voulais-je monter trop haut ? N'importe ! je suis retombé souvent, me faisant assez mal pour être rompu pendant de longues heures ».

Toutes les autres notations sur l'élément marin et sur les séjours de Debussy au bord de la mer sont postérieurs à l'achèvement des « Trois esquisses symphoniques ». Avec Emma, en juillet et août 1905, il villégiature à Eastbourne, sur la côte du Sussex, où il corrige les épreuves de *La Mer*. Il ne se plaît guère ici. « C'est une petite plage anglaise avec le ridicule que comporte ce genre d'endroits... trop de courant d'air, trop de musique m'en chasse et je ne sais trop où je vais aller ». Eh bien ! Ce seront les environs de Dieppe.

En août 1906, le voici à Puys, près de Dieppe, avec sa « vieille amie la mer, elle est toujours innombrable et belle », comme il l'annonce à l'éditeur Jacques Durand. « C'est vraiment la chose de la nature qui vous remet le mieux en place ». L'hôtel, cependant, est inconfortable et Debussy ne peut retrouver l'émotion de l'an passé. Pour une fois, il a hâte de rentrer dans ce « damné Paris ».

Il loue la villa *Mon coin* à Pourville, en 1907. Malgré des crises intestinales « que l'air de la mer ne fait qu'exaspérer », il avoue qu'il a retrouvé la Manche avec joie :

« Ça n'a pas l'ampleur de l'océan, certainement, mais c'est une mer si délicate et d'une harmonie si finement diverse ! Elle est aussi délicieusement hypocrite et vous ment avec des sourires de femme. Puis, si elle a des parures moins belles que l'océan, elles sont plus curieuses. »

En 1909 et 1910, Claude Debussy compose le premier cahier des *Préludes*, contenant trois superbes marines : *Voiles*, aux subtiles ondulations. *Ce qu'a vu le vent d'ouest*, furie monstrueuse du vent qui creuse la mer, tableau « fauve » d'une extraordinaire rudesse, *La Cathédrale engloutie* et son carillon central de cloches à pleine volée.

Debussy passe l'été 1911 à Houlgate, au Grand Hôtel, où il lit Joinville et des romans à 95 centimes, accompagne sa fille Chouchou à la plage. « Les gens qui m'ont aperçu sur la plage d'Houlgate en très léger costume n'y voient pas très bien », écrit-il à Gabriel Pierné. « Certes, j'y étais, mais dans un costume où la plus stricte décence s'alliait à une élégance grise des pieds à la tête. Ici, la vie et la mer continuent... la première à être contradictoire à notre sauvagerie native, la seconde à accomplir son va-et-vient sonore qui berce la mélancolie de ceux qui se sont trompés de plage ! ».

Debussy retrouve *Mon coin* à Pourville au cours de l'été 1915. Il est déjà gravement malade. Il ne le sait pas, se plaignant seulement du mal « des gens trop assis ». Ces trois mois dans les environs de Dieppe sont, peut-être, les plus riches de musique de l'existence du musicien. Aucune de ces œuvres notées face à la mer n'ont de rapport direct avec elle : composition des *Études* pour piano, achèvement de *En blanc et noir*, entreprise de six *Sonates* pour divers instruments dont il ne livrera que trois d'entre elles. La mer demeure sa confidente. « J'ai médité de la mer, ces jours derniers, à pleurer. Aujourd'hui, elle est belle à défier toute comparaison ».

A Pourville, Debussy réapprend la musique au contact de la mer. Il l'affirme lui-même. Il faudrait analyser les *Études* pour piano, pour se rendre compte de l'avancée de l'art musical occidental dans cette œuvre de génie placée sous l'invocation de Frédéric Chopin. « Je reviens d'un séjour au bord de la mer, dans un endroit désolé de n'être plus cosmopolite et brillant : le tout s'appelle Pourville-sur-Mer », écrit-il à un ami de longue date, Robert Godet. « Là, j'ai retrouvé la possibilité de penser musicalement, ce qui ne m'était pas arrivé depuis un an... Il n'est certainement pas indispensable que j'écrive de la musique, mais je ne sais faire que cela à peu près bien, j'avoue humblement ma peine de cette mort latente... Alors, j'ai écrit comme un enragé, ou comme quelqu'un qui doit mourir le lendemain matin ».

On frémit devant de tels propos, si pudiques et si simples, parce qu'ils se trouvent au creuset d'un ensemble de circonstances tragiques : la guerre qui le meurtrit, la maladie implacable qu'il devine, la mer qui l'apaise (il dira que seule, elle

pourrait le guérir — « la mer — notre mère à tous »), et la musique qui lui ouvre des horizons immenses dont il ne pourra faire qu'un présent limité à l'Humanité. Debussy était conscient de ce qu'il avait encore à exprimer ; il était conscient aussi de la valeur artistique de sa musique. Cette valeur ne cesse de croître *post-mortem*. Mais l'œuvre de Debussy demeure inachevée, interrompue comme une certaine *Sérénade*...

1. - Debussy et le sentiment de la nature.

« Vous ne savez peut-être pas que j'avais été promis à la belle carrière de marin et que seuls les hasards de l'existence m'ont fait bifurquer, avouait Claude Debussy en 1903. Néanmoins j'ai conservé une passion sincère pour la mer. Vous me direz que l'océan ne baigne pas précisément les côteaux bourguignons !... Et cela pourrait bien ressembler aux paysages d'atelier, mais j'ai d'innombrables souvenirs, cela vaudrait mieux à mon sens qu'une réalité dont le charme pèse généralement trop lourd sur votre pensée ». Comme Flaubert rêvant sa « *Bovary* » sur les bords du Nil, Debussy, dans sa partition la plus célèbre, ne peint donc pas d'après la nature immédiate. Il travaille à la composition de *La Mer*, à Bichain, toute petite commune de l'Yonne, non loin de Montereau. L'œuvre sera sous-titrée modestement : « trois esquisses symphoniques ». Le musicien aurait pu répondre comme le peintre Whistler, à qui on demandait combien de temps il avait mis à parfaire une esquisse : « Un quart d'heure et trente ans ». Le musicien mettra un peu plus d'un quart d'heure, mais beaucoup moins de trente ans pour confectionner ce chef-d'œuvre. Du mois d'août 1903 à mars 1905, il ne s'écoulera qu'une vingtaine de mois. Ce qui n'est pas énorme pour une composition de cette envergure, dont l'écriture est particulièrement élaborée.

Debussy avait songé à donner à chacun des mouvements les titres suivants : « *Mer belle aux Iles Sanguinaires* », « *Jeux de vagues* », « *Le vent fait danser la mer* ». Seul l'intitulé central demeurera. Debussy ne connaissait pas la Corse, mais il était, par la force des choses, un adepte des « voyages dans un fauteuil ». A propos des *Estampes* pour piano, il avait écrit à son ami André Messager : « Quand on n'a pas le moyen de se payer des voyages, il faut y suppléer par l'imagination ». C'est ainsi que le musicien qui a su chanter si admirablement l'Espagne et l'Andalousie mauresque n'a jamais dépassé Saint-Sébastien !

François Lesure, conservateur en chef au département Musi-

que à la Bibliothèque Nationale, pense que le titre initial de la première esquisse a pu être inspiré par le bulletin météorologique du journal *Le Temps*, que Debussy lisait régulièrement et attentivement. Du genre : « Pas d'avis de coup de vent. Mer belle aux Iles Sanguinaires ». Ou encore, il aurait repris le titre d'une nouvelle de l'écrivain Camille Mauclair. Léon Vallas penche plutôt pour un rapprochement frappant de mots : « belle » et « sanguinaires ». Je propose une autre hypothèse, depuis que l'on pense que les images inspiratrices de "*Lindaraja*" et de "*La Soirée dans Grenade*" proviennent de gravures de revues illustrées dont Debussy était friand : *L'Illustration*, *La Revue illustrée*, *La Gazette des Beaux Arts* et son supplément *La Chronique des Arts et de la Curiosité*, *Figaro-Salon* et les publications lancées par Pierre Lafitte, *La Vie au grand air*, *Fermes et Châteaux* ou *Je sais tout*. Le compositeur a très bien pu voir des paysages marins de Corse ou d'ailleurs dans ces périodiques illustrés.

De plus, il possédait l'une des estampes célèbres de Hokusai connue sous la dénomination de *La Vague*. Le déclenchement musical chez Debussy est souvent d'ordre visuel : le passage d'un bateau sur la Seine, la Musique de la Garde Républicaine traversant le Bois de Boulogne, une carte postale, une laque japonaise, des tableaux de Whistler, de Turner, de Monet.

« Jamais il ne s'en est fallu de si peu que le mystère entier du monde ne nous fût révélé », s'exclamait le critique Louis Laloy après la première audition du chef-d'œuvre qui étreint à la gorge comme tout ce qui est surhumain. Il n'y a pour Laloy « que la musique de Debussy et les spectacles de la nature qui font ainsi souffrir à force de joie, et par l'excès même de leur beauté ». L'émotion du critique est telle qu'il se réfugie à la campagne, en emportant la précieuse partition « comme un trésor, volé peut-être, mais devenu mien par droit d'amour ». Au sein de la nature, Laloy comprend mieux comment *La Mer* a été directement inspirée par le spectacle de la nature. L'art debussyste n'a que faire de la logique scolastique. La logique de *La Mer* ressemble à un bel arbre « aux branches dissemblables, et pourtant harmonieuses » ; elle est « une vertigineuse échappée sur l'univers, son vrai modèle, son vrai royaume ».

Ce sentiment de la nature et du plein-air, de la liberté et de la respiration sans contrainte apparaît comme une constante dans l'art debussyste, « de couleurs et de temps rythmés ». « Je veux pour la musique une liberté qu'elle contient plus que n'importe quel art, n'étant pas bornée à une reproduction de la nature, mais aux correspondances mystérieuses entre la Nature et l'Imagination ». Travail d'atelier, cheminement entre l'inspi-

ration et la technique. Si la nature et l'élément marin demeurent des guides esthétiques, la création musicale passe nécessairement par une organisation formelle, mélodique, harmonique, rythmique, instrumentale, qui exige métier, invention. Mais au-delà, comment rendre compte du déroulement de la « mouvante merveille » comme le souligne André Suarès ? « La pensée, l'ébranlement passionné de l'âme embrassée par la nature y égalent la magnificence de la peinture et la somptueuse variété des couleurs sonores ». Debussy aurait-il réalisé l'idéal artistique entrevu par Paul Valéry, qui « unit le monde qui nous entoure au monde qui nous hante » ?

Le passage de la nature à l'œuvre d'art semblait aisé à Debussy. « Le bruit de la mer, la courbe d'un horizon, le vent dans les feuilles, le cri d'un oiseau déposent en nous de multiples impressions. Et, tout à coup, sans qu'on y consente le moins du monde, l'un de ces souvenirs se répand hors de nous et s'exprime en langage musical. Il porte en lui-même son harmonie. Quelque effort que l'on fasse, on n'en pourra trouver de plus juste, ni de plus sincère. Seulement ainsi, un cœur destiné à la musique fait les plus belles découvertes (...). Je veux chanter mon paysage intérieur avec la candeur naïve de l'enfant ».

En offrant ses trois *Nocturnes* pour orchestre à l'éditeur Georges Hartmann, le musicien exprimait le credo de son œuvre. « J'espère que ce sera de la musique en plein-air et qui frissonnera sous le grand coup d'aile du vent de la liberté ». Plusieurs fois dans ses écrits-critiques, il reviendra sur cette conception, pour lui essentielle. Il fera dire à M. Croche, son *alter ego* imaginaire un peu à l'image du fameux M. Teste de Valéry : « Les musiciens n'écoutent que la musique écrite par des mains adroites ; jamais celle qui est inscrite dans la nature. Voir le jour se lever est plus utile que d'entendre la *Symphonie Pastorale* ».

Cette écoute de la nature s'accompagne d'une recherche de la pureté, pour obtenir une musique plus nue. « Épurons notre musique, s'exclame Debussy en 1913. Appliquons-nous à la décongestionner ». On attache trop d'importance aux formules. « On cherche des idées en soi, alors qu'on devrait les chercher autour de soi », dans les mille bruits de la nature que de « charmants petits peuples » ont appris à écouter avant nous. « Leur conservatoire c'est : le rythme éternel de la mer, le vent dans les feuilles ». A quoi servent les traités, alors que le grand Livre, « pas assez fréquenté par les musiciens », est le Livre de la Nature ? La musique deviendra alors cette « mathématique mystérieuse dont les éléments participent de l'Infini, un art à la mesure des éléments, du vent, du ciel, de la mer ».

La nature nous enveloppe, « et nous avons vécu au milieu d'elle jusqu'à présent sans nous en apercevoir ». Voilà la voie nouvelle, celle qui libèrera la musique, conclut le compositeur. Ce qui reste à faire est immense, car notre musique continue à sentir le renfermé. Celui qui réussira à accomplir cette mutation « sera un grand homme ».

Avec *La Mer*, Debussy fut ce grand homme, l'Initié qui souleva le voile d'Isis et perça un des mystères de l'univers dans ses rythmes essentiels. Mais cette découverte s'était opérée par approches successives : avec la mélodie "*La mer est plus belle que les cathédrales*" du recueil *Sagesse* de Paul Verlaine, avec la « Prose lyrique » "*De Grève*", poème et musique de Claude Debussy, avec *Sirènes*, troisième volet des *Nocturnes* pour orchestre, enfin avec *L'Isle joyeuse*, pour piano.

Composée à la fin de l'année 1891, "*La mer est plus belle...*" constitue la première glorification de la mer dans l'œuvre du musicien. Les mouvements et les couleurs changeantes de l'élément marin, d'esprit encore romantique, sont traduits par des modulations subtiles, des nappes sonores solennelles, somptueuses et moelleuses du clavier. « Et puis sous les cieux / Qui s'y rient plus clairs / Elle a des airs bleus / Roses, gris et verts / Plus belle que tous / Meilleurs que nous ! ». Debussy traduit ses courroux, sa « berceuse de râles », sa patience.

"*De Grève*" est certainement la plus achevée des quatre *Proses lyriques* des années 1892-1893. Le poème mérita une publication dans la revue symboliste de Viélé-Griffin, *Les Entretiens politiques et littéraires*. Délicieuse marine, d'une couleur entièrement neuve ; petite comédie mettant en scène les vagues, les nuages et la lune : c'est l'amorce du climat poétique des *Nocturnes*. Bien sûr, les vers de Debussy se souviennent à la fois de Verlaine, de Henri de Régnier, de Jules Laforgue et de Mallarmé. Les « Mardis de la Rue de Rome » hantaient le jeune musicien de *L'Après-midi d'un Faune*. La mer est traduite ici dans sa féminité : les vagues — « petites filles sortant de l'école » ou « froufrou de jupes envolées »...

En 1906, Debussy écrivait de Puys : « On ne respecte pas assez la mer. Il ne devrait pas être permis d'y tremper de ces corps déformés par la vie quotidienne ; mais vraiment, tous ces bras, ces jambes qui s'agitent dans des rythmes ridicules, c'est à faire pleurer les poissons. Dans la mer, il ne devrait y avoir que des sirènes ».

Ces sirènes, le compositeur les a rencontrées dans son univers imaginaire, traduisant, dans le poème d'orchestre des *Nocturnes* au titre paradoxal, « le délice de l'âme au milieu du

monde ». Jacques Rivière a montré comment cette musique de la volupté agit « comme un réseau sensible qui se modèle à chaque instant sur l'émotion, qui se contracte quand elle se concentre et s'éploie quand elle s'épanouit ».

« Puis parmi les vagues argentées de lune, s'entend, rit et passe le chant mystérieux des sirènes » tentatrices et donneuses d'oubli. Ce sont les « Déesses marines » qu'Elstir, dans *A la recherche du temps perdu*, avait guettées et surprises dans ces toiles qu'admirait le jeune Marcel Proust : « Les merveilleuses Ombres agitées abritées et furtives, agiles et silencieuses, prêtes, au premier remous de lumière, à se glisser sous la pierre, à se cacher dans un trou et promptes, la menace du rayon passée, à revenir auprès de la roche ou de l'algue dont, sous le soleil émietteur des falaises et de l'Océan décoloré, elles semblent veiller l'assoupissement, gardiennes immobiles et légères, laissant paraître à fleur d'eau leur corps gluant et le regard attentif de leurs yeux foncés ».

« Quand on vient d'entendre *Sirènes*, confiait André Suarès à ses amis, on est tenté de soupirer : " La musique avant Debussy, et la musique après Debussy " ». L'écrivain cernait ce que tant de volupté sonore renfermait à la fois de bonheur et de mélancolie. Les voix de femmes, sans paroles comme un pur instrument d'orchestre, exhalent des sons « qui ondulent comme de lentes vagues entre la passion et la nostalgie. Tantôt plus sourdes et l'écho d'elles-mêmes, tantôt plus ardentes et gonflant leur appel, quelles sirènes furent jamais, à l'égal de celles-ci, les Sirènes ? (...) Claude-Achille a mis ici l'Eden de son génie, à la fois *La Mer* et la fin de *Pelléas*. O merveilleux Claude-Achille : c'est bien vous, le Roi des Sirènes, Debussy ».

2. - *La Mer à l'échelle cosmique et régnant au cœur de l'homme.*

" *Le monde est grand, mais en nous il est profond comme la mer.* "

R.-M. RILKE

Ce sentiment de la nature n'a pas été compris par tous les contemporains de Debussy. Critique musical au journal *Le Temps*, Pierre Lalo ne voyait ni ne sentait la mer, après la première audition des « Esquisses ». Il avait éprouvé une impression favorable à la lecture de la partition au piano, mais il ne retrouva pas cette impression à l'orchestre. La sensibilité du musicien ne lui paraissait plus aussi spontanée qu'auparavant. Cela ressemble à un devoir, où la nature n'est plus la nature, mais une

reproduction trop industrielle. « Il me semble que Debussy a voulu sentir plutôt qu'il n'a vraiment profondément et naturellement senti », ajoute le commentateur.

Ce jugement crucifia le compositeur, qui répondit au critique : « Vous dites — gardant votre pierre la plus lourde pour la fin — *que vous ne voyez ni ne sentez la mer, à travers ces trois esquisses !* Voilà qui est bien gros d'affirmation et qui va nous en fixer la valeur?... J'aime la mer, je l'ai écoutée avec le respect passionné qu'on lui doit. Si j'ai mal transcrit ce qu'elle m'a dicté, cela ne nous regarde pas plus l'un que l'autre. Et vous nous concédez que toutes les oreilles ne perçoivent pas de la même façon. En somme vous aimez et défendez des traditions qui n'existent plus pour moi, ou du moins, elles n'existent que représentatives d'une époque, où elles ne furent pas toutes aussi belles, ni aussi valables qu'on veut bien le dire, et la poussière du passé n'est pas toujours respectable ».

Texte admirable, malgré la douleur de l'incompréhension qu'elle recèle. Moi, Debussy, j'ai écouté la mer et ce qu'elle m'a dicté dans une langue nouvelle, car la langue ancienne n'existe plus pour moi.

A la seconde audition de *La Mer* sous la direction du compositeur, en 1908, la mauvaise impression de Lalo, loin de s'effacer, s'aggrave. Le critique reprend les arguments de 1905 et enfonce le clou : on voit chez Debussy le système et la méthode. Cet art, « jusqu'alors si léger, si discret, si insaisissable, s'est précisé, durci, fixé, presque figé (...). L'abondance et l'accumulation des détails ingénieux qu'on observe nuit à l'effet de l'ensemble : la sensibilité délicate qui faisait le prix des œuvres précédentes de M. Debussy est opprimée par tout cet appareil (...). Il serait grand dommage que les signes que l'on croit observer dans *La Mer* fussent marquer le commencement d'une évolution, et que M. Debussy perdît son heureuse spontanéité créatrice, pour devenir un compositeur systématique ». Éternel dilemme : celui de l'immobilité de l'artiste dont on voudrait qu'il recommençât toujours la même chose, et de l'évolution de l'artiste dont on ne comprend plus le cheminement déroutant. Tous les problèmes de la création sont là : tradition, innovation, immobilité, évolution.

Une opinion comparable à celle de Pierre Lalo est développée par d'autres Aristarques. Ils reprochent aussi à cette mer de contenir trop de détails bizarres, superficiels et incohérents comme un kaléidoscope. Ces pièces symphoniques « ne donnent pas toute l'idée de la mer, mais de certains seulement de ses aspects pittoresques, observés d'un peu près ; ni l'idée essentielle

de la mer, mais de ses jeux plutôt, inépuisablement divertissants, où l'eau dépense sa vie divine (...) Et le terme d'*esquisses* ne s'adapte pas plus exactement à ces morceaux, dont la structure est fine, mais logique et forte (...) Et quelque chose de moins rare dans l'invention des idées, sentant ici le Russe ou le César Franck ; et quelque chose de moins délicat aussi, de moins aigu dans l'impression (...) Et le trésor des gemmes sonores où se traduit si justement, si intensément cette vision, roule avec des heurts plus prévus, des éblouissements moins ménagés, scintille avec moins de mystère. C'est toujours du Debussy assurément — c'est-à-dire de ce que notre art a de plus personnel, de plus précieux, de plus raffiné — mais qui me ferait presque penser à une possibilité qu'un jour une chose existe, qui serait comme du Debussy pour l'Amérique ». Ainsi s'exprimait Gaston Carreau dans le journal *La Liberté*, avec sincérité et une certaine mesure. Cette critique fait mieux comprendre le désarroi de bons musiciens en présence d'une phase nouvelle de l'évolution de Debussy.

La *Revue Musicale* qui jusqu'ici avait été favorable à la musique de Debussy, se déchaîne à propos de *La Mer*. On en trouvera des échos dans la célèbre *Histoire de la Musique* de Jules Combarieu : Debussy « use et abuse des moyens d'imitation réalistes. Il ne rêve pas au bord de la mer. La grandeur et la poésie des choses paraissent le laisser indifférent ». Sous la plume d'un chroniqueur resté anonyme, on dénonce dans la *Revue Musicale* « une préciosité de facture qui ne sied pas aux grands sujets ». Là où il faudrait de la puissance et de la grandeur, Debussy ne s'occupe que de sensations pures, avec un art très appliqué du guillochage :

Il ne suffit pas d'être ému ; il faut penser, il faut construire ; — et on n'exprime pas la grande poésie de la mer quand on s'attache à peindre les couleurs du prisme sur une bulle de savon.

Une seconde audition ne change pas le point de vue de ce chroniqueur, dont les propos peuvent être inscrits en lettres d'or dans le bêtisier de la critique musicale :

D'abord, beaucoup de prétention. Le compositeur veut peindre la mer de *l'aube* à *midi* (je ne dis pas *midi moins le quart* ou *midi cinq*, mais *midi*), puis nous fait entendre le *dialogue du vent et des flots*. Préciosité, application aux menues choses, voilà les premières caractéristiques de l'état d'esprit du musicien. Il ne rêve pas au bord de la grève ; il fait de l'esprit sur l'Océan. D'émotion vraie, venant du cœur et allant au cœur, je n'en vois pas trace.

Le mot courait à Paris : oh ! vous savez, *La Mer*, il y a quelques bons moments entre midi moins le quart et midi moins cinq ! Mais la critique la plus étonnante par son incompréhension est celle de Jean d'Udine dans le *Courrier Musical*. Tellement étonnante qu'il suffirait d'en prendre le contrepied pour obtenir le sentiment exact de *La Mer* comprise par Debussy et compris de nous tous, maintenant, quatre-vingts ans après sa création.

Pour Jean d'Udine, il s'agit d'un langage chiffré, intelligible aux seuls initiés, quelque chose comme du « mallarmisme » musical :

Je sais pertinemment, pour ma part, poursuit le critique, que cet art m'ennuie prodigieusement. Je ne connais rien au monde de moins évocateur et de plus monotone *pour moi* que cette symphonie qui, par son sujet et par les moyens techniques mis en œuvre, devrait être si chatoyante, si variée, si versicolore. Si j'essaie d'analyser mon ennui, j'y trouve d'ailleurs une cause bien simple. J'ai dit autrefois, et l'ai dit en matière d'éloge, que la musique de M. Debussy est d'une limpidité de rythme remarquable et d'une symétrie constante. Je me demande précisément si cette particularité, qui, chez un auteur facile, aux idées nettes et tonales devient une qualité éminente, n'est pas ici un défaut capital. A côté d'une harmonisation infiniment complexe, d'une mélodie, ou plutôt d'une sériation de notes chromatiques et tout à fait atonale, d'une orchestration pointilliste, cette rythmique modeste jusqu'à l'effacement et naïve jusqu'à l'enfantillage leur est tellement étrangère qu'elle gâte tout (...) j'ai le droit de douter de la vision d'un artiste qui, devant la mer, devant la continue irrégularité des vagues et des vaguelettes, — je les ai contemplées d'assez longues heures pendant ma rêveuse adolescence ! — comprime cette affolante liberté de rythmes dans les cases d'une carrure presque mozartienne.

Et ainsi de suite. Cet adepte de la rythmique dalcrozienne sera passé complètement à côté de l'un des chefs-d'œuvre rythmiques de tous les temps. Le sottisier allait s'enrichir de sentences sonores et impérissables comme celle-ci, glânée dans *Gil Blas* : « A force de regarder la mer par le petit bout de la lorgnette, comme le fait M. Debussy, il vous donne plutôt l'impression du bassin des Tuileries (...) Le public a paru assez désappointé : on lui avait annoncé la mer, quelque chose de grand, de colossal, et on lui a servi de l'eau troublée dans une cuvette ».

Il ne faut pas considérer ces propos comme totalement dénués d'intérêt. Il était presque fatal qu'une partition comme

La Mer, à ce point affranchie des schémas traditionnels, soit mal comprise des contemporains de Debussy. D'évidence, ils s'attendaient à autre chose, de plus romantique, de plus descriptif, de plus imitatif, et de plus grand, de bruyant, à quelque chose qui engendre aussi le rêve, les songes portés au loin, à rebours de la vague. C'est bien connu : la mer incite à la rêverie. Écoutons la voix du jeune poète symboliste Jean de La Ville de Mirmont : « La mer est infinie et mes rêves sont fous. La mer chante au soleil en battant les falaises. Et mes rêves légers ne se sentent plus d'aise de danser sur la mer comme des oiseaux soûls. Le vaste mouvement des vagues les emporte. La brise les agite et les roule en ses plis ; jouant dans le sillage, ils feront une escorte aux vaisseaux que mon cœur dans leur fuite a suivis. Ivres d'air et de sel et brûlés par l'écume de la mer qui console et qui lave des pleurs. Ils connaîtront le large et sa bonne amertume ; les goelands perdus les prendront pour des leurs ».

Le romantisme aime les drames de la mer, avec des naufragés que l'on sauve ou qui disparaissent à jamais. *Le Radeau de la Méduse* est présent dans toutes les mémoires. La fin du premier acte de *Pelléas et Mélisande* aussi. « Le navire est dans la lumière (...) Il s'éloigne à toutes voiles (...) Il aura mauvaise mer cette nuit. Pourquoi s'en va-t-il cette nuit ? On ne le voit presque plus. Il fera peut-être naufrage ! ». Mais les « trois esquisses symphoniques » de Debussy sont aussi vides de présence humaine que d'événements. Debussy fait fi des épiphénomènes. Et l'homme — pour la mer — en est un.

Même incompréhension aux États-Unis, où le pronostic de Gaston Carreau d'un Debussy « pour l'Amérique » ne se vérifie pas, lorsque l'œuvre fut créée à Boston le 28 février 1907 et au Carnegie Hall de New-York, le 21 mars, par le Boston Symphony Orchestra placé sous la direction de Karl Muck. J'ai trouvé dans l'excellent, mais rude — rude pour les critiques — *Lexicon of Musical Invective*, de Nicolas Slonimsky, une brochette de jugements sur *La Mer* particulièrement représentative. « De notoriété publique, note le *Daily Advertiser* de Boston, les Français sont de mauvais marins (...) Comme un homme qui se noie, nous nous sommes raccrochés à quelques fragments d'épaves tonales, un morceau de thème ici, un dessin intelligible là, mais en fin de compte, cette mer de cor en sourdine nous accable. Si ceci est de la Musique, nous préférerions abandonner la Vierge Céleste jusqu'à ce qu'elle soit remise de sa crise de nerf ».

Selon l'*Evening Telegram*, les mêmes artifices utilisés par le compositeur français pour traduire l'aube, les jeux de vagues et la mer rugissante, pourraient tout aussi bien suggérer, car l'invention mélodique et harmonique est mince, sinon inexis-

tante, l'étendue illimitée du désert saharien, les sommets élevés des Andes ou la densité des forêts africaines.

Le *New York Post* propose des titres empruntés à des quartiers de New York : *On the Flatiron Building* (Sur le Building en fer à repasser), *Slumming in the Bowery* (En visitant les taudis de Bowery), *A Glimpse of Chinatown during a raid* (Un coup d'œil sur Chinatown pendant une descente de police).

Le *Daily Tribune* estime, quant à lui, que l'on peut très bien intervertir l'ordre des pièces et jouer la musique à l'envers. Cela ne changera rien à sa signification et à sa qualité premières. Une chose est absolument évidente, c'est que l'océan de M. Debussy est un étang à grenouilles !

Ce sont des cas limites effarants, mais que l'on retrouve de nos jours dans la presse parisienne. Lorsque l'on songe à ce miracle que constitue *La Mer* dans le domaine du timbre, du rythme et de la structure, on se demande comment on peut se tromper autant. « L'architecture de cette mouvante merveille vaut la fantaisie qui l'anime », devinait parfaitement André Suarès à la même époque. A force de contrôler la nature et de pénétrer la perpétuelle ondulation de l'élément marin, Debussy apparaît comme l'un des plus grands rythmiciciens de tous les temps, affirmait Olivier Messiaen. Et le musicien de *La Mer* aurait pu dire, comme Horace, une fois l'œuvre terminée : " *Exegi monumentum aere perennius* " (J'ai achevé un monument plus durable que l'airain).

Debussy, voulant rendre compte de la variété infinie du mouvement de la mer, multiplie les flux sonores, superpose mètres et rythmes (jusqu'à sept différents dans *De l'aube à midi sur la mer*), juxtapose des mesures et des tempi dans un souci de non-rationalité et d'allègement de la carrure. Car, comme l'expliquait Paul Valéry, la mer « joue de la transparence et des reflets, des repos et du mouvement, de la paix et de la tourmente » ; elle « dispose et développe devant l'homme, en figures fluides, la loi et le hasard, le désordre et la période ».

Il existe chez Debussy une signification plus générale. L'eau sous toutes ses formes est présente dans cette musique : Sirènes tentatrices, Ondine espiègle et fragile, eaux dormantes d'étangs morts, insondable fontaine des aveugles dans *Pelléas*, « eau de mort » qui baigne tout le drame, eau printanière et lustrale des *Jardins sous la pluie*, eau à l'état de nuage, de brume, de neige, de micelles dont Debussy poétise les phénomènes, eau diffluente, agitée, furieuse sous les clameurs du vent. On pense à leur équivalent pictural : « Mer orageuse, dit La Vague » de Courbet, mariage d'un ciel roulant de coléreux nuages avec une mer aux

teintes sombres inquiétantes, tout à fait l'illustration du Prélude *Ce qu'a vu le vent d'Ouest*. On songe encore aux deux toiles très debussystes de Claude Monet, datant de 1886 : « Tempête, côte de Belle-Ile », harmonie blanche d'écume, « Les Rochers de Belle-Ile » et sa polyphonie de couleurs et de rythmes mêlés.

Vladimir Jankélévitch, transposant l'analyse phénoménologique bachelardienne de *L'eau et les rêves* de Edgar Poe à Claude Debussy, montre combien l'eau debussyste est stagnante, même dans *La Mer* où les courants et les tourbillons ne vont nulle part. Ils restent sur place, sans finalité. « Debussy ne raconte pas l'histoire d'une matinée océanique », car *De l'aube à midi sur la mer* est un moment aussi statique qu'agité. Une évidence : la mer se fait et se défait ; elle se refait sans cesse, nous dit Paul Valéry : « Midi le juste y compose de feux / La mer, la mer toujours recommencée ! » La mer est ruiniforme ; elle est défaillante par la vague. Si ses reliefs sont en état de perpétuelle destruction et le déferlement de la vague un mystère de décomposition (« les lames dressées d'un seul élan s'effondrent en poussière d'eau », selon la belle expression de Jankélévitch), la mer étale donne l'impression de l'immobilité d'éternité, de l'énergie annulée, comme dans l'œil du cyclone, prélude à de nouvelles ruines, dans le monologue éternel et cyclique de la nature se parlant à elle-même...

Ce statisme agité et morcelé de la musique transcriptive est le déni du temps qui passe. « Debussy arrête le flux irrésistible — qui fut celui du temps romantique — pour jouir de l'instant éphémère qu'il veut éterniser ».

La mer ne perd rien de sa substance. Elle se maintient et s'exalte dans son mouvement de va et vient. Cérémonielle, elle est « continuité des choses à venir », comme l'exprime Saint-John Perse dans *Amers*. Le poète ne conçoit la mer que comme régissant au cœur de l'homme, car l'homme est né de la mer, élément de puissance et source de connaissance. « La Mer, en nous tissée, jusqu'à ses ronçeraies d'abîme, la Mer, en nous, tissant ses grandes heures de lumière et ses grandes pistes de ténèbres ». Saint-John Perse décrit « ses blocs de jaspe vert », ses « spasmes de méduse », le « glissement de ses grands muscles errants », le « rire des eaux », l'incorruptibilité de la mer « qui nous juge », l'incorporelle et très réelle, l'imprescriptible, « l'irrécusable et l'indéniable et l'inappropriable, inhabitable, fréquentable, immémoriale et mémorable : Très haut regard porté sur l'étendue des choses et sur le cours de l'Être, sa mesure !... ».

Debussy a traduit musicalement l'immensité de la mer, sa profondeur absolue, ses volumes, sa substance et ses dimensions,

une substance mouvante et cérémonielle, éternelle et statique. Avec des moyens essentiellement musicaux, renouvelés dans leur application. Le jaillissement ininterrompu de chacun des mouvements de cette œuvre — un monde qui s'invente en lui-même et se détruit à mesure, comme son modèle —, joue de la dispersion spatiale de ses timbres et de la multiplicité de ses rythmes, d'un « temps » musical inconnu auparavant. L'orchestre apparaît comme l'un des plus subtils que Debussy ait imaginé. Il faudrait, partition en main, faire saisir concrètement le scintillement sonore et les basses profondes de la seconde partie, les convulsions des violoncelles et des contrebasses sur les roulements des timbales et de la grosse caisse, la guirlande des huit premiers violons soli entourant avec une extrême douceur un accord des bassons et des cors, les admirables étagements de timbres et de rythmes, le chatolement des *glissandi* des harpes, la sonorité des seize violoncelles solistes colorée par les cors.

Le compositeur français est le premier musicien occidental à se préoccuper du contenu du son, de ses couleurs. Il établit une relation nouvelle entre les instruments. Pierre Boulez souligne la perfection du dosage, de l'équilibre, de la légèreté et de la transparence uniques de cet orchestre. Debussy morcelle les timbres, divise les cordes (il rejoint en cela les « divisionnistes » de la peinture), utilise des assemblages inédits, évite les appuis pesants. Partout, une exceptionnelle fluidité. Cet orchestre arachnéen peut s'illuminer et s'assombrir comme un ciel sur la côte de Normandie.

*
* *

La Mer devait s'imposer petit à petit dans les concerts. Déjà, à la séance du 19 janvier 1908, aux Concerts Colonne, les bravos furent plus nombreux que les sifflets. Dans *Comoedia*, Willy exprime toute sa joie : « Jamais mes oreilles n'avaient entendu de fracas comparable à ce déchaînement d'enthousiasme ». Mais c'est la direction d'orchestre de Claude Debussy qui est prise à partie. Certains la jugent précise et énergique ; d'autres considèrent que le musicien augmente « le nombre des grands compositeurs qui ne savent pas, au pupitre, faire complètement valoir leurs productions ».

Debussy se montrait particulièrement exigeant avec les interprètes de son œuvre. Sans nul doute, *La Mer* ne convenait pas à Camille Chevillard, qui en donna la première audition aux Concerts Lamoureux. Ce chef fougueux et wagnérien, romantique en diable, modifiait la perspective de la partition avec son

goût immodéré des contrastes et des déchaînements sentimentaux. En 1911, Debussy l'estimait toutefois en progrès, tandis qu'il était atterré par une exécution lamentable et gênante de *La Mer* par Gabriel Pierné, chef d'orchestre qu'il appréciait fort dans *L'Après-Midi d'un Faune*. Il n'entendit pas Toscanini diriger son chef-d'œuvre, au cours d'interprétations rayonnantes qui éblouirent les publics de Milan, de Paris et de New-York, soulevant une puissante houle et faisant scintiller « le pur travail de fins éclairs ».

Qu'exigeait Debussy en matière de direction d'orchestre ? Certainement de la précision et de l'énergie, mais aussi du goût et du tact, beaucoup de fluidité, une recherche de la couleur et des détails. Malheureusement, l'étiquette « impressionniste » fut aussitôt accolée à *La Mer*, et on en arriva à des exécutions où la structure jugée insaisissable, inpondérable, disparaît sous la couleur et le paysage « humide ». L'eau a obsédé Debussy, mais sa musique n'est pas aquatique ; elle ne peut être définie unilatéralement et uniquement par « les chuchotements et les frôlements impressionnistes ». En revanche, l'art debussyste inclut l'impressionnisme. Il ne faut pas, par excès inverse, éliminer toute trace d'impressionnisme dont le musicien fait siennes plusieurs propositions (art de plein-air, culte de l'instant et de la couleur) avec les correctifs et les transpositions nécessaires. Claude Debussy admirait les peintres dits « impressionnistes », bien qu'il n'appréciait pas l'application de ce vocable à sa musique : « J'essaie de faire (...) en quelque sorte, des réalités — ce que les imbéciles appellent " Impressionnisme " ». Madame de Romilly assurait que la peinture exerçait sur lui une grande attraction. Il aimait visiter les musées, avait une prédilection pour Turner, pour les paysages du peintre scandinave Frits Thaulow qu'il rencontra à Dieppe, et pour Claude Monet. Lorsque le critique Émile Vuillermoz comparait Debussy à Monet, le compositeur répondait, dans une lettre conservée à l'Université du Texas, à Austin : « Vous m'honorez grandement en me disant l'élève de Claude Monet ».

« Le flou, qualité à laquelle il tenait énormément dans les exécutions, était sans doute bien un apport d'origine impressionniste ; il était présent pour assouplir ce qui, précisément, le niait dans les grandes œuvres orchestrales : la consistance de cette trame sonore si profondément élaborée » (Deliège). Mais l'impressionnisme de l'écriture debussyste doit être compris autrement — exactement comme l'ont compris Monet, Cézanne ou Renoir — : un grand vent de liberté, un renouvellement de l'art au contact vrai avec les choses qui nous entourent, un rejet et une antidote à l'académisme et au réalisme.

Le goût de Debussy pour l'Art Nouveau, pour l'exotisme extrême-oriental, le « japonisme » et les « japonisants », remonte loin dans la jeunesse du musicien. Dès le 1^{er} mars 1894, les œuvres de Debussy sont jouées à Bruxelles à « La Libre Esthétique », au sein d'une exposition de peinture impressionniste et d'Art Nouveau. Dès son séjour à la Villa Médicis, il acquiert ukiyoe (ou estampes), faïences, kakémonos (ou peinture sur la soie), laques japonaises. A Paris, il connaissait les boutiques d'art japonais de Desoye, 220, rue de Rivoli, d'Auguste et Philippe Sichel, 11, rue Pigalle, de Samuel Bing, ou les succursales de Mitsui, Wakai et Tademas Hayashi. Il fréquentait la galerie Durand-Ruel où, en 1893, furent exposées les estampes de Utamaro et de Hiroshige. Une laque japonaise lui inspire *Poissons d'or* pour piano. C'est *La Vague* de Hokusai qu'il choisit pour illustrer la couverture de la partition de *La Mer*, d'après l'estampe accrochée aux murs de son bureau et que l'on voit sur les photographies prises en compagnie de Stravinsky. Comme dans *La Mer*, la lame de Hokusai, dressée d'un seul élan, s'apprête à déferler et à défaillir. Mais Debussy prend soin de faire disparaître le profil lointain du Fuji-Yama et d'escamoter les trois barques de pêcheurs de l'estampe de Hokusai. Chez Debussy, l'homme est absent de la nature.

Cet art inclut également, et très fortement, le symbolisme, les « correspondances » anticipatrices de Baudelaire, le rêve et le mystère (qu'il admire aussi chez Turner, « le plus beau créateur de mystère qui soit en art ! », et chez Edgar Poe qui ne cessera de le hanter sa vie durant), la « communication des âmes dans l'éther », l'assimilation de l'élément marin à la mère primordiale, protectrice comme l'amnios.

Mais Debussy se sépare des symbolistes sur la question wagnérienne, accentuant ainsi le caractère individuel et français de son esthétique. « Son instinct de musicien le poussait à aller à contre-courant de l'opinion obnubilée par la magie de Wagner, à trouver des solutions originales dans ce dialogue éternel avec le monde que l'artiste poursuit dans son œuvre » (Jarocinski). *La Mer* est une symphonie française. Face aux Germains, elle affirme une esthétique nationale, à la fois recherchée, fine, claire et puissante, malgré la complexité des éléments employés. C'est un Allemand, Heinrich Strobel, qui parla le premier du « Francisme » de Debussy qui donne finalement la clef de toute son œuvre. Malgré ce « Francisme » fort, représentatif d'une race, d'une époque, Debussy n'est pas totalement reconnu en son temps ; il « se replie dans la solitude pour élaborer un art riche en virtualités » (Deliège), « un art dont le prix s'évaluait désormais dans la distance qu'il prenait par rapport à celui qui était

capable d'en connaître et d'en déchiffrer les suprêmes raffinements ».

Debussy avait justifié son isolement sur un ton désabusé, dans une lettre à Ernest Chausson : « L'artiste, dans les civilisations modernes, sera toujours un être dont on n'aperçoit l'utilité qu'après sa mort et ça n'est que pour en tirer un orgueil souvent idiot ou une spéculation toujours honteuse ; donc, il vaudrait mieux qu'il n'ait jamais à se mêler à ses contemporains et même à quoi bon les faire participer, par une représentation quelconque, à des joies pour lesquelles ils sont si peu faits ! Il suffirait que l'on vous découvre beaucoup plus tard ; car certaines gloires récentes auront vraiment de terribles responsabilités à assumer quant à l'avenir ».

Debussy n'avait alors que trente ans lorsqu'il écrivit cette lettre. Il ne se sentait pas encore très sûr de son esthétique. Hésitait-il à prendre la voie courageuse, parsemée d'avanies (les commentaires sur *La Mer* le prouvent) ? Une *Via dolorosa* qui exige la solitude, une expression nouvelle au-delà des conventions et des modes, la réinvention de l'écriture et de la syntaxe musicales, un devenir différent qui nous ramènent aux sources oubliées et véritables de la musique, « à ses origines magiques, au temps où le son libre d'idées préconçues, était pour l'homme l'instrument servant à maîtriser les forces de la Nature » (Jarocinski).

« Or, nous dit Debussy, la musique est précisément l'art qui est le plus près de la nature, celui qui lui tend le piège le plus subtil (...) les musiciens ont le privilège de capter toute la poésie de la nuit et du jour, de la terre et du ciel, d'en reconstituer l'atmosphère et d'en rythmer l'intense palpitation ».

capable d'en connaître et d'en déchiffrer les secrets. Debussy avait justifié son scepticisme sur son dédain dans une lettre à Fauré-Chausson : « L'artiste, dans les civilisations modernes, sera toujours un être dont on n'aurait pu parler sa mère et ce n'est que pour un orgueil souvent idiot on une spéculation toujours honnête, donc, il vaudrait mieux qu'il n'ait jamais à se mêler à ces conversations et même à qu'on lui fasse participer, par une répétition perpétuelle à des propos pour lesquels il n'est pas fait ! Il souffrirait de son geste décevant beaucoup plus tard, car certaines choses reçues auront vite fait de rendre responsables à l'instar de ce qu'il a fait et de le rendre responsable de ce qu'il a fait ».

Debussy n'avait pas que l'écrit, mais aussi l'écrit. Il ne se sentait pas encore une fois de son esthétique. Hélas il a prouvé la voie contraire parce qu'il avait les commentaires sur la note le prouvent. Une Vie de Debussy qui est la suite, une expression pour le au delà des conventions et des modes, la révolution de l'écriture et de la syntaxe musicale, un début différent qui nous ramène aux sources oubliées et véritables de la musique. Ses œuvres musicales au temps où le son libre d'idées précieuses, était pour l'homme l'instrument servant à maîtriser les forces de la Nature à travers les éléments de l'écriture et de la syntaxe musicale. Or, sous le Debut, la musique est pratiquement l'art qui est le plus près de la nature, celui qui fait le plus de bruit et les instruments ont le privilège de capter toute la poésie de la nuit et du jour, de la terre et du ciel, d'en reconnaître l'atmosphère et d'en rythmer l'innée palpation.

Mais, dans un autre sens, la musique est pratiquement l'art qui est le plus près de la nature, celui qui fait le plus de bruit et les instruments ont le privilège de capter toute la poésie de la nuit et du jour, de la terre et du ciel, d'en reconnaître l'atmosphère et d'en rythmer l'innée palpation.

Malgré tout, la musique est pratiquement l'art qui est le plus près de la nature, celui qui fait le plus de bruit et les instruments ont le privilège de capter toute la poésie de la nuit et du jour, de la terre et du ciel, d'en reconnaître l'atmosphère et d'en rythmer l'innée palpation.

Toulouse-Lautrec inconnu

par le Comte DE TOULOUSE-LAUTREC

(Séance du 14 mars 1987)

QUELLE folie m'a poussé à choisir le titre de cette causerie : *Toulouse-Lautrec, inconnu* ?

Inconnu, Toulouse-Lautrec ? Inconnu ? mais c'est de tous les peintres le plus connu.

Les musées du monde entier se disputent ses œuvres, de Sao-Paolo à Zurich, du Metropolitan Museum à Prague... Les collectionneurs, n'en parlons pas !

La bibliographie est prodigieuse et le cinéma, pour s'en être mêlé, a obtenu un immense succès.

Toulouse-Lautrec était fier de ses ancêtres : il n'en tirait point vanité, il savait... un point c'est tout.

Il savait l'origine immémoriale, les cinq cents ans de souveraineté de l'an 778 à l'année 1271, la filiation ininterrompue, les Croisades, la Princesse lointaine, les cours d'amour, la langue harmonieuse, la civilisation, la liberté.

Il savait les alliances avec les belles princesses de rêve.

Il savait l'atroce croisade des Albigeois, le sac de Béziers, les bûchers de Montségur.

Il savait le Maréchal de Lautrec, héros des guerres d'Italie et le Maître de Montluc, les sévices militaires, la bravoure du régiment Toulouse-Lautrec-Cavalerie, les vingt-et-un Toulouse morts au Champ d'honneur.

Il savait les saints : saint Guillaume d'Aquitaine, deuxième Comte souverain de Toulouse, sainte Jeanne de Toulouse, pieuse orante de l'Ordre de Malte et les quarante-sept abbesses de notre

nom, qui se sont succédé à la tête de l'Abbaye de Vielmur, près de Lautrec.

A l'époque de la Révolution, mon sixième aïeul avait quatre fils : nous descendons de Raymond l'aîné. Le troisième fils, Alphonse, est l'auteur de la branche à laquelle appartenait le peintre.

Tout le monde, en ces temps-là chez nous, dessinait, peignait, sculptait. Mon arrière, arrière-grand-oncle, Pons de Toulouse-Lautrec, et mon arrière-grand-père sont passés, en 1814, des Gardes d'honneur de l'Empereur, aux Mousquetaires gris de la Maison du Roi. Ils y ont rencontré Vigny, Lamartine et... Géricault. Ils partageaient les goûts de ce dernier, illustre enfant de la ville de Rouen. Avec lui, ils ont peint, dessiné, gravé ; avec lui, revêtus d'écarlate, cuirassés et casqués d'argent, culottés de daim blanc, chaussés de hautes bottes à l'écuyère, ils ont accompagné la triste marche de Louis XVIII, en retraite vers la Belgique. Ensemble, après Waterloo, ils sont revenus à leurs chevaux, à leur service militaire, sans abandonner le pinceau, le fusain, le crayon, le burin.

La branche du peintre Toulouse-Lautrec vient d'Alphonse, dont j'ai parlé il y a un instant. Cet Alphonse était un homme beau et charmant, un artiste éblouissant. Il est mort à trente-trois ans, d'un refroidissement.

Sa femme, Adèle de La Roquebouillac, épousée en 1810, était gracieuse, aimable et... nantie de biens importants dans le Bordelais : elle possédait, en particulier, un vignoble de grande qualité, le Château Labarde, près de Sauternes. Dans l'ascendance de Toulouse-Lautrec, cette dame inaugure quelques fantaisies, quelques singularités qui s'épanouiront, au zénith, chez son petit-fils — autre Alphonse — le père du peintre.

Mon jeune grand-père, dans sa quinzième année, allait parfois rendre visite à la grand-tante, à Gaillac où elle s'était retirée. Il déjeunait avec elle : la cuisine, les vins de Labarde étaient parfaits.

La tante Adèle avait élevé des ribambelles de singes : sur le tard, il ne restait qu'une guenon, nommée Julia. Il fallait faire une cour assidue à Julia, si l'on désirait plaire à sa maîtresse. Julia acceptait les hommages, les friandises, faisait des grâces, minaudait jouant de l'éventail, écoutait avec un intérêt feint — faux jeton qu'elle était — sa patronne dissenter à perte de vue sur les dangers représentés par la présence des russes en Europe et par le péril jaune : la tante se voulait prophète.

Le déjeuner servi, Julia passait à table, s'asseyait à la place d'honneur ; on lui passait une belle serviette damassée autour du cou, elle buvait un peu de Château Labarde blanc, dans une timbale d'argent, mangeait avec une fourchette et une cuillère aux armes La Roquebouillac-Toulouse-Lautrec, agissait toujours avec distinction et propreté.

La Tante s'égarait-elle, à nouveau, dans ses discours, Julia mettait sa main en cornet derrière son oreille — elle avait l'ouïe un peu paresseuse — et écoutait pleine de déférence. Henri de Toulouse-Lautrec appelait cette aïeule : « ma grand-mère aux singes ».

Le fils du ménage La Roquebouillac-Toulouse-Lautrec portait les prénoms de Raymond Casimir : il fut le grand-père du peintre. Dans l'Albigeois, on l'avait surnommé « le Prince Noir », d'abord à cause de son système pileux, couleur de l'encre ; cette coloration, il la devait à la race de sa mère, brune aux yeux noirs, descendante de ces rudes seigneurs de La Roquebouillac, puissants en Auvergne et dans le Rouergue. De plus, ce Raymond, grand et mince, était apparu, un soir de bal masqué, dans une armure noire que possédait la famille et que l'on prétendait avoir appartenu au Prince Noir de la guerre de Cent Ans.

Notre prince noir, à nous, n'aimait que la chasse à pied, à cheval, à tir, à courre, à cor et à cri.

Tels les gentilshommes chasseurs de Fourdras et le fameux Marquis de Bologne, tels la plupart de nos Rois de France, il a chassé quasiment tous les jours de sa vie. Il est mort à la chasse.

Un matin d'hiver, dans sa terre du Bosc, il est sorti avec son piqueux et ses chiens. Après une journée de quête sans succès, il a, au soir, renvoyé le piqueux, les chevaux, les chiens, puis seul, à pied, il est parti, la carabine à la main, à la passée de quelque oiseau migrateur. La nuit tombée, il n'est pas rentré. On mit au château et à la chapelle, les cloches en mouvement ; des feux furent allumés, de-ci, de-là, dans un épais brouillard ; on tira des coups de fusil, on sonna du cor : rien, toujours rien ! Le deuxième fils du prince noir, Charles, partit avec des serviteurs, porteurs de torches et de lanternes. On découvrit enfin le corps fracassé, au fond d'un ravin : le chasseur avait glissé, durant plus de cent mètres, sur une prairie en pente recouverte de glace, et il était tombé d'une hauteur de quarante mètres, dans un précipice.

La mort avait dû être instantanée. Tel Roland à Roncevaux, le cor de chasse brisé était auprès du gisant.

Il avait épousé, dans son printemps, une demoiselle d'excellente famille, fortunée et de très petite taille.

Cette personne, Gabrielle d'Imbert du Bosc, parfaite épouse, très bonne maîtresse de maison, tendre mère était une des filles du dernier comte du Bosc.

Elle eut du prince noir, trois fils : Alphonse, le père du peintre, Charles et Odon, et une fille Alix. Les fils aimaient la chasse comme leur père, le dessin comme leur grand-père, la cuisine savoureuse, comme leur mère, et cette bonne dame de dire : « quand mes fils tuent une bécasse, ils éprouvent trois plaisirs, le coup de fusil, le coup de crayon, le coup de fourchette ». Belle oraison funèbre pour une bécasse !

La femme du prince noir avait une sœur, encore plus petite qu'elle, Louise d'Imbert du Bosc. Cette dernière fut mariée à un monsieur extraordinairement riche, Léonce Tapié de Céleyran, propriétaire — entre autres biens — de vingt mille hectares de vignoble, dans la région alors plantureuse du Bas-Languedoc, aux environs de Narbonne.

Gabrielle et Louise étaient intimement liées.

Gabrielle avait, je l'ai dit, trois fils et une fille. Louise avait une fille Adèle et un fils Amédée.

Pour ne pas partager les grands biens des du Bosc, et ceux bien plus consistants encore des Tapié de Céleyran, les sœurs projetèrent de marier, un jour, leurs enfants : Alphonse de Toulouse-Lautrec épouserait Adèle Tapié de Céleyran, Alix de Toulouse-Lautrec épouserait Amédée Tapié de Céleyran. Cette solution, avantageuse pour la fortune, était hasardeuse pour la consanguinité : il s'agissait de marier des cousins germains. Elle s'est révélée catastrophique pour la santé des enfants. Léonce Tapié de Céleyran, père d'Adèle, comtesse Alphonse de Toulouse-Lautrec et d'Amédée Tapié de Céleyran, mari d'Alix de Toulouse-Lautrec, est mort jeune d'une mystérieuse maladie : son hérédité a été fatale à ses petits-enfants : le peintre Henri de Toulouse-Lautrec et la quasi totalité de ses douze cousins germains Tapié de Céleyran.

J'en viens maintenant aux parents du peintre, Alphonse de Toulouse-Lautrec et Adèle Tapié de Céleyran.

A la sortie du collège de Sorèze, où régnait alors le grand Lacordaire, Alphonse de Toulouse-Lautrec, élève remarquable en français, en histoire et en dessin, fit comme tous les nôtres ou

presque, il se présenta à l'École Spéciale Militaire, pour devenir officier de cavalerie. Reçu à Saint-Cyr, dans un bon rang, il s'y révéla d'emblée un cavalier de tout premier ordre, hardi, casse-cou, merveilleux sur l'obstacle, main de velours, bon dresseur de chevaux en haute école, homme de cheval accompli.

La discipline de l'école, souvent mesquine et abrutissante, a représenté pour lui une dure épreuve.

Ce goût de l'indépendance fit que le premier écuyer de sa promotion n'obtint pas la place méritée. Après son année de Saumur, où son passage resta légendaire, il dut rejoindre une garnison plutôt saumâtre, Maubeuge et le troisième de Lanciers. Au moment du centenaire de la naissance d'Henri de Toulouse-Lautrec, un photographe de Réalmont, dans le Tarn, a réuni les portraits de la branche du peintre : notre officier de lanciers y figure, la czapska sur la tête, il est de petite taille — l'ascendance maternelle ! bien bâti, distingué, visage aimable.

Alphonse de Toulouse-Lautrec n'est pas resté longtemps à Maubeuge. Il s'est fait muter à Compiègne et là, il a eu la garnison de ses rêves, le bon terrain, la forêt, la chasse à courre.

Il mène la vie à grandes guides, pratique une équitation vigoureuse et hardie... mais le voisinage de Paris, les petites dames, cela n'est point goûté de la Comtesse Mère. Elle aide souvent aux fins de mois, et elle tient très bien ses livres de comptes, le pauvre centaure va être pris au piège, le mariage lui pend au bout du nez, la fiancée est déjà choisie par la mère et par la tante : c'est Adèle Tapié de Céleyran, sa cousine germaine.

J'ai vu l'oncle Alphonse une seule fois dans ma vie : j'avais alors sept ans, nous traversions avec mon père, la place du Vigan à Albi, par un chaud soleil du mois de septembre. Un monsieur âgé, assis à la terrasse d'un grand café, nous ayant fait signe, mon père reconnut l'oncle Alphonse. En face de l'oncle, sur le dossier d'une chaise séchaient deux mouchoirs immaculés, l'oncle Alphonse nous expliqua cette exhibition de linges humides : un quart d'heure avant notre passage, il avait été laver les mouchoirs dans l'onde qui s'échappait de la prise d'eau, au bord du trottoir ; il agissait volontiers ainsi, nous dit-il, l'eau des égoûts des villes étant, d'après lui, toujours parfaitement propre. Ces propos curieux, ce petit homme barbu, je ne les ai point oubliés.

La tante Adèle, je l'ai bien connue dans mes jeunes ans. Nous habitons à Toulouse, 30, rue du Languedoc et elle logeait au numéro 22 de la même rue. C'était une dame sévère, elle ne

souriait jamais ! Elle me paraissait grande — et ceci était tout à fait inexact — très volumineuse et là... c'était bien vrai. Elle allait tous les matins à la messe, tous les soirs au salut, à l'oratoire de Nazareth, juxta notre maison. Ce n'était pas la reine du jeu d'échecs en déplacement, c'était une tour... emmitouflée, bardée de soie, de velours, de rubans, une courte pélerine sur les épaules, toutes ces étoffes dans les bruns, dans les marrons, les noirs, froufroutant dans un cliquetis de bracelets et de chaînes de corsage.

A l'époque de son mariage, toujours d'après mon album de Réalmont, c'était une petite personne d'apparence incolore et sans saveur. Avec le fiancé-cousin, ils jouaient à la carpe et au lapin. La demoiselle remarquablement intelligente, remarquablement instruite, était une femme de tête, très entendue en affaires. Elle pensait peut-être, alors, avoir son mot à dire dans son ménage... ceci était une erreur !

L'oncle Alphonse, réticent, a dû enterrer sa vie de garçon et passer, sans enthousiasme, sous les fourches caudines des sœurs du Bosc.

Ah ! donc, les voilà mariés et en voyage de noces.

Le mari, grand amateur de jupons, se montre galant, empressé... quelques temps ! mais il est fort ami du changement, et bientôt il ressent de la lassitude. Homme du monde, il ne la témoigne point. Seulement un soir, à l'hôtel Negresco, à Nice, la jeune femme l'attend en vain pour le dîner : il s'est volatilisé, on ne le revoit plus. Après de vaines recherches, l'épouse délaissée prend le chemin du Bosc et y retrouve sa mère et sa tante belle-mère.

Pas signe de vie du fringant lieutenant de cavalerie qui avait d'ailleurs, suivant l'usage de cette époque, donné sa démission en se mariant. Deux mois plus tard, un jeune télégraphiste apporte une dépêche adressée à la comtesse Alphonse de Toulouse-Lautrec : elle provient de Loury en Loiret, où le dit Alphonse possédait un équipage et un très beau territoire de chasse. La dépêche : trois mots en comptant la signature : « Envoyez furets. Alphonse ». La chasse au lapin exigeait la présence en Sologne de ces petits carnassiers oubliés au Bosc. Ainsi tante Adèle apprit que son mari existait toujours.

Tout le monde s'y mit pour recoller le ménage : deux rapprochements ont amené la naissance du peintre, puis celle d'un petit Richard, mort à la fin de sa première année.

L'oncle Alphonse a repris sa liberté : il voyait sa femme aux réunions de famille, la saluait, lui disait « vous », lui écrivait de

temps en temps, ne l'appelait jamais autrement que « ma cousine ».

Seul, maître de lui-même, il pouvait se livrer à toutes ses fantaisies, il n'y a jamais manqué.

Les vêtements d'abord : un jour dandy, un jour coiffé du chapeau de Buffalo Bill accompagné d'une cote de mailles moyenâgeuse, déguisé un autre jour en japonais, et le lendemain en kilt écossais... voire en tutu de danseuse, cela est arrivé ! Il montait à cheval au Bois de Boulogne avec une armure et une selle kirghise ou circassienne.

A plein galop, il s'exerçait, avec une parfaite maîtrise, à tirer de l'arc en avant, à gauche, à droite, en arrière. Delton, le photographes des chevauchées parisiennes a immortalisé, à diverses reprises, ces étranges performances.

Un jour, il écrivait à sa mère : « je suis bien content de mon nouveau casque caucasien, qui a la forme des tours du Bosc [dessin à l'appui], je le porte au bois, avec un long ornement de drap rouge, flottant au vent quand je galope ».

La tradition est riche en historiettes à son sujet, en voici quelques-unes. Par un après-midi torride, il arrive en Albi, par le train. Il vient passer une ou deux semaines dans la maison familiale qu'il possède indivis, avec son frère Charles. Il amène son cormoran pour la pêche, son grand duc pour la chasse.

... Mon Dieu ! Quelle chaleur ! Seul dans son compartiment avec ses animaux, il enlève sa veste, puis son pantalon, puis sa chemise, conservant seulement son caleçon. Pour aérer, rafraîchir ses vêtements moites, il les suspend tant bien que mal, à la poignée extérieure du wagon... et le vent les emporte ! Il voyage sans valises : tous ses effets de rechange sont dans le fourgon à bagages, rangés dans de nombreuses malles. Qu'importe?... Ce qui fait que le très digne et très pompeux oncle Charles, boutoné de noir jusqu'au menton, le chapeau melon enfoncé jusqu'aux yeux, reçoit sur le quai de la gare, son frère aîné tout à fait à l'aise dans un simple appareil, le cormoran dans une hotte sur le dos, le grand duc dans une cage tenue à la main.

L'oncle Charles manque tomber à la renverse, son frère lui raconte ses avatars, et l'oncle Charles n'a plus qu'une idée, pousser le voyageur dans sa voiture... mais ça ne va pas du tout ! l'oncle Alphonse s'attarde à examiner le cheval du coupé, tâte ses membres, vérifie les harnais, remonte l'avaloire, desserre la gourmette. Il ne prête aucune attention au bon peuple qui s'attroupe auprès de Monsieur Alphonse et de Monsieur Charles, pour parler comme les Albigeois, en cet heureux temps.

L'oncle Alphonse, très sévère, se tourne vers son cadet épou-
vanté et lui déclare tout à trac : « Je m'en vais à pied à la maison,
je ne me ferais jamais traîner par une rosse pareille ! ».

« Mais, dit l'oncle Charles qui se parait fièrement du titre
de « Marguiller d'honneur de la Cathédrale Sainte-Cécile d'Albi »,
tu ne te rends pas compte du scandale ! et ma femme et sa
femme de chambre, ces anges, que vont-elles penser ? et ces gens
qui nous entourent et qui vont nous escorter ? — Bon, répond
Alphonse, alors je vais enfourcher ta rosse et tu peux m'en
croire, avec moi sur le dos, elle ne lambinera pas, je vais te la
secouer, elle se souviendra de moi, je t'en donne ma parole ».

Pauvre oncle Charles ! son obstination a enfin le dessus et
l'oncle Alphonse s'installe dans le coupé, le cormoran à sa droite,
le grand duc à sa gauche, laissant juste une petite place sur le
strapontin au frère enfin un peu rasséréiné. Et l'équipage rejoint
au pas et tout petit trot le ravissant Hôtel du Bosc, 14, rue
École-Mage, aujourd'hui, 14, rue Toulouse-Lautrec.

L'oncle Alphonse s'était annoncé, je l'ai dit, pour une quin-
zaine tout au plus : il est resté près de trois ans. La raison ? il
étudiait dans le jardin, les mœurs, les amours, la multiplication
des merles, leurs descendances et ceci, durant nombre de géné-
rations.

Il avait exigé d'habiter la tour crénelée de briques de l'Hôtel
du Bosc, dernier vestige des remparts de la ville d'Albi. Il n'ad-
mettait point que l'on y pénétrât ; à une fenêtre il avait fait
placer un palan, une poulie, une corde : par ces truchements, il
communiquait avec le monde extérieur. Par là montaient ses
repas et ceux de ses animaux. Peu après son arrivée, il fait
parvenir cette lettre à son frère :

*Mon cher ami, nos parents ont eu la main bien mal-
heureuse lorsqu'ils ont choisi ton prénom : ils auraient dû
penser que certaines personnes seraient empêchées de t'ap-
peler " mon cher Charles ", parce que ces deux mots sont
désagréables à l'oreille. Je ne t'écris pas pour déplorer cette
inadvertance de nos parents... non !... mais pour te dire que
si je conçois très bien que ton cocher prenne ta rosse pour
un cheval, je trouve inadmissible qu'il prenne un rat pour
une souris.*

*Je lui avais donné l'ordre de me fournir des souris pour
mon grand duc et... il m'envoie des rats.*

*Mon grand duc n'est pas natif de la Thuringe, où ses
congénères mangent de tout. Il a vu le jour... ou plutôt la
nuit ! dans le Périgord, région où bêtes et humains sont habi-*

tués à une nourriture de qualité. Veuillez donc prescrire à Léon, de mettre dorénavant des souris dans mon panier.

Ton frère affectionné. A.

Le frère affectionné n'allait jamais chez l'oncle Charles qui vivait sous le même toit ; le rencontrait-il en ville, l'oncle Alphonse changeait de trottoir, saluait, désinvolte, et filait.

Quand au bout de trois ans il prit le chemin de Loury-en-Loiret, on découvrit dans sa tour les objets les plus divers, sous une épaisse couche de poussière. Tout ce matériel provenait d'achats chez les brocanteurs ou chez les paysans des environs. Il y avait là, d'immenses bassines en cuivre, capables de faire cuire en entier « le » cochon, des fusils à piston, des débris de pendules anciennes, un astrolabe, un superbe lustre en cristal, un casque de cuirassier du Premier Empire, des statuette en bois, une gargouille en pierre, un bidet de porcelaine de Saxe et plus de cent livres qui étaient de vieux almanachs, des recettes culinaires et des recettes pour guérir toutes les maladies par les plantes.

Sur un admirable lutrin était ouvert le manuscrit de Zadig, illustré à la main par Moreau le Jeune ; dans un coffre sous une chasuble du XVII^e siècle, un rarissime exemplaire des *Observations sur divers animaux du Levant* du célèbre zoologiste albigeois, Pierre Gilles, imprimé en 1544. Sur une planchette entre un tome de l'introuvable ouvrage de Rondelet : *Libris de piscibus marinis*, daté de 1559 et un autre : *De genera plantarum*, d'Antoine Laurent de Jussieu, une édition princeps du *Système naturel* de Linné.

Se trouvant à Lyon, quand son fils atteignit sa quatrième année, j'ai bien dit sa quatrième année, il lui adressa, en présent, un livre sur la fauconnerie, avec cette dédicace :

Rappelle-toi mon fils, que la vie au grand air et au grand jour est la seule saine.

Tout ce qui est privé de liberté se dénature et meurt rapidement.

Ce petit livre de fauconnerie t'apprendra à apprécier la vie des champs spacieux, et si tu connais un jour les amertumes de la vie, le cheval en première ligne puis le chien et le faucon peuvent être des compagnons précieux, faisant oublier un peu.

Le comte Alphonse a été le dernier grand fauconnier de France, il excellait dans cet art.

A Paris, on pouvait rencontrer le Comte Alphonse de Toulouse-Lautrec à l'heure la plus élégante du Bois de Boulogne, parfois monté sur une jolie jument laitière. De temps en temps, il mettait pied à terre, tirait du lait de la jument et en offrait une timbale aux cavaliers et aux amazones de sa connaissance.

Voici un exemple des lettres qu'il écrivait à sa femme abandonnée :

Loury-en-Loiret. 23 Décembre 1869. Chère cousine, je n'ai pas eu le temps d'écrire parce que nous avons organisé les chiens, en deux catégories. Odon garde pour lui, douze chiens qu'il met exclusivement au chevreuil et il m'abandonne complètement dix-huit chiens pour le sanglier.

J'ai dû chercher un nouveau cheval et j'ai enfin trouvé une petite jument qui se monte et s'attelle à la perfection.

J'ai pu sortir les chiens hier — le bois avait été très bien fait — j'ai attaqué dans une compagnie, et en deux heures les chiens ont porté bas et étranglé une bête rousse qui a fait une chasse charmante. Le lendemain, ma jument était prise du devant et il lui faudra dix jours de repos. Odon, qui avait sorti les chiens de chevreuil, a fait une chute avec Paroli qui est boiteux aussi.

Quelques jours après, buisson creux : le bois ayant été mal fait ! cependant j'attaque un bon ragot qui se détache pour être halali courant au bout d'une heure.

Les chiens sont indemnes : Lucifer et Blücher ont seuls été décousus. Notre Loury devient un bon centre : mes vingt chiens crient bien autant que des chiens français.

Je chasse demain avec le Prince de Montholon qui me mènera son vautrait.

Et il y en a six pages... la lettre se termine ainsi :

Je tombe de sommeil, je me porte bien. Alphonse.

On pense à la lettre célèbre : « Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups ».

Un autre jour, séduit par les fauves d'une ménagerie de passage, il accepte d'être le parrain d'un enfant qui naît au propriétaire du cirque et il fait un cadeau royal à son filleul. Les gitans répliquent en lui offrant deux lions : il les emmène aussitôt en cage, pour les lâcher dans son domaine de Montfa, près de Lautrec, dans le Tarn. Les fermiers sont épouvantés ! Heureusement, les deux animaux crèvent peu de temps après leur arrivée.

A la mort d'un de ses cousins en plein été, la famille reçoit de lui, des blocs de glace destinés à conserver le cadavre le plus longtemps possible. Y était joint une carte de visite, comme d'autres envoient une couronne de fleurs.

Une autre fois, un de ses neveux le surprend, en pleine canicule, les pieds dans un bain de lait, le chef couronné de rondelles de citrons. « Ceci est, dit-il, une recette arménienne pour se tenir bien au frais ».

Pendant des mois, il se passionne pour les cerfs-volants et l'étude des courants d'air à basse altitude : trois menuisiers, à longueur de journées, clouent et collent ces grands joujoux, et les cieux d'Albi, de Montfa, du Bosc sont tour à tour, emplis de dragons et d'hyppocampes volants.

Toutes ces bizarreries n'empêchent pas leur auteur d'être un homme d'excellente compagnie, un artiste, un homme chaleureux.

Il dessinait à la perfection. Les Allemands ont volé à Loury-en-Loiret, en 1871, l'ensemble de ses œuvres.

Son fils avait une grande admiration pour lui, il disait : « Papa dessine beaucoup mieux que moi ! » et encore : « Là où se trouve Papa, on peut être sûr de ne jamais être le plus remarquable ».

Tchekov avait raison d'écrire : « Autrefois, je considérais que chaque original était un malade et un anormal, mais à présent, je considère que l'état normal d'un homme, c'est d'être original ».

Henri de Toulouse-Lautrec avait de nombreux cousins germains, du côté maternel : l'un d'eux a joué un certain rôle auprès de lui, Gabriel Tapié de Céleyran appelé par mes frères, mes sœurs et moi-même : « l'Oncle Gab. ». Il était le contemporain du peintre, il est devenu son ami et son souffre-douleur. Plus tard il a épousé une des sœurs de mon père, Anne de Toulouse-Lautrec et ainsi il est devenu notre propre oncle par alliance.

Toulouse-Lautrec a fait de cet alter-ego, un grand portrait de pochard en chapeau haut-de-forme, pantalon en tire-bouchon, tout noir sur un fond rouge ponceau : cette silhouette comique est répétée dans nombre de peintures et de dessins. Voici une description de « l'oncle Gab » par un familier du peintre :

Je fis connaissance de Toulouse-Lautrec, chez des amis communs, dans un hôtel particulier du quartier Monceau.

Lorsque j'arrivais vers dix heures, Toulouse-Lautrec qui avait dîné là, était assis avec les autres invités sur les marches d'un large escalier qui faisait communiquer les deux étages de l'hôtel.

L'on fumait, et je reconnus dans cette atmosphère bleue, parmi les personnes présentes, un vieux monsieur très maigre, très grave, très singulier dont j'avais maintes fois aperçu la silhouette et le nez de viande crue entre deux favoris de crins noirs, dans les costumes et les poses les plus extravagantes sur les affiches et les estampes de Toulouse-Lautrec : c'était le docteur X de Y, son cousin germain (comprenez le docteur Tapié de Céleyran !).

Je fus présenté au docteur X de Y, dont depuis longtemps déjà, la longue silhouette voûtée et sans épaules, contrastant avec la petite taille de Lautrec, m'avait frappé.

J'étais heureux d'avoir l'occasion de l'approcher, de constater que ce personnage n'était pas une fiction, qu'il existait en chair et en os dans la réalité, que l'on pouvait en un mot, le toucher avec un doigt, sans le renverser comme un mannequin ou le voir s'évaporer comme un fantôme. Je l'examinais : une " raie dans le dos " divisait derrière sa tête, ses cheveux noirs et pommadés qui étaient d'une brosse soigneuse, ramenés vers les tempes. De ces favoris taillés à l'autrichienne et faisant voir le menton nu, surgissait comme d'une fourrure, entre deux pommettes aux os saillants, un énorme nez rouge et bourgeonné sur lequel brillait un lorgnon d'or. Son habit suranné ressemblait à celui d'un aïeul de vieux portrait et quand il fumait, il tirait lentement ses cigarettes, comme on prenait autrefois une prise, d'une large tabatière d'argent, ornée de larges armoiries, et comme il remarqua tout en bavardant, ma curiosité piquée par ces extraordinaires bijoux, il m'expliqua avec une lente gravité que la pierre que j'apercevais sur sa cravate n'était point, comme j'aurais pu le supposer une chrysoprase ou une agathe, mais l'extrémité d'une coquille marine de sept mètres de longueur dont il me dit le nom en latin.

J'appris bientôt que ce vieux monsieur grave — que tout le monde appelait le docteur — avait à peine vingt-quatre ans, qu'il était arrivé depuis quelques semaines d'Albi et qu'il faisait enfin sa seconde année de médecine. Et je défie tous ceux qui ont eu le plaisir à cette époque d'approcher le cousin de Lautrec d'avoir oublié le singulier décor que s'était donné ce gentilhomme docteur.

Quand l'oncle Gab est parti pour Paris, afin d'y parachever ses études de médecine, il n'a pas dit comme Rastignac : « A nous deux, Paris ! ». Il a seulement emporté le souvenir des encouragements prodigués par Monsieur de Brisis, l'homme l'affaires de son père. Monsieur de Brisis, sur le quai de la gare d'Albi, la

voix tonnante et l'accent fortement gascon, s'était écrié à la joie des voyageurs présents : « Allez, Gabriel, montez vers ce Paris, pour y brandir bien haut la bannière des Tapié de Céleyran !! ». Ces éloquents exhortations ont conduit le néophyte, dans le sillage de son cousin le peintre, au *Moulin Rouge*, au bar du *Mirliton* et dans nombre d'autres lieux de fâcheux renom, telles les « maisons » de la rue d'Amboise ou de la rue des Moulins.

L'oncle Gab avait décidé de s'installer place de la Concorde, peut-être pour y planter la bannière des Tapié de Céleyran au faite de l'hôtel Crillon ou de l'hôtel Coislin ? N'ayant pas trouvé le logis de ses ambitions, il a été habiter, lui très grand, un entre-sol très, très bas de plafond, rue Saint-Florentin — eh ! eh ! pas si loin de la Concorde ! et le peintre de dire : « Gab s'est logé dans un appartement pour soles frites ».

Puis Lautrec a transformé le cousin, ravi et consentant, en esclave et en bonne à tout faire, en sujet de moquerie et d'antithèse avec lui-même : il l'a peint, il l'a dessiné, il l'a crayonné sans arrêt et je pense à deux merveilleuses caricatures à l'encre de chine, représentant Gabriel Tapié de Céleyran — qui devait éblouir les Parisiens ! et son nom était transformé en « Tapir de Céleri » et en « Fakir le Scélérat ».

Plus tard apparut pour peu de temps, sur le pavé de la capitale, près d'Henri de Toulouse-Lautrec, un frère de l'oncle Gab : Odon Tapié de Céleyran. Celui-ci tout petit, tout affreux, arborait une sombre et triste mine. Il était accompagné de sa femme, une superbe et stupide créature. Henri de Toulouse-Lautrec présentait ainsi ce ménage, à la ronde, sur un ton triste et dolent : « Voici mon cousin Odon Tapié de Céleyran qui déjeune chaque matin d'un chouette cuite au court-bouillon » et un point d'orgue, lyrique, plein d'enthousiasme : « ... sa femme a les plus belles fesses de Paris ».

Le Peintre, aucun de mes proches ne l'a connu, mon père, nettement plus jeune que lui, ne l'a jamais rencontré. Nous ne possédons aucune œuvre de lui.

Henri de Toulouse-Lautrec a vu le jour en Albi, au cours d'un terrible orage, le 24 septembre 1864 ; il est né en apparence, sain et normal.

A l'âge de quatorze ans, il glisse sur le parquet du salon de sa grand-mère et se casse le fémur, la fracture ne se remettant pas, on le conduit aux eaux de Barèges dans les Pyrénées.

nées. Là, il tombe dans une petite « ravine sèche », l'autre fémur brisé. Le buste se développe normalement, les jambes douloureuses et fragiles resteront de la taille de celles d'un enfant, il n'atteindra que 1 mètre 64.

Finis le sport, — à part la nage dans laquelle il excellera — finis le cheval, la chasse à courre, la vie au grand air, tout ce qui faisait les délices des siens.

Il se jette dans le travail, comme un perdu : oui vraiment peu de peintres ont travaillé avec autant d'ardeur, autant de passion. En dix-huit ans, on a recensé de lui plus de 500 peintures, plus de 3000 dessins importants, 469 lithographies et affiches.

Tout de suite le dessin est parfait : un coup de plume, une zébrure, une hachure légère et le sujet vit, sort de son cadre, vous galope dessus. Une expression, un air... et voici le personnage... je pense à ce modèle appelée Berthe et qui était sourde, regardez ce portrait : il n'y a pas de doute, cette femme est sourde.

Il va à l'humain, à l'essentiel.

Mais il souffre sans cesse, sans se plaindre jamais, alors il boit, il court les filles : celles-ci, malgré sa grande laideur (un autre héritage des Tapié !) tombent dans ses bras.

Je voudrais maintenant, durant quelques instants, évoquer les saillies, les plaisanteries, la gaîté pleine de soleil de cet original. Oui dans la souffrance, Henri de Toulouse-Lautrec a toujours su garder l'héroïsme — et la Charité — du sourire.

Il donne un jour un grand déjeuner, il compose avec soin le menu, il est expert en cuisine, il est très gourmand.

Il décide de faire manger du kangourou à ses invités. Le voilà parti pour les halles, à la quête du rôti, suité du cousin docteur ; deux journées de courses dans Paris, le kangourou introuvable ! Qu'à cela ne tienne ! Faute de marsupiau, son choix se porte sur un très gros mouton d'Ouessant, il lui fait coudre au postérieur une queue de vache. L'animal est mis à la broche, bardé, lardé, bourré de basilic et de farigoulette, la sauce est judicieux mélange de foie gras, de truffes, de cèpes, de girolles, de mousserons ; là-dessus une pleine bouteille de très vieux Chambertin et une longue rasade d'antique fine Champagne. Au moment de servir, il fait placer sur le ventre de la bête, un petit tablier rose et blanc rempli de souris vivantes... et en avant le kangourou ! Il le découpe avec maestria, tandis que les souris libérées s'envolent au grand effroi des dames de petite vertu

présentes. Les vins sont exquis, la table fleurie, superbe ! Dans le décor figurent quatre carafes de cristal taillé et retaillé, embuées de fraîcheur, elles contiennent de l'eau, mais il y a peu de chances qu'un invité se verse de ce fade liquide : dans l'onde transparente naviguent des flottes de poissons d'aquarium rouges, or et verts.

La mère de Lautrec habitait à Paris un bel appartement sobre et de bon ton. Lautrec y prenait souvent des repas et il y amenait ses amis. Cet intérieur ensoleillé avait le charme accueillant d'une paisible demeure de province.

Les parquets, les meubles étincelaient, les rideaux de tulle étaient merveilleusement blancs, il régnait dans ce logis, une fine odeur de lavande et d'encaustique.

Lautrec présidait en face de sa mère. Entre les plats, il faisait passer tel un précieux condiment, une sorte de petit saucisson sec, au goût très fin mais relevé qui sentait le poivre et la girofle. Lautrec savait apprécier cette atmosphère familiale qui le changeait de ses habitudes.

Le service, la cuisine étaient parfaits, aucun bruit ne montait du jardin, des insectes, dans les rais du soleil voltigeaient, attirés par les compotiers de fruits.

Ah ! Qu'on était loin de Paris !

Le music-hall préféré de Lautrec était le *Moulin Rouge*. Le *Moulin Rouge* comportait une vaste salle où l'on dansait, un promenoir où l'on buvait, des jeux de glaces prolongeaient à l'infini le parquet luisant sur lequel tournoyaient, glissaient, ondulaient des couples, aux rugissements d'un orchestre de cuivres puissants et fous.

Il y avait là des hommes en habits, des rapins drapés dans leurs capes, des huit-reflets impeccables, des chapeaux mous, des casquettes équivoques.

C'était le temps du quadrille naturaliste : Grille d'Égoût, Nana la Sauterelle, la Goulue et Valentin le Désossé, ce dernier très sérieux, très maigre, le buste parfaitement immobile comme empaillé, gigotait incroyablement des jambes faisant pendant, dans un éperdu cavalier seul, à la Goulue, casquée d'une admirable chevelure d'or.

Suivi du docteur, Lautrec venait souvent. Au *Moulin Rouge*, il regardait les dames et les Anglais en goguette, les demi-

mondaines et le Prince de Sagan monoclé, impassible, et Sarah la bouquetière avec sa corbeille embaumée et colorée.

Soudain un remous se faisait dans la foule, une haie se formait : Jane Avril dansait. Jane Avril dansait, tournait, gracieuse, légère, un peu folle, pâle, amaigrie, racée, Jane Avril sans poids, Jane Avril nourrie d'une fleur.

Lautrec clamait son admiration, le docteur silencieux approuvait d'un hochement de tête.

Après ils allaient écouter chanter Aristide Bruant et Yvette Guilbert, la fille aux longs gants noirs.

Lautrec descendait souvent chez *Weber* rue Royale, avant d'aller dîner. Toutes les Célébrités de l'époque se retrouvaient là : Paul Marieton, Claude Debussy, Jean Moréas, Charles Maurras, Curnonsky, Léon Daudet, Polaire.

Affairé, inquiet, le col de son pardessus à moitié relevé, les poches bourrées de livres et de journaux, Marcel Proust entra, cherchait quelqu'un, ne le trouvait pas, demandait un timbre et repartait brusquement.

Durant plus d'un an on vit entrer chaque jour à la même heure, vêtu d'un long pardessus gris, le feutre rabaissé sur les yeux, un homme à la stature imposante, au profil épaissi d'empereur romain qui — sans saluer personne — allait s'asseoir au fond à une table isolée. C'était Oscar Wilde qui se terrait à Paris, après son retentissant procès à propos du jeune Lord Douglas. Quel admirable portrait Lautrec a fait d'Oscar Wilde dans les bleus, dans les jaunes, avec comme fond de tableau la Tour de Londres, transparente dans le brouillard, dans le London fog.

Parfois Lautrec tirait de sa poche un petit album, prenait un croquis rapide, fixait un mouvement, et vite il remettait l'album dans sa poche.

Le mercredi soir, Lautrec, accompagné du docteur, allait rendre visite à son ami Tristan Bernard. Il aimait cet homme paisible pour son côté sportif, sa prodigieuse mémoire. Il aimait rencontrer chez lui les plus brillants des peintres, des poètes, des littérateurs. Lautrec se livrait à ses fantaisies, causait avec Forain, tandis que le docteur, cérémonieux et courtois, rendait les hommages aux dames.

Lautrec était grand amateur de cocktails incendiaires : il inventait, il composait, il dosait.

Venaient ensuite les plus raides, les cocktails solides. Ceux-ci se présentaient sous la forme de sardines au genièvre et au porto : il les faisait flamber dans un long plat d'argent et elles ne manquaient pas d'allumer, à leur tour, des incendies dans les gosiers imprudents.

C'est un de ces soirs de dégustation que le charmant poète Romain Coolus — encore un merveilleux portrait de Lautrec — a écrit :

*Ah ! Je comprends que l'on jalouse
en bar man, ton profil grec
extraordinaire Toulouse
Lautrec.*

Chacune des esquisses de Lautrec a la valeur d'une remarque profonde ou d'une malicieuse confidence. Il dessinait comme il parlait. On ne peut confondre une de ses toiles avec celle d'un autre artiste, il est aussi impossible d'imiter un croquis de Lautrec que d'inventer une fable de La Fontaine.

On retrouve chez Lautrec les meilleures qualités françaises et la plus folle de ses lithographies ne choque pas à côté d'une sanguine de Watteau ou d'un crayon de Fragonard.

Lautrec ne pouvait pas ne pas être de chez nous comme il est impensable que Ronsard, Chardin ou Gérard de Nerval n'aient pas vu le jour sous le tendre ciel de la France.

Presque un an avant sa mort, Lautrec donne des signes de déséquilibre dus à l'abus de l'alcool.

Sa mère le fait interner, à la Folie Saint James à Neuilly, dans la maison de désintoxication du Docteur Semelaigne.

Très vite le patient se retrouve lui-même.

Pour le prouver il compose de mémoire — je dis bien de mémoire ! — la série de dessins aux crayons de couleurs, dite « au cirque ».

C'est actuellement le trésor prestigieux de Art Institute, le musée de Chicago, et Lautrec écrit à son père : « Papa, vous avez l'occasion de faire acte d'honnête homme : je suis enfermé, et tout ce qui l'est meurt... ! ». On le voit, il n'avait pas oublié la dédicace du livre de fauconnerie, reçu lors de son quatrième anniversaire.

Cet appel est entendu, cette preuve par l'exécution des dessins du cirque, admirables, gracieux, pleins de mouvement, de

vérité, de nuances et de vie et, je le répète, exécutés loin de tout modèle, dans une chambre de clinique, cette preuve semble concluante et Lautrec retrouve la liberté.

Pourtant, il ne s'était pas privé d'alcool pendant cette retraite forcée, il avait fait faire deux cannes creuses semblables, avec la complicité d'un camarade. Chacune pouvait contenir un litre de cognac : tous les jours, elles étaient emplies, vidées, échangées. Une de ces cannes est conservée à Albi, au musée Toulouse-Lautrec.

Tous ces excès amènent la fin et Lautrec s'éteint le 9 septembre 1901 par un soir d'orage — il y en avait eu un, le jour de sa naissance. Il meurt à l'âge de 37 ans, au château de Malromé en Gironde.

Ses dernières paroles ont été pour sa mère à laquelle il vouait une tendresse profonde et méritée : il lui a pris la main dans ses mains, il l'a regardée de ses yeux déjà embués par l'agonie et il a dit : « Maman, rien que vous Maman ! » plus bas, il a ajouté : « C'est bougrement dur de mourir ».

Durant la veillée funèbre, tout le monde sursaute, en entendant des coups de feu : le comte Alphonse, dans le haut d'une tour, se distrait de son chagrin en tirant des chouettes.

Le matin de l'enterrement, il est introuvable, il a disparu, on finit par le découvrir, pieds nus dans l'herbe, au fond du parc : un carton à chapeaux à la main, il ramasse des champignons.

Il décide de suivre le convoi à cheval, il se heurte à l'opposition formelle, inflexible de sa femme, il doit renoncer.

Mais finalement — et cela rien ne peut l'en empêcher — il escalade le siège du corbillard, il prend les rênes des mains du cocher sidéré, afin de conduire son pauvre Henri au tombeau, comme doit être mené un gentilhomme.

Voici deux lettres du comte Alphonse écrites à la mort de Lautrec :

Qui a le plus souffert du père ou du fils ?

Lui, qui a le plus pâti de nous deux, car il a été humilié.

Moi, je n'ai eu que la torture morale, reproche sans trêve de ne pas m'être abstenu.

Ma pitié paternelle fut cruelle, allant croissant, loin de s'émousser devant les succès artistiques de mon pauvre enfant et devant l'encens prodigué par de chauds partisans.

... Et à sa mère :

Chère Maman, que de tristesses. Dieu n'a pas béni notre union ! Que sa Sainte Volonté soit faite, mais c'est bien dur de voir renverser l'ordre de la nature. J'ai hâte de vous rejoindre après le triste spectacle de l'agonie de mon pauvre enfant inoffensif n'ayant jamais eu pour son père une parole enfielée. Plaignez-nous !

Allons, cet original ne manquait pas de cœur.

Henri de Toulouse-Lautrec est mort à l'âge de Raphaël, à l'âge de Fragonard sans avoir été marié, sans laisser de postérité, sans avoir fait de testament.

Ses héritiers furent son père et sa mère.

Le père décida d'emblée d'abandonner tous ses droits à un ami fidèle d'Henri de Toulouse-Lautrec, Maurice Joyant.

Le choix de ce légataire était judicieux.

Joyant, critique d'art, possédait déjà de très nombreux Toulouse-Lautrec, cadeaux du peintre, il dirigeait avec succès la galerie d'art Manzi à Paris, il était puissant auprès des collectionneurs, des musées, du ministère des Beaux-Arts.

Ceci fait, l'oncle Alphonse se tint à l'écoute, en sentinelle, semblable à un chevalier en haut de son donjon.

Le premier ouvrage qui lui déplût amena la réaction suivante : se trouvant offensé il envoya un cartel à l'auteur, Gustave Coquiot. Coquiot ayant tous les torts, à son avis, le Comte Alphonse avait le choix des armes et des conditions de la rencontre.

Voici ses décisions : il serait armé d'une lance et l'insulteur — pas si insulteur que cela d'ailleurs — aurait un bâton à la main. Pour compenser l'inégalité de la longueur des armes, lui serait placé dans une petite tranchée dont il n'aurait pas le droit de sortir. Il éviterait ainsi de se faire marcher sur les pieds, ce dont il avait horreur au propre et au figuré.

A l'autre de s'escrimer avec son bâton autour du lancier. Ces conditions pittoresques ne furent point acceptées.

La tante Adèle, pour sa part, ne voulut pas continuer à payer la location des trois ateliers de Montmartre. Les peintures, les dessins furent rassemblés dans les combles du château de Malromé. Les déménagements ne furent pas surveillés. Rue

Tourlaque, de très grands tableaux furent découpés, mis à la poubelle et récupérés en morceaux par des constructeurs de cages à lapins, ils ont ainsi disparu.

Les conservateurs du Louvre et du Luxembourg ne voulurent pas accepter le plus petit don, parmi les œuvres de Lautrec.

La porte du Louvre fut cependant forcée par un très grand bienfaiteur de ce musée, le Comte de Camondo. Il offrit — avec un lot d'autres chefs d'œuvre — le grand portrait de la clownesse Cha.u.ako.

Réplique de Monsieur Bonnat, grand chef du Louvre : « Ah ! Monsieur le Comte, avec cette femme de cirque, vous allez nous faire un Louvre pitoyable ! ».

Depuis, on s'est ravisé au Louvre ! Par dons et achats, le musée possède maintenant : *La Femme au boa noir — au Lit* — le portrait de Paul Leclerc — *La Toilette* — la plus grande partie des planches de la baraque de la Goulue à la Foire du Trône.

La perspicacité de Monsieur Bonnat était vraiment en défaut, l'année dernière, l'ébauche sur carton du portrait de Cha.u.ako, appartenant à la succession de Mme Florence Gould, a crevé tous les plafonds des enchères : six millions de dollars, soit avec le dollar à dix francs alors, soixante millions de nouveaux francs. Ah ! le pauvre Monsieur Bonnat, avec ses peintures marron et chocolat sur fond de rouille !

La Bibliothèque Nationale a bien voulu accepter l'ensemble complet des lithographies de Toulouse-Lautrec : près de la moitié n'existent qu'en un seul exemplaire, les pierres ayant été brisées par l'auteur après le premier tirage.

En 1925, la vieille tante aidée par Joyant, choisi par son défunt mari, appuyée par le ministre des Beaux-Arts Léon Bérard, réussit à faire accepter par la ville d'Albi la majeure partie des œuvres de son fils.

Le musée Toulouse-Lautrec était créé, installé dans l'immense demeure des Archevêques d'Albi, le palais-forteresse de la Berbie : cela semble une réplique d'un grand château de la Loire, briques, pierres, ardoises bleues.

Albi est un des plus beaux paysages urbains du monde, digne de Florence et de Santa Maria di Fuori de Sienne et de la Piazza de la Seigneurie, de Pérouse et de son Palais Municipal.

Albi et Toulouse, ce sont les deux roses de la France. L'immense château de la Berbie est entièrement consacré à Toulouse-Lautrec, c'est une présentation incroyable par sa qualité, par son importance et, il faut bien le dire, par son cadre. Quel bonheur que les musées parisiens aient refusé leurs cimaises à Henri de

Toulouse-Lautrec ; grâce à cet ostracisme, il a le plus beau musée du monde !

Je termine par une histoire fantastique, mais avec mon peintre, il ne faut s'étonner de rien.

Dans les moments où Lautrec tendre et gouailleur, taquinait sa mère, il disait : « Je peux bien mener la vie qui me plaît puisque Maman entretient, dans notre vieille tour de Bouzague, des nonnes, dont la principale fonction est de prier pour le salut de mon âme, montant et descendant dans leur donjon comme grenouilles dans un bocal ! ».

La tante Adèle, en effet, entretenait une école libre et une petite communauté religieuse dans son vieux castel, dépendant de sa forteresse de Bouzague dans l'Hérault.

Peu après la mort du peintre, la supérieure, Sœur Justine, a écrit cette lettre :

Je dois vous avouer, Madame la Comtesse, qu'il se passe des choses bien étranges dans votre château de Bouzague. L'autre nuit, seule dans ma chambre, je récitais un dernier Rosaire, lorsqu'ayant entendu marcher dans la pièce voisine, je vis entrer un bien curieux petit personnage vêtu d'une veste rouge et d'un pantalon jaune, une chemise bien empesée bombait sur sa poitrine, il passait sa langue sur ses lèvres et cherchait à ramener sa salive, avec le geste de ceux qui sont altérés.

Il portait toute sa barbe et une calotte rouge, un peu comme celle d'un enfant de chœur.

Il entra, tripota ma pendule qu'il mit à son heure, il pria quelques instants avec moi, puis, étendant les bras, il s'envola en poussant un cri aigu et disparût.

Je n'ai pas mis en doute que j'avais eu en face de moi, un membre défunt de votre noble famille venu demander des prières.

Le curé de Bouzague, en mauvais termes avec la Sœur Justine, confirma le récit de la religieuse, écrivant avoir été appelé à redresser l'énorme balancier de cuivre de la pendule à gaine, qui ne pouvait, ajoutait-il, avoir été tordu que par une force surnaturelle.

Henri de Toulouse-Lautrec est-il venu chercher, auprès de la bonne sœur, un dernier secours pour voir s'ouvrir devant lui, les portes du Paradis ?

Toulouse-Lautrec... musée...
Toulouse-Lautrec... musée...
Toulouse-Lautrec... musée...

Le...
Le...
Le...

Dans les moments où l'artiste...
Dans les moments où l'artiste...
Dans les moments où l'artiste...

La...
La...
La...

Le...
Le...
Le...

Le...
Le...
Le...

Le...
Le...
Le...

Le...
Le...
Le...

Le...
Le...
Le...

Le...
Le...
Le...

Le...
Le...
Le...

Le...
Le...
Le...

Le...
Le...
Le...

Dans le sillage de Racine de La Ferté-Milon à Rouen

par le bâtonnier Max BRIÈRE

(séance du 28 mars 1987)

La notice que, dans l'ouvrage *Le Palais de Justice de Rouen*, paru sous l'égide de l'Académie, j'ai consacrée à Bernard Tissot, m'a valu d'entrer en relation épistolaire avec l'un de nos membres correspondants particulièrement éminent, M. André Masson, inspecteur général honoraire des bibliothèques de France qui, à l'instar de M^e Tissot, s'honorait d'appartenir à la postérité de Marie Racine, sœur du poète, épouse d'Antoine Rivière.

Le savant André Masson, qui professait une sorte de culte pour son lointain arrière-grand-oncle a réuni des documents en vue d'une communication éventuelle à l'Académie, sur Racine, sa sœur et la descendance de celle-ci dans la ligne de La Ferté-Milon.

Son décès, survenu le 8 février 1986, ne lui en a pas permis la réalisation. Les recherches effectuées par notre confrère apportent une contribution précieuse à l'histoire de notre pays. En plein assentiment avec sa famille, il m'échoit aujourd'hui de reprendre des éléments de cette étude qui viennent se conjuguer avec des apports nouveaux dont je suis en partie redevable à une autre descendante de Marie Racine, une rouennaise, Mme Shille, née Masson, le tout complété par des investigations personnelles me souvenant aussi que l'une de mes belles-sœurs est une « Vitart », descendante de l'oncle de Racine.

Ainsi puis-je vous présenter l'esquisse d'une chronique familiale pendant près de trois siècles.

La plus grande charité envers les morts c'est de ne pas les tuer une seconde fois en leur prêtant de sublimes attitudes... C'est de les rapprocher de nous, de leur faire perdre la pose... Tâche particulièrement difficile pour Jean Racine auquel les pompes de l'enseignement secondaire et du théâtre français, ont assigné une fois pour toutes la condition ennuyeuse d'auteur classique : le rival de Corneille, oubliant toute la trame de sa vie familiale, sociale, religieuse.

Marie Racine, sœur unique de Jean, est de deux ans plus jeune que lui. Leur mère est décédée quelques jours après sa naissance et leur père lui survivra seulement deux ans.

Les enfants se trouveront séparés : Marie chez son grand-père maternel, Pierre Sconin, commissaire enquêteur-examineur à La Ferté-Milon ; Jean chez ses grand-parents paternels, puis après un séjour au collège de Beauvais, à Port-Royal des Champs.

Par la suite, sauf un bref intervalle à Uzès, la vie de Jean Racine se déroulera entièrement à Paris et Versailles, avec dans les dernières années, des déplacements à la suite de Louis XIV comme historiographe du Roi.

Quant à Marie, elle passera toute son existence à La Ferté-Milon.

Pendant sa carrière fulgurante (d'*Andromaque* à *Phèdre*, 7 chefs-d'œuvre en dix ans) sans beaucoup se soucier de sa sœur, Jean Racine ne paraît avoir d'yeux que pour ses belles actrices contre lesquelles fulminait sa tante la Mère Agnès de Sainte-Thècle, religieuse de Port-Royal, qui à l'instar de bien des religieuses, avait rêvé d'un neveu chanoine.

En 1677, âgé seulement de 37 ans, Jean Racine répudie tout ce passé, il abandonne la scène pour se jeter dans la dévotion. Bouleversant coup de théâtre qui aujourd'hui encore défraie les chroniques !

Pour donner une preuve éclatante de son détachement du théâtre, il fait (ou l'on fait pour lui) le choix d'une épouse qui croyait compromettre son salut en assistant à la représentation des tragédies de son mari dont, au hasard des conversations, elle apprendra seulement les titres.

C'est une orpheline ; comme il convient, elle est riche, de bonne naissance et de grande piété : elle s'appelle Catherine de Romanet.

Peu de temps avant le mariage de son frère, en 1676, Marie Racine a épousé Antoine Rivière, médecin à La Ferté-Milon. Comment se fait-il que, à cette époque où l'on mariait les filles fort jeunes, elle ait attendu l'âge de 35 ans ?

En se prévalant d'une lettre du 19 avril 1665, envoyée par Racine à sa sœur, peut-on supposer que celle-ci ait été d'un caractère peu amène : « Mandez-moi, lui écrivait-il, pourquoi vous êtes fâchée contre moi, et je tâcherai de vous apaiser car vous êtes assez souvent d'humeur à croire les choses autrement qu'elles ne sont ».

Qu'importe, ce sont les mariages respectifs du frère et de la sœur, et surtout la venue des enfants, qui seront sources de rapprochement entre eux : au foyer de Marie Rivière, deux filles, — la seconde, Marie-Catherine, étant la souche de la lignée, objet de ma communication —, au foyer de Jean Racine deux fils et cinq filles.

L'intimité est telle que les deux belles-sœurs unirent leurs deux prénoms, Marie et Catherine, pour baptiser à l'identique Marie-Catherine, la petite Racine, née le 16 mai 1680, et Marie-Catherine, la petite Rivière, née le 21 novembre 1682. Marie tient sur les fonts baptismaux la première et Jean rendit la politesse pour la seconde que, familièrement, on appelait Manon et qui vécut dans l'intimité de ses cousins.

La correspondance de Racine à sa sœur suscite une surprise. Tant que la sœur est célibataire, les lettres portent la suscription : à *Mme Marie Racine*. A dater de son mariage, la suscription devient : à *Mlle Rivière*, ce qui est tout à fait normal car au grand siècle, on donnait le titre de Mademoiselle à toute femme mariée qui n'était pas noble, ou qui étant noble, n'était pas titrée. En revanche, l'appellation « Madame » à Marie Racine avant son mariage est étonnante. Pour en avoir le cœur net, j'ai consulté Littré qui se contente d'indiquer que c'est là en effet quelque chose de singulier.

Les relations entre les deux ménages se concentreront autour des enfants.

Les Racine, qui vivaient à Paris, confiaient souvent leurs enfants aux Rivière afin de les faire profiter du bon air de La Ferté-Milon. C'était l'occasion d'échanger de tendres recommandations. Le 4 décembre 1688, Racine écrit à sa sœur : « Je vous suis bien obligé du soin que vous voulez bien prendre de notre petite [Fanchon], tout le monde nous en dit des merveilles et plus encore de ma nièce votre fille... », et le 6 janvier 1689 : « Nous ne sommes point alarmés de la fièvre de Madelon... On

nous dit mille biens d'elle et je vois bien qu'elle ne manque pas de bons traitements chez vous. On dit que M. Rivière en fait son amusement et qu'il l'aime comme sa propre fille. Je lui ai bien de l'obligation de tant de bontés... ».

Cette correspondance familiale nous dévoile ainsi que l'auteur d'*Andromaque*, de *Bérénice*, de *Phèdre*, est aussi un père qui porte grande affection à ses enfants auxquels il donne des petits noms familiers : Nanette, Babet, Fanchon, Madelon, Lionval.

Pour le benjamin Louis, le futur auteur de la *Vie de Racine*, ses parents ne reculent devant rien. Il avait exactement 6 jours quand, confiants dans les vertus de l'air natal, ils le confièrent à sa tante. Le 8 novembre 1692, on offre un carrosse à l'enfant et à sa nourrice pour leur épargner les secousses du pavé dans un coche. A La Ferté-Milon, on est prié « d'examiner la nourrice et de lui retirer l'enfant sur le champ pour le confier à une autre si le lait n'est pas suffisant car il est de grande vie et il tête beaucoup... ».

Après la tendresse de Racine pour sa sœur et ses enfants, ses lettres nous révèlent un autre aspect de sa personnalité. Il a de nombreux enfants et de lourdes charges pour mener la vie de Cour. Cela lui impose le devoir de gérer sa fortune avec le plus grand soin. Les lettres nous montrent comment il s'y prend et comment il est aidé par son beau-frère. Entre eux, c'est un échange de bons procédés. Racine lui prête de l'argent pour acheter une charge de contrôleur au Grenier à sel. Il use de ses relations pour le maintenir en place quand, en 1685, on procède à des réductions de personnel. D'urgence, Marie Rivière alerte son frère qui a le bras long. Racine se met en devoir d'en parler aussitôt au Contrôleur général des Finances qui est de ses amis. Il faut aller tout de suite à la Cour, mais comment s'y présenter lorsqu'on n'a pas la tenue de rigueur ? Or, Racine s'en trouve empêché par l'un de ces incidents de protocole dont sont remplis les *Mémoires* de Saint-Simon.

A l'instant même, écrit-il à sa sœur le 27 février 1685, il vient de prendre connaissance de la *Gazette* du 24 février annonçant la mort de Charles II, transmise par un courrier de Londres. Nul ne peut pénétrer à la Cour s'il ne porte la tenue de grand deuil. Le tailleur demande 48 heures pour habiller le « gentilhomme ordinaire » qu'est devenu l'ancien poète. « J'ai fait vite partir un laquais, écrit-il à sa sœur, pour avertir M. le Contrôleur général en attendant que je sois habillé de deuil pour y aller après demain ».

A quoi tient la vie d'une famille ? A la couleur d'un habit. De noir vêtu, Racine peut rencontrer l'homme tout puissant.

L'affaire est dans le sac bien sûr, parce que Racine est alors un notable, d'ailleurs conscient de l'honorabilité qui s'attache à sa personne, historiographe du Roi, personnage officiel ayant logement à Versailles.

Aussi est-il ulcéré par le comportement de certains membres de sa famille. « Le cousin Henri, rapporte-t-il à sa sœur, est venu ici [c'est-à-dire à son domicile parisien] fait comme un misérable et a dit à ma femme en présence de tous nos domestiques qu'il était mon cousin..., vous savez comme je ne renie point mes parents, il est un peu rude qu'un homme qui s'est mis en cet état par ses débauches et sa mauvaise conduite, vienne ici nous faire rougir de sa gueuserie... ».

Il se soucie des marques de considérations dues à son état. Les armes de sa famille sont des armes parlantes : un rat et un cygne. Ayant oublié les couleurs de l'écusson, il supplie sa sœur, le 16 janvier 1698, de l'éclaircir le plus tôt qu'elle pourra en effectuant des recherches à La Ferté-Milon, où les armes doivent être peintes aux vitres d'une maison familiale et d'une église. Comme la présence de ce qu'il appelle « un vilain rat » lui déplaît, il fera enregistrer officiellement ses armoiries « d'azur au cygne d'argent, becqué et membré de sable » et il pourra les faire porter sur sa vaisselle, son argenterie, etc.

Cette correspondance nous révèle aussi toute une vie de dévotion familiale qui ne saurait se réduire, comme certains l'ont prétendu, à un simple conformisme social, même si le culte que professe Racine pour Louis XIV, en qui s'incarne la France, a été pour quelque chose dans ce qu'on appelle improprement sa conversion.

On a pu dire de l'épouse de Racine que ses enfants elle ne les avait pas mis au monde, mais au ciel. A voir la ferveur avec laquelle toutes ses filles sont entrées au couvent dès leur plus jeune âge, on ne saurait en douter. A chaque prise de voile, le « tendre » Racine verse des larmes, spécialement pour sa fille Marie-Catherine, la plus aimée qui embrassa avec ardeur l'état religieux au Carmel du Faubourg Saint-Jacques où elle rejoignit la sœur Louise de la Miséricorde, celle qui fut autrefois Louise de la Vallière.

Il est vrai que, à la différence de ses sœurs, Marie-Catherine n'a pas persisté dans l'état religieux, mais son entrée en ménage n'a pas tellement différé d'une entrée en religion, ainsi qu'il nous est rapporté : « tout finit donc le soir des noces par une courte et pathétique exhortation de M. de Saint-Séverin sur la bénédic-

tion du lit nuptial qu'il fit. M. et Mme Racine se retirèrent à 8 heures et demi. Les jeunes gens firent la lecture de piété ordinaire à la prière du soir avec la famille, le père comme pasteur domestique répéta la substance de l'instruction de M. le Curé et tout était en repos comme de coutume avant onze heures ». De ce mariage avec M. Collin de Moramber, elle n'en eut pas moins huit enfants, assurant ainsi la postérité la plus nombreuse de Racine, seul son dernier frère Louis ayant eu également une descendance.

Quant à la cousine Marie-Catherine Rivière, il ne fut pas question pour elle d'entrer au couvent. Lorsqu'elle fut âgée de 17 ans, on lui présenta un bon parti : un gentilhomme, Charles de la Groue, âgé de 33 ans qui succéda à son beau-père au Grenier à sel de La Ferté-Milon, avec le titre de Conseiller du Roi.

Elle donna à son mari de nombreux enfants auxquels elle procura une solide formation religieuse. L'aîné se fit prêtre et devint curé de paroisse.

La troisième, Marie-Constance, née le 1^{er} février 1703, dont nous suivrons la descendance, épousa en 1732 André Aubry, propriétaire foncier, directeur des Postes à La Ferté-Milon. Leur contrat de mariage a été dressé en présence de Marie Rivière, la grand-mère alors âgée de 91 ans. Dans un style savoureux, les futurs y promettent de se prendre l'un et l'autre par foi et loi de mariage en face de notre Mère Sainte Église catholique, apostolique et romaine, si Dieu et Elle y consentent, le plus tôt que faire se pourra. En outre, le futur consent une donation à ladite future pour la bonne amitié qu'il lui porte.

André Aubry comptait parmi les notables de La Ferté-Milon. Avec sa famille, il habitera une belle maison construite au début du XVII^e siècle par Héricart de Thury, dans laquelle naquit en 1633, Marie Héricart qui devint, près de quinze ans plus tard la femme de Jean de La Fontaine, alors âgé de près de 26 ans. Nous pouvons imaginer Jean et Marie se promenant dans les jardins de cette demeure, qui descendent en pente douce jusqu'à l'ouest dont le site a inspiré au XIX^e siècle, le peintre Lavielle, élève de Corot, évocation d'autant plus agréable que, dit-on, la jeune Mme de La Fontaine était fort bien faite.

Les circonstances ont ainsi rapproché à nouveau les familles du tragédien et du fabuliste, qui l'un et l'autre avaient curieusement brigué un bénéfice ecclésiastique et qui s'unirent d'amitié dans les années 1660.

La première lettre de Racine à La Fontaine est du 11 novembre 1661. Le poète, arrivé de fraîche date à Uzès, chez son oncle le chanoine Sconin auquel on voulait le faire succéder, y

raconte quelques péripéties de son voyage avec une verve digne du fabuliste : « passé Lyon, impossible de se faire comprendre... Dieu ayant voulu, écrit-il, qu'à Valence, ayant demandé à une servante un pot de chambre, elle mit une marmite sous mon lit. Vous pouvez imaginer les suites de cette maudite aventure et ce qui peut arriver à un homme endormi qui se sert d'un réchaud dans ses nécessités de nuit ». Heureusement, depuis le XVII^e siècle, la francophonie a fait des progrès !

Les relations entre les familles Aubry et Héricart ont continué au moins jusqu'à la Révolution, témoin un billet du 30 Floréal an II où Louis-Christophe Héricart, menacé dans sa personne et dans ses biens, demande à son contemporain Aubry de continuer à distribuer quelques biens aux vieillards et infirmes de La Ferté-Milon.

Vers 1736, entendant, suivant l'expression de Montaigne, « faire montre » de son rang social, André Aubry fit exécuter par Chardin, le portrait de son épouse Marie-Constance.

A l'époque de ce portrait, Marie-Constance, âgée d'environ 36 ans, est dans l'épanouissement de sa maturité. Deux doigts sont posés sur un livre entrouvert. Serait-ce le théâtre de Racine ? Sauf peut-être un « gros bouillon » à la manche, le vêtement est sobre, classique, montant jusqu'au cou ; un ruban bleu dans la coiffe, un revers rouge du vêtement donnent une légère touche de couleur. Tout est de bon ton, on dirait aujourd'hui que Marie-Constance est BC-BG.

Avec cette épouse dont il éprouvait de la fierté et avec ses enfants, André Aubry menait cette vie provinciale de jadis faite d'austérité dans le quotidien et d'un certain faste dans les cérémonies comme on peut le voir à l'occasion du mariage de son second fils que l'on appelait Aubry du Bochet.

Le jour de son mariage avec Marie-Madeleine Harouard de Richemont, une jeune veuve qui lui apportait une dot confortable, le jeune homme avait revêtu une veste de velours cramoisi, bordée d'un galon d'or, une culotte et des bas de soie blancs, des souliers de castor, et il portait au côté une épée d'argent. A son bras, la jeune femme disparaissait sous les aulnes de dentelle et de mousseline dans une robe en gros de Tours.

A lui seul, le costume du marié a coûté 502 livres 4 sols 6 deniers, et le total des frais de la noce se monte à 2109 livres.

C'en est trop pour André Aubry, le père, qui entend imputer cette somme sur la dot accordée à son fils. Celui-ci ne l'entend

point de cette oreille et, dès le lendemain du mariage, dépose une plainte devant le prévôt royal de La Ferté-Milon.

Le procès dura près de deux ans, le père outragé joue le rôle du Chicaneau des *Plaideurs* avec la noblesse de ton d'Abner dans *Athalie*. Brandissant un texte de Cicéron, il menace d'une révocation de la donation. « Fils ingrat, qu'il vous sied mal de supputer de l'humeur à un père qui n'a jamais eu que des entrailles de bonté pour vous. Écoutez l'Ecclésiaste : Honorez votre père ».

Finalement il fut recouru à l'arbitrage du Président Durey de Munières qui coupa la poire en deux, ménageant ainsi un notable et un jeune homme dont il prévoyait la brillante carrière.

Quelques années plus tard, le 25 Fructidor an VI, alors qu'il est parvenu au faite des honneurs, Pierre Aubry du Bochet célébrera à son tour, dans d'autres circonstances « les charmes de l'amour paternel ». Avait-il encore à l'esprit l'éloge de la piété filiale par son père ?

A la veille de la Révolution, comme son frère Aubry de Saint-Vibert, il exerce la profession de feudiste, spécialiste du droit féodal, chargé de s'y retrouver dans le maquis des droits féodaux des seigneurs propriétaires fonciers, droits de pacage, de péage, de lods et ventes et de dresser ce qu'on appelle leur « terrier ».

Il sera élu aux États-Généraux, ayant troqué ses élégances vestimentaires contre le sobre costume noir imposé au Tiers, il siège à la Salle des Menus et au Jeu de Paume dans le groupe des constitutionnels à côté de Siéyès, de Thouret, de Dupont de Nemours. Il prend souvent la parole à l'assemblée sur les questions économiques et financières. Il est l'un des quatre membres du Comité qui tranche les innombrables problèmes soulevés par le découpage de la France en départements. La France toute entière, quel magnifique « terrier » à délimiter.

Les députés à la Constituante se séparent en Mai 1791. Non rééligible à la Législative, Pierre Aubry du Bochet sera élu au Directoire de l'Aisne.

C'est alors que l'un de ses fils l'abbé André Lambert Aubry prend la décision d'émigrer. Il se réfugie en Westphalie à l'abbaye de Marienberg. Or, des sanctions sont prises à l'époque contre les familles des émigrés.

L'un des descendants de la famille, M. Masson Forestier, a raconté que Pierre Aubry du Bochet serait monté le 8 octobre

1793 dans la charrette de la guillotine d'où l'aurait tiré la ren-contre providentielle, sur le chemin fatal, de deux de ses amis, les représentants Lejeune et Louis Leroux. Beau sujet pour une image d'Épinal dont M. André Masson a vainement cherché la confirmation. Il est seulement établi que ses papiers ont été mis sous scellé.

Il ne tardera pas à être entièrement réhabilité. Élu au Directoire du Département le 21 mars 1797, il en deviendra le président avec des pouvoirs plus étendus que ceux d'un préfet, même avant la dernière réforme.

En une langue fleurie, il célèbre tour à tour « le gazon qui recouvre l'autel de la patrie, le signe sacré de l'écharpe municipale, etc. ».

A la même époque, son cousin de la Groue Hamard, gouverneur de La Ferté-Milon, était désigné comme le premier des quatre octogénaires non infirmes qui déposait le livre ouvert de la Constitution sur l'autel de la Patrie.

Le frère aîné de Pierre Aubry du Bochet, André Aubry, qui a succédé à son père dans la direction des Postes, réussit habilement à passer la tourmente révolutionnaire, y obtenant l'étonnant certificat de civisme que voici : « Depuis la révolution, tous les citoyens qui se sont présentés chez le citoyen André Pierre Aubry, tous les jours au matin à l'arrivée du courrier, y ont été admis fraternellement pour entendre la lecture des journaux patriotes. En répandant ainsi la lumière et l'instruction dans la Société, il a contribué à former l'esprit public dans le sens de la révolution. Il a bien mérité de la Patrie ».

Marié avec Marie-Antoinette Boulléfroy, le comportement de son beau-frère, le chanoine Boulléfroy, va toutefois lui poser un problème de conscience. D'abord, le Chanoine a prêté le serment prescrit par l'assemblée. Surtout, suivant ses propres termes, il a « substitué aux horreurs du célibat des prêtres, les chastes feux d'une union légitime ».

Le 28 Brumaire an II (18 novembre 1793, pendant la Terreur), Jean Simon Boulléfroy, ci-devant 1^{er} Vicaire de l'Aisne et à présent caporal de la garde nationale de Soissons, écrit au Président de la Convention : « Citoyen Président, j'ai suivi la voix de la nature et j'ai utilisé mon traitement en le partageant avec une compagne sage et vertueuse... Je suis celle de la raison, en t'envoyant tous mes titres sacerdotaux. Je voudrais suivre celle de mon cœur en faisant librement le service de mon traitement. Sans fortune, je laisse l'assemblée libre de mon sort. Je fais le serment de vivre en vrai républicain ou de mourir. Vive la République ».

Voilà une lettre qui fit l'effet d'une bombe dans le milieu traditionnaliste de La Ferté-Milon. Que va-t-on dire dans la petite ville où les siens tenaient jusqu'alors le haut du pavé ?

Cependant, si Mme Aubry née Boulléfroy laisse éclater ses sentiments d'« amertume » et de « profonde tristesse », une cousine Mme de Berscon se montre moins intransigeante. « Depuis cette révolution, écrit-elle au ci-devant chanoine, tout le monde a bien changé... Dis-moi si ça te ferait vraiment plaisir de venir nous voir... ».

Le temps et les hommes vont en effet contribuer à une réconciliation attestée par un curieux document officiel du 8 novembre 1809 : l'acte de mariage d'Adélaïde Aubry, fille d'André Aubry et Marie-Antoinette Boulléfroy, qui épousa André Masson. Sur cet acte, sont portées les signatures de deux témoins : André Aubry du Bochet, l'ancien prêtre réfractaire, et Jean Simon Boulléfroy, l'ancien prêtre jureur qui a désormais l'état de « commissaire de police ».

Rapprochement insolite que des recherches aux archives nationales ont permis d'élucider.

Le 9 septembre 1809, notre chanoine commissaire avait obtenu du Cardinal Caprera, légat du Saint-Siège, la reconnaissance de la validité de l'union civile qu'il avait contractée avec sa « sage et vertueuse compagne ». Désormais, il pouvait rentrer dans le giron familial.

La famille Aubry a payé un lourd tribut à la Révolution : outre le désarroi, l'émigration pour l'un, la ruine au moins passagère pour d'autres, surtout la guillotine pour Pierre Dumez, un petit-fils de Marie-Constance de la Groue et André Aubry. Depuis le 31 mai 1793, adjoint au comité révolutionnaire de la commune de Paris, il exerçait la fonction d'administrateur des subsistances. Il est l'un de ceux contre lesquels se retourna la fureur populaire. D'après une courte note généalogique, il avait été prévenu que, s'il se rendait à son poste, il serait arrêté. Il ne voulut pas désertier. Il mourut victime de son devoir dans la journée du 11 Thermidor.

Dans les premiers jours de mai 1789, quand Aubry du Bochet commençait son apprentissage politique aux États Généraux, il apprit la naissance de son petit-fils Pierre, le futur député à la Constituante de 1848.

Celui-ci s'appelait Aubry tout court, ayant rejeté le « du Bochet » de l'aïeul, et Victor Hugo, qui en parle longuement dans

Histoire d'un crime, le baptisa Aubry du Nord, du nom de son département.

En 1847, il exploitait dans la région d'Avesnes des scieries et marbreries où il occupait plusieurs milliers d'ouvriers.

Ses idées sociales le portèrent à la députation. On va voir ce qu'il lui en coûta.

Il fut élu à l'Assemblée Constituante de 1848 et réélu à l'Assemblée Législative le 11 mai 1849.

Le Prince Louis-Napoléon fixa au 2 décembre 1851, anniversaire d'Austerlitz, la date du coup d'État destiné à lui faire conquérir le pouvoir.

Le 1^{er} décembre, il élabore avec le ministre de la guerre Saint-Arnaud, les détails de l'opération qui se déroulera dans la nuit du 1^{er} au 2 : il faut d'abord s'emparer du Palais Bourbon et cueillir à leur domicile les députés de l'opposition afin de désorganiser le lendemain toute velléité de résistance.

L'un des chefs de l'opposition est Pierre Aubry, député du Nord, dont le pied-à-terre parisien est situé dans le quartier des Écoles, 5 rue Racine. Pressentant le danger, il n'a pas passé la nuit chez lui. Rentrant à cinq heures du matin, il est averti par son portier que des hommes suspects étaient venus le demander et qu'on s'était présenté à la maison d'en face, au numéro 12 de cette même rue Racine, chez un autre député Huguenin pour l'arrêter. Repartant aussitôt, il se rendit à pied au Faubourg Saint-Antoine. Comme il arrivait à l'endroit désigné pour le rendez-vous avec d'autres membres de l'Assemblée Nationale, écrit Victor Hugo, il rencontra Cournet et d'autres... Il était petit jour. Le faubourg était désert. Ils marchaient absorbés et parlaient à voix basse. Tout à coup, un groupe violent et singulier passa près d'eux.

« Ils tournèrent la tête. C'était un piquet de lanciers qui entourait quelque chose qu'au crépuscule ils reconnurent pour une voiture cellulaire. Cela roulait sans bruit sur le macadam. Ils se demandaient ce que cela pouvait signifier quand un deuxième groupe pareil au premier apparut, puis un troisième, puis un quatrième. Les voitures cellulaires passèrent ainsi, se suivant de près et se touchant presque.

— Mais ce sont nos collègues, s'écria Aubry...

... Ces voitures emportaient au milieu des épées, des sabres et des lances, avec la rapidité et la fureur du tourbillon, quelque chose qui se taisait, ce silence sinistre, c'était la tribune brisée, c'était la souveraineté des assemblées, c'était l'initiatrice suprême d'où toute civilisation découle, c'était le verbe qui contient l'avenir du monde, c'était la parole de la France ! »

Après ce morceau de bravoure, Victor Hugo poursuit le récit tragique des journées du coup d'État où le nom de Pierre Aubry revient à chaque instant. Les députés qui avaient échappé à la rafle se réunissent, rue Blanche chez l'un d'eux, pour constituer un comité de résistance. Victor Hugo rédige lui-même la proclamation : « Louis-Napoléon est un traître. Il a violé la Constitution. Il s'est parjuré. Il est hors la loi ».

Aubry est des premiers à poser sa signature et, quand on confie le texte à un ouvrier typographe, c'est lui qui écrit de sa main les mots « Assemblée Nationale » en tête de l'affiche. Il était sur les barricades du Faubourg Saint-Antoine à côté de son ami Schœlcher, l'homme qui avait fait voter l'abolition de l'esclavage en 1848 et que Napoléon III devait exiler en Angleterre. Aubry échappa de peu aux balles qui abattirent son collègue Baudin lorsque celui-ci prononçait la fameuse phrase : « Vous allez voir citoyen comme on meurt pour 25 francs par jour ».

Traqués de toutes parts, les résistants se dispersent d'abri en abri. Dès le 11 décembre, Victor Hugo quitte Paris pour la Belgique.

Pierre Aubry prend la même direction avec un faux passeport portant le nom de « Dubochet », c'est-à-dire la seconde partie du nom de son grand-père. Quand il rentra d'exil et reprit ses activités, il n'échappa pas aux vexations de la police du II^e Empire comme l'atteste une fiche de police datée de 1858 : « Toujours très ardent démocrate, violent sous des dehors doux, assez intelligent, pourrait amener la population. C'est le chef des rouges dans l'arrondissement. »

« Chef des rouges », voilà un titre inattendu pour le petit-neveu de l'historiographe de Louis XIV.

Confinés dans les emplois de la gabelle et de la poste sous l'Ancien Régime, les neveux de Racine entrent dans le monde des affaires avec Pierre Aubry, comme nous venons de le voir et avec son cousin André Masson, négociant en draps à La Ferté-Milon, qui maria ses filles avec Michel Dumor (1796-1864), Théodore Lenoble (1802-1870) et Achille Cavrel (1818-1880), tous trois fabricants de drap, et tour à tour, membres de la Chambre de Commerce ou présidents du Tribunal de Commerce d'Elbeuf. La fille de Cavrel épousera le père de Bernard Tissot.

De son mariage avec Adélaïde Aubry, célébré le 8 novembre 1809, André Masson eut également trois fils dont les descendants ont entretenu le culte de Jean Racine.

La branche aînée, ayant pour chef de file André Masson né en 1810, est la seule à être restée jusqu'en 1914 à La Ferté-Milon dans le domaine dit de « Saint Lazare », ancien prieuré de ce nom, acheté par elle en 1836, où deux siècles auparavant, les jansénistes MM. Lemaître et de Séricourt, réfugiés à La Ferté-Milon, allaient à la messe les jours de fête.

Notables du pays, les Masson recevaient dans leur propriété des écrivains, des artistes, notamment le peintre Lavielle, auteur de plusieurs tableaux encore conservés dans la famille. Corot y fit également un séjour. Ayant mis son chevalet dans le jardin de son hôte, il a peint une belle toile, aujourd'hui la gloire du musée d'Okara au Japon, dont l'arrière plan représente la petite ville endormie à l'ombre de son château.

C'est cette branche de la famille qui conservait la plupart des souvenirs, dont le portrait de Marie-Constance de la Groue par Chardin, les lettres écrites par Racine à sa sœur, aujourd'hui publiées dans l'édition complète des œuvres de Racine parue chez Hachette à la fin du XIX^e siècle, grâce à l'intervention du chanoine Adrien de la Roque (1803-1879) vicaire général d'Autun, abbé de province féru d'érudition.

Sa mère, Pauline de Taillevis de Jupeaux, née en 1778, descendante de Louis Racine, fils du poète, avait en 1796 épousé à Londres où elle avait émigré le Baron de la Roque. Rentrée en France après la Révolution, elle vécut au château d'Eclasson dans l'Ardèche. Ses salons s'ouvrirent au poète Delille qui lui fit le récit de ses entrevues avec Louis Racine duquel il reçut de généreux encouragements pour la traduction des *Géorgiques*.

Notre chanoine, élevé dans le culte de Jean Racine, « celui qui fait notre gloire à tous », s'est rendu au début de l'été 1861 à La Ferté-Milon où il a été tout heureux de retrouver un descendant de Marie Racine-Rivière, détentrice de lettres du poète, dont il établit une copie. La joie du chanoine, présage des joies célestes n'a pas de borne. « Une copie exacte des lettres de mon immortel aïeul, c'est pour moi un trésor bien supérieur à tous les billets de banque du monde ».

Le 31 juillet 1861, il la communique à M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française qui lui donne des conseils pour sa publication.

Dans la *Vie de Louis Racine* dont il est l'auteur, le chanoine de la Roque se fait le thuriféraire de cet ancêtre auquel conviendrait mieux le vers de Phèdre :

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux Père.

La guerre de 1870 allait interrompre la vie provinciale menée à La Ferté-Milon. Tout jeune marié, le chef de la famille reste dans la petite ville. Adolphe Masson, s'engage dans la Garde Nationale, bien qu'il fut père d'un petit garçon de deux ans. Son bataillon, le 116^e, était un bataillon exemplaire composé uniquement de volontaires, qui fut appelé à la défense de la capitale encerclée par les Prussiens.

A sa femme, réfugiée à Elbeuf, il envoie des nouvelles par « ballon monté ». Ces lettres, conservées par la famille, comportent pour la plupart une petite feuille imprimée donnant des nouvelles du Siège, le verso est réservé à la correspondance personnelle. On lit entre les lignes les souffrances endurées. La température particulièrement rigoureuse et la disette ont rendu fort pénible le siège de Paris. Adolphe Masson, dont la santé a été profondément altérée, ne survivra que quelques années.

La première guerre mondiale rompit les derniers liens de la famille de Marie Racine-Rivière avec La Ferté-Milon.

Le domaine de Saint-Lazare est occupé par les Allemands. Endommagé, il sera vendu en 1919. Le portrait de Marie-Constance de la Groue a été lacéré d'un coup de baïonnette par un soldat allemand. Restauré par la suite, il disparaîtra définitivement pendant la deuxième guerre mondiale dans l'incendie d'une propriété de la Mayenne, où il avait été transporté pour être mis à l'abri.

Ainsi a sombré un monde soustrait aux « disgrâces » de l'existence, libéré de ses « servitudes », ne connaissant pas les tracasseries des impôts. La guerre a rompu le charme.

Que de trésors s'étant accumulés pendant des siècles et transmis de génération en génération ! Précieuses lettres de Jean Racine, portraits des ancêtres, tableaux dus au pinceau des peintres qui furent les hôtes de la maison, pièces d'argenterie entretenues avec un soin extrême...

Mieux que ces biens matériels, s'étaient transmis des trésors de bon goût, de culture, de mesure, qui se sont retrouvés dans les diverses branches familiales.

Au début du XIX^e siècle est venue s'installer à Rouen la branche cadette de la famille Masson à laquelle appartenait notre confrère André Masson dont j'ai évoqué l'attachante personna-

lité au printemps dernier. En lui, l'historiographe du Roi a trouvé un successeur de valeur exceptionnelle qui, loin d'établir une généalogie fastidieuse, a su donner vie aux individus qui la composent, situés dans leur milieu, replacés à leur époque et dominés par la figure illustre de Jean Racine.

C'est ce dernier — dont un grand portrait était placé sur un chevalet — qui, aux environs de 1900, en quelque sorte accueillait les visiteurs dans le salon de la maison, rue du Champ du Pardon à Rouen, de M. Maurice Masson, oncle d'André.

N'est-ce pas le symbole de l'emprise que le grand tragédien continuait à exercer sur cette branche familiale où l'on retrouvait même quelque chose du climat religieux qui existait il y a près de 300 ans à son foyer ?

La sœur aînée de M. André Masson, Cécile, était bénédictine. Alice Masson, sa tante, était religieuse visitandine cloîtrée. Son oncle avait une chapelle particulière dans sa maison. Une fois par an, le maître de maison entouré de tous ses proches recevait à dîner l'Archevêque de Rouen qui était invité à passer à table par un « Monseigneur est servi » et qui, bien entendu, bénissait le repas.

A cette branche se rattache encore M. Jean Lecomte, de l'Académie des Sciences, qui fut membre associé de l'Académie de Rouen.

Dans les toutes premières années du XX^e siècles, un autre descendant de Marie Racine-Rivière, Alfred Masson-Forestier, dont la famille résida au Havre, s'est illustré de façon éphémère dans le théâtre de la peur, de l'épouvante. Les mânes de Jean Racine se sont-ils retournés dans son sépulcre en apprenant que les pièces de l'un de ses descendants avaient les honneurs du « Grand Guignol ».

Au fait, l'inspiration était-elle différente de celle du *Songe d'Athalie* ?

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit.

A l'instar de Racine, ce curieux personnage s'est intéressé au monde du Palais dans un roman intitulé *Remords d'avocat* qui fit quelque scandale à l'époque. Il fut accusé d'avoir calomnié le Barreau. Son personnage principal était un avocat osant plaider l'innocence d'un accusé qu'il sait coupable.

Bien que collaborateur de la sérieuse *Revue des Deux Mondes*, Alfred Masson-Forestier a souvent porté sur Racine des opinions fort tendancieuses.

Enfin M. André Masson aurait voulu rendre hommage au grand serviteur de la chose publique que, comme Maire de Rouen, fut Bernard Tissot en le plaçant dans la lignée de La Ferté-Milon, à côté du député aux États Généraux et du membre de l'Assemblée Constituante de 1848.

Cousin et camarade de jeunesse de Bernard Tissot, nul plus que lui n'eut été qualifié pour le faire.

Au nom de l'Académie et en mon nom propre, je m'associe entièrement à cette démarche, tant le souvenir de Bernard Tissot avec lequel j'ai entretenu de si excellentes relations amicales et professionnelles m'est resté cher, et tant je conserve avec sa famille des liens affectueux; spécialement avec son fils Jean-Marie, président de la Chambre nationale des avoués à la Cour, qui de surplus est le parrain de l'une de mes petites-filles, imitant ainsi le geste de son lointain arrière-grand-oncle acceptant de parrainer Marie-Catherine Rivière.

La Francophonie

par M. le Président Léopold Sédar SENGHOR

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

— MEMBRE ASSOCIÉ —

(Séance du 9 mai 1987)

JE suis heureux de me trouver, une fois de plus, à Rouen, dans cette Haute-Normandie qui se présente comme la sœur jumelle de l'autre. Ici comme là, en effet, j'ai trouvé le même tempérament, qui dans le domaine culturel, a toujours produit des œuvres exquisés, animées d'un lyrisme lucide.

C'est dire que, dans le combat de la *Francophonie* qui réunit, aujourd'hui, quelque 47 États, les deux Normandies, mieux la *Normandie*, ne viendra pas les mains vides comme nous le verrons plus loin.

Mais que signifient exactement les néologismes de *Francophonie* et de *Francité*? C'est Onésime Reclus, un géographe français, qui a, le premier, il y a quelque 100 ans, lancé le mot de « francophone » et de « francophonie ». On a, depuis lors, souvent contesté, et la formation, et la signification du second mot. A tort. Comme le disait mon maître Ferdinand Brunot, l'un des fondateurs de la grammaire historique française, la loi fondamentale de la grammaire n'est pas la rationalité, mais l'analogie. Il en résulte qu'aujourd'hui, le mot de *francophonie* peut signifier :

1°) l'ensemble des États, des pays et des régions qui emploient le français comme langue nationale, langue de communication internationale ou langue de travail ;

2°) l'ensemble des personnes qui emploient le français dans les différentes fonctions que voilà ;

3°) la communauté d'esprit qui résulte de ces différents emplois. C'est Habib Bourguiba, le président de Tunisie, qui, dans un discours de décembre 1965, à Niamey, fut, au XX^e siècle, un des premiers à employer le mot dans ce sens. Et il s'en explique ainsi : « Nous nous sommes aperçus que l'usage d'une même langue est générateur d'une mentalité commune à tous ceux qui la parlent. C'est de cette communauté d'esprit que peut procéder ce qu'on a appelé la Francophonie ».

Dans ce troisième sens, nous avons été deux, un Canadien et le Sénégalais que je suis, à créer et lancer le mot de *francité*. En même temps et sans nous consulter au demeurant. Comme vous le devinez, nous entendons par « francité » les valeurs de la langue et, partant, de la culture française, la « culture » n'étant rien d'autre que l'esprit d'une civilisation donnée.

Mais pourquoi « francité », comme « latinité », « germanité », et non pas « francitude », comme « négritude », « berbéritude », « sinitude » ?

Il ne saurait être question d'*automépris* culturel chez les militants de la Négritude que nous sommes, Aimé Césaire et moi. C'est simplement, comme l'a prouvé un mémoire de diplôme d'études supérieures soutenu à l'université de Strasbourg, que les mots en *-itude* ont un sens plus concret, moins abstrait que les mots en *-ité*.

*
**

Faite l'identification du problème, il me reste à vous faire un bref historique de la Francophonie avant d'examiner, avec vous, comment elle se présente en cette année 1987. Singulièrement, si les qualités qu'Antoine de Rivarol reconnaissait à la langue française il y a 203 ans subsistent encore aujourd'hui, et dans le cas contraire, comment nous devrions agir, tous ensemble, pour les lui restituer.

Ce ne sont pas les Français, surtout pas leurs gouvernants, qui ont lancé l'idée de Francophonie — ils faisaient un complexe de « Colonisateurs » —, mais des hommes d'État africains, dont Habib Bourguiba, Hamani Diori et moi-même. Je me rappelle encore comment, à la Commission de la Constitution pour la V^e République, fut rejeté mon amendement sur « le droit à l'auto-détermination » des peuples colonisés, qui seul pouvait fonder une confédération francophone, c'est-à-dire, concrètement, la *Francophonie*. Heureusement, mon ami Georges Pompidou, qui dirigeait le cabinet du Président Charles de Gaulle, sut le

convaincre. Et celui-ci passa outre en introduisant mon amendement dans la Constitution. Mais, auparavant, l'autonomie avait été accordée aux colonies par la loi Defferre de 1956 et l'indépendance à l'Indochine, au Maroc et à la Tunisie grâce, pour ces derniers pays, à un dialogue constructif. Cependant, si l'émancipation par la France des anciens protectorats et colonies fut exemplaire, c'est parce que vivait, déjà, dans les esprits des uns et des autres, une francophonie dans le troisième sens du mot : une certaine manière de penser, voire de sentir, c'est-à-dire un certain humanisme de symbiose. J'y reviendrai. Au demeurant, ce sont tous les partis français qui avaient, plus ou moins, participé à l'émancipation des Colonies, depuis la loi Lamine Guèye de 1946, d'inspiration socialiste, jusqu'à la constitution gaulienne de 1958. Curieusement, mais ce n'est pas étonnant, c'est sur la Francophonie qu'aujourd'hui la « cohabitation » pose le moins de problèmes.

Or donc, c'est sur les ruines de « l'Union française » et de la « Communauté », issues successivement des constitutions de 1946 et 1958, que naîtront, et l'idée, et la réalité de la Francophonie. Plus exactement, c'est dans le cadre des « conférences franco-africaines », organisées par Georges Pompidou, que certains hommes d'État africains prônèrent sa réalisation. C'est, enfin, dans ce cadre qu'en 1979 et 1980, j'ai soumis successivement deux rapports présentant un projet de *Communauté organique de la Francophonie*.

En vérité, cette « certaine idée de la Francophonie » m'était venue en 1955, lorsque, dans le gouvernement Edgar Faure, je fus chargé, comme secrétaire d'état à la Présidence du Conseil, de la révision du titre VIII de la Constitution de la IV^e République, relatif aux départements et territoires d'Outre-Mer ainsi qu'aux protectorats. Pour commencer, je tins à m'entretenir du problème avec Habib Bourguiba, alors en résidence surveillée dans la Métropole. C'est de là que datent nos convergences politiques.

Comme vous le savez, le *Commonwealth*, plus précisément, le *Commonwealth of Nations*, la « Communauté des Nations », a été redéfini en 1971, après l'adhésion de pays du Tiers-Monde, comme une « association librement consentie d'États souverains et indépendants, ayant, chacun, la pleine responsabilité de ses décisions politiques, qui se consultent et coopèrent en vue de servir les intérêts communs de leurs peuples et la cause de la compréhension et de la paix mondiale ». Évidemment, cette définition, très générale, des objectifs — je ne dis pas des buts —

du Commonwealth ne traduit pas assez bien la réalité des intérêts qui unissent ses membres. C'est ainsi que, dans toutes les grandes organisations internationales, comme l'O.N.U. et ses organismes spécialisés, les représentants du Commonwealth se réunissent, presque toujours, pour discuter de leurs intérêts communs. Ce que ne font pas les délégations des pays francophones, même quand ceux-ci sont d'anciens membres de la défunte « Communauté » ou de futurs membres de la Francophonie.

Cela tient, croyons-nous, à ce que la *Communauté organique de la Francophonie* sera, naturellement, différente du Commonwealth. Conformément à la pratique comme à la théorie de cette dernière association, une fois admis l'anglais comme langue de communication internationale, mais maintenues les différences culturelles, l'objectif du Commonwealth est la prospérité économique, le *wealth*, de chaque nation dans le cadre d'une paix mondiale. Dans la Francophonie, sans négliger l'aspect économique du problème, dont la Zone franc est la préfiguration, il s'agira de mettre l'accent sur la culture, sans répudier, pour autant, l'économie et la politique. Pourquoi l'accent sur la *Culture*? C'est que, dans la pensée française, la culture, c'est-à-dire la création ou l'esprit d'une civilisation, est la condition *sine qua non*, mieux, le facteur le plus efficace du développement. Et ce n'est pas hasard si le Président François Mitterrand a pris, en 1983, l'initiative d'un colloque international à la Sorbonne, intitulé *Création et Développement*, que j'ai présidé.

Cela confirme l'importance que la France et les pays francophones accordent à la culture, considérée comme le facteur majeur de création. Car la France n'a pas manqué, en son temps, de transmettre cette option à ses anciens protectorats et colonies, singulièrement en Afrique. Si bien qu'aujourd'hui, certains pays d'Afrique parmi les plus avancés, mais sans ressources naturelles extraordinaires, consacrent le tiers de leur budget annuel à l'éducation, à la formation et à la culture. Ce qui leur a permis, au cours des vingt premières années de l'indépendance, de multiplier par deux, voire par trois, le revenu par tête d'habitant. Je songe, parmi d'autres, à la Tunisie, au Maroc et au Sénégal.

Il est temps, à partir de ces précisions et de mes rapports faits aux conférences franco-africaines de 1979 et 1980, de vous dire ce que pourraient être les structures et la vie de la *Communauté organique de la Francophonie*. Il est entendu que ce dernier titre peut être modifié sans inconvénient, et surtout les structures, mais pas l'esprit de la Francophonie pour les raisons que nous verrons plus loin.

Il s'agit, maintenant, avant même de dessiner les structures, de dire, sur les cinq continents, les pays qui pourront adhérer à la Francophonie. Ont vocation à le faire tous les pays, tous les peuples indépendants ou simplement autonomes qui emploient la langue de Descartes comme langue nationale, officielle ou de communication internationale. Ce pourra même être simplement comme première langue étrangère enseignée dans les lycées et collèges, voire comme langue classique, c'est-à-dire comme latin des temps modernes, ainsi que je l'ai vu faire dans certains pays du Tiers-Monde.

La Francophonie couvrira donc les cinq continents, Mais pour quoi faire exactement ? Je répondrai : « Pour réaliser l'œuvre que font les communautés culturelles que l'on désigne, aujourd'hui, sous les noms d'*Hispanophonie* et de *Lusophonie*. Précisément, il n'est pas indifférent qu'on n'ait pas pris l'habitude d'appeler le « *Commonwealth* » « *Anglophonie* ». A cause des États-Unis d'Amérique, bien sûr, mais, encore une fois, parce que le *wealth*, l'économique, caractérise le Commonwealth. Cela ne signifie pas que, dans la Communauté organique de la Francophonie, les problèmes économiques et politiques seront négligés. Que non pas ! Cela veut dire, comme je l'ai précisé plus haut, qu'ils seront, non pas subordonnés à, mais conditionnés par la solution humaniste des problèmes culturels. Cependant, ce ne sera pas dans le sens de l'impérialisme, encore moins du colonialisme culturel.

En effet, depuis le professeur Paul Rivet qui était, à la fois, un biologiste et un linguiste, c'est-à-dire un homme de haute culture, l'option de la *symbiose biologique et culturelle*, pour ne pas parler de « métissage », s'est confirmée en France et dans les pays francophones. C'est ce que prouve, entre autres et sous le général de Gaulle, le fameux *Rapport Jeanneney* du 18 juillet 1963 sur « La Politique de Coopération avec les pays en Voie de Développement ».

Je n'en citerai que ces lignes : « La France peut aussi attendre de sa coopération des avantages économiques indirects et un enrichissement culturel... Que la France imprègne d'autres pays de ses modes de pensées, elle tisse des liens dont l'intimité les incitera à lui apporter, à leur tour, le meilleur d'eux-mêmes. La culture française s'est épanouie, au cours des siècles, grâce à des apports étrangers constamment renouvelés. Si les pays qui auront reçu d'elle une initiation à l'esprit scientifique lui font connaître des modes nouveaux d'expression artistique ou des conceptions philosophiques, sociales ou politiques originales, notre civilisation s'en trouvera enrichie ». Ce texte est essentiel. Il est d'autant plus important que, même parmi les pays latins, il est rare d'entendre, non pas des professeurs ou des écrivains, mais des hommes

politiques ou officiels tenir de tels propos. Sauf au Portugal, où j'ai présidé précisément, en 1980, un « Colloque sur le Métissage » à l'Université d'Evora.

Vous aurez noté : « notre civilisation s'en trouvera enrichie ». A la page précédente, le rapport Jeanneney avait présenté la culture française comme « prétendant à l'universalité ». C'est là une idée empruntée à Pierre Teilhard de Chardin qui, dans une vision globale et prophétique du monde, nous présentait les différentes civilisations humaines multipliant leurs échanges dans un dialogue réciproquement fécondant, pour aboutir à « la Civilisation de l'Universel ». C'est dire qu'au « rendez-vous du donner et du recevoir » que constitue la Francophonie, pour parler comme Aimé Césaire, les peuples des quatre autres continents, non européens, ne viendront pas les mains vides. Ceux qui, avec Césaire, ont, dans les années 1930, lancé le mouvement de la *Négritude* ont beaucoup insisté sur ce dernier point : il s'agit, pour chaque continent, pour chaque peuple, de s'enraciner profondément dans les valeurs de sa civilisation propre pour s'ouvrir aux valeurs fécondantes de la civilisation française, mais aussi des autres civilisations, complémentaires, de la Francophonie. Ce que la France nous a apporté d'essentiel, d'irremplaçable, plus qu'aucun autre pays d'Europe, c'est *l'esprit de méthode et d'organisation*, comme j'aime à le dire, ou, pour parler comme le rapport Jeanneney, « un mode d'expression et une méthode de pensée ». Pour m'en tenir à l'Afrique, celle-ci a, depuis le début du siècle, beaucoup apporté, singulièrement dans les domaines des Arts plastiques, de la Musique et de la Poésie, sans oublier la Danse, qu'a renouvelée Maurice Béjart, dont le père, Gaston Berger, créateur de la Prospective, était un métis franco-sénégalais.

C'est dire que, comme les pays du Maghreb, qui dans ce domaine, sont exemplaires, les pays d'Afrique noire, d'Asie et d'Océanie commenceront par choisir, chacun, une ou plusieurs langues originaires pour en faire des « langues nationales ». Il n'est pas question d'écarter le français, pas même d'en faire une « langue étrangère », mais bien une « langue officielle » ou de « communication internationale ». C'est le cas au Sénégal. C'est dire qu'ici, les langues d'origine authentiquement africaine sont étudiées selon les méthodes scientifiques les plus modernes, soit à l'*Institut fondamental d'Afrique noire*, qui est un vieil institut de recherche, soit au Centre de Linguistique appliquée de Dakar.

Ainsi justifiée la Francophonie, comme « un projet de civilisation humaine » — *dixit* le rapport Jeanneney —, il est temps d'en venir à sa *réalisation* au plein sens du mot, mais d'abord à son organisation structurelle.

Il nous faut partir de la *conférence franco-africaine* tenue à Nice, du 8 au 10 mai 1980. Un projet cohérent en était sorti, qui était une synthèse des propositions du rapporteur que j'avais été, des apports des experts et des amendements des chefs d'État ou de gouvernement.

Tout en nous inspirant, parmi d'autres communautés, des structures et du fonctionnement du *Commonwealth*, nous entendions faire œuvre neuve, à la française. Il s'agissait, il s'agit toujours, en ce dernier quart du XX^e siècle, de préparer, pour notre ensemble francophone, une communauté de peuples différents, mais solidairement complémentaires. Et partant, une communauté solide pour la réalisation de la *Civilisation de l'Universel*, qui sera celle du troisième millénaire. Bref, une communauté créatrice parce que de droit écrit, rationnellement organisé, à la française, je le répète.

Voici ce que seraient les organismes de la Francophonie :

- *La Conférence des Chefs d'État ou de Gouvernement.*
- *Le Secrétariat général.*
- *Les Conférences ministérielles.*
- *La Fondation internationale pour les Échanges culturels.*

Que tous ces organismes doivent avoir, chacun, leur siège à Paris, cela va de soi. Parce que le modèle de la langue française est celle parlée à Paris par les hommes de culture, et non plus « par la bourgeoisie », comme on nous l'enseignait en Sorbonne. Mais surtout pour cette raison, majeure, que l'Europe est devenue le centre de la civilisation humaine depuis quelque 2.500 ans que l'Afrique lui a passé le flambeau. Depuis lors, elle continue de s'enrichir des apports de l'Asie et de l'Océanie à l'Est, des deux Amériques à l'Ouest. Et voici, de nouveau, que l'Afrique, en ce XX^e siècle, est rentrée dans le jeu, et souvent par le détour des deux Amériques.

La *Conférence des Chefs d'État ou de Gouvernement* sera la plus haute instance. Elle se réunira à intervalles réguliers, tous les deux ans par exemple, étant entendu qu'il y aura, à l'occasion, des réunions extraordinaires. Il est entendu également que ce sera, autant que possible, soit à Paris, soit, à tour de rôle, dans une autre capitale. Ces réunions au sommet seront toujours précédées, préparées par une conférence des ministres des Affaires étrangères. Il reste que la plus grande liberté les caractérisera, qu'en particulier tout chef d'État ou de gouvernement pourra la saisir de tout problème qu'il lui paraîtra opportun de soulever. Il s'agira, en effet, pour faire de la Francophonie le modèle et le moteur de la *Civilisation de l'Universel*, de favoriser les

échanges d'idées en respectant la personnalité originale et originale de chaque nation.

Le *Secrétariat général*, comme l'indique son nom, assurera des fonctions d'étude, de préparation et d'exécution, mais aussi de coordination. Encore que situé à Paris, comme les autres organismes, son titulaire pourra ne pas être français. Enfin, le *Secrétariat général* sera chargé d'animer les divers organismes de la Francophonie.

Les *Conférences ministérielles* seront générales, techniques ou régionales. Les ministres des Affaires étrangères, qui, dans la Communauté organique, auront un rôle prépondérant, se réuniront au moins une fois par an. Ils commenceront par un tour d'horizon des problèmes mondiaux, puis ils examineront les rapports qui leur auront été soumis par les ministres spécialisés, pour en retenir ce qui devra être présenté aux chefs d'États ou de gouvernement.

Quant aux conférences des ministres techniques ou spécialisés, et d'abord des ministres de l'Éducation, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, elles seront ouvertes à tous les États membres. Cependant, en dehors des ministres chargés de l'Éducation ou de la Culture, la participation ne serait pas obligatoire. Ainsi serait laissé plus de souplesse et, partant, d'efficacité au système.

S'agissant, enfin, de la *Fondation internationale pour les Échanges culturels*, elle commencera par absorber l'actuelle *Agence de Coopération culturelle et technique*. Elle aura pour objectif majeur de réaliser l'œuvre culturelle de compréhension et d'enrichissement réciproques qui est le but ultime de la Francophonie. C'est ainsi que la Fondation aura trois départements :

- *Un Conseil des Langues et Cultures.*
- *Une Agence de Coopération culturelle et technique.*
- *Un Centre d'Information.*

Le Conseil des Langues et Cultures aura pour tâche essentielle l'identification, la protection, le développement et la diffusion des différentes expressions culturelles de nos nations respectives, voire des régions au sein d'une nation. Il serait utile d'y créer diverses sections, dont :

- une section des Langues de Communication internationale (je songe au Français et à l'Arabe entre autres),
- une section du Latin et du Grec,
- une section des Langues africaines,
- une section des Langues asiatiques.

Je voudrais m'arrêter ici, pour insister sur l'importance, dans l'Hexagone, des langues régionales, singulièrement sur le *basque* et le *breton*. C'est que la première de ces langues est une langue agglutinante, venue d'Afrique avec d'autres langues ibères et le *ligure*, langues aujourd'hui disparues, mais aussi avec le plainchant et la polyphonie. Quant au *breton*, on en mesurera l'importance en se rappelant que le fond de la population de l'Europe occidentale est d'origine celtique. A la vérité, comme me le faisait remarquer un ami allemand, le sang germanique n'y représente pas plus de 20 %, même en Allemagne. Que les langues et cultures régionales de l'Hexagone puissent être ressuscitées et cultivées, je n'en veux pour preuve que la reconnaissance de leur légitimité par Monsieur François Mitterrand, Président de la République française. Il s'y ajoute, pour le *breton*, que c'est un des rares dialectes de la langue celtique qui ont été sauvés. Et d'après ce que j'en ai entendu, c'est une langue plus mélodieuse que les langues germaniques.

J'aurai garde de ne pas oublier la *normandité*, c'est-à-dire, en l'occurrence, l'ancien *norrois*, que parlaient les ancêtres des Normands d'aujourd'hui quand ils ont envahi le Nord-Ouest de la France. Hélas ! oserai-je le dire ? il en est resté surtout un certain accent, que l'on retrouve au Canada. Cependant, à la réflexion, il est resté l'essentiel : un certain esprit, lucide, accompagné d'une certaine sensibilité, délicate. C'est pourquoi, si je suis bien renseigné, les Universités normandes ont créé un certain diplôme régional avec l'étude, entre autres, de la civilisation scandinave. Pour ma part, je ne peux qu'applaudir à cette heureuse initiative, qui sauvegarde l'essentiel : la *normandité*.

Apportées ces précisions régionales, j'arrive à l'*Agence de Coopération culturelle et technique*. Celle-ci, qui existe déjà, serait élargie aux dimensions de la Communauté organique. Elle aura surtout, non pas un rôle d'études, comme le Conseil scientifique, mais un rôle concret d'exécution pour les initiatives et projets de coopération culturelle.

Quant au *Centre d'Information*, sa fonction sera de favoriser, voire, auparavant, d'organiser les communications entre les nations de la Communauté. C'est dire qu'il aura, d'abord, un rôle d'information sur la vie de la Francophonie. Il aura aussi à faire connaître les travaux des différents organismes de la Communauté organique, sans oublier les nombreuses associations francophones qui existent depuis plusieurs années. Le Centre, en outre,

aidera à réaliser, entre les pays intéressés :

- la libre circulation des œuvres des créateurs : écrivains, artistes, professeurs, savants et techniciens ;
- les traductions ou reproductions d'œuvres littéraires ou artistiques, scientifiques ou techniques ;
- les échanges des expériences les plus significatives en matière culturelle, scientifique et technique ;
- la participation francophone, enfin, à la vaste et profonde révolution culturelle qui, en ce dernier quart du XX^e siècle, prépare la Civilisation de l'Universel.

J'ajoute que cette participation se fera, de préférence et de concert, avec les autres pays latinophones comme avec la Grèce.

Où en est-on aujourd'hui, me demanderez-vous, dans l'édification de la Francophonie ? Comme vous le savez, un incident juridique entre « Grands Blancs », entre les gouvernements canadien, québécois et français, a fait renvoyer *sine die* la conférence des ministres des Affaires étrangères que je devais réunir à Dakar, en novembre 1980, pour préparer la « Conférence des Chefs d'État ou de Gouvernement », qui, elle, aurait définitivement arrêté la charte de la Francophonie.

Ce retard n'aura pas été inutile. Outre que, depuis lors, le nombre des membres de l'A.C.C.T. s'est accru, le Président François Mitterrand a réalisé le mouvement en marchant. Il a, en effet, créé, l'autre année, un *Haut Conseil de la Francophonie* qui est composé d'une trentaine de membres, « représentatifs des grandes composantes de la Francophonie ». Il s'y est ajouté un *Commissariat général de la langue française* auprès du Premier Ministre et un *Comité consultatif de la Langue française* qui remplace l'ancien « Haut Comité de la Langue française ».

Il y a surtout que le Président de la République française a réuni, l'an dernier, du 17 au 19 février, le *Premier Sommet francophone* des chefs d'État ou de gouvernement. Pour une fois et par souci d'efficacité, il a procédé à l'anglaise. Ce furent, en effet, des discussions ouvertes où tous les problèmes ont été abordés, mais, heureusement et surtout, des problèmes économiques et financiers, sans oublier, naturellement, les problèmes culturels, dont les industries de la langue. Il s'y ajoute que, nommé Premier Ministre après les élections du 16 mars 1986, M. Jacques Chirac s'est, tout de suite, attelé au problème. Non seulement il a nommé un Ministre de la Coopération en la personne de M. Michel Aurillac, spécialiste expérimenté des problèmes africains, mais encore un Secrétaire d'État à la Francophonie, M^{me} Lucette Michaux-

Chevry, qui est une des grandes figures du monde politique antillais, voire du monde culturel.

Nous avons profité de ce sommet, M. Stélio Farandjis, le secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie, et moi, le vice-président, pour tenir une conférence de presse au Grand Palais, dans le cadre d'*Expolangue*. C'était l'occasion de proposer, pour la Francophonie, des langues classiques à enseigner dans les collèges, lycées ou facultés. Je proposai donc cinq langues : le latin, le grec, l'arabe classique, l'égyptien ancien et le chinois. Le latin et le grec, langues indo-européennes, pour le rôle qu'ils jouent encore dans l'enseignement du français, comme nous le verrons tout à l'heure ; l'arabe classique parce que plus de la moitié des Arabes vont entrer dans la Francophonie ; l'égyptien ancien parce que c'est une langue agglutinante et que près de la moitié des langues africaines sont construites sur son modèle ; le chinois, enfin, parce qu'à son tour, c'est le modèle des langues à tons d'Asie, comme le vietnamien.

C'est l'occasion de vous parler de la *Latinophonie*, qui comprend toutes les nations qui ont vocation à se servir d'une langue néo-latine ou du grec comme langue nationale, langue classique ou langue de communication internationale. Toutes ces nations réunies représenteraient près d'un milliard d'hommes et la moitié des États de l'O.N.U. Il ne s'agit pas précisément d'insérer la Francophonie dans la Latinité, mais de se concerter entre États employant une langue néo-latine pour se défendre contre l'invasion agressive des Anglophones. Et le meilleur moyen en est encore de créer, dans nos écoles secondaires, une section des langues classiques.

En vous exposant le projet de Francophonie version 1987, j'ai presque toujours employé l'indicatif. J'aurai dû toujours employer le présent du conditionnel, car le projet de 1980 sera amélioré. Ce que je souhaite du moins.

« C'est une belle idée, et grandiose, votre projet de Francophonie, entendons-nous souvent dire à l'étranger, parfois même en France. Mais pourquoi ne pas adopter, simplement, l'anglais comme langue de communication internationale, puisqu'il est, aujourd'hui, la langue la plus répandue à travers les continents et dans tous les domaines ? Et puis, c'est tellement plus facile à apprendre ! ». Ce sont là, en effet, deux faits que l'on ne peut nier. Il reste que le problème est mal posé. Celui-ci, en effet, est de

savoir si, aujourd'hui que nous sommes, *nolentes volentes*, poussés vers la Civilisation de l'Universel, l'intérêt de l'humanité se trouve dans le choix du français ou de l'anglais. Pour être plus précis, si, en 1987, trois ans après l'année ou nous avons fêté le bicentenaire du Discours sur l'Universalité de la Langue française, les arguments de Rivarol, mais aussi du Professeur Schwab, l'Allemand, sont toujours valables.

Le premier argument contre l'anglais est que, si, au début du XX^e siècle, après la Première Guerre mondiale, il est devenu la première langue de communication internationale, il ne le doit ni à l'étendue, ni au rôle du *Commonwealth* sur notre planète, mais bien à la superpuissance économique, militaire et politique des États-Unis d'Amérique. C'est d'autant plus vrai qu'à côté de la morphologie et de la syntaxe, qui sont simples, trop simples, la langue de Shakespeare nous présente une orthographe et une prononciation qui ne le sont pas. Je dis « trop simples », car le problème est de choisir moins une langue de facilité que de ressources. Je parle d'une langue qui soit la plus belle possible, tout en nous permettant de mieux exprimer toutes les richesses, et de l'univers, et de la sensibilité comme de l'esprit humain. C'était là le sens du concours organisé par l'Académie de Berlin sous la forme des trois questions que voici :

- « *Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ?*
- *Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ?*
- *Est-il à présumer qu'elle la conserve ? »*

Ainsi partait-on d'un jugement de fait pour aboutir à un jugement de valeur, étant entendu que c'est ce dernier qui est le fond du problème. C'est lui que nous allons examiner avant de dire comment se présente, aujourd'hui, à nous Francophones, le problème, non plus précisément de l'universalité de la langue française, mais de la Francophonie.

Le professeur Schwab, dans son discours, nous a fait remarquer que, de toutes les langues vivantes, la langue française était la plus répandue, au Moyen Age, parmi les nations de l'Europe. Elle le fut, en réalité, dès le XIII^e siècle, et elle le resta jusqu'à la Première Guerre mondiale. Et il s'y ajoute, argument majeur, que les qualités qui l'imposèrent à l'Europe subsistent encore aujourd'hui, à la prononciation près.

Je ne reprendrai pas, ici, comme je l'ai fait dans mon article sur le « Discours » de Rivarol, tous les arguments contre les plus grandes langues européennes qu'étaient, que sont encore, l'allemand, l'espagnol et l'italien. Tout en reconnaissant, à chacun, ses mérites — et il fait, en passant, l'éloge du métissage biologique

et culturel — ce que Rivarol leur reproche, c'est, à l'allemand, sa « prononciation gutturale », à l'espagnol, « l'enflure » du style et à l'italien, « la préciosité ». Naturellement, il a laissé l'anglais pour la fin.

Pour l'anglais, il note, avec les invasions, les emprunts culturels faits aux Français et, par eux, aux Latins et aux Grecs. Encore que la langue anglaise ait été ainsi adoucie et enrichie, précise Rivarol, elle a gardé, dans sa prononciation, les rudesses de l'allemand et, dans sa littérature, le désordre du génie germanique.

Il ne lui restait plus, il ne nous reste plus qu'à rappeler les vertus de la langue et de la littérature : du « génie » français. Celui-ci est le résultat d'une triste symbiose géographique, ethnique et culturelle. Vous la connaissez assez pour que je ne la détaille pas. Je ne m'arrêterai donc qu'à ses résultats : au génie français, à la *francité*. C'est, en art et en littérature, le « goût » et la « grâce », qui font son « charme ». C'est, plus précisément, dans la langue française, qui intéresse aussi les savants et techniciens, cette « logique naturelle » et cette « admirable clarté » qu'elle a conservées depuis Descartes jusqu'aujourd'hui.

Mais il y a deux *mais*, dont il nous faut être conscients, qu'il faut surtout combattre méthodiquement et vigoureusement. C'est une certaine prononciation, montée du Sud, de la Méditerranée, mais encore plus, une certaine anglomanie.

La prononciation méridionale a deux défauts majeurs, qui troublent la mélodie naturelle de la langue française. C'est, d'une part, de restreindre les possibilités d'ouverture et de fermeture des voyelles, les Méridionaux ouvrant trop souvent les voyelles fermées, comme dans « chose » ; d'autre part, de faire entendre toutes les consonnes finales qui figurent dans l'orthographe des mots. Et ils y ajoutent souvent un *e* muet, même quand le mot suivant commence par une consonne. Ce qui produit un choc, désagréable, de consonnes. C'est ainsi qu'on entend souvent prononcer : « quantte les hommes arrivèrent », « ces propos sontte désormais inadmissibles », etc. Sans oublier : « le faitte » pour « le fait » et le « butte » pour « le but ». Comme vous le savez, en effet, la grammaire française nous apprend que, sauf exception, les consonnes finales ne se prononcent pas, singulièrement les labiales, dentales et gutturales. Sauf s'il y a une liaison à faire avec le mot suivant quand celui-ci commence par une voyelle. Je dois préciser que ce deuxième défaut se rencontre maintenant partout.

Quant à l'anglomanie, qui est la maladie des snobs, on oublie

seulement que les deux tiers des mots de l'anglais proviennent du latin, du grec ou, le plus souvent, du français. On nous parle, je le sais, de la foule des néologismes que créent, chaque année, les Anglais, mais surtout les Américains, qui sont aux avant-postes des sciences et des techniques. Je suis d'autant moins convaincu que, comme me l'a appris un ancien directeur du FMI, ces nouveaux mots sont créés, jetés au petit bonheur en s'inspirant d'analogies hasardeuses. Les néologismes français, au contraire, non seulement sont créés à partir de racines grecques ou latines, mais encore d'*affixes*, c'est-à-dire de *préfixes*, *suffixes* ou *infixes* tirés des langues classiques que voilà.

C'est pourquoi il est nécessaire de maintenir, dans l'enseignement de second degré, le latin et le grec comme matières à option dans la section classique, à côté de l'arabe. C'est ce que font des États d'Afrique noire, comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon, le Congo et le Zaïre. Cela, au demeurant, n'a pas empêché le Sénégal de faire des Mathématiques la première discipline de l'enseignement du second degré — même pour la section classique.

Cependant, le plus grave dans l'anglomanie ne concerne pas le vocabulaire. J'insisterai donc sur la syntaxe française, que Rivarol qualifie « d'incorruptible ». Sur la syntaxe, qui, contrairement aux opinions anciennes, ne se distingue pas de la morphologie. En effet, par sa rigueur, elle exprime la « logique naturelle » et l'« admirable clarté », au demeurant nuancée, de la pensée française. Je ne m'arrêterai pas sur « l'ordre direct » de la phrase comme de la proposition française. Car cet ordre, qui existe aussi dans les langues africaines, est plus courant que ne le croyait Rivarol. Ce qui distingue les langues albo-européennes par rapport à nos langues agglutinantes d'Afrique et d'Asie du Sud, c'est leur « syntaxe de subordination » quand nous avons une syntaxe de juxtaposition et de coordination. Et ce qui distingue, singulièrement, le français, c'est, d'une part, l'abondance des temps et des modes, l'abondance des propositions de subordination d'autre part, quand nos langues se caractérisent par l'abondance des *aspects* du verbe, c'est-à-dire les manières concrètes dont se présente ou se déroule l'action ou l'état exprimé.

Si le français met l'accent sur le temps, c'est-à-dire le moment où le sujet parlant situe l'action, c'est pour marquer un lien logique de cause à effet. D'où, au mode indicatif par exemple, les huit temps dont il dispose, sans compter les temps « surcomposés ». D'où encore l'importance de la concordance des temps. Tout aussi important est le grand nombre des modes qui, à la

précision des temps, ajoute des nuances. C'est le cas du conditionnel et surtout du subjonctif. En effet, mieux que la pensée subjective, ce dernier mode ajoute le sentiment avec toutes ses nuances, qui, plus qu'on ne le croit, qu'on ne le dit, caractérise les Français. Quand, étudiant, j'ai débarqué en France par un frileux mois d'octobre, ce qui m'a réchauffé le cœur, c'est la gentillesse française, et dans tous les sens de l'expression.

« Syntaxe de subordination », avons-nous dit. Cela signifie, pour prendre l'exemple d'une phrase complexe, que la proposition principale, qui exprime l'idée ou le fait essentiel, est accompagnée de plusieurs conjonctions, pronoms ou adverbes relatifs, qui introduisent des propositions subordonnées exprimant des déterminations ou nuances secondaires. Mais, et c'est ce qui fait la richesse du français, l'idée ou le fait circonstanciel peut être exprimé par un syntagme, c'est-à-dire un groupe de mots, voire par un seul mot entre virgules.

De l'importance de la virgule, qu'on méconnaît trop souvent. Bien sûr, on l'emploie, comme dans toutes les langues, pour séparer des éléments semblables, non unis par une conjonction de coordination. On emploie encore la virgule, soit pour marquer l'ellipse d'un mot, soit pour isoler, en soulignant, une idée circonstancielle ou un fait, qu'il s'agisse d'un mot, d'une expression, d'une proposition. Mais ce qui, plus que tout autre fait grammatical, caractérise le génie français, c'est l'emploi que voici de la virgule. Dès que le fameux « ordre direct » de la phrase ou de la proposition est perturbé, on marque l'idée, le sentiment ou le fait mis en relief en l'encadrant par deux virgules, par un point et une virgule, par une virgule et un point, selon la circonstance.



Je voudrais, maintenant, m'acheminer vers ma conclusion en vous disant quels me paraissent être nos devoirs pour la défense et illustration de la langue française parce que de la francité et, partant, de la Francophonie. Je vous renvoie, à ce propos, au volume 2, numéro 1 de « Perspectives universitaires », la nouvelle revue de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française. Ce numéro est significativement intitulé « Le Français, langue internationale de la Communication scientifique et technique ».

Il s'agit de savoir comment, tous ensemble, les États de la Francophonie, bien sûr, mais aussi les universités en général,

singulièrement les savants et chercheurs, ingénieurs et techniciens. écrivains et artistes, nous enrichirons la langue française. Ce qui est le meilleur moyen de la défendre et de l'étendre sur toute la surface de notre planète Terre. Aux suggestions que j'ai faites tout au long de cet exposé, singulièrement pour le maintien ou la création d'une section des langues classiques dans l'enseignement du second degré, j'ajouterai des propositions pratiques.

Tout d'abord, dans les conférences internationales, en commençant par l'ONU et ses organismes spécialisés, il nous faut parler en français. Pour le moment, ce sont surtout les francophones d'Outre-Mer qui respectent cette règle. Comme le souligne l'incident que m'a raconté, l'autre année, le président de l'Association des Professeurs africains de Mathématiques. Il rentrait d'un congrès mondial de mathématiciens tenu à New-York. Présidant une séance, il s'était exprimé, naturellement, en français. Et voilà que des Américains, furieux, se répandaient dans les couloirs en vitupérant : « Il a du culot, ce Nègre ! Présider en français quand les Français eux-mêmes interviennent en anglais ! ».

La deuxième règle sera, toujours dans les conférences internationales, d'exiger, et la traduction simultanée, et les documents, ronéotypés ou imprimés, dans les langues officielles, dont le français,

La troisième règle sera, au niveau des organisations internationales francophones, dont l'AUFELF et l'ACCT, mais aussi au niveau de chaque État ou région francophone, de faire porter notre effort sur la publication en français d'ouvrages fondamentaux dans les domaines des sciences et des techniques.

La quatrième, enfin, sera, dans la rédaction des articles comme des ouvrages scientifiques et techniques en français, de faire un autre effort. Celui-ci consistera à cultiver les vertus majeures du génie français, qui encore une fois, sont l'ordre logique dans la clarté et la précision dans la nuance. C'est la raison pour laquelle, dans la réforme de l'enseignement en Afrique francophone, nous avons mis l'accent sur les deux disciplines traditionnelles de l'École française : l'explication de texte et la dissertation.

Un mot d'espoir pour finir, car rien n'est perdu. L'Agence de Coopération culturelle et technique de la Francophonie réunit, aujourd'hui, 39 États, et l'Association internationale des Parlementaires de Langue française, 40 délégations. Sans oublier qu'à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies, 33 délégations soit plus de 20 %, s'expriment en français. Je crois savoir,

d'autre part, qu'au deuxième sommet de la Francophonie, qui se tiendra, cette année, à Québec, au Canada, non pas 41 États, comme l'an dernier, mais 47 États seront représentés. Non, rien n'est perdu. Tout dépend de notre courage, mais surtout, c'est le cas de le rappeler, de notre esprit de méthode et d'organisation : de notre *francité*, pour tout dire.

C'est la raison pour laquelle — ce sera ma conclusion — je forme le vœu que voici. Je souhaite donc qu'au prochain sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Québec, nos chefs d'État ou de gouvernement procèdent à *la française* : en donnant à la Francophonie, dans un traité international, sa « charte constitutionnelle ».

Ma surprise et mon étonnement furent grands, lorsqu'en 1983, j'ai vu des vœux m'annoncer que l'Académie des Sciences, des Lettres et des Arts de Rouen souhaitait me compter parmi ses membres. Je n'appartiens, en effet, ni au monde des Lettres, ni à celui des Sciences, ni à celui des Arts; je suis seulement un « provincial ». Mais, il est vrai, les interventions sylvestres relèvent, surtout de techniques ayant pour bases les sciences naturelles, mais de ce que l'on appelle, l'Art Potager; de cet art de l'horticulture qui ne s'acquiert que lentement, progressivement, avec beaucoup d'observation, d'expérience et d'imagination.

Plus surpris encore, je ne suis pas Normand, et ne suis même pas dans cette belle région et dans cette ville d'art, qu'est Rouen, qu'en 1977. Mais il est vrai que la Normandie m'a très rapidement adopté. Le maître de ses hommes, c'est-à-dire l'effacement et l'efficacité, et surtout, je suis devenu un Normand de cœur. Comment, d'ailleurs, un horticulteur ne s'identifierait-il pas à cette région, où l'on observe, avec Édouard Belin, dans ce pays, l'Arbre est Roi, Roi, par sa présence, il donne l'assise de tous les paysages, les fleurs, les légumes, les fruits de tous les fruits de Caux; ornements des parcs et des jardins, Roi, par sa grandeur; les légumes de la forêt domaniale de Lyons saignants et dégageant 45 m de hauteur, Roi, par sa

Conférence prononcée à l'occasion de sa prise de séance, par M. André Mermiche, élu membre correspondant le 17 octobre 1986.

d'autre part de au deuxième sommet de la Francophonie, qui se
tiendra, cette année, à Québec, au Canada, non pas à Paris
comme l'an dernier, mais à Paris, car nous sommes présents. Non, non
n'est perdu. Tout dépend de notre courage, mais surtout, c'est la
cas de le rappeler, de notre esprit de méthode et d'organisation
de notre francité, pour tout dire.

C'est la raison pour laquelle — ce sera ma conclusion — je
forme le vœu que vous, je souhaite donc d'un prochain sommet
de la Francophonie, qui se tiendra à Québec, nos chers États
ou de gouvernement procèdent à la français, en donnant à la
Francophonie dans un traité international, sa « charte constitutive »
rationnelle et technique de notre langue, et en son langage.
un d'années à l'académie de la langue française. Il y a
nécessaire, et c'est à New-York. Pendant
de la langue, en français. Et voilà
ce langage est très intéressant et nous les autres en
souhaitant : « Il y a du noir, de Noir. Puisse en français quand
la langue en français et même en anglais ».

La deuxième règle sera, toujours dans les conférences inter-
nationales, d'exiger, et la traduction simultanée, et les documents
en typographie ou imprimés, dans les langues officielles, dont le
français.

La troisième règle sera, en faveur des organisations inter-
nationales francophones, l'IAUFUF et l'ACCT, mais aussi au
niveau de chaque État ou région francophone, de faire porter
notre effort sur la publication de revues, d'ouvrages, d'articles
dans les domaines des sciences et des techniques.

La quatrième règle sera, dans la rédaction des articles
comme des ouvrages scientifiques et techniques en français, de
faire un autre effort. Celui-ci consistera à cultiver les vertus
de la langue française, qui encore une fois, sont l'ordre
logique dans la clarté et la précision dans la nuance. C'est la
raison pour laquelle, dans la réforme de l'enseignement en Afrique
francophone, nous avons mis l'accent sur les deux disciplines
traditionnelles de l'école française : l'explication de texte et la
dissertation.

Un peu d'espérance pour finir, car rien n'est perdu. L'Agence de
Coopération Culturelle et Technique de la Francophonie réunit
aujourd'hui, 19 États, et l'Association Internationale des Partis
Francophones de Langue Française, 40 délégations. Sans oublier qu'à
l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, 77 délé-
gations ont plus de 20 % d'experts en français. Je crois savoir

La Sylviculture : art ou technique

par M. André MORMICHE

(séance du 23 mai 1987)

MA surprise et mon étonnement furent grands, lorsqu'en 1985, l'un des vôtres m'annonça que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen souhaitait me compter parmi ses membres. Je n'appartiens, en effet, ni au monde des Lettres, ni à celui des Sciences, ni à celui des Arts ; je suis seulement un « Forestier » dont, il est vrai, les interventions sylvicoles relèvent, tantôt de techniques ayant pour bases les sciences forestières, tantôt de ce que l'on appelle, l'« Art Forestier » ; de cet art de l'artisan qui ne s'acquiert que lentement, progressivement, avec beaucoup d'observation, d'expérience et d'imagination.

Plus surprenant encore, je ne suis pas Normand, et ne suis arrivé dans notre belle région et dans cette ville d'art, qu'est Rouen, qu'en 1977. Mais il est vrai que la Normandie m'a très rapidement adopté, à la manière de ses hommes, c'est-à-dire discrètement et efficacement, et qu'ainsi, je suis devenu un Normand de cœur. Comment, d'ailleurs, un forestier ne s'intégrerait-il pas à cette région, où l'on observe avec Édouard Herriot : « Dans ce pays, l'Arbre est Roi ». Roi, par sa présence, il forme l'ossature de tous les paysages : forêts ; alignements des clos-masures du Pays de Caux ; ornements des parcs et des jardins. Roi, par sa grandeur : les hêtres de la forêt domaniale de Lyons atteignent et dépassent 45 m de hauteur. Roi, par la

Conférence prononcée à l'occasion de sa prise de séance, par M. André Mormiche, élu membre correspondant le 11 octobre 1986.

majesté, l'opulence, le mystère et l'imagination des forêts normandes dont l'harmonie des lignes, des colonnades, des trouées de lumière et des couleurs se compare au gothique flamboyant de nos cathédrales.

Par ailleurs, les archives de votre Académie nous rappellent qu'en vertu de ces relations de la Foresterie avec les Sciences et les Arts, de lointains prédécesseurs avaient eu le privilège d'être accueillis, comme je le suis aujourd'hui. Vous me permettez d'évoquer rapidement leurs noms :

Au titre de membres titulaires, ont été reçus :

- le 25 février 1810, le Conservateur des Eaux et Forêts
FLEURY
- le 16 février 1816, l'Inspecteur des Eaux et Forêts
RICARD
- le 10 février 1888, l'Inspecteur des Eaux et Forêts
BARBIER de la SERRE
- le 21 mai 1893, l'Inspecteur-adjoint SANSON

Au titre d'adjoints, associés ou membres correspondants :

- le 24 novembre 1756, le Maître des Eaux et Forêts
BERRUYER
- le 20 avril 1768, le Procureur du Roi de la Maîtrise
des Eaux et Forêts d'Arques : OURSEL
- le 13 juin 1823, l'Inspecteur des Forêts de Monseigneur
le Duc d'Orléans : ESTANCELIN
- le 10 juillet 1893, le Professeur de l'École Forestière
de Nancy : MEAUME-ÉDOUARD

Il y a donc près d'un siècle que la lignée des Forestiers-Académiciens s'est interrompue : j'accepte donc d'être ce nouveau maillon, et, surtout, je souhaite partager l'honneur, que vous me faites aujourd'hui, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, avec tous les Forestiers normands, représentés ici par de nombreux amis, facilement identifiables grâce à leurs uniformes dont la couleur verte rappelle le rattachement de l'Administration des Eaux et Forêts au ministère des Finances, entre 1815 et 1820.

J'aborde la suite de cet entretien consacré à « la sylviculture : art ou technique » avec l'humilité des Forestiers, dont le dessein, s'inscrivant dans le très long terme, ne peut être formulé qu'avec une extrême prudence.

Alors que la durée de vie d'un peuplement forestier s'étend, presque toujours, sur plusieurs générations d'hommes, jetons un regard sur le passé pour comprendre le présent et prévoir, si possible, le futur.

Au terme de cette saga de la forêt, que vous contera dans quelques instants M. le Professeur Boullard, la Gaule — du mot celte Gaël désignant les bois — comprend une immense forêt primaire, dont la composition floristique a été considérablement appauvrie par les alternances glaciaires du quaternaire. Une faible partie de cet espace forestier et vivrier est alors soumis au régime de la *cueillette*, non seulement pour le bois, mais surtout pour les fruits, parmi lesquels l'alise servait à la fabrication d'une boisson appréciée ; c'est également le début des défrichements qui vont se poursuivre sous différentes formes, directes ou indirectes, avec l'essartage, l'écobuage, l'étrepage, le soutrage, jusqu'à l'époque révolutionnaire, puisque la surface forestière de la France passera alors d'environ 36 millions d'hectares à 7 millions approximativement.

La *sylviculture* ou « culture de la forêt » n'apparaît réellement qu'avec les Romains. A la lisière des terres cultivées de leurs « *villæ* », ils pratiquent des coupes réglées de taillis, à courte rotation, de l'ordre de 5 à 10 ans, pour obtenir les bois de feu dont ils ont besoin.

Avec ces taillis, un mode de traitement artificiel de la forêt est donc né.

Il faut attendre le Moyen Age pour que le roi et les seigneurs obligent les serfs à maintenir des « baliveaux », au nombre de 16 à 20 par hectare, au-dessus des taillis ; baliveaux qui resteront pendant plusieurs rotations pour fournir des fruits — glands essentiellement — et du bois d'œuvre. Ce mode de traitement, en taillis sous futaie, est rendu obligatoire par une ordonnance royale de 1376 ; parfaitement adapté à l'économie de subsistance de l'époque, il est perfectionné pour assurer un certain équilibre entre le taillis et la futaie, et pour maintenir une récolte constante de bois d'œuvre, en fixant le nombre à l'hectare des baliveaux, c'est-à-dire des arbres qui ont l'âge du taillis ; des modernes, ceux

qui ont deux fois l'âge de taillis ; et des anciens qui ont plus de deux fois cet âge.

Au delà de la zone des taillis, dans leurs « villæ », les Romains compartimentaient la forêt pour le « panage » des bovins et des porcs et autorisaient la cueillette des bois d'œuvre, en excluant, toutefois la récolte des arbres à fruits : chêne, hêtre, fruitiers... Il faut attendre le XVI^e siècle, pour que le traitement en *futaie régulière*, c'est-à-dire l'éducation de peuplements forestiers issus de graines, soit imaginé ; il consiste alors à prévoir des coupes progressives, à la rotation comprise entre 100 et 300 ans ! Ce mode de traitement s'appellera, plus tard, l'exploitation à « tire et aire », magnifique expression donnant l'image de la progressivité des coupes : à tire d'aile, et de la surface : l'aire.

Prévu pour produire des arbres de futaie, ce traitement conduit souvent au taillis ou au taillis sous futaie en raccourcissant la rotation en dessous de 40-45 ans.

A la fin du XVIII^e siècle, les Allemands le perfectionnent et la méthode de la futaie par « réensemencement naturel et éclaircies », s'affirme ; cette méthode a été largement précisée et développée en France ; elle est encore en usage actuellement. La futaie régulière, telle que nous la connaissons, devient, alors, un mode de traitement parfaitement adapté aux besoins de l'homme. Dans les forêts résineuses de montagne, espace forestier hostile et peu vivrier, la « cueillette » persiste longtemps et prend le nom de « furetage », expression désignant une exploitation désordonnée, prenant ce qui convient et laissant le reste ; Lorentz, le premier directeur de l'École Forestière de Nancy affirme que l'usager « détrousse » la forêt. A partir des XIV^e et XV^e siècles, les « quotités » susceptibles d'être prélevées sont définies dans les forêts vosgiennes et franc-comtoises ; progressivement, le « furetage » se transforme alors en « jardinage », méthode par laquelle des prélèvements judicieusement estimés et contrôlés permettent de maintenir une « futaie jardinée », c'est-à-dire constituée de tiges appartenant à toutes les classes d'âge, suivant une Norme qui assure l'équilibre des peuplements.

Ainsi, progressivement, au cours des siècles, la forêt ayant les mêmes structures foncières, les sources depuis les Romains étant voisines, et les connaissances souvent communes, une *sylviculture européenne* s'est matérialisée et se poursuit ; seules des nuances sont décelables ; elles résultent d'une sensibilité forestière différente de la part des populations et par conséquent des gouvernements : l'Allemagne et la Suisse, par exemple, accordent davantage de valeur culturelle à la « nature » et donc à la « forêt » que la France.

- L'abandon progressif du bois/énergie au profit du charbon au cours du XIX^e siècle ;
- l'approfondissement des connaissances par la diffusion d'un enseignement forestier de haut niveau — l'École Forestière de Nancy est créée en 1827 ;
- le développement très rapide de la recherche forestière à partir de 1870 ;

vont créer un courant de pensée favorable à la foresterie, qui va se concrétiser en France par un très net accroissement de la surface forestière : de 7 millions d'hectares à l'aube du XIX^e siècle, elle passe à 14 millions, aujourd'hui.

Pour savoir si cette sylviculture européenne s'est orientée davantage vers l'art qui permet au praticien forestier de s'exprimer à travers des créations personnelles, comme Le Nôtre pour les Jardins à la Française, ou vers des techniques précises dont les résultats sont garantis, j'évoquerai très succinctement les deux voies de son développement actuel : l'Artificielle et la Naturelle.

Le dessein de la sylviculture artificielle, ou ligniculture, consiste à éduquer des peuplements forestiers en vue de produire des bois, dont les qualités ont été préalablement précisées.

Les taillis des « villæ » romaines, dont la rotation a été augmentée au cours des siècles, pour tenir compte des besoins, répond parfaitement à cette définition de la ligniculture. Très récemment, ont été créés, dans le sud-ouest, des taillis d'eucalyptus dont les produits auraient dû approvisionner une papeterie, si les froids des hivers 1984 et 1985 n'avaient pas éliminés une partie des arbres introduits.

Par contre au Brésil, en zone tropicale humide, un taillis établi à partir de clones d'hybrides d'*Eucalyptus urophylla* et *E. grandis* produit actuellement entre 40 et 45 m³ par hectare et par an.

Il s'agit, là, d'une *technique* dont on connaît la haute capacité de production, due à un accroissement juvénile très élevé des rejets de souches.

Malheureusement, cet écosystème toujours jeune emprunte davantage aux sols qu'il ne restitue et, par conséquent, les appauvrit inexorablement.

Des surfaces considérables ont subi, au cours des siècles, cette évolution régressive, caractérisée par une baisse de la récolte, une

réduction du nombre d'espèces présentes, l'apparition de clairières et l'acheminement vers un état de landes : la forêt de Rouvray en est un exemple.

Aujourd'hui, comme pour l'agriculture, il est possible de corriger par la fertilisation les déficits constatés, et, par conséquent d'éviter cette dégradation dommageable à l'équilibre des sols.

Les plantations *monospécifiques* sont susceptibles de produire des bois de qualité bien définie, lorsqu'elles sont faites à partir de plants et de provenances hautement sélectionnées, réalisées sur des sols dont il est possible de corriger les carences, et sous conditions climatiques convenables. Les plants obtenus par bouturage, microbouturage et depuis peu, à partir de culture *in-vitro*, forment un « clone », c'est-à-dire sont les copies végétatives absolument fidèles de l'arbre-mère. Les plantations peuvent donc être monoclonales, comme cela se pratique, depuis fort longtemps, pour les peupliers.

Lorsque l'objectif poursuivi est la production de bois d'œuvre, l'âge d'exploitabilité est alors fixé à partir de critères financiers pour obtenir un taux de rentabilité interne optimum. L'entretien de ces plantations consiste à façonner un maximum de billes de pied, de la qualité recherchée, en pratiquant des tailles de formation, des élagages, des éclaircies, etc.

Il s'agit là de techniques assez faciles à mettre au point, puisque la simulation de la croissance d'un « clone », installé dans un milieu donné est dorénavant possible.

Par contre, les écosystèmes simplifiés et pionniers que représentent ces plantations, les rendent à la fois, très productifs et très vulnérables à tous les dangers possibles de destruction, sous l'effet de facteurs biotiques (champignons, insectes par exemple) ou abiotiques (vent, neige, etc.).

En zone tempérée, les résultats actuels de la ligniculture sont généralement assez médiocres, en raison des échecs consécutifs à la fragilité des peuplements et surtout en raison du coût élevé des investissements et des entretiens. Il apparaît difficile d'améliorer ces résultats, lorsque l'on sait que la même ligniculture, pratiquée en zone tropicale humide, fournit des rendements multipliés par deux et davantage.

Il y a, toutefois, des réussites exceptionnelles, avec des essences introduites comme le douglas, le mélèze de basse altitude d'Europe Centrale et quelques essences précieuses comme les fruitiers et les noyers.

Par opposition aux « techniques » de la ligniculture, la sylviculture « naturelle » ou « écologique » a pour objet, la culture de groupements forestiers équilibrés auxquels sont assignées une ou plusieurs fonctions : paysagère, sociale, protectrice, productive, etc.

Les forestiers français ont une longue tradition de la gestion écologique des ressources forestières ; ne se sont-ils pas révélés des écologues, avant l'heure, lorsque Parade, directeur de l'École Forestière à partir de 1838, a dit : « Imiter la nature, aider son œuvre, telle est la maxime fondamentale de la sylviculture ».

Or, nous savons que lorsqu'un écosystème passe du stade pionnier — la friche par exemple — au « climax », stade d'équilibre de son évolution, caractérisé par la forêt primaire, il voit sa production nette de biomasse augmenter jusqu'à un stade relativement jeune, puis régresser ensuite et tendre vers zéro.

La ligniculture arrête donc l'évolution dynamique de l'écosystème à un stade juvénile pour que la production soit maximale, alors que la sylviculture choisit un stade de développement suffisamment évolué pour obtenir, à la fois, une production satisfaisante et une grande stabilité de la forêt.

D'une manière plus simple, la sylviculture se voit assigner de nombreuses exigences écologiques, parmi lesquelles, je citerai :

- la conservation, voire l'amélioration des sols ;
- une excellente auto-défense de la forêt vis-à-vis des facteurs biotiques et abiotiques ;
- la conservation des espèces végétales et animales dans un espace aussi naturel que possible ;
- la faculté des peuplements de se renouveler naturellement ;
- l'équilibre de la faune et de la forêt.

Pour satisfaire ces exigences, le forestier analyse avec précision le contexte phyto-écologique de l'espace forestier, détermine les différentes unités spatiales et les cartographie ; cela lui évite bien des déboires, des échecs et des gaspillages.

Il choisit alors en toute connaissance, les essences principales et secondaires — climaciques si possible — étrangères si nécessaire, pour obtenir de meilleurs résultats. Il fixe les règles de leur mélange, et arrête leur mode de traitement ; la futaie jardinée, avec une présence de toutes les classes d'âge, pied à pied, assure la permanence de l'état boisé et convient bien lorsque la fonction de protection de la forêt est dominante : c'est le cas des forêts de montagne.

La futaie régulière, avec ses parcelles englobant une seule classe d'âge, permet des économies d'échelle dans les travaux et les récoltes, et convient parfaitement aux forêts de production — c'est le cas des forêts de plaine. Des traitements intermédiaires : la futaie jardinée par bosquets, la futaie par parquets, offrent des structures très utiles pour éviter les troubles paysagers, pour varier l'esthétique des peuplements ou pour s'adapter aux structures irrégulières de peuplements existants — cas des forêts périurbaines par exemple.

Le forestier arrête ensuite l'âge d'exploitabilité, c'est-à-dire l'âge auquel les arbres seront récoltés, en fonction des objectifs assignés à la forêt : Protection - Accueil du public - Production - . Si ce dernier est dominant, il peut souhaiter, comme dans le cas de la ligniculture, retenir des critères financiers et privilégier le taux de rentabilité interne de sa forêt ; le plus souvent, il s'appuie sur des critères technico-économiques pour obtenir *le revenu net optimum*. Dans le premier cas, l'âge déterminé risque d'être insuffisant pour obtenir une bonne conservation des sols ; dans le second, toutes les conditions d'équilibre de l'écosystème sont généralement satisfaites.

Il reste au forestier à suivre et à façonner les peuplements de telle manière qu'ils assument au mieux leurs différentes fonctions. Les mélanges d'essences évoluent avec le temps, suivant la longévité de leurs composantes, leur dominance et leur faculté d'éliminer les arbres concurrents. Les peuplements sont alors façonnés par les éclaircies, qui enlèvent les arbres inutiles ou gênants, afin d'espacer convenablement les tiges sélectionnées, ou tiges d'élite, dont la forme forestière doit concilier une production optimale de bois de premier choix et un état physiologique satisfaisant.

La forêt ainsi cultivée se présente comme un espace naturel suffisamment complexe pour constituer un biotope très favorable à l'accueil d'une faune également variée, et riche d'espèces-gibiers ; conséquence éminemment favorable que l'on ne retrouve pas avec les peuplements monospécifiques, voire monoclonaux issus de la ligniculture, dont l'extrême vulnérabilité à la dent des grands herbivores, que sont les cerfs et les chevreuils, est bien connue.

Est-il utile de préciser que les limites entre la sylviculture et la ligniculture s'estompent parfois... La hêtraie haut-normande (Lyons-la-Forêt - Eawy - Eu...) offre un excellent exemple d'une sylviculture conduite au seul profit d'une essence au caractère dominant, affirmé. Il en est résulté, au terme de 150 années

environ, des peuplements monospécifiques, vulnérables au vent et aux maladies ; le dépérissement du hêtre dû à l'attaque conjuguée d'une cochenille, le *Crytococcus fagi*, et d'un champignon, le *Nectria coccinea*, a fait d'énormes ravages depuis 1965-1966. Par ailleurs, cette hêtraie ne se renouvelle plus naturellement, alors que cette faculté est une des caractéristiques d'un écosystème équilibré.

Par contre, la chênaie bas-normande (Bellême - Reno-Valdieu - Bourse) est l'exemple d'une sylviculture admirablement conduite ; l'amélioration progressive de ses sols, une régénération naturelle abondante, une stabilité des peuplements exemplaire, et son revenu net très élevé, sûrement parmi les plus élevés des forêts françaises, témoignent de cette réussite. Elle concilie admirablement l'écologie et l'économie.

Dans les interventions que requiert une bonne sylviculture, le nombre élevé des paramètres à prendre en compte, et des solutions possibles, est tel que si les techniques offrent un concours précieux, aucune n'apporte « la solution d'ensemble recherchée ». Il appartient alors au forestier d'*analyser les problèmes* à partir de connaissances scientifiques en pédologie, climatologie, phytosociologie, génétique, technologie des bois, économie, etc., d'*observer* les nombreuses « interactions » de l'écosystème, de faire preuve enfin d'*imagination* pour créer et faire évoluer les peuplements forestiers, afin qu'ils assument bien les différentes fonctions de protection, de production, de *cadre de vie à l'homme* de nombreuses générations.

L'œuvre ainsi créée, la forêt — espace naturel et productif — atteint et conserve la dimension culturelle qu'elle n'a jamais cessé de connaître depuis l'Antiquité. Les bois sacrés africains, les divinités silvaines dans la mythologie grecque et romaine, le chêne sacré portant du gui en Gaule et la place de la forêt dans la littérature de tous les temps témoignent de celle-ci. La futaie normande n'est-elle pas magnifiée par cette description de Guy de Maupassant dans *la Petite Roque*, citée par le Professeur Boulard dans *A la rencontre d'un grand ami de la nature* : « la futaie, ...était une sorte de bois d'arbres antiques, énormes, droits comme des colonnes... mais sous la futaie, on ne trouvait rien que de la mousse, de la mousse épaisse, douce et molle, qui répandait dans l'air stagnant une odeur légère de moisi et de branches mortes ». Plus près de nous, l'Italien Gabriel d'Annunzio avec *La pluie dans la pinède* et le Chilien Pablo Neruda avec ses nombreuses Odes sur les forêts ont montré que l'espace forestier continuait d'appartenir au domaine culturel de l'homme.

Aujourd'hui, et encore davantage demain, les hommes auront à leur disposition cet ensemble de techniques de plus en plus performantes formant la ligniculture, pour produire rapidement et en quantité suffisante, les matériaux-bois dont ils prévoient les besoins à moyen terme, et cet « art forestier » fait de connaissances, de techniques, d'observation et d'imagination, susceptible de produire ces forêts, cathédrales naturelles, dans lesquelles s'élabore une véritable symbiose entre les besoins matériels et spirituels de l'homme.

La place à réserver à l'une et l'autre de ces voies, exige une indispensable complémentarité ! Lorsque l'on sait qu'avec une déforestation galopante — 11 millions d'hectares, annuellement, en zone tropicale — les populations de nombreux pays en voie de développement manquent de l'essentiel bois de chauffage, on imagine l'utilité, dans ces régions d'une ligniculture de subsistance.

En Europe, et particulièrement en France, l'exploitation minière de la forêt étant abandonnée depuis de nombreux siècles, la culture des arbres présente un coût d'autant plus élevé que celle-ci exige davantage *d'inputs*.

A ce titre, la ligniculture, outre les risques sanitaires inhérents à toute monoculture de très longue durée, présente-t-elle quelques inconvénients, tels l'artificialisation du renouvellement, la fertilisation nécessaire, le suivi individuel des arbres, mais aussi quelques avantages, en particulier l'économie d'échelle et la mécanisation possible des travaux et des récoltes. Économiquement, la ligniculture associe généralement les risques et un coût élevé de production, parce qu'elle est essentiellement intensive.

Par contre, la sylviculture, surtout si elle tend vers l'équilibre des écosystèmes mis en place, présente une grande souplesse économique ; l'intensité de la gestion peut alors être adaptée en fonction des moyens financiers du propriétaire et des objectifs de production assignés à la forêt.

De ce constat, il résulte qu'en France, la production des bois de faible valeur, tels le bois énergie, les bois d'industrie, ou les bois d'œuvre de qualité courante, fera appel demain, de manière préférentielle, à la sylviculture extensive, dont le coût de production pourra être minimisé. A l'opposé, la production de bois d'œuvre de choix aura recours, soit à la ligniculture, lorsque les techniques d'éducation et les modes de prévention phytosanitaires auront été maîtrisés, soit à la sylviculture plus ou moins intensive, dont la qualité actuelle des produits est reconnue.

Ce mixage des techniques et de l'art forestier, de la ligniculture et de la sylviculture, des plantations industrielles et des

forêts, s'inscrit dans le très long terme et, à ce titre, exige d'être analysé, étudié, orienté ou planifié. Les recommandations, les incitations, les règlementations ou les plans qui en découlent s'inscrivent dans la politique forestière de l'État ou de la Région ; elles engagent la responsabilité de chaque génération au profit des suivantes ; elles permettront de maintenir une harmonie indispensable entre ces plantations intensives et ces forêts « espaces naturels », « cadre de vie » — résultantes de l'« Art forestier » — où l'homme de demain, celui des villes en particulier, aimera retrouver la nature et le mystère de la vie.

Parodiant George Sand, j'ajouterai : « Tout ce que le sylviculteur peut espérer de mieux, c'est d'engager ceux qui ont des yeux à regarder aussi la forêt... ».

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en m'appelant à être des vôtres, aujourd'hui, vous m'avez permis d'exprimer la passion des forestiers pour leurs créations : les forêts. Je vous en remercie infiniment.

force s'inscrit dans le très long terme et à ce titre, exige d'être analysée, étudiée, soignée. Les recommandations, les incitations, les réglementations ou les plans qu'on détermine s'inscrivent dans la politique forestière de l'Etat ou de la Région; elles engagent les responsabilités de chaque génération au profit des suivantes: elles permettent de maintenir une harmonie indissociable entre ces plantations intensives et ces forêts à usage naturel, une cadence de vie, une résistance de l'air forestier, où l'homme de demain, celui des villes en particulier, saura retrouver la nature et le mystère de la vie.

Monsieur le Président, Messieurs, Messieurs, en m'appelant à dire des vœux, aujourd'hui, vous m'avez permis d'exprimer la position des forestiers pour leurs créations, les forêts, forêts en renouveau incessant, pour un avenir certain, les arbres et les animaux qui vivent en elles.

A ce titre, la forêt est une ressource, une ressource à terme, à long terme, à très long terme, à terme indéfini. Elle est une ressource à terme, à long terme, à très long terme, à terme indéfini. Elle est une ressource à terme, à long terme, à très long terme, à terme indéfini.

Par contre, la forêt est une ressource, une ressource à terme, à long terme, à très long terme, à terme indéfini. Elle est une ressource à terme, à long terme, à très long terme, à terme indéfini.

De ce côté, il faut être clair. La production de bois est une production à long terme, à très long terme, à terme indéfini. Elle est une production à long terme, à très long terme, à terme indéfini.

Ce n'est pas tout. Il faut être clair. La production de bois est une production à long terme, à très long terme, à terme indéfini. Elle est une production à long terme, à très long terme, à terme indéfini.

La Saga de la Forêt

par Bernard BOULLARD

(Séance du 23 mai 1987)

Monsieur,

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen est ouverte à toutes les disciplines. C'est d'ailleurs l'une de ses qualités essentielles, chacun de ses membres ayant ainsi l'agréable latitude de s'y cultiver en maints domaines en bénéficiant des apports de ses confrères. Il ne faisait donc aucun doute, Monsieur, que la plus stricte, la plus sobre évocation de vos multiples mérites conduirait, sur le champ, la Compagnie à souhaiter ardemment votre venue parmi nous afin que nous bénéficions de vos précieuses connaissances enchâssées dans un écrin de courtoisie et de délicatesse.

Brillant forestier, technicien hors pair, psychologue averti, organisateur-né, nous eussions dû vous accueillir ici en qualité de Membre titulaire. Les hasards de votre carrière, ou plus exactement votre conception du devoir, votre sens de la responsabilité à assumer, une sorte d'appel émanant de sylves menacées, vous ont arraché à la Normandie, où vous excelliez, pour vous livrer avec toutes vos compétences à la Lorraine forestière qui avait impérieusement besoin, et avec quelque urgence, d'un serviteur de grand talent.

Né de parents poitevins en 1924, entré par « la petite porte » (celle de l'École primaire de Sylviculture des Barres) au lendemain de la seconde guerre mondiale, laquelle perturba très sérieusement le déroulement de vos études, vous avez, selon votre propre

Discours d'accueil prononcé par M. Bernard Boullard, après la conférence de M. André Mormiche, lors de sa prise de séance.

expression, Monsieur : « connu un parcours qui ressemble étrangement à une course d'obstacles » Plus grands encore sont vos mérites d'avoir si brillamment gravi, un à un, tous les échelons de la hiérarchie forestière (via l'École secondaire des Barres qui fit de vous un « Ingénieur des travaux », puis l'École nationale des Eaux et Forêts à Nancy où vous avez acquis le grade d'Ingénieur du Génie rural, des Eaux et Forêts) jusques et y compris le plus élevé « Ingénieur Général du Génie rural, des Eaux et Forêts ».

Vous êtes, tout de vert vêtu, un « homme des bois » (non pas d'une façon banale comme chacun de nous pourrait se sentir un peu le lointain descendant de « l'homme des cavernes ! »). Non ! Vous êtes un « homme qui n'ignore rien des mille et mille subtilités des grands bois ». Ne fûtes-vous point, tour à tour, chef de Cantonnement à Darney, chef d'Inspection à Mirecourt, chef de Centre à Épinal, puis à Verdun jusqu'en 1977 ?

C'est cette année-là, voilà donc une décennie, que vous accédez, dans le cadre de l'Office National des Forêts, à la Direction régionale pour la grande Normandie (celle qui s'étend de la Bresle au Couesnon, de la forêt d'Eu à l'ancienne forêt de Scissy). Vous deveniez Rouennais et deviez, par force, espacer vos incursions en forêt pour résoudre, en salle, les multiples problèmes qui se posent au gestionnaire de 84.500 hectares de peuplements ligneux.

Écologue avisé, prêt à entreprendre toutes les innovations forestières pourvu que leur programmation repose sur des bases scientifiques sûres, nous vous devons, nous Français, et non seulement Normands :

- des études de sols et de stations ;
- la mise au point d'un nouveau traitement des futaies ;
- un ample programme vosgien et meusien de conversion de taillis sous futaie, peu productifs, en futaies ;
- une réorientation remarquable, fort rassurante pour les amis de la nature, de la sylviculture appliquée aux forêts normandes ;
- et tant d'autres entreprises dont, actuellement, la réorganisation, pour le salut d'un précieux patrimoine, du service forestier de cette Lorraine qui fut le berceau de vos débuts, voilà près de quatre décennies.

Loin de nos yeux, mais toujours près de nos cœurs, vous exercez là-bas, sur ces chères terres de l'Est, les fonctions de Délégué régional de l'Office National des Forêts. En dépit d'un tel

éloignement géographique, vous avez, Monsieur, accueilli avec une chaleur toute mêlée de reconnaissance, l'annonce de votre élection en qualité de « Membre Correspondant de notre Compagnie », et vous avez tenu à prendre officiellement séance pour mieux témoigner de l'étroitesse des liens qui vous unissent à maintes personnalités régionales, à la capitale normande et à son Académie pluriséculaire.

Mais que nul ne s'y trompe : le désir de participer à la présente cérémonie n'a jamais été, chez vous, alimenté par une pulsion strictement personnelle. Vous avez, au contraire, toujours affirmé clairement que vous considérez votre entrée dans notre cercle comme un geste de reconnaissance globale des mérites du corps forestier tout entier, comme une marque d'estime envers la belle profession que vous servez, et vous avez tenu à associer à votre réception nombre de vos collègues, de vos amis, de nos amis, afin que chacun se sente, en ce jour, pareillement à l'honneur... à une époque où, dehors, la poétique forêt frissonne sous l'impulsion délicate du nouveau printemps qui l'agite des bourgeons gonflés jusques à l'extrême pointe des radicales.

Nous reconnaissons bien là un trait essentiel d'un « homme des bois » de grande qualité : pas plus l'arbre isolé que l'homme seul ne constituent pour vous un état optimal. Pourtant parvenu à un très haut niveau, devenu l'un des grands serviteurs de la Forêt française, vous mettez un point d'honneur à rester un forestier parmi les forestiers et non au-dessus d'eux, vous refusez de jouer le rôle d'arbre dominant que chacun se plaît à reconnaître en vous. Vous faites partie du peuplement, c'est tout. N'est-ce point l'expression même de la courtoisie et de la délicatesse que nous nous sommes déjà permis de souligner chez vous.

Que Madame Mormiche et Mademoiselle votre fille veuillent bien trouver ici l'expression de notre respectueuse estime : votre réception en ces lieux, c'est, bien entendu, pareillement la leur.

Vous venez, Monsieur, de nous initier aux subtilités de « la sylviculture : art ou technique ». Vous nous avez aisément convaincus de l'absolue nécessité de guider la forêt dans ses œuvres pour assurer une production ligneuse ô combien essentielle de nos jours. L'entreprise est délicate, toute en nuances. Ne serait-ce point parce que la sylve, à travers les siècles de siècles, bien avant l'apparition de l'espèce humaine sur la planète, avait déjà pris l'habitude de n'en faire qu'à sa guise ? Permettez-nous de jeter ensemble un regard curieux sur cette longue, très longue histoire, sur cette authentique « Saga de la Forêt ».

Pendant plus de 25 millions de siècles, le monde végétal fut essentiellement représenté par des plantes sans rigidité et sans éléments conducteurs.

De l'ordre de 3 milliards d'années nous séparent des premières Bactéries et Cyanobactéries. L'avènement des Algues et des Champignons remonte à environ 2.600 millions d'années, cependant que les Mousses attendirent jusqu'au Silurien (voilà seulement 4 millions de siècles) pour entrer en scène !

Précisément, reportons-nous par la pensée à la fin de ce Silurien bien lointain de nous. Alors, le petit jour se lèvera sur les environs de Prague et nous permettra de contempler, hébétés, les premiers *Cooksonia*, les premières plantes pourvues de tiges et de vaisseaux, elles, hautes comme un stylo, et essentiellement constituées par des axes dichotomes.

Oui, au Silurien supérieur, et surtout au Dévonien, voilà un tiers de milliard d'années, se peuplera peu à peu la terre ferme, se coloniseront progressivement des zones surélevées.

Le Dévonien constitue un tournant dans la genèse du monde végétal. Ce ne fut à coup sûr point encore la sylvie imposante, mais déjà, au moins, l'équivalent, au plan physiologique s'entend, du bush actuel d'Australie, ou de la savane sahélienne, du fait de l'essor d'une végétation de caractère semi-aride.

Une association de Psilophytales, de Lycopodiales et, çà et là, de Fougères arbustives pouvant atteindre 2 mètres de hauteur, s'élabora sur les rivages en une formation ligneuse embryonnaire et claire, cependant qu'une « prairie » sous-marine d'algues gigantesques, aux stipes sans consistance bien qu'ils atteignissent un mètre de diamètre, servait de refuge à une faune étonnante.

Au crépuscule du Dévonien, coexistaient :

- des *Palæopitys* aux axes seulement gros comme le poignet certes, mais dont les vaisseaux de bois s'avèraient déjà presque aussi élaborés que ceux de Résineux actuels ;
- des *Cladoxylon* participant à la fois de la morphologie des Fougères et de celle des Conifères ;
- des *Protolepidodendron*, impressionnants pour l'époque, puisqu'ils atteignaient, voire dépassaient, 7 mètres de hauteur, avec un port global d' *Araucaria araucana*, le si banal Désespoir du singe de nos parcs.

Les plus prestigieuses, les plus anciennes, les plus gigantesques forêts que nul ne viola jamais, se constituèrent, voilà plus de 250 millions d'années, en ces temps où aucune des essences ligneuses de nos sylvies actuelles n'existait encore. Tout s'annonça,

certes, dès la fin du Dévonien, mais c'est toutefois au cours du Carbonifère que ces ensembles inouïs accédèrent à leur plénitude. Manifestement le Houiller (façon imagée de citer cette époque) fut bien une période de folle exubérance de la flore terrestre, alors même que des *Meganeura*, libellules de 70 centimètres d'envergure, jouaient les Demoiselles dans l'ambiance lourde du site de Commentry.

Nous disposons d'innombrables fossiles et empreintes, de telle ou telle partie de ces grands arbres évanouis, dont le bois était dépourvu d'anneaux annuels de croissance, puisqu'alors les saisons n'existaient pas sous nos cieux.

La rapidité avec laquelle ils atteignaient des tailles impressionnantes ne signifie pas que le climat ait été forcément tropical. Il put n'être que tempéré, mais on a toutes les raisons de penser que la teneur de l'air en gaz carbonique était très supérieure aux 3 ‰ actuels, et permettait alors une photosynthèse d'un rendement exceptionnel, conditionnant une croissance phénoménale à nos yeux.

L'Europe disparaissait presque sous les immenses forêts d'Armorique, d'Ardenne, du Harz, de la Forêt Noire, et de toute la primitive Germanie. Les essences qui les peuplaient différaient totalement de celles que vous gérez aujourd'hui, Monsieur. Aux Fougères arborescentes, aux Prêles impressionnantes, hautes de 20 à 30 mètres pour un diamètre de 1 mètre (alors que, de nos jours, n'ont survécu que des formes d'une affligeante ténuité qu'avec une pointe de malice nous nommons communément « queues de renards ») s'associaient de gigantesques Lycopodiniées, atteignant 40 mètres de hauteur, dont les plus connues par leurs fossiles sont les Sigillaires (de *sigillum* = sceau, allusion à la forme des cicatrices foliaires sur les troncs) et les Lépidodendrons (littéralement : aux troncs couverts d'écailles).

N'ayez, Monsieur, aucun regret en songeant à tel ou tel peuplement actuel apparemment maigrelet, les Lépidodendrales géantes du Carbonifère n'eussent guère été exploitables par nos amis forestiers présents aujourd'hui autour de vous. En effet, le bois n'était différencié qu'au centre des tiges en une colonnette minime par rapport à leur diamètre total. On eut vainement tenté de débiter des planches !

Se rencontraient encore, au hasard des pérégrinations de la faune dans cette ambiance pesante des sylves houillères, ici des feuilles larges comme celles de nos Yuccas que différenciaient les *Cordaites*, là les premières Cycadales, ailleurs encore quelques Ginkoales naissantes. Cette somptueuse végétation constituait, au début de Carbonifère, des paysages très comparables à ceux

qui flanquent, de nos jours, les bayous de Louisiane, ou caractérisent le marais floridéen des Everglades. Elle comptait nombre d'arbres adaptés (par leurs pneumatophores ou par leurs « échasses ») à des conditions de vie insolites, en milieu vaseux. C'étaient alors des forêts fort semblables aux mangroves des zones estuariennes en contrées tropicales africaines. De telles pseudo-mangroves seraient à l'origine des charbons russes de diverses mines et des réserves de certains gisements nord-américains.

Dans un second temps, progressivement, la forêt houillère, toujours aussi impressionnante, conquiert des zones plus élevées, non palustres, cependant qu'en fin de Carbonifère les conditions climatiques évoluèrent même dans le sens de la sécheresse, sinon de l'aridité, particulièrement favorable à l'avènement de quelques prototypes de Conifères (*Pitys* aux troncs respectables, demi-frères de nos *Araucaria*; *Walchia* indiscutablement proches de Résineux plus classiques). Les saisons étaient maintenant manifestement marquées, les cernes annuels de croissance sont indiscutables sur les sections de fossiles.

On estime qu'un lit de charbon de 30 centimètres de puissance dériverait d'un dépôt de débris végétaux de 4 à 6 mètres d'épaisseur. Or certains gisements, tel celui de Savulnich en Allemagne, recèlent jusqu'à 230 lits superposés. On réalise, ou plutôt on éprouve quelque peine à imaginer, l'exubérance de la végétation houillère qui fut, jadis, capable de les engendrer !

A l'euphorie sylvestre de cette époque grandiose devait succéder la rigueur permienne. En effet, le Permien, acte final de l'ère primaire, constitue, pour notre hémisphère du moins, une époque d'intense désertification ponctuée par des glaciations fatales aux essences fragiles. Les gigantesques Ptéridophytes du Carbonifère n'y résistèrent pas.

Les bas-fonds, jusqu'alors couverts par la végétation, deviendront eux-mêmes, pour un temps, des landes arides. En fonction du port et de la taille des espèces épargnées, la distinction entre arbres, arbustes et arbrisseaux sera évidente dans le monde ligneux soumis à rude épreuve. La forêt, pour ce baisser de rideau de l'ère primaire, deviendra manifestement gymnospermienne, c'est-à-dire que s'y exprimera progressivement la domination des Conifères.

★★

Entendez-vous sonner l'angélus du premier petit matin de l'ère secondaire ? Nombre des actuelles familles de Conifères sont déjà représentées. Ce groupe constitue alors, avec des Cycadales à l'habitus palmiforme, l'essentiel des peuplements forestiers. En nous aidant des témoignages fossiles, nous pouvons affirmer que les Cupressacées, les Taxacées, les Araucariacées, étaient légions.

Mais, chaleur et sécheresse imposèrent, sans tarder, une répartition stricte à la forêt mésozoïque. Elle se cantonna, se réfugia, se perpétua, sur les marges des lagunes, ou parallèlement aux cours d'eau qui striaient les contrées par ailleurs dénudées : on se sent, dès ces temps reculés, autorisé à parler de « forêts-galeries ».

Aux nombreuses formes de Résineux, encore enrichies par des *Podocarpus*, des *Cupressus* ou des *Agathis*, se mêla une gamme déjà étendue de Ginkyoales (avec leur chef de file, toujours présent, le *Ginkyo biloba*) et commencèrent à montrer « la pointe de leurs frondes » de bien curieuses Bennettiales.

Au cours du Jurassique, pendant 50 millions d'années sensiblement, un climat plus humide et plus frais régnant, la forêt résineuse revêtit une extrême diversité, reflet des « tempéraments » distincts de ses constituants. 10.000 espèces se côtoieront, rivaliseront, alors que de nos jours, ne subsistent guère que 900 essences résineuses. Par fossiles de cônes, de graines, d'écorces, de feuillages interposés, on peut affirmer que coexistaient dès le Jurassique les ancêtres de nos Séquoias, de nos Thuyas, de nos Cyprès, de nos Sapins, et même, déjà, de quelques-uns de nos Pins.

Tous les groupes actuels de Gymnospermes étaient là avec, à leurs côtés, de nombreuses espèces affines aux Ginkyos, et les formes bizarres que constituaient *Williamsonia* et *Cycadeoidea*, représentants essentiels d'un groupe qui s'est rapidement éteint, comme un feu de paille. Élevés ou trapus, les troncs de ces Bennettiales que couronnaient de majestueuses pseudo-palmes, supportaient, une seule fois, comme un chant du cygne, juste avant leur trépas donc, de grandes fleurs rudimentaires de près de 20 centimètres de diamètre. Cette curieuse position des fleurs à la surface même du tronc, cette cauliflorie, s'est perpétuée, ici et là, chez quelques plantes évoluées très éloignées des Bennettiales, dans le temps comme dans les classifications, mais fort connues de tous, arbres de Judée ou cacaoyers par exemple.

Saisissons l'opportunité puisque nous venons d'évoquer deux plantes à fruits, et formulons la question : existait-il déjà, au Jurassique, des Angiospermes, ces végétaux à fleurs et à fruits que chacun place, fort logiquement, au sommet de la hiérarchie

botanique ? De plus en plus, les spécialistes le croient, ils optent de plus en plus pour l'avènement des Angiospermes plusieurs dizaines de millions d'années avant leur massive et spectaculaire « entrée en scène », laquelle caractérise, biologiquement, le Crétacé.

Oui, au Crétacé, en ce dernier tiers de l'ère secondaire, c'est une aveuglante certitude : tous les groupes végétaux actuellement représentés dans nos paysages où ils coexistent si harmonieusement, sous l'autorité de la déesse Flore, tous étaient, enfin, présents.

Les Pins, conifères encore sous-représentés précédemment, sont maintenant fort divers et ne cesseront, jusqu'à nos jours, de constituer un genre populeux et essentiel, avec plus de 115 espèces vivantes. Mais il nous tarde de vous conter succinctement l'essor fulgurant des Angiospermes qui s'exprime au Crétacé par l'apparition simultanée de multiples essences ligneuses en ces temps éloignés de 100 millions d'années. Le cortège compta, très tôt, dans ses rangs, des Magnolias, des Peupliers, des *Myrica*, des Chênes, et autres *Aralia*. Splendides en sont les reliques au sein des gisements des bords du Potomac, à deux pas du cimetière d'Arlington, ou de Cercal au sud du Portugal. Au Spitzberg, si peu hospitalier maintenant pour les Bananiers, ces herbes (car les bananiers n'ont de tige que sous terre) croissaient alors en sous-étage d'une forêt follement composite, apparente tour de Babel végétale, riche tout à la fois de Saules et de Figuiers, de Liriodendrons et de Bouleaux, de Noyers, de Frênes, de Cornouillers, de Tilleuls et de Vignes ! Après ces brèves évocations américaine, lusitanienne et nordique, qui oserait affirmer que la gamme des essences ligneuses indigènes ne fut point, un jour, remarquablement diversifiée sous nos cieux ? Ah ! si vous disposiez encore, Monsieur, d'un tel éventail botanique, qu'elle serait stimulante la conduite de vos peuplements ! A la faveur d'une si bienfaisante multiplicité d'espèces, vous les trouveriez, nous n'en doutons pas un seul instant, écologiquement passionnants, et votre science s'y révélerait plus que jamais un art ! Mais l'éventail s'est refermé, les rigueurs climatiques épisodiques des ères tertiaire et quaternaire ont procédé, chez nous, à une sélection sans pitié.

★★

Tout avait pourtant bien commencé. Le climat de nos régions, en début d'ère tertiaire, à l'Éocène et à l'Oligocène, fut manifestement chaud et humide, assez semblable, pense-t-on, à celui qui règne actuellement en Floride ou en Louisiane. L'extrême

discrétion des hivers permettait l'essor d'une végétation de caractère tropical. Tout au plus fluctuaient, en fonction de nuances locales, les proportions entre Feuillus et Résineux.

Permettez-nous, Monsieur, de choisir un seul exemple remontant à cet heureux temps, exemple que nous localiserons quelque part entre votre Lorraine d'adoption et votre Normandie de cœur (à moins que ce soit l'inverse)! Nous voulons évoquer l'Est du Bassin Parisien, voilà 50 millions d'années. Y cohabitaient alors des genres de régions chaudes, voire tropicales, qui n'existent plus spontanément aujourd'hui qu'en deçà de la latitude 20° Nord, à savoir des Lauracées, des Artocarpacées, des Chênes de Java, des Ebénacées, des Sterculiacées, des Camphriers ou des Mimosas... à côté d'essences qui ne nous ont pas quittés (Bouleaux, Saules, Peupliers, Tilleuls, Aulnes ou Ormes) et de majestueuses Gymnospermes aux noms toujours envoûtants : *Cryptomérias*, *Glyptostrobus*, *Torreyas* et *Ginkyos*.

Ah ! Si la flore forestière française du XX^e siècle était restée celle de l'Éocène, nombreux seraient ceux qui iraient, sur les pas de Joachim de Bellay, et même un peu au-delà, se détendre en Anjou en savourant l'ombre douce des *Sabalites* et autres Palmiers qui croissaient alors en nombre.

En dépit d'un net refroidissement au cours du Miocène sous nos latitudes, il subsista encore des sylves enchanteresses : plus de 500 espèces d'arbres sur les rives du lac de Constance, avec de somptueux Ébéniers, d'imposants Platanes, d'odorants Camphriers, des Érables de rêve ; cependant que les flancs du Massif Central supportaient « en ce temps-là », formule biblique sciemment retenue, des peuplements paradisiaques à la faveur du mariage enjôleur pour la vue de mille essences inattendues : *Figuiers*, *Caesalpinia*, *Ostryas*, *Liquidambars* et tant d'autres.

A la fin de l'ère tertiaire, bien que nos forêts fussent encore très étendues et fort hétérogènes, le refroidissement amorcé en chassa déjà maintes espèces (même si quelques essences courageuses, tel le *Tetraclinis articulata* cantonné de nos jours en Afrique du Nord, s'obstinaient encore à faire face, en grelottant). Sur les pentes sérieusement refroidies du Velay apparurent le Mélèze des Alpes, le Hêtre, les Bouleaux et certains Chênes, relativement à l'aise.

Pareil rafraîchissement favorisa l'avènement d'un ensemble ligneux eurosibérien et marqua le début de la distribution zonale des essences (en fonction des climats et donc des pressions similaires de l'altitude et de la latitude). Manifestement il commençait à « ne pas faire chaud du tout » en ces contrées pourtant qualifiées de « tempérées » de nos jours.

Le Quaternaire fut en effet marqué par la succession alternante de périodes glaciaires et de phases de réchauffement relatif. Les essences ligneuses durent se plier aux rigueurs d'une puissante sélection, c'est dire qu'elles connurent de rudes épreuves qui en éliminèrent beaucoup. Alors que notre flore forestière comptait encore, au début du Quaternaire (dans le Gard par exemple) : « le *Quercus lusitanica*, le *Parrotia persica* et les *Zelkova*, ces espèces ne tardèrent guère à disparaître et n'existent plus actuellement respectivement, que dans la Péninsule ibérique pour le *Quercus*, le Chêne ; au sud de la mer Caspienne pour l'Arbre de fer (le *Parrotia*) ; dans le Caucase ou au Japon pour les *Zelkova*.

Lors des rémissions interglaciaires, des essences frileuses tentèrent d'amorcer des reconquêtes, mais, quelques dizaines de milliers d'années plus tard, de nouveaux épisodes froids, inexorablement, les rejetaient encore plus au sud.

Au cours du Quaternaire s'instaura de la sorte un processus de « va-et-vient », une sorte de prodigieuse succession de transhumances végétales, arythmiques, au fil des millénaires, au gré des températures et des reliefs. Alors qu'en début de Quaternaire, les forêts de votre plaine lorraine, Monsieur, autour de Nancy, associaient encore, spontanément, Chênes, Aulnes et Bouleaux (autant d'espèces feuillues) aux peuplements naturels de Mélèzes, d'Épicéas et de Pins de montagne, de nos jours, aucun conifère, sauf le Genévrier commun, ne subsiste spontanément en plaine lorraine. Le Mélèze s'est cantonné dans les Alpes et dans les Carpathes et l'Épicéa s'est installé dans les Hautes-Vosges. Il n'y a pas si longtemps que ce conifère subalpin, l'Épicéa, manquait encore, à l'état naturel, dans le Massif Central, contrairement aux Alpes où il prospérait déjà !

La dernière glaciation, celle du Würm, engendra des conditions climatiques si rigoureuses que l'aire européenne des Chênes, Érables et Tilleuls en fut fort réduite et qu'en compensation divers conifères, surtout des Pins, regagnèrent du terrain, tandis que les Bouleaux résistaient bien. En matière de Résineux sensibles, il n'y eut de salut que pour les essences disposant d'une « niche écologique » convenable, telles, pour ce qui est des seuls Pins :

- le *Pinus montana uncinata*, réfugié dans les Pyrénées ;
- le *Pinus montana mughus*, replié dans les Alpes ;
- le *Pinus nigra*, retiré dans les Cévennes ;
- ou le *Pinus halepensis*, le Pin d'Alep, parti en villégiature prolongée sur les bords de la Méditerranée.

En fonction des fluctuations climatiques d'hier et d'avant-hier, nous voulons dire des deux cents derniers siècles, la compo-

sition du manteau ligneux de notre douce France évolua sans cesse. Une sorte de ballet, réglé notamment par les sautes thermiques et les caprices hydriques, vit entrer en scène, pour mieux en ressortir parfois : Bouleaux nains et Saules rampants ; Pins sylvestres, Bouleaux pubescents et Ormes ; Chênes variés et Noisetiers ; Tilleuls, Épicéas et Hêtres... et combien d'autres essences encore, jusqu'à ce que se façonne la sylve que colonisèrent les Gaulois, que parcoururent les Romains, et que défrichèrent partiellement les moines.



La saga de la forêt ressemble singulièrement à une longue et lente marche imposant sans cesse, par prudence, des regards rétrospectifs, parfois loin au-dessus des cimes. Il est, à cet égard, fort significatif que l'une des essences ligneuses les plus récemment décrites, soit en fait l'une des plus anciennement apparues sur le globe ! Le *Metasequoia glyptostroboides*, découvert dans une vallée de Chine de la province du Hu Pé voilà moins de 50 ans, n'est en effet rien d'autre que l'actuel représentant d'une forme fossile bien connue dans des dépôts jurassiques scandinaves, une forme que l'on croyait à jamais éteinte. C'est dire qu'en dépit d'apparents remaniements profonds, les fondements essentiels de la forêt perdurent souvent ! Encore faut-il que l'homme, disposant sans cesse de pouvoirs mécaniques et chimiques plus puissants sache se maîtriser, se contenir, avant qu'il ne soit, ici ou là, trop tard.

Mais, en fait, il ne convient vraiment pas de s'inquiéter en ce qui concerne l'avenir de la Forêt française lorsqu'elle est confiée à des hommes de votre qualité, Monsieur, de cette exceptionnelle qualité qui rend aujourd'hui si fière toute l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen de vous accueillir en son sein !

Guillaume, l'État et la Raison d'État

par M. Michel de BOUARD

MEMBRE DE L'INSTITUT

— MEMBRE ASSOCIÉ —

(Séance du 13 juin 1987)

LE mot « État » n'a pas le même sens sous la plume ou dans la bouche d'un géographe, d'un sociologue, d'un historien, d'un économiste. L'historien peut-il parler d'État à propos de la Normandie du XI^e siècle, au risque d'être contredit par un spécialiste de telle ou telle des autres sciences de l'homme et de la société ?

En 1984 s'est tenu à Rome un colloque international sur le thème « Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne ». Dans la préface du volume des *Actes* de cette rencontre, paru en 1985, on peut lire ceci : « L'État est né entre 1280 et 1360 lorsque, confrontés à des guerres incessantes, les rois et les princes d'Occident ont fait appel à ceux qui résidaient sur leurs terres pour qu'ils contribuent, de leurs personnes et de leurs biens, à la défense et à la protection de la Communauté ». Selon cette proposition, c'est le besoin d'argent qui, vers la fin du XIII^e siècle, aurait fait naître de nouvelles modalités de la fiscalité ; puis, le poids de ces charges aurait rendu nécessaire le consentement des contribuables lequel, à son tour ne pouvait être exprimé que par des représentants du peuple, formant les États provinciaux ou généraux. A cela, il est facile d'objecter que la fiscalité n'est pas le seul élément constitutif de l'État, ni surtout le plus ancien

Cette conférence n'ayant pas été écrite avant d'être prononcée, l'auteur en a reconstitué le texte après coup et dans une forme abrégée, en utilisant les notes dont il s'était servi pour parler.

dans la genèse de celui-ci. Cette genèse est en cours bien avant la fin du XIII^e siècle. Il n'est donc pas déraisonnable de tenter d'en discerner quelques linéaments au XI^e siècle, dans la Normandie de Guillaume le Bâtard.

Il n'a pas été de bon ton, durant quelques décennies, de mettre en vedette le rôle d'une personnalité dans l'Histoire ; on préférait alléguer systématiquement, sinon exclusivement, des données conjoncturelles de caractère démographique, économique, social, culturel. Les excès de cette tendance ont causé de sérieux dommages à la pédagogie de l'Histoire. Dans le cas du Moyen Age féodal, elle était fort peu pertinente. Il s'agit, en effet, de sociétés dont la structure était faite d'engagements personnels, de droits et de devoirs qui, pour l'essentiel, liaient contractuellement deux hommes. Dans un tel milieu, l'action d'une forte personnalité put atteindre un degré d'efficacité qui serait autrement hors de la portée d'un homme, quelle que fût sa valeur.

N'est-il pas présomptueux de prétendre traiter, dans un temps très limité, le sujet annoncé : « Guillaume, l'État et la raison d'État » ? Il va de soi que je me bornerai à présenter quelques réflexions sur des données dont beaucoup sont fort connues : actes de gouvernement, institutions ou événements se rapportant à la Normandie du XI^e siècle ou, pour une moindre part, à l'Angleterre normande. Seront mis en cause dans ces réflexions, le territoire, la puissance publique, la population.

LE TERRITOIRE

La région concédée à Rollon par Charles le Simple, sans doute en l'an 911, correspondait à peu près aux actuels départements de la Seine-Maritime et de l'Eure ; vers l'Ouest, la limite ne nous est pas connue avec précision. Dans ces territoires, ce qui restait d'institutions carolingiennes fut pris en main par le chef Viking. L'archevêque de Rouen, qui avait quitté depuis peu son siège, fut très vite rappelé. Mais l'immigration scandinave avait été assez dense, notamment dans le Pays de Caux, mais aussi dans la vallée de la Seine. Si beaucoup de Vikings avaient, en tout premier temps, suivi l'exemple de Rollon qui avait déclaré opter pour la religion chrétienne et avait reçu le baptême, nombre de ces néophytes ne tardèrent pas à revenir au paganisme ; ce fut sans doute, au moins quant aux comportements de la vie quotidienne, le cas de Rollon ; pour d'autres, la question fut sérieusement posée de savoir si l'on pourrait exceptionnellement envisager de baptiser à nouveau les relaps.

Mais le fils et successeur de Rollon, Guillaume Longue Épée, s'affirma, dès sa prise du pouvoir, comme un prince chrétien. Avec l'aide du métropolitain de Rouen, il mena une politique opiniâtre d'intégration à la *Francia* du territoire dont il avait le gouvernement ; même si les modalités de cette politique nous sont imparfaitement connues, la suite des événements montre qu'elle fut efficace. Dès 924, Rollon s'était vu concéder par le roi de France l'Hiémois et le Bessin ; en 933, Guillaume Longue Épée reçut le Cotentin et l'Avranchin. C'est dire que, moins de 25 ans après l'installation des Vikings à Rouen, se trouvait, à quelques détails près, constitué le territoire qui allait être désigné du nom de Normandie.

Il s'en fallait pourtant que, dans cette aire géographique, le pouvoir du chef résidant à Rouen s'exerçât effectivement. L'acculturation des *pagi* donnés en 924 et 933 fut beaucoup plus lente et ardue que ne l'avait été, dès le court règne de Guillaume Longue Épée (environ 932-942), celle du premier noyau. Dans le Bessin et le Cotentin, en particulier, s'étaient installés et continuèrent d'immigrer pendant le X^e siècle, des hommes qui, venus de Scandinavie soit directement, soit après un essai infructueux de colonisation dans le Royaume anglo-saxon, ou en Irlande, ou dans les îles ou archipels voisins, n'avaient aucune raison de se soumettre à l'autorité de Rollon ou de ses successeurs. Les lacunes que l'on observe dans les listes épiscopales (50 ans environ à Bayeux, un siècle à Lisieux et guère moins à Coutances) montrent de manière éloquente l'ampleur du hiatus qui, dans ces régions, sépare la Neustrie carolingienne de la Normandie ducale. Le clergé régulier connut d'ailleurs la même crise : tous les monastères implantés à l'ouest de l'Orne avaient disparu ; seul le Mont Saint-Michel avait repris vie avec des chanoines d'abord, puis en 966 avec des bénédictins venus de Saint-Wandrille.

Compte tenu de ce vide politique et de la cession du Cotentin et de l'Avranchin qu'avait, en 867, consentie Charles le Chauve au prince breton Salomon, les premiers ducs normands n'avaient pu exercer effectivement, du moins en un premier temps, le moindre pouvoir sur les territoires à eux concédés en 924 et 936. Peut-être même ces donations furent-elles regardées comme provocantes par les petits chefs Vikings qui s'étaient installés en autonomes dans le Bessin et le Cotentin. Ainsi pourrait s'expliquer l'aventure tentée dans le second quart du X^e siècle par un de ces roitelets scandinaves, nommé Rioul. Il aurait revendiqué la possession des terres situées à l'ouest de la Risle jusqu'au Cotentin, lancé une expédition armée jusqu'à Rouen et subi une défaite non loin de cette ville au lieu-dit Le Pré de la Bataille. Les successeurs de Rollon réussirent à contenir les oppositions qui se manifestèrent

dans l'Ouest, mais non pas à étendre leur autorité sur ces territoires, ni surtout à en amorcer l'intégration au monde franco-chrétien. Même les princes remarquables que furent Richard I^{er} (942-996) et Richard II (996-1026) ne semblent pas l'avoir entrepris. Dans le premier quart du XI^e siècle, l'unité territoriale de la Normandie n'est donc pas encore assurée ni, par voie de conséquence, son unité politique sous la fêrule du chef qui régnait à Rouen. La disparition prématurée de Robert le Magnifique, l'éclipse de la puissance publique durant la minorité du Bâtard ne pouvaient qu'accroître le danger latent d'éclatement interne de la principauté créée par les trois décisions royales de 911, 924 et 933 ; on le voit clairement lorsque l'on étudie les conditions dans lesquelles fut préparé le soulèvement auquel dut faire face le Bâtard en 1046-1047 alors qu'il venait, âgé d'une vingtaine d'années, de prendre personnellement en mains le gouvernement de la principauté normande. Les conjurés qui tentèrent de l'éliminer étaient tous établis dans l'Ouest : seigneurs dotés d'importants bénéfices fonciers ou même agents de la puissance publique. Contre eux, c'est seulement en Haute-Normandie que Guillaume trouva les appuis et les troupes avec lesquels, aidé par son seigneur Henri I^{er}, roi de France, il put écraser ses adversaires dans la mémorable bataille du Val-ès-Dunes (1047). Dès lors, les guerres intestines furent, comme a pu l'écrire un contemporain, apaisées pour longtemps. De ce moment aussi, l'un des objectifs majeurs de la politique du Bâtard sera d'étendre jusqu'aux limites occidentales de sa principauté l'exercice de son autorité. A cette fin, il veut avoir, à la frontière de la zone encore mal assimilée, le robuste point d'appui politique et militaire qui avait jusque là fait défaut. Le duc Richard II avait créé dans la basse vallée de l'Orne un *bourg*, c'est-à-dire qu'il avait doté une petite agglomération de privilèges propres à séduire d'éventuels immigrants ; l'un des noms que lui donnent les textes contemporains est *Cadomus* (aujourd'hui Caen). C'est de cet embryon urbain que Guillaume décide d'accélérer la croissance ; il tient tout près de là, au lendemain de la victoire du Val-ès-Dunes, un concile où il fait proclamer la Paix et la Trêve de Dieu ; puis il entoure le bourg d'un rempart et crée bientôt, avec le concours de Mathilde, deux abbayes, noyaux de peuplement, qui seront contigües à l'agglomération, vers l'Est et vers l'Ouest ; il entreprend, sur un éperon qui domine le confluent de l'Orne et de l'Odon, la construction d'un château à l'intérieur duquel il aura une résidence ; et l'on sait qu'assez tôt, il a exprimé la volonté d'être enseveli à Caen, dans l'une des deux églises abbatiales récemment fondées, qu'il avait placée sous le vocable du protomartyr Étienne.

Il est tout à fait remarquable que, passé le milieu du XI^e siècle, la puissance publique qu'il exerce ne connaîtra plus de sérieuse difficulté en Normandie occidentale. Qui plus est, durant les troubles qui, après sa mort, mettront en danger cette puissance, la crise de l'ordre public affectera seulement la Normandie orientale, tandis que la partie occidentale du territoire demeurera calme. L'unité territoriale est consacrée, du vivant même de Guillaume, par l'unité de Coutume. Aux environs de 1050, le Bâtard avait annexé, pour rectifier et consolider la frontière normande en direction du Sud-Ouest, le pays de Domfront, appelé le Passais, qui relevait alors du Maine ; or, dès les années 1080, la Coutume de Normandie y est implantée ; elle règne dès lors jusqu'aux limites territoriales du duché. Robert Génestal a naguère magistralement montré que l'unité de Coutume, unité de Justice, est, dans une société de cette époque, le signe et le ciment de l'unité politique.

Guillaume avait reçu, à son avènement, un territoire menacé d'éclater en deux morceaux. En quelques décennies, il a créé les conditions de l'unité qui ne sera désormais plus sérieusement menacée.

LA PUISSANCE PUBLIQUE

On a pris la commode habitude d'appeler duc le personnage investi de la puissance publique dans la Normandie du X^e siècle. Mais les sources écrites de l'époque lui donnent le titre de comte, parfois celui de marquis ; celui de duc ne prévaudra qu'après le milieu du XI^e siècle, sans d'ailleurs effacer tout à fait le vocabulaire antérieur.

Rollon fut, sans guère de doute, regardé comme le successeur du comte carolingien de Rouen ; il a recueilli cet héritage avant que la fonction fût complètement dégradée. En fait, il a détenu, dès le début, les droits et prérogatives du roi, et trouvé assez tôt les moyens de les exercer. C'est ainsi que notamment les atteintes à l'ordre public relèvent de sa justice : rapt, incendie, guerre privée ; il est en mesure de lever, entre autres taxes, l'impôt direct connu sous le nom de bernage. Pour autant, il ne se départit pas des droits attachés à sa qualité de chef d'une armée Viking ; plusieurs éléments de ce que l'on a nommé « loi de l'armée » furent imposés par lui dans le territoire qu'il avait reçu en 911 : tels le droit de contraindre à l'exil un compagnon rebelle (*ullac*), ou de punir les coupables de ce que nous appellerions violation armée du domicile (*hamfara*) ou, sans doute aussi, de réquisitionner des navires en cas de nécessité ; cette dernière

prérogative fut probablement invoquée par Robert le Magnifique lors d'un essai infructueux d'invasion de l'Angleterre, vers l'an 1030, et même par le Bâtard en 1066. Le pouvoir du prince est au X^e siècle en Normandie, plus robuste qu'en aucune autre des principautés territoriales de la *Francia* ; il va d'ailleurs croissant au cours des deux longs et remarquables règnes de Richard I^{er} et Richard II. Puis cette ascension est interrompue par la disparition suspecte de Richard III, après un an de règne, par le conflit qui oppose à l'Église normande son successeur Robert le Magnifique, puis par la mort prématurée de celui-ci, dont l'héritier, le petit Guillaume le Bâtard est âgé de huit ans à peine. Les historiens du temps nous ont donné le récit dramatique des malheurs qui accablent alors la Normandie pendant une douzaine d'années. L'ordre public, si efficacement maintenu depuis près d'un siècle, vole en éclats ; la puissance publique se trouve effacée. Il semble que tout soit à refaire.

C'est vers 1042 sans doute, qu'âgé de quinze ans, le Bâtard commence à prendre en mains le gouvernement. La victoire décisive qu'il remporte en 1047 sur la coalition ourdie contre lui, marque la fin du hiatus ouvert en 1026. Guillaume a cru bon d'appeler alors à la rescousse et d'instaurer en Normandie la Paix et la Trêve de Dieu qui avaient ailleurs, à l'initiative d'autorités ecclésiastiques, limité les désordres engendrés par la carence des pouvoirs publics. Mais, d'entrée de jeu, il s'assure le contrôle étroit de ces institutions. On a pu dire que, dès sa proclamation, la Paix de Dieu fut, dans son duché, la paix du duc. Au sein des troubles sanglants que la Normandie venait de connaître, le Bâtard avait, comme l'écrivait Orderic Vital, « amassé dans son cœur d'enfant une force virile ».

A peine sorti de l'adolescence, il fait preuve de qualités de discernement, de patience politique, de maîtrise de soi, de persévérance dont témoignera jusqu'à la fin de sa vie son comportement d'homme d'État. Concernant l'organisation du pouvoir central et les structures de la société, il reprend au point où elle avait été interrompue, l'œuvre de ses grands prédécesseurs Richard I^{er} et Richard II, mais en tenant compte de données nouvelles, particulièrement dans l'ordre démographique.

L'organe central du gouvernement est encore, comme au X^e siècle, la *Curia* où siègent des membres de la proche famille du prince, des évêques, des comtes, des vicomtes. Elle rend la justice sur les « cas ducaux », qui concernent surtout la paix publique ; mais le duc n'est pas tenu de recueillir l'approbation de la *Curia* avant de prendre des mesures d'ordre financier, de conférer de hautes fonctions (comtes, évêques...), ni même de décider de la paix ou de la guerre.

Comme au temps de Richard II, l'administration locale a pour cadre fondamental le comté (*pagus*) qui est confié à un comte ou à un vicomte ; l'un comme l'autre sont étroitement contrôlés ; le vicomte doit présenter périodiquement l'état de ses recettes et de ses dépenses ; cette méthode comptable, dont l'origine ne se laisse pas facilement saisir, se développe au long du XI^e siècle pour donner naissance, en fin de développement, à une institution : l'Échiquier de Normandie.

Parmi les principautés territoriales du royaume Franc, la Normandie occupe une place très originale en ce qui concerne la genèse de son aristocratie. Ailleurs, des notables locaux ont accumulé au X^e siècle des terres et des sources de revenus ; ils forment, au XI^e siècle, les cadres d'une aristocratie. En Normandie, au contraire, l'aristocratie autochtone a pratiquement disparu dès le début du X^e siècle ; les places vides sont alors peu à peu occupées soit par des compagnons de Rollon et de ses descendants, dont beaucoup sont issus de la famille ducale ; c'est en leur faveur que seront restaurés le titre et la fonction comtale ; d'autres sont des immigrés venus de diverses régions : Ile de France, Anjou, Bretagne notamment, appelés ou acceptés par le duc qui leur concède, moyennant un engagement de fidélité, des terres prélevées sur le domaine ducal qui est encore, à cette époque, extrêmement étendu. Un certain nombre de fidèles forment dès lors la milice (*militia*) ducale.

Concession de terres et promesse de fidélité sont les éléments constitutifs de ce que sera le fief. Robert le Magnifique accrut considérablement le nombre de ses fidèles en distribuant des terres souvent enlevées aux églises. Mais c'est au temps de Guillaume que s'accélère et se normalise le processus de féodalisation. A la différence de ce qui advenait généralement ailleurs, cette nouvelle organisation de la société fut voulue et contrôlée par le duc de Normandie, détenteur de la puissance publique. Dès les dernières années du règne du Conquérant, la Normandie sera un État féodal sans égal en Europe. Au sommet de la classe aristocratique, de grands vassaux, qu'on appellera « barons », possèdent de vastes fiefs, appelés « honneurs » ; ils doivent au duc, en contre-partie, le service militaire d'un contingent de chevaliers, dont l'effectif est généralement multiplié de 5. Pour s'acquitter de cette obligation, les barons sous-inféodent des lots de terres à des hommes qui deviennent leurs propres vassaux, et sont donc arrière-vassaux du duc ; ils doivent à leur seigneur, de qui ils tiennent leur fief, le service annuel d'un certain nombre de chevaliers ; la cellule de base de cette nouvelle société est le fief dont le bénéficiaire

doit à son seigneur le service d'un seul chevalier : on dit « le fief de haubert ». La durée de la prestation annuelle (l'ost) est, en règle générale, de quarante jours.

Ainsi le duc peut-il disposer d'une armée bien structurée, hiérarchisée, entraînée, grâce au stage annuel, aux mêmes méthodes de combat et dotée sans doute d'un armement plus ou moins standardisé.

Certes, cette politique d'inféodation systématique comportait des risques. En premier lieu, elle amenuisa considérablement le domaine ducal. D'autre part, son efficacité dépendait de la fidélité des vassaux. Pour prévenir, à cet égard, tout danger, le duc eut soin de ne pas créer de grands fiefs d'un seul tenant qui eussent pu fournir de redoutables bases militaires à d'éventuelles rébellions. Et dans l'engagement d'assistance pris par les arrière-vassaux vis-à-vis de leurs seigneurs, il fut précisé que cette assistance ne pourrait être requise pour être utilisée contre le duc : c'était la « réserve de fidélité ».

Ce type d'organisation sociale et militaire, lorsqu'il fut bien au point en Normandie, fut imposé à l'Angleterre et entériné par l'Assemblée de Salisbury en 1086.

Tel fut, défini dans ses grandes lignes, l'État féodal normand porté au sommet de sa puissance par le Bâtard-Conquérant. Il va de soi que la dignité royale acquise par celui-ci le 25 décembre 1066, avait accru son prestige et son autorité ; et d'importants emprunts furent faits par lui, en matière d'institutions, au royaume anglo-saxon : notamment l'usage courant de l'acte écrit et du sceau, appelé à devenir le symbole par excellence et l'expression concrète du pouvoir d'État.

LA RAISON D'ÉTAT

Il est indéniable que la raison d'État a imprégné, tout au long de sa vie, les pensées et les décisions de Guillaume. C'est elle qui dicta bien souvent à cet homme au tempérament irascible, violent, des mesures de longanimité à l'égard d'adversaires qui, parfois proches de lui, parents, fidèles, l'avaient combattu les armes à la main. Ainsi son cousin Gui de Brionne et les vicomtes et grands vassaux qu'il vainquit au Val-ès-Dunes : un seul d'entre eux fut incarcéré et mourut en prison. Ainsi encore son oncle Guillaume d'Arques qui, dans sa rébellion, avait demandé et obtenu contre le duc, son seigneur, l'aide militaire de l'implacable ennemi qui était alors Henri I^{er}, roi de France. L'historiographe officiel Guillaume de Poitiers a bien mis en valeur, et cette fois

sans flagornerie, cette maîtrise de soi au service de la raison d'État : « Si pour des motifs graves il se voyait contraint de renoncer à l'amitié de quelqu'un, il préférerait la détendre progressivement plutôt que de la rompre brusquement ». Un autre contemporain, l'auteur du *De obitu Willelmi* parle de cette « invincible patience dont il usa toujours ». Beaucoup de contemporains, cependant, et la postérité ont dénoncé comme exagérément durs, voire cruels, certains de ses actes ; et des légendes nées d'ailleurs longtemps après sa mort, ont fait de lui un homme brutalement impulsif, se complaisant dans la cruauté. Mais, à regarder de près les faits ainsi mis en cause, il apparaît bien que la raison d'État en apporte la justification politique. Si, au soir de Hastings, le vainqueur a, dit-on, refusé de remettre le corps de Harold à sa mère Gytha, c'est parce que le tombeau du vaincu fût bientôt devenu lieu de pèlerinage et sanctuaire de l'irrédentisme anglo-saxon : ce qui advint lorsque, quelques décennies plus tard, l'abbaye de Waltham prétendit qu'elle possédait les restes de Harold. C'est contre l'avis même de ses plus proches compagnons que le Conquérant destitua de toutes ses charges, en 1082, son demi-frère Eude de Conteville, évêque de Bayeux et earl du Kent ; Guillaume dut, à l'occasion d'une réunion de la Cour, l'arrêter de ses propres mains. Or, les graves incartades commises par Eude lorsqu'il retrouva la liberté après la mort du Conquérant montrent assez le danger que pouvait faire courir à l'État l'ambitieux prélat. Pour écarter du pouvoir l'incapable et brouillon Robert Courteheuse, Guillaume dut résister aux remontrances que lui firent la plupart de ses conseillers, même l'abbé du Bec Anselme, même la douce Mathilde ; il lui en coûta certainement beaucoup, mais la raison d'État devait prévaloir sur les liens familiaux.

En un mot, Guillaume s'est donné tout entier, envers et contre tout, à l'accomplissement d'un programme de grandeur qu'il a conçu très tôt. Il fut hanté, toute sa vie, par le souvenir des désordres dont il avait été, dans sa jeunesse, le témoin et la victime. A la veille de sa mort, cette crainte l'obsède encore. « Ce n'était pas l'imminence du trépas dont il se plaignait, mais il gémissait en pensant à ce qui lui semblait inéluctable, affirmant que la patrie normande allait, après sa mort, être bien malheureuse ; ce que l'événement devait confirmer » (*De obitu Willelmi*).

On est en droit de dire que le Bâtard-Conquérant eut « le sens de l'Histoire ». Il a su discerner ou pressentir ce qui, dans la conjoncture au sein de laquelle il prit le pouvoir, était porteur d'avenir ; en Normandie comme en Angleterre, il en a tiré un parti dont l'efficacité atteignit le maximum de ce qui était alors possible : grâce, sans doute, à des conditions favorables d'ordre

démographique, économique, spirituel, mais grâce surtout à son génie propre. Il fut, certes, un stratège, un tacticien aussi, de premier ordre dans la guerre, mais de façon non moins remarquable dans la paix, dans l'art de gouverner les hommes. Le surnom de « Conquérant » avec lequel son nom est passé à la postérité, est beaucoup trop restrictif, car il fut bien le premier homme d'État de son temps.

Cinquante ans après sa mort, le moine-historien Orderic Vital, qui termine sa grande *Historia ecclesiastica* vers 1140, à une date où ce qualificatif de « Conquérant » n'était pas encore attaché au nom de Guillaume, l'appelle à diverses reprises « le grand roi Guillaume » et même, une fois au moins, « Guillaume le Grand ». Quel dommage que l'Histoire n'ait pas retenu ce nom que Guillaume a mérité non point en bouleversant des situations, des institutions que lui avaient léguées ses prédécesseurs, mais en s'y adaptant, en les « assimilant », en les portant à un haut degré d'efficacité. Cette faculté d'adaptation, d'acculturation, puis de domination, est très généralement reconnue aux hommes, issus de souche nordique, qui se trouvèrent portés, au XI^e et au XII^e siècles, au gouvernement d'un pays. Mais parmi ceux-là, notre Guillaume fut, à coup sûr, le plus grand.

A propos d'un deuxième centenaire

Auguste Le Prévost (1787-1859)

- sa vie, sa correspondance -

par François DE BEAUREPAIRE

(Séance du 7 novembre 1987)

DANS le courant de l'été 1859 l'un de nos plus illustres prédécesseurs, l'abbé Cochet, envoyait à ses confrères et à ses amis rouennais un bien triste message :

Nous remplissons aujourd'hui auprès de nos concitoyens une bien triste et douloureuse mission, en leur annonçant la mort de M. Auguste Leprévost, membre de l'Institut, ancien député, officier de la Légion d'honneur et l'une des illustrations de la France historique et archéologique. La Normandie tout entière s'associera à notre deuil et à notre douleur, car elle comprendra la perte qu'elle vient de faire en la personne de celui qui était son meilleur et son plus ancien représentant selon la science. M. Leprévost n'a vécu et travaillé que pour la Normandie.

Notre département lui doit la conservation et l'acquisition des deux monuments historiques qu'il possède en toute propriété : le théâtre de Lillebonne et la salle capitulaire de Saint-Georges. Caen l'a vu fonder la Société des antiquaires avec MM. de Gerville, de Larue et de Caumont, et Rouen lui doit sa Commission des Antiquités inaugurée sous le patronage de deux préfets éclairés, MM. de Kergariou et de Vanssay. (...)

M. Leprévost était pour nous un phare et une lumière que la main de Dieu avait placés au milieu de nous pour éclairer les populations présentes. Nous nous flattons volontiers qu'il éclairera encore les populations à venir. Sa bouche, qui était d'or, ne s'ouvrait que pour laisser tomber des trésors de science ou de bonté. On aimait à l'entendre, à se sentir près de lui : le contempler

seulement était un bonheur, car on se trouvait heureux d'être en la compagnie d'un homme de bien. (...)

Ses lettres sont autant de petits chefs-d'œuvre d'urbanité, de bon ton, d'aménité et d'atticisme, en même temps qu'elles pétillent d'esprit et étincellent de science. Il possédait sous ce rapport un talent unique et il continuait la tradition des grands siècles de littérature française.

Sa correspondance rappelait celle des Bénédictins : et, en effet, M. Leprévost était un Bénédictin par la science, un académicien par le style, un gentilhomme par le ton. Tous ceux qui possèdent de lui des lettres les garderont comme des bijoux et des perles précieuses. Nous croyons même qu'un jour on les recherchera comme on pourchasse aujourd'hui, à travers l'Europe, les lettres de Mabillon, de Montfaucon, de Dom Tassin ou de Thierry Ruinart. M. Leprévost n'était-il point le Mabillon de la Normandie ?

Mais ce n'est pas assez : nous voudrions qu'aujourd'hui même on publiât ces lettres, et nous sommes certains que leur collection serait tout à la fois un modèle du genre épistolaire, une école de goût et de critique historique et un recueil d'érudition normande. (...)

Nous voudrions pouvoir dire à tous quelle perte nous faisons comme homme, comme ami, comme maître. Depuis bien des années, M. Leprévost était parmi nous le prince incontesté de la science ; chacun reconnaissait sa suprématie et s'inclinait devant son autorité. (...) Il laisse parmi nous un vide impossible à combler ; nous en appelons à tous ceux qui l'ont connu. Il nous quitte isolés et orphelins, car pour nous sa parole était lumière et vie.

Il touchait à l'âge des patriarches, et nous étions accoutumés à le considérer comme immortel. La mort l'a fauché comme un épi mûr, et le Dieu, qui a rappelé à lui son serviteur, l'a trouvé au travail et portant, dans ses mains pleines, une gerbe de bonnes œuvres. Vigneron du Père de Famille, il n'a cessé de vendanger jusqu'au soir d'une vie digne des premiers âges du monde. (...)

Sous cette phraséologie démodée, on sent du moins l'admiration sincère de l'abbé Cochet pour un homme que nous aimerions mieux connaître. Le second centenaire de sa naissance, que nous aurions pu célébrer cette année, sera l'occasion de rappeler ce que furent sa vie et son œuvre ; et, puisque l'abbé Cochet avait insisté sur les qualités de correspondancier d'Auguste Le Prévost et que par la suite personne ne s'occupa jamais de publier ses lettres, ne convient-il pas de renouveler la connaissance de ce personnage à partir de celles que j'ai eu la chance de retrouver. Je vous en

livrerai quelques extraits. Puissent-elles par leur intérêt et leur agrément faire découvrir un homme particulièrement attachant.

La carrière d'Auguste Le Prévost nous est surtout connue par une courte biographie rédigée en 1862 par son ami, Antoine Passy, en préface à l'édition posthume de ses *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*. En raison de la longue amitié qui avait lié les deux hommes, cette biographie est bien documentée, mais trop portée sur l'éloge. Il est possible de nos jours de le regarder avec un meilleur recul.

Auguste Le Prévost naquit à Bernay le 3 juin 1787. Fils de Jacques Le Prévost, négociant de cette ville, et de Catherine, Charlotte, Louise Bouvier-Desnos, il appartenait à une famille aisée. Il se distingua par une précoce vocation historique ; son intérêt pour la géographie historique — qui fut l'une de ses passions — lui serait venu de la contemplation d'une carte des anciens diocèses de Normandie pendue dans le cabinet de son père. On raconte aussi qu'étant enfant il avait aperçu, sur les rayonnages d'un dépôt public, des chartes de l'abbaye du Bec, saisies sous la Révolution, et encore pourvues de leurs grands sceaux de cire : devant son intense curiosité l'employé complaisant aurait d'un coup de ciseaux détaché quelques-uns de ces sceaux et les aurait donnés au petit garçon ravi.

Le jeune Auguste Le Prévost poursuivit ses études avec succès à Rouen et à Paris. Il montra des dispositions remarquables pour l'apprentissage des langues, l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol ; il acquit même des rudiments d'hébreu et de sanscrit. Mais on note aussi qu'il s'intéressa spécialement à l'histoire naturelle et à la géologie. Et il poursuivit sa formation par des études de droit. En outre l'aisance de sa famille lui permit de compléter sa formation par de nombreux voyages qu'il effectua notamment en Italie, en Rhénanie et dans le midi de la France ; il conservera toute sa vie d'ailleurs une réputation de globe-trotter.

Et voici qu'en 1813, alors qu'il n'avait que 25 ans, il est reçu à l'Académie de Rouen. Quels étaient donc les titres qui lui avaient valu si jeune cette distinction qui consacre d'ordinaire une réputation mieux assise ? Le *Précis* de l'année 1813 nous apporte la réponse, car il contient les attentives études qu'il venait de rédiger sur la crypte de Saint-Gervais de Rouen, sur les romans du Moyen Age, sur les vestiges antiques de Saint-André-sur-Cailly et sur l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. C'était un précurseur de l'archéologie française du XIX^e siècle que notre Compagnie, avec beaucoup de discernement, venait d'accueillir.

Puis en 1815, sous les Cent Jours, voici que le Préfet de Rouen, Stanislas de Girardin, distingue ce brillant jeune homme et l'appelle comme sous-préfet. Courte carrière administrative, car la Seconde Restauration le révoque et le renvoie à ses recherches archéologiques. Heureuse révocation, pensons-nous, qui favorisera sa carrière d'archéologue et d'historien, sans éteindre cependant le goût des affaires publiques.

Son activité est grande et il se dépense tout particulièrement pour les sociétés savantes régionales. En 1817, il préside pendant un an notre Compagnie ; il a juste trente ans, un record de jeunesse pour cette fonction. L'année suivante, en 1818, il est l'un des promoteurs de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure ; les relations qu'il avait conservées dans l'administration royale lui ont assuré un appui pour la fondation de cette Commission de caractère semi-officiel.

Auguste Le Prévost se fait connaître aussi en Basse-Normandie. Il se lie d'une grande amitié avec Charles de Gerville, le père de l'archéologie normande et qu'il révère à l'égal d'un maître. Comme Charles de Gerville, il apporte son concours en 1824 à la création de la société des Antiquaires de Normandie, fondée à Caen par l'abbé de la Rue, Léchaudé d'Anisy, M. de Magneville et le jeune Arcisse de Caumont, un étudiant en droit âgé de vingt-trois ans, dont il encouragera chaudement la vocation d'archéologue ; il assistera fréquemment aux réunions de cette société, malgré la lenteur des voyages à cette époque, et ses lettres nous relatent non sans piquant quelques-unes des premières réunions.

Très vite sa notoriété est grande en Normandie et au delà pour ses connaissances de l'architecture médiévale. Il est certain qu'il joua un rôle important dans l'engouement pour le Moyen Age qui marqua la première moitié du XIX^e siècle. Il fut ainsi pressenti pour guider Charles Nodier et le baron Taylor à travers la Normandie à l'occasion de la préparation d'une publication célèbre de l'époque *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*¹. Une grande intimité lia, au moins pour un temps, Le Prévost et Nodier et ce dernier semble l'avoir mis en relation avec les milieux littéraires parisiens.

Dans son ouvrage sur Victor Hugo et l'art architectural², Jean Mallion fait de Le Prévost un ami de Victor Hugo : c'est Le Prévost qui lui aurait insufflé le goût du Moyen Age. Ils se sont inconstestablement connus et sans doute estimés, mais rien ne permet de dire qu'ils aient entretenu une réelle amitié, car la

1. Baron TAYLOR : *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, 1820.

2. Jean MALLION : *Victor Hugo et l'art architectural*, P.U.F., 1952.

correspondance de Le Prévost ne mentionne jamais Victor Hugo et celle de Victor Hugo ne parle guère de lui.

On mentionnera cependant une lettre de Sainte-Beuve à Victor Hugo lui demandant le 22 septembre 1828 : « Soyez assez bon pour me marquer l'adresse de Le Prévost ; en cas que je m'arrête à Rouen je l'irai voir ». Victor Hugo lui répondit le 17 novembre suivant « ... rue de Fontenelle à Rouen ». Victor Hugo l'avait donc au moins dans son carnet d'adresses.

La réputation d'Auguste Le Prévost est internationale. Non seulement il poursuivait de fréquents voyages en Italie, en Suisse, en Rhénanie, à la recherche d'antiquités, mais il s'était fait agréger à la suite de Charles de Gerville à la Société des Antiquaires de Londres. Les étrangers de renom de passage et férus d'histoire et d'archéologie lui demandaient de leur montrer les anciens monuments de Normandie et avec eux il parcourait inlassablement les routes de la province, qu'il s'agît du major Anderson dès 1815, d'un italien, le comte de San Quintino ou d'un aristocrate anglais, Lord Arundell. La correspondance qu'il adressait à Charles de Gerville montre son infatigable complaisance de mentor que sa connaissance des langues étrangères rendait d'autant plus efficace.

Comme Charles de Gerville, comme Arcisse de Caumont et tant d'autres archéologues de son temps, Auguste Le Prévost avait de multiples centres d'intérêt. Il se passionnait aussi pour les sciences naturelles. Il était devenu membre de la Société linnéenne à Caen et de la Société d'agriculture de la Seine-Inférieure qu'il présida en 1831. On relève ainsi dans sa bibliographie les études suivantes, dont plusieurs parurent dans notre *Précis* :

- *Observation sur une maladie des abeilles* (1827) ;
- *Rapport sur les observations de M. Gaillon concernant la coloration des huîtres* (1823) ;
- *Présentation à l'Académie d'un fragment de pierre calcaire détaché de la côte Sainte-Catherine* (1831).

Les activités philanthropiques n'ont par non plus laissé Auguste Le Prévost indifférent puisque le *Précis* de 1829 contient un « Discours de M. Auguste Le Prévost pour l'association de l'enseignement mutuel du faubourg-Saint-Sever à Rouen », qu'il avait prononcé à l'occasion de l'ouverture d'une école gratuite. Et sa correspondance fait état de ses fonctions de secrétaire de la Société maternelle de Rouen, fondée sous les auspices de M^{me} de Vanssay, la femme d'un préfet de Rouen sous la Restauration, et dont la finalité nous échappe.

Son intérêt pour les affaires publiques prolonge son essai de 1815 dans la carrière préfectorale ; il ne cessera d'exercer des mandats politiques jusqu'à la Révolution de 1848. De même que Charles de Gerville, qui sous la Restauration fut conseiller général de la Manche, Auguste Le Prévost fut désigné conseiller général de l'Eure ; il assura longtemps le secrétariat du conseil général et s'y distinguait, selon son biographe Antoine Passy, par la clarté de ses rapports. Auguste Le Prévost tenta dès 1828 de se faire élire député de la circonscription de Bernay, mais il avait un adversaire de taille, en la personne du député sortant, le célèbre Dupont de l'Eure, qui le battit. Il sera plus chanceux sous la monarchie de Juillet.

Mais la personnalité débordante d'Auguste Le Prévost trouve encore un autre champ d'activité. Entre 1815 et 1820 il acquiert une propriété à la campagne, au Tilleul-Folenfant, devenu par la suite Saint-Martin-du-Tilleul, non loin de sa ville natale de Bernay. Il s'y fait construire une maison : l'une de ses lettres à Charles de Gerville évoque d'ailleurs les soucis que lui cause la création du jardin dont un charmant pavillon en triste état subsiste encore, tandis que la maison d'habitation a été remplacée par une grande construction bourgeoise de style 1900, appelée le château du Tilleul, aujourd'hui transformée en maison de retraite.

Voilà donc une vie bien remplie et cependant elle ne satisfait pas Auguste Le Prévost. Dans une lettre à Gerville ne parle-t-il pas de sa « pauvre vie » ! Ainsi donc, cet homme doté d'une large indépendance financière, qui appartenait à l'élite sociale et intellectuelle de son temps s'estimait insatisfait ! Et, puisqu'il resta célibataire, on pense bien sûr à des déceptions sentimentales ; une autre lettre de 1834 au même Gerville n'évoque-t-elle pas le « triste souvenir » rattaché par lui à une certaine époque de sa vie (les années 1820) ? C'est du reste en 1823 qu'il exprimait à Charles Nodier le pathétique regret que ses activités multiples aient trop exclusivement rempli son existence : on en jugera par la lettre présentée en annexe.

Et c'est alors qu'on voit apparaître M^{me} Ricard. Qui était donc M^{me} Ricard ? Née Victoire-Lucie Maille, elle appartenait à une respectable famille rouennaise et était âgée de douze ans de plus qu'Auguste Le Prévost. Elle avait épousé Pierre-Prosper Ricard, ancien conservateur des forêts à Rennes, et dont l'honorabilité avait été consacrée par son entrée à l'Académie de Rouen,

nous ne savons à quel titre³, et qui y était confrère d'Auguste Le Prévost. Les Ricard avaient acheté le château du Parquet à La Vaupalière, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Rouen ; le Parquet paraît avoir été un centre de réunion de la haute société rouennaise, que M^{me} Ricard, qui était fort cultivée, devait animer avec beaucoup de tact et d'esprit.

M. Ricard mourut en juillet 1822. Or le *Précis* de 1822 nous apprend qu'Auguste Le Prévost, chargé de son éloge, se récusa, alléguant l'émotion que lui avait causé la perte de son confrère et ami. Curieux refus. Ne s'agit-il pas d'un prétexte de convenance ? Il connaissait déjà trop M^{me} Ricard. Quoi qu'il en soit, les liens entre Le Prévost et M^{me} Ricard, déjà connus de tous, se sont naturellement poursuivis après la mort de M. Ricard ; Auguste Le Prévost séjourna dès lors souvent au Parquet, d'où il envoie sa correspondance, et leurs relations devaient durer près de quarante ans.

Le meilleur témoignage nous a été donné par Sainte-Beuve, qui était entré en relations avec Le Prévost et qui écrit le 13 mai 1830 à M^{me} Victor Hugo :

« Le Prévost n'était pas à Rouen, nous sommes allés avec Guttinguer au Parquet, campagne à quelques lieues, voir Madame Ricard, amie intime de Le Prévost, qui la voit et lui écrit tous les jours ; elle a déjà eu trois maris et l'on pense que sans la honte d'en avoir un quatrième elle prendrait Le Prévost ; elle est romantique comme on ne l'est pas à Paris ; assez d'esprit, mais maniérée et puis vieille et laide avec du rouge... ».

On sait que Sainte-Beuve avait le verbe assez fielleux. A cette époque, Le Prévost avait alors 43 ans et M^{me} Ricard 55 ans. Mais on trouvera plus loin des témoignages infiniment plus favorables à M^{me} Ricard.

★ ★

De 1834 à 1848 on entre dans une période qu'en raison de l'insuffisance de nos sources nous connaissons moins. En 1834, toujours intéressé par la vie publique, il postule le mandat de député de la circonscription de Bernay vacant par la démission de Dupont de l'Eure. Il fut élu par 172 voix sur 316 — les élections se font alors au suffrage censitaire — et demeura

3. Il était, selon le *Précis*, fils de Pierre-Michel Ricard, auteur de « poésies légères ». Né le 22 septembre 1769, il mourut le 7 juillet 1822.

député jusqu'en 1848. Nous savons qu'il se plaça politiquement au centre de la Chambre et apporta constamment son soutien à Guizot.

Sa notoriété d'archéologue le fit nommer au Comité des Arts et Monuments où il siégea de 1836 à 1846 avec des hommes connus tels que Taylor, Ludovic Vitet, Prosper Mérimée et bien sûr Victor Hugo.

Il ne lui fut plus possible d'assister aux réunions de l'Académie de Rouen, dont il devient membre correspondant. Il semble aussi, d'après certaines correspondances, que des conflits de personnes l'avaient incité à prendre des distances avec notre Compagnie. Du reste il ne séjournera alors pratiquement plus à Rouen et disposera d'un domicile rue Jacob à Paris, toujours accompagné de M^{me} Ricard, sa « vieille duègne » comme l'appelle avec insolence Ulrich Guttinguer.

Il fréquente les milieux littéraires parisiens, puisque nous apprenons sa présence dans le salon de M^{me} Récamier un jour où Sainte-Beuve fit la lecture de son *Port-Royal* et où assistaient également Chateaubriand, Ballanche, Lenormand et Paul David.

Mais entre les séances de la Chambre et les réunions littéraires ou mondaines, Auguste Le Prévost poursuivait sans relâche ses travaux historiques. Son œuvre majeure de cette époque est la publication à partir de 1838 des *Historiae ecclesiasticae* du chroniqueur médiéval Orderic Vital. Mais il se consacrait aussi à des travaux de géographie historique, « l'une de ses passions plus vives » comme il disait et parmi ses publications de cette époque nous notons :

- le *Répertoire des noms anciens de l'Eure* ;
- un *Essai sur les divisions de la Normandie*.

Et surtout il préparait patiemment une sorte de dictionnaire historico-géographique de l'Eure, qui devait apporter pour chaque commune du département une notice historique aussi complète que possible.

Sa réputation d'historien se confirme de plus en plus puisqu'en 1838 il est élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

La révolution de 1848 interrompt alors ses activités politiques et son existence parisienne. Il a alors 61 ans et se retire en Normandie séjournant tour à tour à Saint-Martin-du-Tilleul et au Parquet ; il emploie dès lors ses loisirs à la poursuite de ses travaux d'érudition. En 1849 il publie le premier fascicule de son dictionnaire historique de l'Eure sous l'appellation de *Notes pour servir à la topographie et à l'histoire du département de l'Eure* ;

les premières communes dans l'ordre alphabétique, de A à Br, y disposent chacune d'une notice très étoffée. Le public attend la suite, mais en vain, car une interruption soudaine affecte l'activité de Le Prévost.

On croit en discerner la cause ; il est affecté de graves troubles de la vue : ses yeux sont obscurcis par une atteinte de cataracte. Nous savons qu'il se fit opérer en 1856, mais les conditions dans lesquelles étaient alors réalisées ce genre d'opérations, firent qu'il ne put reprendre ses travaux ; il se faisait lire les lettres qu'on lui adressait et ses réponses à ses correspondants étaient rédigées d'une écriture de plus en plus grosse, quasi enfantine.

Mais Auguste Le Prévost avait conservé tout l'enthousiasme de sa jeunesse pour les monuments anciens et pour l'histoire et il accueillait chaleureusement au Tilleul ou au Parquet plus d'un historien de passage en Normandie. Il reçut même des étrangers, en particulier des représentants des pays du Nord, curieux de s'informer des établissements scandinaves de Normandie, tels le danois Worsaae, professeur à l'université d'Odensee qu'il qualifia quelque part d'ostrogoth, ou le suédois Fabricius qui, quant à lui, mérite d'être appelé « le plus aimable des savants et le plus savant des hommes aimables ».

Mais il s'emploie surtout à recevoir et à encourager les jeunes gens dont il reconnaît le mérite et dont il pressent la brillante carrière. Il accueille à bras ouverts Léopold Delisle et Louis Passy et nous savons que la vieille M^{me} Ricard se dépense aussi pour les retenir.

On en jugera par la lettre qu'à cette époque Léopold Delisle envoyait à Charles de Beaurepaire, alors âgé de 23 ans, qui venait d'être nommé archiviste de la Seine-Inférieure et avait reçu, à son tour, l'accueil le plus chaleureux d'Auguste Le Prévost.

Valognes, 22 avril 1851

Mon cher Ami,

... J'ai appris avec bien du plaisir que vous avez rencontré M. Le Prévost. L'accueil qu'il vous a fait ne me surprend pas. A part les qualités de savant, c'est encore le meilleur homme qu'on puisse trouver sur son chemin. Quand vous l'aurez un peu plus fréquenté, vous apprécierez les qualités de son âme non moins que celles de son esprit. (...) M. Le Prévost est un des savants qui se sont le plus utilement occupés de la géographie du Moyen Age.

Il a beaucoup travaillé sur cette partie et a poussé dans la même voie beaucoup de ceux qui ont eu des rapports avec lui. Il n'en a pas tenu à lui qu'on ne recueillit au ministère de l'Instruction publique les éléments d'un dictionnaire de la géographie de la France au Moyen Age. S'il eut été compris de M. Guizot, ce serait aujourd'hui un ouvrage bien avancé et dont l'utilité serait immense.

(...) Il a publié en 1848 un volume splendidement exécuté et consacré à l'histoire de la petite commune de Saint-Martin-du-Tilleul près de Bernay. C'est là le principal siège de ses propriétés ; c'est là qu'il a bâti un charmant petit château et planté un délicieux jardin. Quand vous irez dans cette charmante retraite, il ne manquera pas de vous conduire à sa bibliothèque, qui n'est pas encore en ordre, mais qu'après peu d'instant d'examen vous reconnaîtrez pour l'une des plus considérables et pour la mieux composée des bibliothèques normandes. Malheureusement pour cette bibliothèque, M. Le Prévost n'est pas toujours (tant s'en faut) à Saint-Martin-du-Tilleul. Il est au moins aussi souvent au Parquet (commune de La Vaupalière, dont il écrira sans doute l'histoire pour faire le pendant de celle du Tilleul) ! Le Parquet est un vaste et fort triste château, perdu au milieu de la forêt de Roumare, ancienne résidence d'agents forestiers et propriété de Madame Ricard. Vous ne tarderez pas à connaître cette dame et vous distinguerez bientôt les qualités qui la recommandent à votre respect et à votre estime. La société de M. Le Prévost, dont elle est presque l'amie d'enfance, et l'étude la consolent de la perte de son mari, collègue, je crois, de M. Le Prévost à la Chambre des députés, et surtout de la mort de ses frères. Madame Ricard a beaucoup lu, beaucoup voyagé et beaucoup fréquenté la haute société. Sa conversation vous montrera tout le parti qu'elle en a tiré. De plus c'est un ou une des botanistes qui connaissent le plus à fond la flore française. Grâce à ses voyages et à ses correspondances, elle a composé un herbier des plantes de France qui n'a peut-être pas son pareil. Mais dans ces scientifiques occupations elle n'a pas la moindre prétention au titre de femme savante. Avant tout elle aime surtout à encourager les jeunes gens. Je ne doute pas qu'elle ne vous traite avec la bienveillance qu'elle m'a toujours témoignée et que vous méritez à tous égards. (...).

Charles de Beaurepaire ne manquera pas de fréquenter assidûment Auguste Le Prévost. Les extraits de lettres qui suivent montrent l'impatience avec laquelle lui-même et M^{me} Ricard l'attendaient, soit au Parquet soit au Tilleul, et lorsque la vue d'Auguste Le Prévost s'affaiblit, il se faisait lire par son jeune visiteur les lettres qui lui étaient destinées.

La vivacité de son esprit ne déclina jamais et c'est ainsi que, quelques mois avant sa mort, lorsqu'il apprit qu'on avait retrouvé le cartulaire de l'abbaye de Beaubec, il écrit à Charles de Beaurepaire ; « j'espère, grâce à vous, faire une bonne razzia de noms de lieux et de personnes dont je suis toujours très affamé ».

Et puis sa santé déclina en quelques jours et il mourut au Parquet le 16 juillet 1859. Il fut enterré dans le cimetière de La Vaupalière, dans l'enclos de la famille Maille ; sa tombe a disparu il y a quelques années.

Sa mort provoqua une immense consternation. Je tairai les déchirements exprimés par M^{me} Ricard dans ses lettres à Floquet. Mais j'évoquerai à nouveau l'éloge de l'abbé Cochet, empreint de sentiments dont la sincérité est incontestable, et surtout combien significatives sont les lignes adressées à Charles de Beaurepaire par l'austère Léopold Delisle généralement plus avare dans l'expression de ses sentiments.

Mon cher ami je suis atterré par la nouvelle que votre lettre vient de m'annoncer. Dès que vous pourrez m'apprendre ce qui aura été réglé pour la triste cérémonie à laquelle je voudrais pouvoir assister, soyez assez bon pour me l'apprendre. Je voudrais au moins rendre ce dernier devoir à un maître et à un ami que nous devons espérer conserver longtemps.

Je vous serre la main,

Ld Delisle.

Et quelques jours plus tard :

Mon cher ami, j'ai encore peine à croire au malheur qui nous a frappés, je ne saurais vous dire combien cet événement a surpris, a affligé tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître M. Le Prévost et d'apprécier les qualités de son cœur et de son esprit.

Cette disparition surprit les amis de Le Prévost. Mais celui-ci avait pressenti que sa vie arrivait à son terme. Dès 1857 il avait organisé à Paris la vente publique de son admirable bibliothèque qu'il ne pouvait plus consulter. Le catalogue en est conservé à la Bibliothèque municipale de Rouen ; avec ses quelque 800 articles, il témoigne de son universelle curiosité pour l'histoire, les sciences, la géographie : on y trouve même des traités sur les langues indienne et malaise.

Dans son testament il aurait légué ses papiers à son ami Antoine Passy et aurait chargé Léopold Delisle de publier son dictionnaire historique de l'Eure dont les premiers feuillets avaient seuls été publiés en 1849. La remise en ordre de son manuscrit et son édition furent réalisées de 1862 à 1864 sous le titre de *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*. Cet ouvrage qui fut publié en trois gros tomes bénéficia, ainsi que les éditeurs se plurent à le signaler, d'un important concours financier de M^{me} Ricard. Nous lui serons à notre tour reconnaissant de ce mécénat. En effet, les *Mémoires et notes* demeurent un monument d'érudition locale que beaucoup d'autres départements seraient en droit d'envier.

Demeuré mal connu, Auguste Le Prévost fut un acteur de premier plan dans l'éclosion de l'attrait pour l'archéologie médiévale qui se manifesta en France et en Normandie vers les années 1815-1820. Contrairement à ses aînés que furent Charles de Ger-ville, l'abbé de la Rue, l'abbé Rever, de caractère ombrageux et difficile, il apporta avec son jeune enthousiasme le concours de sa serviabilité, de son entregent, de ses relations politiques et littéraires ; nous lui devons tout particulièrement d'avoir suscité et encouragé les carrières d'Arcisse de Caumont, d'Hyacinthe Langlois, de Floquet et plus tard de Léopold Delisle, gloire de l'éru-dition normande au XIX^e siècle.

On regrettera le voile qui masque les recherches qu'il poursuivit toute sa vie sur les noms et lieux, l'une de ses passions les plus vives comme il se plaisait à le dire à Floquet, avant même que le mot de toponymie n'existât. Son manque de notoriété dans cette discipline particulière tient beaucoup au fait qu'il ne rassembla jamais ses connaissances dans un exposé général, mais que celles-ci sont dispersées au hasard des notices communales des *Mémoires et notes*, qui au surplus furent un ouvrage posthume ⁴

Mais laissons désormais parler Auguste Le Prévost en parcourant ces extraits d'une correspondance qui dut être immense et dont la majeure partie a sans doute disparu ou demeure conservée dans le secret des dépôts publics ou des archives privées.

4. Par ailleurs les spécialistes du début du XX^e siècle, tel Auguste Longnon, paraissent avoir délibérément négligé de se référer aux travaux de l'ancien député orléaniste de Bernay.

à Charles Nodier

Bibl. nat. nouv. acq. franç. 20507
(Bernay 15 janvier 1823)

A Monsieur

Monsieur Charles Nodier

rue de Provence n° 51

à Paris

C'est un beau jour, mon ami, que le premier jour de l'an, quand il arrive comme celui-ci pour moi, chargé d'une rosée céleste de tendres sentiments et d'heureuses nouvelles. Il est un ange que Thomas Moore n'a pas chanté et qui lui eut pourtant fourni de bien douces inspirations ; c'est celui qui vole sans cesse d'un ami vers l'autre pour les tenir au courant de tout ce qui influe sur leur double existence. C'est lui qui a placé pour la première fois peut-être depuis six mois un journal sous ma main le jour même où je devais y trouver les lignes destinées à faire palpiter mon cœur. Je voulais vous en écrire sans désespérer et nos lettres se seraient croisées, comme je ne doute pas que vos vœux et vos bénédictions ne le fassent souvent ; mais le travail et la souffrance prélèvent une part si forte sur ma vie qu'il ne m'en reste plus pour cultiver les plus chères affections de mon cœur. Aussi bien des gens passent à côté de ce cœur sans se douter qu'il brûle ; mais vous ne vous y tromperez pas, vous, mon ami, et c'est tout ce que je demande. Vous me survivrez, j'espère, et vous pourrez révéler le grand secret de ma vie ; vous pourrez dire que cet homme qui aura vécu avec les livres, les plantes et les pierres portait une âme qui se fût montrée douce, bonne et tendre, si elle *en avait eu le temps*. Voilà ce que je vous demanderai « for my poor name » et que je ne demanderai jamais qu'à vous.

Mon ami vous rappelez-vous le soir où vous me parlâtes pour la première fois de cette affaire dans la rue du faubourg Montmartre. Je m'en suis souvenu tant de fois, j'en ai fait l'objet de tant de vœux que je ne saurais me défendre de l'idée charmante qu'ils auront pu influencer pour quelque chose sur cette grâce de la destinée, une volonté ferme enfante des miracles, dit-on ; pourquoi l'amitié n'aurait-elle pas quelques pouvoirs sur les événements humains ?

Quand l'apôtre bien aimé vous a dit : *fortis ut mors dilectio*, n'a-t-il pas dû, n'a-t-il pas voulu la comprendre dans cette douce et consolante révélation ?

... Parlez-moi du doux changement qui va s'opérer dans votre santé, dans vos habitudes, dans vos affaires ; surtout dites-moi que

vous êtes heureux pour que je puisse l'être. Adieu mon ami, puisse cette nouvelle année ne vous apporter que des jours d'étude, de paix et de gloire ; puisse-t-elle être pour vous constamment entourée de toutes les bénédictions du ciel et de toutes les joies de la terre, de ces nobles joies surtout qui ne peuvent être goûtées que par l'homme de lettre et l'homme de bien. Mon cœur vous bénit et vous aime d'un amour toujours croissant. Faites agréer mes hommages à mesdames Nodier. J'espère que les tributs de notre rue des Carmes seront arrivés à bon port en dépit des influences du gaz hydrogène. Écrivez-moi ici rue Alexandre. C'est un pays où vous êtes déjà bien connu et bien aimé et où votre Thérèse Aubert faisait naguère, couler de douces larmes de bien jolis yeux.

Auguste Le Prévost.

Bernay le 15 janvier 1823

à Charles de Gerville

Arch. dép. Eure 5 F 33

Rouen ce 26 décembre 1826

... Le lundi je revins de Vire à Caen par Thury-Harcourt, route qui m'était entièrement inconnue et que je suis bien aise d'avoir vue. Je courus dès ce soir même à la séance de rentrée de la Société linnéenne ; j'y trouvai non seulement nos caennais, mais même MM. Passy et de Brébisson venus exprès pour la circonstance. Cette société marche merveilleusement surtout pour la géologie et la botanique. MM. de Caumont, Despreaux et Passy travaillent avec activité à la carte géologique de la Manche [...] M. de Brébisson se charge de la grande entreprise d'une flore normande ; en attendant les mousses et les algues se publient ; les fougères seront un jeu. M. Delise et moi connaissons les lichens. Il n'y a que les champignons qui n'aient encore trouvé d'amateur spécial. Je rencontrai à cette séance votre M. de la Chapelle.

Le lendemain était le jour de rentrée de l'autre société¹ qui ne m'a pas présenté autant d'accord et d'ensemble dans les travaux. Notre cher et zélé secrétaire² ne m'y a pas paru apprécié à toute sa valeur, ni entouré de gens en état de le comprendre et de le seconder. Du reste la séance fut très brillante et même amusante par les détails que M. Passy et moi donnâmes sur nos voyages. Ceux de M. Passy étaient accompagnés de dessins charmants

1. La Société des Antiquaires de Normandie.

2. Il s'agit d'Arcisse de Caumont.

faits par son camarade M. Dibdin. Il y avait en outre plusieurs mémoires dont 2 ou 3 de M. Rever. M. de Caumont me mande que cette activité se soutient. Je ne pus voir M. de Magneville dont la sœur est à l'extrémité, mais j'eus une longue conversation avec M. de la Rue qui me parla beaucoup de vous et me répéta pour la 3^e ou 4^e fois ses idées sur les châteaux. Il en voulait toujours au docte *Pluquetus*³. Monsieur de Caumont m'a raconté à cette occasion qu'un jour ils avaient fait sur la même banquette sans se dire un mot le voyage de Bayeux à Caen [...]

à Charles de Gerville

Arch. Eure 5 F 33

Rouen ce 2 mars 1827

Monsieur

J'arrive bien tard pour vous remercier de toutes vos bontés mais vous me pardonnerez quand vous saurez qu'au moins depuis quelques jours c'est un accident bien grave qui m'en a empêché. En revenant de dîner chez un de mes amis, j'ai été jeté d'un cabriolet sur le pavé ; c'est la tête qui a porté et avec la plus grande violence. Heureusement elle est fort dure de sorte que j'en ai été quitte pour deux ou trois trous et quelques autres bagatelles de cette espèce. La sagesse de mon régime habituel et ma résignation m'ont été, je n'en doute pas, fort utiles et ont puissamment contribué à accélérer la cicatrisation. C'est ce soir qu'on va me retirer les émollients, la suppuration étant tout a fait terminée. Il ne m'est pas encore permis de travailler, mais ce n'est pas travailler que d'écrire à quelqu'un d'aussi cher que vous. Cependant ce n'est qu'aujourd'hui que je puis me livrer à cette douce occupation, mes yeux étant encore hier à demi fermés [...]

à Charles de Gerville

Arch. Eure 5 F 33

Bernay ce 28 août 1827

[...] M. Floquet à qui j'avais fait part de vos souffrances et de votre heureux rétablissement me charge de vous présenter ses félicitations et ses offres de service ; vous n'êtes jamais entré pour rien dans ses démêlés avec M. Guiton et il serait bien heureux de

3. Il s'agit de l'érudit bayeusain Frédéric Pluquet (1781-1834).

trouver l'occasion de vous le prouver : tâchez donc de la lui fournir quand cela se rencontrera. C'est non seulement un bon et studieux, mais je puis même ajouter un respectable jeune homme par la pureté de ses mœurs, son attachement à ses devoirs et la noblesse de son caractère [...]

Enfin nous voilà donc débarrassé de cette cruelle opposition sous laquelle vous avez languï si souvent sans que j'en eusse connaissance. Je suis bien impatient de savoir comment vous vous serez trouvé du voyage de St Lô. Notre conseil général à nous s'est bien tristement passé ; on n'a rien fait pour les routes, mais en revanche on a donné à notre évêque plus qu'il ne demandait. Il est vrai qu'il y a eu constamment table ouverte chez lui pendant toute la session, le préfet était aux eaux dans les Pyrénées, de sorte que cela s'est passé entièrement sous l'influence du pouvoir épiscopal [...]

à Charles de Gerville

Arch. Eure 5 F 33

Rouen ce 19 janvier 1828

[...] Il est vrai que quelques amis avaient pensé ici à me nommer député dans l'embarras du choix entre un homme aussi complètement ministériel que M. de la Varende et un homme d'extrême gauche comme M. Dupont¹. Je les ai laissé faire sans m'en occuper le moins du monde et sans trop croire que cela pût jamais devenir sérieux. En effet M. Dupont a été nommé à une très grande majorité et j'ai été charmé que ce fardeau tombât sur une autre tête que la mienne. Mais ce qu'il y a de curieux ce sont les haines violentes que cette candidature bien innocente et tout à fait involontaire de ma part a excitées dans le parti libéral qui ici est très violent dans ses passions. Il n'y a point d'horreurs qu'on n'ait débitées contre moi. Je ne suis pas trop fâché, parce que cela me fournit une occasion très légitime de renoncer à des rapports avec des gens dont je n'ai jamais partagé les passions violentes et haineuses.

1. Dupont de l'Eure.

à Charles de Gerville

Arch. Eure 5 F 33

Bernay ce 18 mai 1829

[...] Monsieur de Caumont m'est arrivé encore tout froissé du petit désagrément dont vous m'avez parlé. Il me l'a raconté lui-même très franchement, mais sans me dire le nom de la jeune personne. Il paraît qu'un rival lui a été préféré. Il semble disposé à courir de nouveau la même chance. En attendant nous avons parcouru ensemble une grande partie du département de la Seine Inférieure et de l'Eure. Le bonheur que je trouve à lui en faire connaître les honneurs eût été complet si vous aviez pu être de la partie. Nous avons ainsi visité successivement d'abord tout ce que renferme Rouen, puis St Georges de Boscherville, Jumièges, St Vandrille, Caudebec, Lillebonne, qui devient de jour en jour plus importante, Tancarville, Gravelle, Fécamp, Dieppe, Arques, la cité de Limes, Gisors et le Château Gaillard, nous disant sans cesse : pourquoi M. de Gerville n'est-il pas entre nous ? Nous n'avons pas eu à nous féliciter du temps. Il n'y a point de jour où nous n'ayons été plus ou moins mouillés et quelque fois d'une manière effroyable. Malgré cette contrariété notre jeune secrétaire m'a paru content de ce que je lui ai fait voir et moi je l'ai toujours été de lui. Il est d'une société parfaitement une et égale, plein de résignation pour les inconvénients des voyages et en homme, un excellent camarade. Nous avons terminé notre tournée chez M. Passy à Gisors, où la géologie a pris un peu le dessus sur les antiquités. Ces messieurs étaient fort occupés de leurs travaux de ce genre sur la Seine Maritime et le Calvados, dont l'un se trouve sous presse et dont l'autre venait d'être envoyé à l'Académie de Rouen [...]

Nous disons comme vous une *brèque*, par exemple il y a tout près du Parquet une ferme appelée la Brèque du Bosc qui est bien certainement la brèche du bois. Je serais tenté de croire que *querièrre* signifie charrière, chemin à charrois, grand chemin. Cela me paraîtrait plus naturel que de le faire venir de *quadrivium*. Nous avons bien un confrère rouennais qui s'appelle Delaquerrière¹, mais je ne pense pas qu'il se soit jamais occupé de l'origine des noms. Le pauvre diable est en ce moment occupé de bien autre chose que d'antiquités. Il vit dans le commerce. Ennuyé de ne rien gagner sur les cotons filés, il s'est jeté dans les spéculations sur les eaux de vie et y a, dit-on, compromis une partie de sa fortune [...]

1. Eustache de La Querrière.

à Charles de Gerville

Arch. Eure 5 F 33

Le Tilleul Folenfant près Bernay ce 10 novembre 1829

Je ne sais si je vous ai rendu compte de la maladie... de ce pauvre Langlois¹, qui nous donne bien du chagrin et de l'inquiétude, nous faisons tout ce que nous pouvons pour dissiper cette attaque de spleen. Nous y avons réussi il y a 3 ans, mais je ne sais si cette fois nous aurons le même bonheur ; il a lutté si longtemps contre les misères et les chagrins domestiques que ses forces se trouvent épuisées au moment où il entre dans une situation meilleure [...]

à Charles de Gerville

Arch. Eure 5 F 33

Bernay ce 9 mai 1830

[...] Ma vie se trouve gaspillée de toutes sortes de manières. Je pense bien souvent à vous et je m'associe en idée à vos travaux, mais tout cela reste confiné dans mon cœur et vous avez le droit de m'en faire des reproches. Mais jamais mes embarras n'ont été plus grands et plus insupportables que depuis le malheur que j'ai eu d'entreprendre la création d'un jardin anglais de grande dimension. Cette maudite besogne absorbe tout mon temps ; je me lève à 4 heures du matin pour voir travailler mes ouvriers, quand l'œil du maître n'y est plus pour les exciter. Je ne les quitte qu'à 7 heures du soir, presque aussi fatigué qu'eux, fort endormi et incapable d'aucune occupation sérieuse. Aussi je dirais à quiconque me demanderait des conseils pour ses travaux archéologiques : la 1^{re} chose à faire est de s'abstenir des jardins pittoresques, mais enfin m'y voilà engagé. Il n'y a plus maintenant moyen de reculer et où la chèvre est attachée il faut qu'elle broute [...]

Vous recevrez avec la présente un article de journal qui vous annoncera la vente de notre trésor² à la bibliothèque royale. Malgré tout le désir que j'avais de donner suite à votre commission, je n'ai point cherché à vous procurer des pièces de cette

1. Hyacinthe Langlois.

2. Il s'agit du trésor que l'on venait de découvrir à Berthouville ; Le Prévost négocia pour le faire acquérir par le Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale. Il s'y trouve toujours conservé.

collection attendu que dès mon arrivée j'avais exprimé le vœu qu'elle restât entière et que je n'aurais pu sans inconvenance revenir là-dessus. [...] il n'y aurait pas eu de raison que tout ne fut pas brocanté à droite ou à gauche et complètement disséminé, si l'on avait pris ce parti. Je crois que nous devons nous féliciter de ce que cela tombe entre les mains d'un établissement public qui le restaurera, le conservera et le publiera avec tous les soins et la magnificence que l'on peut désirer [...]

Il m'est impossible de bien concevoir à ce que vous me dites d'un cygne qu'on est venu vous prier de m'acheter et de m'envoyer. Je n'ai donné de commission de ce genre à qui que ce soit. D'abord je ne me mêle point d'ornithologie et j'ai encore bien assez à faire sans cela. Ensuite nous en regorgions ici cet hiver et on ne savait qu'en faire. J'ai un cousin qui se mêle d'empailler et dont les cygnes faisaient le désespoir. Tout le monde venait lui en apporter en le priant de les préparer [...]

Je ne sais si vous avez des nouvelles du voyage de M. de Caumont. Il est d'abord allé au Mans, à Nogent le Rotrou et à Chartres dont il est émerveillé. De là il a gagné Paris où il est peut être encore et où il a dû passer une quinzaine. Il avait vu M. Raoul Rochette avant que ce dernier vint ici. Ce que vous me racontez sur les idées de Mme Chesnon de s'approprier tout simplement votre catalogue d'oiseaux m'a beaucoup diverti. Il paraît que décidément Bayeux est un nid de vautours. J'ai le bonheur d'être remonté assez haut dans l'estime du docte *Pluquetus*...

à Charles de Gerville

Arch. Eure 5 F 33

Le Tilleul Folenfent près Bernay, ce 14 septembre 1830

Je ne puis témoigner par trop de bons procédés à M. Passy¹ pour la peine qu'il a prise de quitter une position charmante pour venir s'exiler à Évreux dans l'intérêt du département, laissant à Paris une femme qu'il vient d'épouser et dont il est éperdument amoureux, enceinte de plusieurs mois, sans oser l'amener avec lui. Notre pauvre pays serait sauvé s'il comptait beaucoup d'hommes de ce caractère dans les fonctions publiques, mais il en est malheureusement bien autrement [...]

Je vous remercie bien vivement des détails que vous me donnez

1. Antoine Passy, nommé préfet de l'Eure par Louis-Philippe.

sur les circonstances du passage de la famille royale par Valognes, et sur la noble conduite qu'a tenue en cette circonstance ce pauvre M. d'Estourmel² dont je viens de faire la connaissance. Tout cela est de l'histoire et de l'histoire fort triste, puisque c'est le coucher d'astres qui ne se relèveront peut-être jamais [...]

à Floquet

Bibl. Rouen ms m 266

La Vaupalière, 7 septembre 1848

... Il est impossible de s'arracher à ces délicieuses recherches toutes pleines d'émotions et d'imprévus comme la chasse, comme la guerre, comme tout ce qui fait battre le cœur. Pour mon compte je ne suis nullement un travailleur impassible et j'espère qu'il en est de même de vous. Quand j'ai le bonheur de faire quelque trouvaille, je gesticule, je siffle, je chante et il est fort heureux que je n'aie pas de trompette sous la main, car je ne pourrais m'empêcher de sonner une petite fanfare. Monsieur quels délices et comment se fait-il que nos contemporains sachent si peu les apprécier et se les approprier ! Que c'est doux surtout à la campagne au milieu d'un air pur et vivifiant, d'une lumière splendide et d'une verdure luxuriante. Possédez-vous au Mont aux Malades comme tous ici une solitude complète, un silence qui n'est interrompu que par le mouvement cadencé du fléau, de la verdure et la lumière des deux côtés...

à Antoine Passy

Arch. Eure 1 F 531

Cauterets ce 14 août 1851

Mon cher Ami

Je reçois votre lettre et je reste consterné des pauvretés que vous m'y racontez. J'en avais bien eu un pressentiment, comme vous l'avez vu par ma lettre à votre fils. Mais j'étais loin de croire que cela irait à ce degré d'outrecuidance et d'absurdité. Au reste, si vous me permettez de dire toute ma pensée, je considère toutes ces braves académies de province comme une réunion de roquets qui tiennent à faire comme les grands chiens et à parler d'autant plus haut qu'ils se sentent plus incapables de tirer quoi que ce

2. Préfet de la Manche sous la Restauration.

soit de leur propre fonds. J'ai le malheur d'éprouver un mépris d'autant plus profond pour l'Académie de Rouen en particulier que je la connais plus particulièrement. Je remercie bien vivement madame Passy d'avoir pensé que ma prudence aurait pu exercer quelque influence sur mes confrères. Pas le moins du monde. Je n'ai même jamais eu à me louer d'eux après avoir été membre titulaire pendant plus de 20 ans ; après les avoir présidés et leur avoir rendu toutes sortes de services je n'ai obtenu d'eux en les quittant pour entrer à l'Institut, je n'ai obtenu d'eux d'autre titre que celui de correspondant. J'ai une manière de me venger ; c'est de ne pas prendre leurs mémoires, malgré toutes les provocations, qu'on m'en envoie. Si j'étais à la place de Louis, voici ce que je ferais pour les humilier. Je ne leur donnerais point mon travail à imprimer. Je le publierais moi même à ma commodité, sans y dire un mot de l'Académie de Rouen, ce serait une leçon bien méritée [...]

Je reviens sur M. Delzons que je n'ai pas l'honneur de connaître. C'est un professeur de rhétorique et cela dit beaucoup de choses. Ces messieurs là professent toujours, même dans la conversation privée où cette manie les rend insupportables. Il a pris juste le contrepied de ce qu'il fallait faire, mais comment aurait-il manqué l'occasion de donner une leçon. Je ne dirai pas seulement un érudit, mais un homme du monde doué de quelque tact aurait immédiatement compris sa mission, qui était visiblement tout de bienveillance. J'étais fort révolté autrefois du nom de cuistre qu'on donnait à ces *parlavuide* ; mais il ne faudrait pas beaucoup d'expérience comme celle-là pour me raccomoder avec lui...

à Charles de Beaurepaire

La Vaupalière ce 19 janvier 1854

Mon cher Monsieur de Beaurepaire

Nous avons reçu avant hier votre toute aimable, instructive et affectueuse lettre. Je me félicite d'avoir attendu jusqu'à aujourd'hui pour vous en remercier, parce que je puis vous annoncer que je viens d'en avoir une charmante de notre ami Léopold¹ ; lequel a mis une grâce extrême à me répondre poste pour poste.

Nous comptons bien que vous nous dédommageriez dimanche prochain des privations de dimanche dernier et nous vous remercions de vous être associé aux regrets que nous en avons éprou-

1. Léopold Delisle.

vés. Vous ferez quelque chose de bien aimable et avancerez considérablement l'époque de cette joie en quittant samedi le bureau à trois heures pour venir nous demander à dîner et à coucher. Je vous préviendrai pour votre gouverne et entre nous, *sub rosa silentii* que ce jour là il y aura au château du Parquet *NOPCES* et festins, illuminations *a giorno*, *conversazione*, wisth et domino. Le programme ne s'est encore point prononcé sur la question des polkas et des mazurkas, ce qui fait que je ne vous en parlerai point non plus ; mais ce dont je ne veux pas oublier de vous avertir, c'est que chaque convive est invité à se munir d'un jeu de domino, car il y en a déjà trois et on nous en promet encore d'autres. C'est à vous maintenant de voir si vous êtes un homme et si le cœur vous en dit [...]

à Charles de Beaurepaire

Saint Martin du Tilleul, ce 3 avril 1854

... Je regrette bien vivement que vous ayez cru devoir ajourner votre voyage ici. Comme Louis XIV, votre grandeur vous aura retenu sur le rivage. Vous retrouverez toujours mon petit hermitage du Tilleul et ses habitants tendent leurs bras vers vous ; mais jamais je n'ai vu une foire *fleurie* de Bernai éclairée par un si beau soleil de printemps et retentissant sous les pas cadencés de 10000 étalons. On peut dire sans craindre un démenti que c'est l'entrepôt le plus richement approvisionné de tout l'univers. Parmi tout ce qui embellit et fait chérir la vie, il n'y a que des femmes qu'on ne trouve pas encore à acheter dans ce bazar qui efface tous ceux du Cachemire et du Kandahar ; mais on espère que cette unique lacune sera prochainement comblée...

à Floquet

Bibl. Rouen ms m 266

Saint Martin du Tilleul (par Bernai)

ce 20 mai 1854

... Nous avons appris avec un vif regret auquel s'est associé Mgr d'Évreux la nécessité d'une prolongation indéfinie de votre séjour à Paris. Ce n'est pas moins dans votre intérêt que dans le sien et dans le nôtre que je regrette sincèrement, profondément que vous n'ayez pu accepter cette occasion d'entrer en contact avec lui.

... Non seulement vous auriez passé plusieurs heures avec lui, chez moi, et dans une course à pied de 3 quarts de lieue, mais encore je vous aurais engagé à m'accompagner dans plusieurs églises champêtres du voisinage où il a successivement porté la parole de Dieu avec une onction et une éloquence admirables. C'est un noble et touchant spectacle que celui d'un évêque arrivant dans une humble église de campagne pour y catéchiser les rustiques populations et vous auriez peut-être trouvé quelques inspirations applicables à l'esprit particulier de votre vénération et de vos études dans ce spectacle dont je ne puis me rassasier.

à Charles de Beaurepaire

Saint Martin du Tilleul, ce 1^{er} juin 1854

... Voilà le temps de notre résidence ici qui s'avance et le jour de la Pentecôte avec ses 48 heures de loisir : perspective bien séduisante. Je viens vous demander si vous pouvez nous en faire jouir. Vous savez qu'il suffirait pour cela de vous embarquer sur le bateau de la Bouille samedi à 10 heures très précises, on ne peut plus précises du matin, après avoir retenu une place dans la diligence du maître de poste pour Bernai, où vous arriverez à 4 heures. Là je vous attendrai pour vous amener auprès de Madame Ricard, qui sera aussi heureuse que moi d'une bonne fortune si rare à vos amis. Tachez donc de nous accorder cette grâce. A samedi n'est-ce-pas ? Et en attendant mille tendres amitiés pour vous et pour les familles Curmer et Rondeaux si vous avez occasion de les rencontrer d'ici là. Votre tout dévoué

A Le Prévost

à Charles de Beaurepaire

Saint Martin du Tilleul par Bernai

ce 22 avril 1855

[...] Je dois d'ailleurs vous prévenir d'une funeste révolution qui s'est accomplie dans nos communications avec Rouen. Cette manière de voyager, moitié par terre et moitié par eau, que nous enviaient tous les peuples de la chrétienté n'existe plus ; il faut maintenant, pour parvenir ici dans des conditions acceptables, partir du bureau des Jumelles rue du Bec à une heure après midi ; mais l'indignation publique est si prononcée, si universelle

qu'il peut survenir d'un jour à l'autre contre révolution ou tout au moins nouvelle création d'un service par la Bouille pour la consolation des gens de bien. C'est ce dont je vous prie de vous enquérir avant la rédaction définitive de votre itinéraire [...]

Vous verrez vendredi à l'Académie notre excellent confrère M. Ballin. Je vous prie d'avoir la bonté d'intercéder encore une fois en faveur de mon voisin, M. Lottin de Laval, à qui il vient d'écrire une lettre des plus dures au sujet d'un livre de la bibliothèque de l'Académie. Je me suis fait présenter ce livre qui est en parfait état. Mon voisin en fait un usage journalier pour son grand ouvrage sur l'Orient qui honorera la Normandie. Il en a encore besoin pour 2 mois. Je me porte caution de la restitution et, s'il le faut, j'en consignerai la valeur entre les mains de monsieur le Trésorier de l'Académie. Je suis convaincu que Monsieur Pottier voudra bien s'adjoindre à vous pour essayer de fléchir le courroux de notre archiviste de l'Académie.

Faut d'la rigueur ; pas trop n'en faut,

L'excès en tout est un défaut.

Littera occidit ; spiritus autem vivificat.

à Charles de Beaurepaire

La Vaupalière ce 17 février 1859

... Merci de vos détails sur la séance et l'abbé Cochet. Je vais m'en servir pour le gouailler un peu. Il était bien autrement important pour moi de ramener ici madame Ricard, dont la santé y reflourit déjà. Il y a 40 ans que je sais par cœur les radotages de la Querrière. Adieu mon cher Monsieur de Beaurepaire, votre visite sera pour nous le plus doux de tous les bouquets de violettes du printemps [...]

Recevez en attendant, nos vœux, nos bénédictions et nos tendres amitiés. Tout à vous

A Le Prévost.

à Eustache de la Querrière

Bibl. Rouen ms g 185

Rouen ce 14 avril 1859

Mon cher confrère

J'ai reçu votre toute obligeante lettre portant la date du 13 mars, mais qui en réalité ne m'est parvenue que le 7 de ce mois. Je ne veux pas m'éloigner de ce pays-ci sans vous avoir remercié. Je suis tout à fait prêt à penser avec vous que nous ne sommes pas dans un dissentiment aussi complet que nous en avons l'air. Vous paraissez disposé à croire que je veux bannir l'architecture classique de toutes les constructions, bien loin de là. Je ne connais rien de plus ridicule que les pastiches romans ou gothiques qu'on voudrait introduire partout ailleurs que dans les monuments chrétiens. Je vous abandonne même de bon cœur les mosquées, les synagogues, les temples de l'Être suprême et ceux de la théophilantropie. Il me semble que je vous fais une assez belle part comme cela. Mais en retour laissez ces pauvres chrétiens et surtout ces malheureux catholiques romains libres de s'inspirer dans leurs constructions religieuses de souvenirs du Moyen Age, ou encore mieux de celui des basiliques de leur primitive église. Les formes muettes et disgracieuses pour vous, parlent à leur cœur comme des poèmes de pierre ; ils croient y entendre, quand l'orgue module ses sons, le murmure de concerts angéliques et y voir luire, quand le soleil en illumine les vitraux, de magnifiques pages de leurs croyances ou de leurs annales. Ils se trompent peut-être ; mais enfin c'est leur conviction et toutes les convictions sérieuses, loyales et désintéressées sont respectables comme la vôtre. La cour du Louvre que j'admire autant que vous n'a point le droit d'intervenir ici.

Après cela faites nous des églises classiques qui exhalent un parfum de christianisme aussi pur, aussi prononcé que celui que nous respirons dans nos vieux temples et je serai le premier à les admirer, mais j'éprouve le regret d'être obligé de vous dire que jusqu'ici je n'en ai pas encore vu.

Adieu mon cher confrère, recevez la nouvelle assurance de la bien vieille et bien sincère amitié de votre tout dévoué serviteur et confrère

A. Le Prévost

Rencontre en Campanie

Flora di Stabia

par André GRÉGOIRE

(Séance du 21 novembre 1987)

L'EXPOSITION des Arts Décoratifs de Paris fermait ses portes en automne 1925. Depuis la guerre, c'était la première manifestation d'un pays qui, saigné par quatre ans de combats meurtriers, voulait marquer sa vitalité et son renouveau dans une paix retrouvée.

Qui aurait pu alors supposer que ces jours heureux seraient de si courte durée, un simple répit de vingt ans entre deux tueries. Juste le temps d'une adolescence.

En 1925, il ne restait que quinze ans avant que le monde ne basculât à nouveau dans l'horreur.

Le programme de cette exposition était certes modeste dans ses ambitions, et comme le titre l'annonçait, il s'agissait d'Arts Décoratifs, c'est-à-dire de créations un peu superficielles qui ne remettaient pas tellement en cause les structures traditionnelles. C'était l'affirmation de tendances nouvelles pour une autre façon de vivre à l'aube d'un modernisme triomphant et de bouleversements plus profonds encore.

Quand on parcourt aujourd'hui les numéros de *L'Illustration* de cette époque, notre impression est celle que l'on ressent devant un bouquet de fleurs fanées. Et pourtant quand, jeune étudiant arrivant à Paris, on a vécu ces années, tout paraissait alors merveilleusement nouveau. C'était d'abord le triomphe des artisans d'Art, maîtres verriers avec Lalique, des ferronniers avec Subes et Puiforcat, et pour donner le ton à un Paris brillant, le luxe s'affichait dans la Haute Couture sur les trois péniches du couturier Paul Poiret « Amours, Délices et Orgues ».

Loin du Quartier Latin et du Paris Universitaire, l'École des Beaux-Arts occupe dans le quartier de Saint-Germain des Prés une place privilégiée.

L'ensemble des bâtiments d'enseignements et d'expositions se développe entre la rue Bonaparte et le quai Malaquais où les façades de l'ancien Hôtel de Chimay font face à la Galerie du bord de l'eau du Palais du Louvre. Façades qui s'inscrivent dans la suite prestigieuse des monuments jalonnant le cours de la Seine, voie royale s'il en fût où se succèdent, vers l'Ouest, à partir de l'Hôtel des Monnaies et du Palais Mazarin, sept de nos grands musées nationaux — si l'on inclut dans ce nombre le dernier venu, le Palais d'Orsay.

Pour l'étudiant en Architecture venant de passer le concours d'entrée à l'École des Beaux-Arts, ce cadre chargé d'un si riche passé ne manquait pas d'être impressionnant. Sur ordonnance de Louis XVIII, elle s'était installée dans les bâtiments désaffectés du Couvent des Petits-Augustins, fondation de 1608 répondant à un vœu de Marguerite de Navarre.

Premier Musée des Monuments français créé en 1795 par Alexandre Lenoir, la chapelle et les bâtiments abritèrent les œuvres d'art menacées de destruction par les iconoclastes et les révolutionnaires. Trouvèrent refuge, dans la cour d'honneur où ils furent mis en valeur, les vestiges du Château d'Anet, ainsi que l'Arc de Gaillon, magnifique morceau d'architecture Renaissance implanté dans l'axe du Palais des Études.

La dépose de ces éléments, réalisée en août 1977 et menée comme une opération commando, fût considérée par certains comme un acte de vandalisme. Mais fallait-il priver l'ancien palais des archevêques de Rouen à Gaillon de ces trois travées qui ne faisaient que retrouver ainsi leur place d'origine ?

La controverse suscitée par cet « enlèvement » n'est pas prête de s'apaiser.

A l'École, en dehors des cours magistraux donnés dans les amphithéâtres ; statique, histoire de l'art, perspective, etc., l'enseignement de l'architecture se passait essentiellement dans les Ateliers autour d'un Patron. Ce Patron, nous l'avions choisi pour sa personnalité et les résultats flatteurs obtenus par ses élèves dans les concours, par les Grands Prix de Rome sortis de son Atelier. L'émulation était grande entre les 7 ateliers de Paris qui se disputaient alors la faveur des élèves.

L'Atelier, c'était à la fois un clan et une équipe où, la période des brimades passées, les anciens guidaient les nouveaux, corrigeaient leurs projets et prenaient ainsi la relève du Maître entre deux corrections.

Ce n'est pas céder au plaisir d'évoquer des souvenirs d'étudiants que de dégager les grandes lignes de l'enseignement donné à cette époque à l'École des Beaux-Arts, avant la « révolution de 68 » qui allait tout bouleverser. C'est simplement établir un constat. L'esprit de compétition suscité par les concours avec leurs récompenses en mentions et médailles parut à une nouvelle génération d'étudiants, en 68, tout à fait inacceptable, comme chargé bien à tort d'un relent d'élitisme.

C'était un bien méchant procès d'intention pour condamner une formation mal comprise, qui avait au moins le mérite de stimuler la créativité, d'affiner les sensibilités et de forger les caractères. Car, en parallèle des études classiques indispensables, l'essentiel de l'enseignement consistait à doter l'élève d'une solide discipline de pensée. Sur un programme donné, l'imagination devait prévaloir, se nourrissant de l'acquit et d'intuitions diverses. De cette nébuleuse, l'élève devait dégager une dominante, choix rapide d'une option affirmée engageant tout le développement ultérieur du projet, affirmation vigoureuse d'un parti.

Pouvait alors commencer un long travail de recherches et de mise au point, l'épuration des formes, le rejet de l'accessoire et de l'anecdote pour aboutir à la rigueur imposée qu'exige l'œuvre construite.

En réalité, cette démarche architecturale n'est pas si éloignée de celle de la création musicale où, cadences, rythmes, harmonies jusqu'aux plus subtiles nuances s'inscrivent dans l'écriture d'une partition.

Même la recherche scientifique, qui semblerait à première vue adopter un tout autre cheminement, s'aventure dans les hypothèses les plus hardies avant de les soumettre à la rigueur de l'expérience.

Depuis 1968, l'enseignement de l'Architecture à l'École des Beaux-Arts de Paris n'existe plus. Aussi n'était-il pas inutile d'en dire quelques mots. Restent encore rue Bonaparte des ateliers pour les peintres, graveurs, sculpteurs et pour de nouvelles disciplines comme la tapisserie, le vitrail, la mosaïque, la lithographie, et depuis 1983 la photographie.

Comme le soulignait récemment le directeur, François Wehrlin, « l'École a perdu ses élèves architectes, administrativement d'abord, puis géographiquement au fil des ans. L'Histoire jugera du bien-fondé de ce divorce aujourd'hui souvent regretté.

A partir de 1668, plus de concours, plus de prix, plus de médailles et naturellement plus de Grand Prix de Rome, consécration suprême et enviée, événement très parisien, assurance pour les heureux lauréats d'une notoriété, gage d'un bel avenir et de l'accès aux commandes publiques.

Le concours des Grands Prix de Rome était une noble et vieille institution remontant à 1648. Les épreuves débutaient par une montée en loge de 12 heures ouverte à tous, suivies de celle des 24 heures, sélection sévère d'où seulement 10 candidats étaient retenus pour l'épreuve finale. Isolé, le logiste était cloîtré pendant 72 jours pour développer son étude et la poursuivre jusqu'au « rendu » (suivant le terme consacré). Le pauvre reclus passait par l'alternance de périodes de découragements, de doute ou d'espoir. Après tant d'efforts venait l'attente des résultats prononcés par le grand jury formé des grands patrons et de chefs d'Ateliers.

Seul des 3 lauréats retenus, le Premier Grand Prix irait à Rome et connaîtrait le séjour enchanteur de la Villa Médicis.

Puisqu'il nous faut maintenant parler de tout cela au passé, nous pouvons sans nostalgie évoquer le rôle important qui fût celui dévolu à l'Académie de France à Rome, institution qui devait se perpétuer à travers les vicissitudes de l'Histoire et sous tous les régimes.

L'Italie, depuis la Renaissance, restait pour les artistes de toute l'Europe la source d'inspiration majeure. Répondant aux projets de prestige et de grandeur de Louis XIV, Colbert en 1666 décida de fonder à Rome une Académie de France réservée aux lauréats des concours de l'Académie de Peinture. Versailles et les palais royaux réclamaient, pour leurs embellissements, un grand nombre d'artistes et surtout de peintres.

Dans les premiers statuts réglant le fonctionnement de l'Institution, il est stipulé que « l'Académie doit être composée de 12 jeunes hommes français, de religion catholique apostolique et romaine, savoir 6 peintres, 4 sculpteurs et 2 architectes sous la direction d'un Peintre du Roy, qui sera établi « recteur » de ladite Académie, auquel ils seront obligés d'obéir en toutes sortes de soumission et de respects ».

Un autre article précise : « Sa Majesté défend absolument à tous ceux qui auront l'honneur d'être entretenus dans ladite Académie de travailler pour qui que ce soit [d'autre] que pour sa Majesté, voulant que les peintres fassent des copies de tous les beaux tableaux qui sont à Rome, les sculpteurs des œuvres

d'après l'Antique, les architectes les plans et élévations de tous les beaux palais et édifices, tant à Rome que des environs ».

Dès 1666, Charles Évrard, peintre et sculpteur part pour Rome accompagné de 12 jeunes gens. L'Académie s'installe au Palais Capranica tout près du Panthéon de Rome. La durée du séjour des élèves est alors de 3 ans.

L'activité de la jeune Académie est grande. Dès 1669 la colonne Trajane était moulée toute entière, travail qui avait nécessité l'établissement d'échafaudages importants. A Rome, Évrard pressait Le Bernin d'achever la statue de Louis XIV. Jusqu'à la mort de Colbert, Évrard gouverna avec autant de vaillance que de compétence l'Académie de France.

Louvois, nommé en 1683 Surintendant des Bâtiments, continua à donner son appui à l'Académie. Celle-ci abandonnant le Palais Capranica va s'installer en 1765 au Palais Mancini, via del Corso, palais rénové et de prestige où vont s'épanouir les talents des pensionnaires qui atteindront à la célébrité, tels Coustou, Pigalle, Natoire, Soufflot.

C'est encore au Palais Mancini que le peintre David, revenu à Rome en 1786, composera le « Serment des Horaces », œuvre qui établira sa réputation.

Mais dans la tempête révolutionnaire en 1792, l'Assemblée nationale prit le décret par lequel la place de Directeur de l'Académie était supprimée. David, membre de la Convention nationale, assouvissant quelques basses rancunes avait contribué à cette injuste décision. Avant de créer un ordre nouveau ne fallait-il pas anéantir l'ancien ?

A Rome en 93, les troubles anti-français s'étendent, le chargé d'affaires Hugon de Basseville est assassiné sur le Corso par la populace, juste une semaine avant l'exécution de Louis XVI. Les pensionnaires menacés doivent fuir. Ils iront se réfugier à Naples et à Florence.

Le Palais Mancini est mis à sac et pillé.

L'Académie de France à Rome était-elle condamnée ? Cette institution, qui depuis 126 ans faisait l'honneur de la France et l'envie de l'Europe, allait-elle disparaître ?

Mais pour les hommes de la Révolution pénétrés des exemples et de la gloire des héros de la Grèce et de Rome, il fallait permettre aux jeunes artistes de s'imprégner, dans la Ville des Césars, des nobles vertus des Anciens. Par arrêté du 2 Nivôse An IV (1795) l'Académie de France fut rétablie.

Après ses victoires sur l'Autriche, Bonaparte alors Premier Consul, et Président de la République Italienne, va échanger en 1803 le Palais Mancini en bien triste état, contre la Villa Médicis.

L'acquisition de ce palais était une opération de prestige, Talleyrand pour sa part avait soutenu le projet. De cette demeure princière implantée sur la colline du Pincio, la vue s'étend sur tout le panorama de Rome. La Villa pouvait se prévaloir de façades dues au talent d'Annibale Lippi, de Flaminio Vacca et de Michel Ange.

Ferdinand de Médicis, cardinal et grand-duc de Toscane, l'avait transformée, embellie et décorée de chefs-d'œuvres antiques. Il avait créé les jardins avec leurs bosquets et leurs bassins d'eaux jaillissantes dont l'ensemble faisait dire à un auteur du temps, que la Villa Médicis semblait un paradis terrestre, ce qui pour le Cardinal pouvait être un avant-goût des félicités célestes.

Quand aujourd'hui on prend le grand escalier qui, partant de la place d'Espagne monte vers l'église de la Trinité des Monts, la Villa apparaît sur la gauche, émergeant, toute dorée sous le soleil au-dessus des grands murs de soutènement de la cour d'honneur.

Le seuil franchi, le grand vestibule nous conduit à la salle à manger avec sa grande table de vingt couverts où les pensionnaires se retrouvaient pour les repas pris en commun sous la présidence du directeur. L'usage voulait que les convives changent de place tous les quatre jours. Cette heureuse disposition favorisait les rapports entre les élèves peintres, sculpteurs, architectes, musiciens, chacun s'enrichissant de la sensibilité et de la culture de l'autre.

Dans la bibliothèque, toute tendue de tapisseries des Gobelins, s'alignaient les bustes des directeurs encore vivants et une statue de Napoléon dont la tête fut remplacée par celle de Louis XVIII après 1815. C'était ainsi renouer avec une tradition de la Rome impériale. Le buste de Colbert n'eut pas à subir pareille mésaventure. Il était lui, le fondateur de l'Académie, à l'abri des humeurs de l'Histoire. C'est dans cette même salle que les Médicis avaient donné asile à Galilée après sa comparution devant le Saint-Office pour avoir défendu le système planétaire de Copernic, et ce fut aussi dans cette salle qu'avait eu lieu la pathétique scène de l'abjuration.

Pendant qu'à Paris, David, rejetant de ses toiles les thèmes révolutionnaires, Brutus, Marat ou bien « Le Serment du Jeu de Paume » apportait son talent à l'exaltation de la gloire des nou-

veaux héros, le peintre Suvée se voyait confier la direction de la Villa Médicis nouvellement acquise. Suvée, 1^{er} Grand Prix de Rome au concours de 1771, avait échappé de peu à la guillotine. Il avait même un moment partagé la geôle d'André Chénier à Sainte-Pélagie.

Rentré en grâce, il se consacra avec bonheur à l'aménagement de la Villa Médicis et dota l'école de locaux mieux adaptés aux travaux de ses pensionnaires. Il reprit le règlement intérieur de son prédécesseur Joseph-Marie Vien qui n'avait su rétablir une discipline trop relâchée sous le directorat de Natoire. Les élèves furent alors autorisés à poursuivre leurs études hors de Rome, mais il se montra hostile à la décision de l'Institut concernant l'admission des compositeurs musiciens auprès des peintres, sculpteurs et architectes. Il avait tort, car l'arrivée de ces nouveaux talents fut un enrichissement pour l'Académie. A cet égard, la liste des Grands Prix de Rome de Musique est éloquente puisqu'on y relève les noms d'Hérold, Halévy, Berlioz, Gounod, Bizet, Massenet, et plus près de nous celui de Claude Debussy. Suvée qui avait tant fait pour le bien de ses élèves mourut brusquement en 1809. C'est à lui que l'Académie de France à Rome doit en grande partie la renommée dont elle devait jouir jusqu'à nos jours.

Dans la suite des grands directeurs, la personnalité d'Horace Vernet mérite d'être évoquée. Peintre issu d'une célèbre lignée, il fut nommé directeur en 1828 sur proposition du roi Charles X. Il avait alors 39 ans. Il poursuivit, pendant sa mission à Rome, son œuvre aux productions innombrables. Il travaillait toujours avec plaisir, servi par une facilité merveilleuse et une imagination débordante. Par son allant et son exemple, la vie quotidienne à la Villa se transforma, et le travail des pensionnaires se poursuivit dans une ambiance de joyeuse émulation.

Le compositeur Mendelssohn qui, après d'autres artistes étrangers fut son hôte, nous a laissé de la Villa Médicis une description savoureuse : « Dans les allées d'arbres toujours verts qui en temps de floraison répandaient des parfums par trop doux, en plein fourré du jardin se trouve une petite maison qui se révèle toujours de loin par un bruit quelconque. On y crie, on s'y chamaille, on y sonne de la trompette ou bien les chiens y aboient. C'est l'Atelier. Il y règne le plus beau désordre, on y voit pêle-mêle des fusils, un cor de chasse, un singe, des palettes, deux ou trois lièvres tirés à la chasse ou quelques lapins morts. Partout sont accrochés aux murs des tableaux achevés ou à moitié faits, tels « L'Inauguration de la Cocarde Nationale », tableau bizarre et qui ne me plaît pas du tout, les portraits commencés de Thorwaldsen,

Aymard, La Tour Maubourg, quelques chevaux, l'esquisse de la Judith, des études qui s'y rapportent, le portrait de Saint Père, des têtes de nègres, des pifferari, des soldats du Pape, celui de votre très humble serviteur. Lorsque l'on voit avec quel entrain il travaille, comme il se promène sur la toile, on est tenté de lui porter envie. Aussi tout le monde vient-il le voir travailler. A ma première séance il vint au moins vingt personnes, l'une après l'autre... ».

Vernet, artiste au caractère indépendant, spontané, savait aussi, dans son rôle de directeur, accueillir ses hôtes avec dignité et élégance. Il fit face avec beaucoup de caractère aux troubles qui, à Rome en 1830, mirent un moment en péril l'Académie de France.

De son œuvre considérable, retenons parmi ses grandes compositions de batailles : « La Smala d'Abd el Kader », « La Bataille d'Isly », etc.

Avec Ingres, c'est un grand artiste et un grand directeur qui, en 1834 sous le règne de Louis Philippe, va succéder à Horace Vernet. Il a alors 54 ans. Réfléchi, grave voire solennel, Ingres est tout le contraire de son prédécesseur spontané et exubérant.

Venant de Toulouse où l'Académie de cette ville lui avait décerné à 11 ans son Grand Prix, il entra à Paris dans l'Atelier de David. Il fut Grand Prix de Rome à 22 ans avec « Achille recevant les ambassadeurs d'Agamemnon ».

Il eut un début de carrière difficile jusqu'au succès remporté par son « Vœu de Louis XIII » qui lui ouvrit les portes de l'Institut. Ingres se voulait dans la tradition des peintres de la Renaissance. Pour lui, Raphaël était « un être divin descendu chez les hommes ». Son influence fut très forte à l'Académie et laissa sur les pensionnaires qui le respectaient et l'aimaient une forte empreinte.

Le Grand Prix de Rome, l'Italie, l'Académie de France, le Palais Mancini, la Villa Médicis, c'était pour les heureux lauréats, la récompense de beaucoup d'efforts et la réalisation d'un rêve.

Le voyage à Rome était, pour beaucoup, une première aventure et une découverte, surtout pour ceux qui, le plus souvent, venant de milieux modestes n'étaient guère sortis de leur province ou de Paris.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le jeune lauréat refaisait la

route qu'avaient dû prendre Nicolas Poussin et bien d'autres, relais de Poste avec les étapes de Nevers et de Lyon où l'on pouvait, si l'on n'était pas trop pressé, prendre le coche d'eau descendant le cours du Rhône. Après Valence, Orange, Avignon, on touchait à Marseille d'où un voilier vous débarquait à Gênes ou mieux à Ostie.

Reçu avec un cérémonial particulier par leurs anciens, les nouveaux prenaient possession du domaine privé qui leur était réservé, une chambre et un atelier. Ils prenaient aussi connaissance du règlement intérieur assez strict qui gouvernait l'institution : « Lever à 5 heures pour les peintres, le modèle en place à 6 heures. Le dîner à Midi 1/2. Le souper à 8 heures du soir. Les élèves, s'ils sortaient, devaient être rentrés à 10 heures en hiver et 11 heures en été ».

Pendant les trois premières années de leur séjour, les jeunes gens ne sont pas autorisés à sortir de la ville ou de ses environs immédiats. Leurs travaux doivent d'abord se porter sur Rome où les peintres feront des copies des œuvres des grands Maîtres, et les architectes les relevés des monuments antiques, le voyage de Naples ne sera vraiment autorisé que sous le directorat de Joseph-Marie Vien dans les années 1765.

Les fouilles d'Herculanum et de Pompéi, commencées en 1738 et un moment abandonnées, avaient été reprises en 1775. Ces cités enfouies commençaient à livrer leurs secrets, suscitant un intérêt nouveau pour l'Antiquité romaine.

Le voyage d'Italie restait pour les érudits et artistes du siècle des Lumières un passage obligé. Dans ses *Lettres familières ou Mémoires* le Président Charles de Brosses, après sa visite à Herculanum vers 1740, note ses impressions et ses découvertes pour ce qu'il appelle des « curiosités ». Il juge de la qualité des peintures récemment découvertes. Elles offrent à ses yeux « des figures d'une grande correction de dessin où l'attitude et l'expression des personnages sont belles ».

Après le déblaiement, à Pompéi, de l'amphithéâtre et du temple d'Isis, paraît la publication du *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non, autre érudit qui, pour illustrer son mémoire, sollicite le concours de dessinateurs et de peintres comme Piranèse. Ce sont aussi les premiers relevés de l'architecte Mazois accompagnant ses *Études Pompéiennes*. Relevés rendus difficiles par la surveillance pointilleuse des gardiens qui interdisent de prendre des notes et de dessiner. C'est au travers des relevés de Mazois que les architectes français, et notamment les pensionnaires de l'Académie de France vont découvrir Pompéi. Dès lors, s'ouvrent pour eux un nouveau champ d'exploration.

Les envois annuels des élèves destinés à enrichir la collection des relevés de l'École des Beaux-Arts sont jugés à Paris à la classe des Beaux-Arts de l'Institut. Ce jury apprécie les mérites des ouvrages qui lui sont soumis et transmet au directeur de l'École de Rome les observations qu'il croit utiles aux progrès de leurs auteurs.

Les envois de 4^e et 5^e année comportent un relevé en l'état du monument étudié, et un projet de restauration montrant l'édifice tel qu'il devait être à l'origine. Cette « reconstitution » s'accompagne d'un mémoire où l'architecte justifie ses conceptions par les références ou témoins sur lesquels il s'est appuyé pour mener son étude. Ce sont les « autorités ». A cet égard, le jury se montre d'une grande sévérité et ne manque pas d'être très critique lorsque l'imagination n'est pas soutenue par de solides références. Cette sévérité s'applique aussi aux manquements des élèves. Voici en quels termes est rédigé le rapport concernant les travaux d'un malheureux pensionnaire : « Monsieur Famin ; arrivé à sa 4^e année devait la restauration d'un monument antique. M. Famin a trompé complètement les espérances de l'Académie. L'Académie n'a que des paroles sévères pour la conduite de M. Famin avec l'espérance qu'elle se plait à conserver encore, que cet artiste réparera dans sa dernière année les torts précédents ».

Et bien, oui, Monsieur Famin n'avait pas terminé son travail ni pour l'époque de l'exposition, ni pour celle de l'Envoi. Aussi sa retenue fut-elle saisie. Peut-être s'était-il trop attardé à flâner dans les jardins de la Villa Médicis, ou à goûter les charmes de la campagne romaine.

L'intérêt des architectes pour les fouilles et découvertes d'Herculanum et Pompéi ira croissant : 44 relevés et envois seront consacrés aux édifices de Pompéi. Ceux-ci n'ont certes pas la magnificence et la grandeur de ceux de Rome. Leurs dimensions sont modestes, mais avec la découverte de cette petite ville apparaît pour la première fois la dimension humaine de la Cité Antique.

Les restaurations vont devenir de plus en plus évocatrices de la vie quotidienne. Les monuments, places, rues s'animent d'un grouillement de personnages vêtus à l'Antique. L'architecte se fait peintre, relève les fresques et peintures murales aux vives couleurs. Il veut, par le dessin, rendre l'atmosphère de la Ville. Il n'échappe pas au courant romantique de cette fin du XIX^e siècle, traduit par Théophile Gautier dans une nouvelle de 1852, *Arria Marcella* où « de belles jeunes filles se rendaient aux fontaines soutenant du bout de leurs doigts blancs des urnes en équilibre sur

leur tête, des patriciens en toges blanches bordées de bandes de pourpre, suivis de leur cortège de clients se dirigeaient vers le Forum ».

Aujourd'hui nous n'avons plus à refaire le relevé du Colisée, ni celui de la colonne Trajane, ni celui du Panthéon de Rome. C'est déjà fait et d'une façon magistrale. La salle de notre Musée des Beaux-Arts, consacrée à l'œuvre de George Chédanne, Grand Prix de Rome et pensionnaire à la Villa Médicis, nous montre jusqu'où l'analyse d'un monument a pu être poussée par un artiste passionné. Il est difficile d'aller plus loin.

De nos jours, l'abondance des publications, des textes, comble notre curiosité et notre attente. Elle conforte une culture classique bien estompée.

Il serait fastidieux d'énumérer les noms des pensionnaires dont beaucoup sont considérés comme les plus grands artistes de leur temps. Jalonnons toutefois un parcours de trois siècles de quelques noms célèbres, de ceux dont les jeunes talents se sont épanouis pendant leur séjour à Rome. Parmi les premiers retenons les noms d'Hyacinthe Rigaud, le peintre des portraits de Louis XIV et de Bossuet, du sculpteur Girardon à qui l'on doit certains décors fastueux de Versailles et de son Parc.

Ce sont sous Louis XV, hôtes du Palais Mancini, les peintres Charles Natoire, François Boucher, Charles Van Loo, Joseph Vien, Louis David, Grand Prix en 1743, Fragonard en 1752 et notre rouennais Bernard Restout. Complétons cette liste prestigieuse par celle des sculpteurs tels que Bouchardon, Coustou, Caffiéri, Houdon.

Nous rencontrons encore, parmi les hôtes du Palais Mancini sous le règne de Louis XVI, les noms d'Horace Vernet, Louis Girodet, l'architecte Charles Percier qui deviendra plus tard, sous l'Empire, le grand architecte officiel.

Sous la Révolution, les peintres, Ingres, Bouguereau, les sculpteurs Rude, Carpeaux, Falguière et des architectes promis à un bel avenir comme Duban, Baltard, Lefuel. Puis à partir de 1804 jusqu'à nos jours, c'est la liste impressionnante des Grands Prix de Rome de Musique, Hérold, Halévy, Berlioz, Ambroise Thomas, Gounod, Bizet, Massenet, Théodore Dubois, Claude Debussy, Gustave Charpentier et Marcel Dupré.

Arrêtons-nous là. Cette liste n'est que trop longue bien qu'elle écarte la plupart des Grands Prix de Rome de peinture décernés entre 1797 et 1863, date à laquelle, sous Napoléon III et sous l'influence de Viollet le Duc, le fonctionnement de l'École

fût entièrement modifié. Réaction d'ailleurs salutaire à l'encontre d'un académisme contraignant dont il était temps de se libérer.

Pour ce renouveau, des artistes comme Delacroix et Gérault avaient ouvert des voies nouvelles qui allaient, plus tard, aboutir au scandale Manet de 1863 avec son « Olympia », Manet « le premier de nos peintres modernes » selon Malraux.

Malgré les critiques adressées à l'institution, on doit reconnaître que le séjour à Rome fût, pour les pensionnaires, favorable à l'épanouissement de leurs talents. Il ne semble pas que la forte personnalité d'un peintre comme François Boucher ait été quelque peu compromise par ces années passées au Palais Mancini. Toutefois, Boucher était parfaitement conscient de certains dangers et il s'en ouvrit à son ami Fragonard : « Mon Cher Frago, lui écrivait-il, tu vas voir en Italie les ouvrages de Raphaël, de Michel Ange et de leurs imitateurs. Mais je te dis en confidence et comme ami : si tu prends ces gens-là au sérieux, tu es un garçon perdu ». Il faut croire que Fragonard tira le plus grand profit de ces sages conseils. L'hommage qui lui est actuellement rendu nous le confirme.

Il était de tradition pour les directeurs de laisser la plus grande liberté possible à leurs élèves. Ingres proclamait que son rôle « n'était pas de diriger la détermination de l'artiste ». L'architecte Baltard, en lui offrant la dédicace de son ouvrage sur la Villa Médicis se dit « heureux d'avoir ainsi l'occasion de lui adresser un témoignage public de sa vive gratitude et de son respectueux attachement ».

Gounod, qui demeura jeune toute sa vie, attribuait à ses années de Rome le plus généreux bienfait : « Elles ont plus fait pour moi, dit-il, que toutes les études, les succès, les expériences. Dans le calme et l'apaisement des campagnes romaines, dans le recueillement où les souvenirs du passé s'évoquaient à mon esprit, je crois que l'inspiration me visite souvent ».

Si l'inspiration ne manqua pas à Claude Debussy, l'ouvrage si dense de notre confrère Christian Goubault nous livre les propos amers et désabusés du jeune musicien. Premier Grand Prix de Rome en 1884, il n'apprécie guère son séjour à la Villa Médicis : « Il m'est souvent venu à l'idée de m'en aller de cette caserne », écrit-il à son ami Vasnier, et plus tard : « l'envoi de Rome me fait mener une vie auprès de laquelle les forçats sont de simples rentiers ». Il peine au travail mais il composera pour son envoi de 3^e année « La demoiselle élue » œuvre pleine de fraîcheur.

Nous préférons garder du séjour romain des élèves l'impression plus juste exprimée par Georges Bizet, Grand Prix à 19 ans, lorsqu'il écrivait à sa mère : « Plus je vais, plus je plains les imbé-

ciles qui n'ont pas su comprendre le bonheur des pensionnaires à l'Académie. Halévy, Thomas, Gounod, Berlioz, Massé ont des larmes aux yeux en parlant de la Villa ».

C'est dans la senteur douce amère des buis, des ifs et des cyprès du grand jardin en terrasse dominant la Villa que Bizet, le cœur débordant de gratitude devant tant de beauté, trouva l'inspiration pour son « Te Deum » avec orchestre.

Orly — Vol 123 — Rome dans 3 heures...

Nous ne connaissons plus l'exaltation d'une longue approche vers cette Italie qui n'a pas fini de nous fasciner. Il n'y a plus de coche d'eau pour descendre la vallée du Rhône. Nous ne referons plus le voyage de Poussin ou de Corot avec leurs étapes, leurs découvertes et les émerveillements qui font oublier les fatigues de la route.

A Rome nous retrouvons le Forum et la Via Sacra, voie triomphale des gloires impériales. Parmi ces ruines prestigieuses où l'imagination vous emporte se dressent toujours, entre les arcs de triomphe, les trois colonnes du Temple des Dioscures telles que les a peintes Canaletto dans une de ses Vedute.

Sur la colline du Palatin, nous nous attardons à retrouver l'emplacement où Corot peignit en 1826 sa vue du Forum au soleil couchant.

Vers l'Ouest, la masse du Colisée, à peine ébréchée par le temps et les hommes, impose sa puissante et admirable architecture. Cratère infernal où la grande croix de bois, dressée face à l'entrée, semble implorer le pardon pour toutes les horreurs perpétrées en ce lieu. Le silence est depuis longtemps retombé sur les clameurs de foules avides jusqu'à l'écœurement du sang des victimes et des martyrs. Comme l'écrit Jérôme Carcopino dans son ouvrage sur la *Rome à l'apogée de l'Empire*, « la grandeur de Rome est à jamais flétrie par ce crime de lèse-humanité dont les Césars du paganisme avaient souillé l'Empire dans leurs amphithéâtres ».

La Rome de la Renaissance nous offre le visage plus aimable d'un autre grand moment de civilisation. Ainsi, la terre italienne n'avait pas cessé de rester à travers les siècles le berceau de la création artistique.

Dans ce bouillonnement, la culture française n'était pas absente et si elle s'enrichissait à ces sources vives, elle savait aussi affirmer, dans ses créations, son originalité nationale.

Ne retournons pas à la Villa Médicis. Les lauriers sont coupés. Poursuivons plutôt notre vagabondage vers Naples, vers ces cités enfouies qui ont fasciné les érudits de la fin du XVIII^e siècle. Après Herculanium, les ruines de Pompéi n'ont pas fini de livrer leurs mystères. Alors se pressent en notre mémoire quelques souvenirs littéraires épars, ceux qui peuvent rester de la lecture des *Lettres familières* du Président Charles de Brosses, du *Voyage pittoresque* de l'Abbé de Saint-Non, des *Lettres* de Châteaubriand, de Viollet le Duc, de Dumas et de tant d'autres.

Pour nous mettre en garde contre trop de lyrisme, Roland de la Platière ne manque pas de railler ces voyageurs « qui détachent des morceaux de prose et de vers », citant Tite Live ou Denys d'Halicarnasse, Pline ou Strabon, Horace ou Virgile, Ovide ou Martial, quand les ruines servent « de point de départ à toutes les réminiscences ». A Herculanium et à Pompéi le recours aux auteurs anciens n'est pas possible si ce n'est la lettre de Pline le Jeune à Tacite après la catastrophe de 79. Ne cherchons pas, il n'y a pas ici de pèlerinage littéraire possible.

Sagement, Roland de la Platière ne s'attarde pas trop à Pompéi dont le déblaiement n'est d'ailleurs pas très avancé en 1781. Il note dans son carnet de voyage : « nous fîmes un dîner leste sur les ruines mêmes de la ville où sont enterrés beaucoup de ses habitants auxquels nous fîmes des libations avec du vin de son propre cru ». Après ce geste fraternel offert aux mânes des disparus, il reprend son trajet en calèche vers Paestum. Il est passé trop vite et n'a pas eu le temps de se laisser pénétrer par la beauté de cette admirable baie de Naples où Capri, vers le Sud, semble flotter, irréaliste, sur la mer dans la transparence des brumes matinales. Il n'a pas eu le temps de contempler, du côté du Levant les montagnes et le cône du Vésuve dont le sommet se pare d'un léger panache de fumée blanche, de porter son regard vers le fond de la baie où gisent les deux villes englouties sous des flots de laves et de cendres, de retrouver, comme l'écrivait Taine, « l'image de la ville grise et rougeâtre avec des files de murs épais et de dalles bleuâtres, tout cela dans l'air éblouissant de blancheur ».

Quand, mêlés aux groupes de visiteurs nous parcourons ces rues de Pompéi où chacun cède aux évocations qu'engendre cette cité, l'imagination à la vue des colonnades, des jardins, des fontaines, des objets mobiliers, recrée, comme nulle part ailleurs, la vie quotidienne de la Cité Antique. Ces témoins familiers aident à combler les vides de notre érudition.

Le ... de ...

Le ... de ...



Il est des jours qui s'inscrivent sans faits marquants dans la fuite du temps. Ce sont ceux que l'on est en droit d'attendre de chaque lendemain et nous ne prêtons pas suffisamment attention à ces moments faits de ces presque riens qui sont de l'ordre des petits bonheurs.

Mais il est aussi des jours fastes ou un imprévu récompense notre attente.

Ainsi fut notre rencontre avec Flora.

Sortant de Pompéi par la porte de Stabia et longeant l'allée des Tombeaux, le chemin monte doucement vers la colline de San Marco. C'est dans cette belle campagne couverte de cyprès et d'oliviers que se cachent les ruines d'une très belle Villa romaine engloutie par les laves et les cendres, en même temps que la petite ville de Stabia. Sur la hauteur, loin du rivage, ses jardins en terrasses s'étageaient devant l'admirable panorama de la baie où la vue se prolonge jusqu'au Cap Misène et l'île d'Ischia. Le site n'avait pas été choisi au hasard. Par les chaudes journées d'été, la brise du soir apportait un souffle de fraîcheur aux hôtes de cette belle demeure dont le luxe s'affirmait par la qualité de son décor et de ses peintures murales.

C'est au milieu des ruines, préservée par la saillie d'un bandeau, que Flora fut dégagée de son linceul de cendres, petite chose fragile, témoin mythique d'un monde disparu.

Le peintre qui l'avait fait naître sur le mur de l'atrium avait été sensible à la grâce épanouie de la fille du maître de maison. Il avait saisi, dans les yeux du Romain vieillissant, l'aveu contenu d'une tendresse humaine pour cette enfant qui lui rappelait la « Domina » qui n'était plus. Elle avait de sa mère les beaux cheveux cuivrés qu'ont naturellement les filles de Vénétie.

Pour le peintre, cette jeunesse éclatante serait celle de Flora, la petite déesse du Printemps, celle qui porte avec elle toutes les promesses du renouveau quand sur la branche noueuse et paraissant morte, jaillissent des petites fleurs blanches.

N'ayant souci que d'elle-même, elle ne nous montre pas son visage. La voilà vêtue d'une palla couleur safran, faite de cette mousseline légère que vont chercher au loin les navires dans les ports de l'Orient. La petite esclave brune, celle qui chantonnait les mélopées un peu tristes de son pays perdu, a lissé patiemment du revers de son ongle la douce étoffe, s'appliquant à fixer ses longs plis qui soulignent si bien la grâce du corps. Elle s'en va

d'une démarche vive et légère, et ses pieds dansants soulèvent le bas de sa tunique. Une petite fleur sauvage s'offre à elle. Elle cueille délicatement la tige tendre, gorgée de sève. Dans ce geste rapide, une épaulette a glissé jusqu'au creux de son bras découvrant son épaule.

L'écharpe retenue par une fibule enveloppe de son drapé plus lourd le voile léger de sa tunique. Elle l'enroule sur le bras où pèse le calathos, bien grand panier pour un petit bouquet. Il est fait de joncs tressés, de ceux que l'on coupe dans la plaine humide, près du Sarno, là où, dans les hautes herbes s'assemblent les Centaures.

Telle était Flora. Elle concourait par sa grâce à l'harmonie secrète de cette belle Villa de Campanie.

Dans ces lieux préservés, loin de la folie des hommes, la vie se poursuivait sereine, jusqu'au jour funeste ou tout bascula dans l'horreur d'une apocalypse.

Par une belle journée d'été de l'an 79, quand la nature épanouie se dore de moissons, la terre brusquement se mit à trembler comme pour rappeler aux vivants la présence des mondes inférieurs, et la puissance des colères de Pluton. Dans une attente anxieuse se fit un grand silence, les oiseaux s'arrêtèrent de chanter et le mince filet d'eau de la fontaine cessa brusquement de couler. Dans un grondement sourd, des nuées ardentes venant de la montagne obscurcirent le ciel, des pierres et des cendres brûlantes commencèrent à recouvrir la terre d'un grand linceul noir. Quelles offenses avait-on fait aux Dieux pour encourir un si cruel destin ? Fallait-il fuir, tout abandonner, courir vers la mer dans l'haleine brûlante d'un air chargé de soufre ? Mais le rivage était trop loin, mieux valait trouver refuge entre les murs du lararium sous la protection des divinités tutélaires, ou se blottir au fond des caves, là où s'entassaient les amphores. Mieux valait attendre dans l'espérance d'une accalmie car,

Il n'est pas de tempête qui ne se calme

Il n'est pas d'orages qui ne s'éloignent

Il n'est pas de colère qui ne s'apaise.

Pendant trois jours et trois nuits, le volcan vomit ses laves et ses cendres, et tout fut enseveli. Alors le silence et l'oubli retombèrent sur ces lieux de désolation.

Pour Flora commençait, dans les ténèbres, une attente de dix-sept siècles. Mais le temps existe-t-il encore au royaume des ombres quand il n'y a plus d'aurores pour annoncer les jours ?

De ces riches cités il ne restait plus trace, jusqu'à disparaître de la mémoire des hommes. A peine cherchait-on sur un

coin de rivage la place où une trirème, venant de Misène, avait débarqué le vieux Pline se portant au secours de ses amis en péril.

Mais l'oubli se dissipe quand viennent à notre rencontre les témoins d'un monde disparu.

Flora, image gracieuse d'une petite déesse adulée était là quand se levait, du côté de l'Orient une nouvelle espérance et que se répandait dans ce monde païen le message d'amour de Celui qui a dit « Je suis la Résurrection et la Vie ».

Elle était là quand, en l'année maudite de 64, Néron dans sa folie, incendia Rome et ordonna le massacre des adeptes innocents de la Foi nouvelle, année du martyre de Pierre avant celui de Paul.

Elle était là quand en 70 Titus mettait à sac Jérusalem et emportait pour son triomphe le grand Chandelier d'Or à sept branches, quand en 73 tombait aux mains des troupes de Flavius Silva la forteresse de Massada au bord de la Mer Morte.

C'était déjà en ce 1^{er} siècle tout l'Orient déchiré, lieu d'affrontements sanglants en ce carrefour de races, de civilisations et de croyances que le temps n'a pu apaiser, foyers de discordes qui se rallument à travers les siècles comme des feux mal éteints.

Mais au-delà des sombres réalités de l'Histoire survit ce monde parallèle et préservé où s'élève pour nous un chant magnifiquement accordé, chant où se rejoignent nos rêves et les mythes éternels parés de leurs mystères.

Flora, indifférente à nos angoisses poursuit sa cueillette et nous tourne le dos. Elle ne veut pas nous entraîner à sa suite vers ce monde caché derrière les apparences.

Arrêtons-nous, car venant de je ne sais où, j'entends en un écho lointain comme un murmure chargé de reproches :

« Tu quoque in somnia deerravisti »

Toi aussi tu t'es perdu dans le rêve.

coin de rivage la place où une trépassée venant de Mississipi avait
départir le vieux l'âne se portant au secours de ses amis en péril.
Mais l'oubli se dit que quand venant à nous reconstruire
les temoins d'un monde disparu.

Flora, image gracieuse d'une petite dressée adulte était là
quand se levait du côté de l'orient une nouvelle espérance et
que se répandait dans ce monde plein le message d'amour de
Cela qui a dit « Je suis la Résurrection et la Vie ».

Elle était là quand en l'année maudite de la Néron dans
sa folie incendia Rome et ordonna le massacre des adeptes innom-
brables de la foi nouvelle, année du martyre de Pierre avant celui
de Paul.

Elle était là quand en 70 Jésus mettait à sac Jérusalem et
emportait pour son triomphe le grand Chandelier d'Or à sept
branches, quand en 73 tombait aux mains des troupes de Flavius
Silva la forteresse de Massada au bord de la Mer Morte.

C'était dès en ce 1^{er} siècle tout l'orient déchiré, lieu d'al-
lègements sanglants en ce carrefour de races de civilisations
et de croyances que le temps n'a pu apaiser, foyers de discorde
qui se rallument à travers les siècles comme des feux mal éteints.

Mais au-delà des sombres réalités de l'histoire survit ce
monde parallèle et préservé où s'éveille pour nous un chant magique
humblement accordé, chant où se rejoignent nos rêves et les mythes
éternels parés de leurs mystères.

Flora, indifférente à nos angoisses poursuit sa cueillette et
nous tourne le dos. Elle ne veut pas nous entrainer à sa suite vers
ce monde caché derrière les apparences, monde où se jouent
des forces mystérieuses.

Attirons-nous car venant de je ne sais où j'entends en un
écho lointain comme un murmure chargé de reproches :

« Tu dupes in somnia delectantur » et l'âme s'envole à l'air.

Tu aussi tu t'es perdu dans le rêve
Il n'y a pas de rêve
Il n'y a pas de rêve
Il n'y a pas de rêve

Pendant trois jours et trois nuits, le vent se levait sur les
et ses cendres, et tout fut renouvelé. Alors le soleil et l'oubli
contourner de sa main les débris.

Pour Flora commençait donc les ténèbres, une attente de
deux heures au moins, le temps d'attendre le jour et de
l'oubli, tel quelque chose d'ancien et d'ancien, tel qu'il était
de ces choses qui restent en elles seules.

De ces choses qui restent en elles seules, tel qu'il était
au moment où elles seules restent en elles seules.

Éloge de la vocation

par Pierre HOMMERIL

(Séance des Prix du 12 décembre 1987)

M. Jacques Liger, qui fut pendant seize ans Secrétaire pour la classe des Sciences puis Secrétaire perpétuel émérite de notre Compagnie, prononça, lors de ma réception, un discours en réponse sur la vocation scientifique des jeunes. En son souvenir, j'ai choisi de vous entretenir également de la vocation, mais de manière plus générale.

Avoir une vocation, c'est avoir reçu un appel, considéré comme mystérieux car il est rarement exprimé au niveau conscient de l'individu, comme pour Jeanne qui affirmait entendre des voix. Ces voix l'appelaient à libérer la France, elle accepta cette vocation. Ces voix venaient-elles d'elle-même comme le dirait Sartre ou venaient-elles de Dieu comme le dirait Descartes, ces interrogations ne peuvent nier le fait qu'elle se sentait *appelée*. Autre appel, celui des sons qui constituent la musique et nul ne niera que le jeune Mozart, composant dès son âge de cinq ans, participait d'un phénomène qui le dépassait. Autre variété, l'appel des formes et des couleurs : Delacroix eut la vision à 15 ans, en 1813, d'un musée imaginaire qui aurait rassemblé les vastes compositions des Vénitiens et des Flamands ramenées par Napoléon et c'est ce qui précisa sa vocation.

Ces voix intérieures n'interviennent, en outre, que pour inciter à réaliser des actions *gratifiantes*, de l'exercice aussi parfait que possible d'un métier ou d'un art, jusqu'au *dévouement* le plus total au service des autres. « La vocation de l'homme est d'être utile à ses semblables. Ce sont tous les hommes qui ont la vocation d'un autre monde » écrit Claudel. D'après le 4^e psaume, tout appel qui tire l'homme vers la création est d'origine divine : « Au commencement était le verbe, toutes choses ont été créées par lui, en lui était la vie et la vie est la lumière des hommes ».

La réception de cet appel, ou le choix de l'appel le plus fort parmi un grand nombre de signes suppose que l'enfant ou l'adolescent ait le mérite d'être à l'écoute de ce qui l'entoure, d'être attentif aux signes émanant de la nature ou des activités et créations humaines. Quoi de plus typique que l'effet produit par les sirènes de pompiers sur l'imagination des très jeunes enfants. Ils ont vite compris que ce bruit annonce l'arrivée de secours et le dévouement d'hommes pour sortir leurs semblables d'une fournaise, vocation altruiste s'il en est, que l'enfant essaiera de recréer dans ses jeux, avec un jouet approprié. Si la vocation persiste, le jeune adulte revêtira aussi bien l'uniforme de pompier dont il a rêvé, que la blouse blanche des médecins du SAMU et le hurlement des sirènes accompagnera son cheminement. Cet exemple peut illustrer ce qu'écrit le musicologue Porte : « Les vibrations de la voix se propagent dans l'air, porteuses d'un sens et même d'un devenir ».

L'attention des éducateurs doit être très vive pour aider l'enfant à discerner l'appel le plus fort et surtout le plus gratifiant, sans l'effrayer prématurément par la vision des embûches ou la longueur du chemin. Idéalement, tout système éducatif devrait tenir compte de la vocation des adolescents, mais il faut reconnaître que notre organisation scolaire intervient plutôt comme un aiguillage gigantesque qui n'amène pas souvent ses élèves à la destination promise. Pourtant la responsabilité des adultes est grande de devoir conseiller et le plus souvent trancher sur le devenir des jeunes, surtout quand ceux-ci osent formuler, timidement, un vœu à cet égard. Est-il défendable de leur opposer un refus assorti de la seule mention de débouchés apparemment impossibles, ou très hasardeux, en l'état de nos prédictions à court terme ? Est-il tolérable de projeter sur l'avenir de nos enfants les pulsions de nos désirs déçus ? Mais il y a pire, car notre société se prononce de plus en plus pour la négation des vocations en prônant au contraire des formations larges qui permettent d'adapter la profession aux flexibilités de l'emploi. Plutôt que l'éloge de la vocation première, c'est celui de la vocation tardive qu'il convient donc de faire !

Quoiqu'il en soit de cette évolution sociologique récente, il est rare qu'une vocation puisse se réaliser aisément sans une somme très importante d'efforts et de travail. Écoutons le peintre Degas : « Aucun art n'est aussi peu spontané que le mien, il faut refaire dix fois, cent fois le même sujet ». Degas retravaillait même ses pastels après plusieurs années. Il faut aussi se doter d'une ambition qui puisse permettre l'acquisition des connaissances ou des moyens qui conditionnent l'épanouissement de la vocation. Aucune montagne n'est infranchissable mais, « il faut

rigueur, il faut courage », écrivait Alain dans son discours aux ambitieux. Malgré cet effort, il peut arriver que l'état momentané de l'emploi, la concurrence trop importante pour certaines voies ou de simples contingences extérieures ne permettent pas la réalisation d'une vocation en termes professionnels. Il reste, le plus souvent, la possibilité de développer celle-ci en une voie parallèle voire totalement séparée, pendant les temps de loisirs, de la sublimer en quelque sorte. La diversification et l'épanouissement des activités vocatives apporte de toute manière la joie et, si vous me permettez de citer Bergson, « partout où il y a joie, il y a création ». L'éloge de la vocation rejoint alors celui de la création, au sujet de laquelle Bourgeois écrit : « la création est le drame qui met aux prises l'homme et son milieu, l'homme et son œuvre et enfin l'homme et lui-même ».

Parvenu au terme de mon propos je suis parfaitement conscient de n'avoir fait qu'effleurer les différentes dimensions du sujet. Ceci ne déplaira sans doute pas aux confrères qui seront appelés à reprendre l'éloge de la vertu. J'espère au moins vous avoir convaincus que la vocation est une vertu et je terminerai par un aveu. Quand j'ai choisi ce thème je pensais surtout développer les rapports de la vocation et des systèmes éducatifs. Dans une carrière déjà longue d'enseignant, j'ai trop connu d'étudiants, non interpellés par un environnement universitaire sans enthousiasme ni chaleur humaine, s'engageant dans des formations qui ne correspondaient à aucun désir spécial. Mais en réfléchissant sur la signification du terme de vocation, j'ai découvert toute sa richesse philosophique et métaphysique. Ne touchons-nous pas au problème de la *prédestination* et de la *liberté*, problème évoqué déjà par saint Paul et saint Augustin, renouvelé par Luther et Calvin et sujet de controverses les plus violentes au dix-septième et au dix-huitième siècle, avec Pascal, Malebranche et Leibniz ? A notre avis, la vocation n'est pas impérative, l'homme conserve la liberté d'y répondre ou non. C'est pourquoi ceux qui choisissent de faire les efforts nécessaires à la réalisation de leur vocation sont dignes du plus bel éloge. C'est sur cette intime conviction, Monsieur le Président, que j'ai l'honneur de vous rendre la parole.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Michel DE SAINT-PIERRE

(1915-1987)

Le vendredi 19 juin dernier, lendemain de la Fête-Dieu, à Saint-Pierre-du-Val, proche de Beuzeville et non loin d'Honfleur, sur la terre de ses ancêtres où son corps repose désormais jusqu'au jour où il ressuscitera, s'est éteint notre ami le marquis Michel de Saint-Pierre que vous aviez élu au sein de notre Compagnie en qualité de membre associé et qui est venu, à maintes reprises, nous entretenir et participer à nos séances.

C'était un homme éminent. Un esprit ardent autant qu'élevé, animait en lui un corps fragile. Il avait affronté de terribles épreuves. Il en gardait à la fois une grande sérénité, et du courage pour aborder de nouvelles épreuves qui allaient succéder aux anciennes. Il a fait mon admiration en des situations où il était difficile de conserver sa sérénité, sa joie et sa modération et de faire preuve de charité, et c'est en ces heures-là qu'il a témoigné, par cette charité, cette modération, cette sérénité, de sa noblesse exceptionnelle.

Je voudrais le faire revivre devant vous, ou plutôt manifester comment il vit toujours parmi nous.

C'est un homme qui avait tourné sa vie en direction de l'essentiel, mais sans oublier, sans omettre, sans négliger pour autant les contingences. Les contingences, il les subordonnait à cet essentiel. Son œuvre reproduit cette exigence en lui de l'essentiel, ce

parfait équilibre à quoi s'oriente chaque nouveau livre né d'une nouvelle orientation qu'il donne à une recherche en laquelle, quel que soit le sujet traité, il se refuse d'abdiquer, de concéder que les êtres qu'il met en scène, qu'il envisage, puissent n'être pas concernés par l'exigence fondamentale de l'homme : la recherche de Dieu et sa découverte.

Ceux qui n'ont pas découvert ce qu'il avait lui même atteint le découvriront, pensait-il. C'était là le fondement de la confiance inébranlable qu'il conservait en l'avenir et en l'au-delà, de sa foi catholique et de son œcuménisme qui n'excluait personne.

Je n'en dirai pas davantage. Pour Michel de Saint-Pierre, dire cela, c'est tout dire. Il était toute tendresse, d'un dévouement immense. J'étais son ami. Mais tous les hommes, au fond de son cœur, même ceux qui le combattaient, étaient ses amis. Et c'est cet élan vers les hommes, pour les comprendre, si différents qu'ils soient de lui, et pour, les ayant compris, leur ouvrir les portes qui doivent les conduire à l'essentiel, qui a fait de Michel de Saint-Pierre le romancier qu'il fut. J'ai été vivement ému de découvrir récemment que son dernier ouvrage *Le Milieu de l'Été* exauce pleinement ce vœu profond d'atteindre Dieu en quelqu'un qui croit lui être étranger mais dont Michel de Saint-Pierre n'a jamais cessé d'être possédé.

Il en est possédé au plus haut point dans son recueil de poèmes en prose et en vers *La source et la mer* dont notre confrère Léopold Sedar Senghor ici même fit l'éloge quand il nous parla de la Normandité. Et je voudrais tout simplement, en hommage à celui que nous pleurons, et pour le faire encore revivre parmi vous, vous lire la Prière, digne de Péguy, qui clôt pour ainsi dire ce recueil.

Maurice MORISSET.

Prière

Je veux, Seigneur, écrire un surprenant poème
 Enchâssé de rayons et peuplé de rumeurs
 Comme la pleine mer — et je voudrais, Seigneur,
 Qu'il vous plaise d'entendre et d'aimer mon poème.

Je veux vous dire, à vous qui fûtes créateur
 Des yeux et du sang rouge et de l'âme immortelle,
 Dieu redoutable — à vous par qui fleurit le cœur,
 Je veux dire et crier que notre vie est belle !

Je veux chanter ! Je veux vous dire que j'adore
 Le monde comme un fruit ouvert dans votre main.
 J'adore mon destin — et votre ciel encore,
 Soleil, orage, azur et soif du genre humain.

Et surtout, je veux dire, Ami, que je vous aime.
 De mes péchés futurs va naître la douleur
 Mais mon désir, plus tendre et profond qu'un poème,
 Est de poser ce soir ma main sur votre cœur.

Je plains dans sa beauté votre âme solitaire.
 Vous avez le malheur éternel d'être grand.
 Les maîtres de la terre ont craint votre colère
 Et le faible, odieux, vous adore en tremblant.

Et lorsque vous daignez descendre dans nos plaines
 Pour goûter parmi nous l'amertume d'aimer,
 Penchant un front divin vers des lèvres humaines,
 La bouche de Judas vous donne le baiser.

Vingt siècles ont passé. Mais notre vieille Terre
 Ne s'abandonne pas aux moissons de l'amour.
 Les hommes danseront le triomphe d'un jour
 Et dans vos grandes mains nos âmes sont légères.

Pourquoi sévir, ô Maître, et pourquoi pardonner ?
 Vous n'apaiserez pas votre âme dévorante.
 Seigneur, le sang de votre cœur nous épouvante.
 L'homme qui vous devine a peur de vous aimer.

Alors, tu voiles ton visage. Sur la terre
 Tu fais mûrir l'amour et germer la beauté.
 Voici que nous avons l'eau pure et le mystère
 Des femmes et des nuits, le bien immérité
 Que prodigue ici-bas ta grâce téméraire.
 Et tu risques, Seigneur, de faire profaner
 Par nos cœurs et nos mains la merveilleuse terre.
 Notre peuple est infirme. Il aime à se venger
 Des fleurs et de l'eau pure, et des suaves mystères
 En y mêlant l'odeur de mort de ses péchés.

Mais parfois, nous voyons au bord de notre abîme
 Un saint flambant d'amour et fou de pauvreté
 Se consumer, comme un feu clair, vers ta Bonté.
 Celui-là te suffit : et ta loi magnanime
 Laisse aux hommes de chair une chance d'aimer !

Seigneur, quand tu maudis le mal qui nous anime,
 Songe au Pauvre qui veille au bord de notre abîme.

Car nous voulons encore des fleurs pour nos péchés.

Michel de Saint-Pierre

Table des Matières

	Pages
Tableau de l'Académie au 31 décembre 1987	9
Chronique des séances de l'Académie	15
Prix de l'Académie	19

DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de Mme ODILE LE BERTRE-TURBAN (24 octobre 1987) : <i>La Collégiale de Blainville</i>	23
Réponse de M. FRANÇOIS BURCKARD : <i>Les cent clochers de la ville</i>	37

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

1939-1940 : les causes du désastre - La 53 ^e D.I. - <i>Souvenirs d'un « Riz - Pain - Sel »</i> par M. GEORGES MAC GRATH.	55
<i>Le souvenir d'Ulrich Guttinguer et d'André Gide au château de la Mi-Voie</i> par le frère JEAN-PIERRE RIBAUT.	79
<i>Debussy et le sentiment de la mer</i> par M. CHRISTIAN GOUBAULT.	93



Dépot légal 5^e Tr. 1920



Dépôt légal 2^e Tr. 1990

